QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12225 - 4 F — JEUDI 17 MAI 1984

Citroën : le tribunal de Nanterre ordonne l'évacuation des usines de Levallois-Perret et de Nanterre

Le tribunal de Nanterre, siégeant en audience de référé, a ordonné le 16 mai au matin l'expulsion des occupants des usines Citroën de Levallois-Perret et de Nanterre. Le tribunal de Bobigny se prononcera jeudi 17 mai sur le cas de l'usine d'Aulnay.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

FESTIVAL DE CANNES

EN COMPÉTITION : « Cal », de Pat O'Connor

SEMAINE DE LA CRITIQUE : « Argie », de Jorge Blanco

Un entretien avec Georges Beaume : *« Je revois Errol Flynn arrivant dans le port »*

LIRE PAGES 20 ET 21

Le président Marcos ébranlé

Quel que soit le résultat final qui sera officiellement proclamé, les élections législatives philippines auront été une leçon de démocratie. Que les gains de l'opposition soient ou non confirmés, ou que les partisans du président Marcos recourent une fois encore à la force ou à la fraude pour sauver leur mise, le message est clair. L'opinion, muselée dans un climat de violence rampante par bientôt douze ans de régime quasi dictatorial, et dont le dirigeant favori — l'ancien sénateur Benigno Aquino — a été assassiné dans les circonstances les plus suspectes, a bel et bien émis un vote de défiance d'une ampleur imprévue envers M. Marcos.

En même temps, le taux relativement faible des abstentions constitue un désaveu pour ceux des opposants qui avaient fait campagne pour un boycottage de la consultation. En bref, les électeurs philippins ont choisi de s'exprimer.

Avec quelque suffisance, M. Marcos avait cru pouvoir tabler sur les divisions de l'opposition pour prédire que celle-ci n'enlèverait qu'une vingtaine de mandats. Il admettait qu'il serait en difficulté si ceux de ses adversaires qui, regroupés au sein de l'UNIDO (Organisation démocratique nationaliste unie), avaient accepté le défi des élections remportaient une soixantaine de sièges sur les 183 à pourvoir. Tout indique que ce chiffre sera largement dépassé.

La première leçon est que la militarisation du pays n'a nullement réussi, bien au contraire, à endiguer le flot des mécontentements. L'opinion publique ne croit pas à la propagande de l'armée qui s'efforce d'assimiler toute forme d'opposition à la « subversion » communiste. Elle sait que beaucoup de ceux qui s'opposent à M. Marcos — prêtres, hommes d'affaires, intellectuels, politiciens écartés du pouvoir — ne sont nullement des extrémistes, qu'ils souhaitent le maintien de l'alliance avec les Etats-Unis et que c'est essentiellement leur désir de justice sociale et de démocratie qui les sépare du président.

L'autorité de ce dernier est d'autant plus ébranlée que, en dépit de ses méthodes autoritaires, il n'a aucunement donné la preuve de son efficacité. L'économie nationale est en ruine. Les pratiques dictatoriales n'ont fait que pousser à une radicalisation de l'opposition et renforcer les rangs de la guérilla communiste.

La capacité de résistance du président Marcos ne doit pas être sous-estimée. Il conserve, tant qu'il demeure au pouvoir, tous les leviers de commande. Une législation d'exception lui permet d'ignorer pratiquement un Parlement dont il a le droit, en outre, de nommer directement dix-sept membres. Mais démonstration est faite de la fragilité des bases sur lesquelles repose son pouvoir. Il devra en être tenu compte à Washington — où l'on suit de très près la situation dans cet archipel d'un intérêt capital pour la stratégie américaine — et dans les institutions financières internationales qui soutiennent à bout de bras l'économie philippine.

Reste à trouver une solution de rechange au régime Marcos. Ce qui suppose, pour commencer, que l'opposition se découvre un chef de file crédible.

(Lire page 44.)

Un nouveau pétrolier attaqué dans le Golfe

Selon Washington, l'Iran après l'Irak, aurait décidé d'entraver le trafic maritime

Un super-pétrolier saoudien de 212 000 tonneaux, le *Yanbu-Pride*, a été attaqué le 16 mai par un avion non identifié dans les eaux territoriales du principal port pétrolier saoudien de Ras-Tanura, et un incendie se serait déclaré à bord. Le pétrolier a lancé un appel de détresse et des remorqueurs de Bahrein se dirigeaient en fin de matinée sur les lieux pour lui porter secours.

Peu auparavant l'Iran avait adressé une mise en garde. L'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense iranien, avait le 16 mai réaffirmé la détermination de l'Iran de paralyser le trafic pétrolier du Golfe si l'accès à son port pétrolier de Kharg était rendu impossible. Il avait souligné que la riposte iranienne serait progressive et viserait d'abord les mouvements de navires vers les autres ports du Golfe avant de paralyser tout le trafic maritime.

La veille, le gouvernement américain avait laissé entendre que l'Iran pourrait avoir attaqué à son tour des pétroliers dans le Golfe et avait réaffirmé sa volonté de préserver le trafic maritime civil dans ces eaux. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a en effet indiqué que les Etats-Unis disposaient de *« certaines indications »* laissant supposer que des attaques iraniennes avaient bien eu lieu contre des navires dans le Golfe.

Pour la première fois depuis le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, sept pétroliers sont ainsi en flammes ou endommagés dans le nord du Golfe du fait d'attaques qui ont ravivé dans la région la crainte d'un débordement du conflit.

Outre le pétrolier saoudien, les deux derniers navires attaqués sont un pétrolier grec, l'*Esperanza*, et un bâtiment iranien, le *Tabriz*. Selon l'organisme de protection de l'environnement marin du Golfe — cité par l'Agence France-Presse, — les deux pétroliers sont en feu au sud de l'île de Kharg. Dimanche et lundi, deux tankers koweïtiens.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 8.)

M. Mitterrand justifie le dialogue avec l'URSS

Le chef de l'Etat laisse entendre qu'il plaidera à Moscou pour la défense des droits de l'homme

De notre envoyée spéciale

M. Mitterrand est arrivé mercredi 16 mai en fin de matinée à Stockholm, venant d'Oslo, où il avait été reçu en visite officielle lundi et mardi. Le président de la République est accompagné, pour son voyage en Suède, de MM. Claude Cheysson et Laurent Fabius.

Oslo. — Les relations Est-Ouest et l'éventualité d'un prochain voyage du président français à Moscou ont quelque peu éclipsé les questions bilatérales lors de la conférence de presse qu'a donnée M. Mitterrand mardi 15 mai à Oslo. Les propos du chef de l'Etat n'ont guère apporté de précisions sur les préparatifs de ce voyage. Mais ils visaient très clairement à apaiser certaines interrogations sur l'opportunité d'un tel déplacement, au moment où les signes d'un durcissement soviétique sont nombreux et où l'Occident s'émeut du sort réservé à Andréi Sakharov.

Comme pour souligner davantage cette intention, le président a formulé lui-même certaines questions sans attendre qu'elles lui soient posées : pourquoi aller à Moscou maintenant ? Quel cas fait-on à Paris de la violation des droits de l'homme en URSS ?

Sur le deuxième point, c'est-à-dire celui de l'académicien dissident, il répond en substance et en toute tranquillité : faites-moi confiance. *« Notre conception des droits de l'homme ne varie pas selon les latitudes ni selon les circonstances. A Washington hier, éventuellement à Moscou demain, on le sait, on le saura. »*

Et le président d'ajouter qu'il n'a pas pour habitude, lors de ses déplacements, de *« mettre son drapeau dans sa poche »*. Il rappelle que des centaines de personnes (le chiffre est plus proche du millier, dit-il) ont été libérées grâce à l'action du gouvernement français. *« La question,* ajoute-t-il encore, *est surtout de méthode. Elle est de savoir ce qui est le plus utile à ces personnes pour obtenir leur liberté. »* Autrement dit, il y a des choses qui vont de soi, et qui iraient moins bien si elles étaient publiques. Il y a une part de la diplomatie qui gagne à se jouer dans l'ombre.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 4.)

La contrainte de l'endettement

Le rapport de la commission d'enquête sur l'endettement extérieur de la France, créée sur l'initiative d'un Sénat dominé par l'opposition, est une machine de guerre contre le pouvoir, qui ne s'y est pas trompé. M. Jacques Delors, le principal ministre intéressé, ne s'y est pas trompé non plus, qui a jugé bon, avant même que ce rapport ne soit diffusé (initiative inhabituelle et qui pourrait être critiquée), d'allumer un contre-feu en assurant que la France avait *« les moyens de gérer son endettement dont le montant n'est pas excessif »*.

De leur côté, les sénateurs socialistes, minoritaires, ont déclaré avec indignation que ce document contenait *« certaines légèretés inadmissibles en une matière aussi grave »*, qu'il était davantage inspiré par l'esprit de polémique et d'opposition politique, que par le souci de traiter avec hauteur et sévérité un sujet difficile. Quant aux sénateurs communistes, ils ont fait part de leur *« total désaccord »*.

En réplique, M. Jean Colin, le président de la commission, s'est déclaré *« choqué »* par l'intervention de M. Delors à l'Assemblée nationale. Celui-ci, en lui reprochant d'avoir demandé des informations directement au Fonds monétaire international, l'aurait, selon lui, assimilé aux *« gens qui crachent sur la France »*.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 39.)

SUÈDE : comment maîtriser la crise ?

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT PAGES 13 A 17

RFA : avant le congrès du SPD : socialisme allemand et socialisme français

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE D'ALFRED GROSSER

LIBYE : le régime dans la zone des tempêtes

LIRE PAGE 5 LE REPORTAGE D'ERIC ROULEAU

Nouveau cours en Corée du Nord

I. — *Le rééquilibrage*

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Pyongyang. — *« Vous ne trouverez nulle part, ni dans les documents du parti, ni dans ceux du gouvernement, une décision, un texte quelconque qui ait annoncé récemment une orientation nouvelle. »* Ainsi prévenu par les voies officieuses, vous entendez le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Kim Yong Nam, ou son adjoint, de même que les responsables de l'économie nationale ou encore de jeunes étudiants, se référer avec constance — et déférence — à la direction éclairée du camarade président Kim Il Sung, qui ne peut avoir été l'inspirateur d'un quelconque changement puisque, par définition, la ligne politique qu'il n'a cessé de dicter depuis bientôt quarante ans a toujours été la plus juste et la meilleure pour les intérêts de la Corée en général et de la RPDC en particulier.

Inattaquable logique mais dont il est impossible de ne pas voir, aujourd'hui, qu'elle sert de paravant à un tournant sans doute historique pour ce petit pays d'un peu moins de dix-huit millions d'habitants, au carrefour des intérêts stratégiques des plus grandes puissances de la planète, l'un des derniers à vivre encore intégralement sous la férule d'un dirigeant hérité de la seconde guerre mondiale, qui n'ignore pas plus que d'autres ce qui imliquent, à l'intérieur le passage des générations et, à l'extérieur, les changements de rapports de forces, en bref, contraint à s'orienter, aussi prudemment que possible, mais de manière inéluctable, vers un nouveau cours qui lui offre, pour l'avenir, des chances raisonnables à la fois de stabilité et de sécurité.

Lors du VIᵉ congrès du Parti du travail, à l'automne 1980, les observateurs étrangers avaient décelé les premiers signes de la prise de conscience d'une nécessaire mise à jour du système et de ses orientations (1). On préfère pourtant, à Pyongyang, parler aujourd'hui d'un changement aussi discret que progressif, entamé il y a deux ou trois ans et dont l'issue, à bien des égards, est encore un jeu.

Si changement il y a, à vrai dire, il ne saurait s'opérer qu'à l'intérieur du cadre défini par les maîtres-mots du régime : indépendance, sécurité et stabilité. Mais il n'est guère contestable qu'un rééquilibrage est actuellement en cours, destiné justement à mieux faire face, avec plus de réalisme peut-être, aux exigences de ces impératifs et à préparer l'avenir.

« Ouverture » serait sans doute un mot impropre dans la mesure où il impliquerait des révisions fondamentales que le régime n'a encore suggéré d'aucune manière et qui, si elles doivent intervenir, comporteront d'inévitables risques politiques. C'est plutôt pour limiter ces derniers et conserver, dans la mesure du possible, le contrôle des évènements, que le régime s'applique aujourd'hui à s'adapter aux réalités d'un monde nouveau qu'il ne saurait être question d'ignorer purement et simplement en élevant encore un peu plus haut les murailles qui ont longtemps isolé ce « royaume-ermite ».

(Lire la suite page 7.)

(1) Voir notamment les articles de Philippe Pons, « La Corée du Nord au-delà du décor », *le Monde* des 17, 18, et 19 février 1981.

Les dossiers du « Monde »

Le mouvement olympique

LIRE PAGE 34

Spécial SICOB

10 milliards de francs pour l'électronique et l'informatique européennes

LIRE PAGE 35

UN ENTRETIEN AVEC MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET

« Le pouvoir se négocie avec l'opinion »

M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, publie cette semaine, chez Jean-Claude Lattès, *Les Ondes de la liberté*. Il s'agit d'une reprise d'un ancien livre, *Sur mon antenne* (1947), qui conte les aventures d'une des toutes premières radios privées commerciales d'avant-guerre, Radio-Cité (1). Mais le bouillant jeune homme de soixante-dix-huit ans qu'est resté « Bleustein », comme l'on dit, a fait pour cette réédition une préface bien ancrée dans les réalités de l'heure. Tonique et édifiante.

Car l'histoire se refait, à cinquante ans de distance, avec les mêmes aventures, les mêmes intérêts en jeu. Et, pour les hommes d'action habités par la passion d'informer, la même jeunesse d'esprit. A la Libération, les radios privées ont été interdites et le monopole s'est instauré sur les ondes. *« Nous avons été floués,* écrit Marcel Bleustein-Blanchet. *Et les radios libres, en somme, nous apportent une revanche. »*

Cinquante ans d'histoire de l'information, pendant lesquels l'ancien vendeur de meubles, qui avait créé son agence de publicité, a connu pas mal de grands de ce monde, de la politique et de l'information, et vu défiler pas moins de quatorze présidents d'Havas, la grande rivale. Cet homme libre, qui n'a jamais appartenu à un parti politique, prend un certain plaisir à raconter deux anecdotes inédites, liées aux difficultés de deux grands quotidiens, *France-Soir* — celui de Pierre Lazareff — et *le Figaro* — celui de Pierre Brisson.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 30.)

(1) M. Bleustein-Blanchet a publié en outre *La rage de convaincre* (1970) et *La nostalgie du futur* (1976). Les droits d'auteur des *Ondes de la liberté* iront à la Fondation de la Vocation, qu'il a créée, et qui a déjà distribué quelques 650 bourses.

AU JOUR LE JOUR

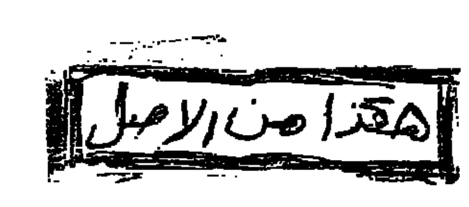
Alternances

Dans le domaine économique la gauche pratique de plus en plus une politique qu'elle n'avait pas annoncée. Pour la radio et la télévision la droite annonce une politique qu'elle n'avait pas pratiquée quand elle en avait l'occasion.

Au fond, l'alternance à la française ce n'est pas seulement le changement de majorité. C'est aussi, dans chaque camp, le retournement de politique selon que l'on est au pouvoir ou dans l'opposition.

Les électeurs en viendront un jour à voter pour qui promettra le contraire de ce qu'ils souhaitent, afin de n'être pas déçus.

BRUNO FRAPPAT.



هكذا من الأصل

Le Monde

idées

Penser l'évolution

Philosophie

L'organisation est la loi de tout système : c'est ce qui a poussé Gregory Bateson, dont Christian Delacampagne analyse l'ouvrage sur « la Nature et la Pensée », à en rechercher les lois essentielles et permanentes. Dans un autre livre, dont François George rend compte, Manuel de Diéguez montre comment ont pris corps, dans l'Eglise primitive, les concepts théologiques qui visent précisément, non sans incidence sur le temporel, à ordonner le chaos.

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

ALORS même que plusieurs de ses livres sont maintenant traduits en français, Gregory Bateson (1904-1980) continue d'être un penseur mal connu et diversement apprécié. Bien qu'il ait consacré sa vie à réfléchir sur la nature de la société, les rapports de l'esprit et de la matière ou le statut de la science, certains se refusent encore, chez nous, à le considérer comme un philosophe.

Il est vrai que, s'il l'est, il ne l'est pas de façon conventionnelle : tout en insistant sur la nécessité des démonstrations, il dissimule souvent les siennes derrière des jeux de mots ou des artifices d'écriture déconcertants. Et, tout en témoignant d'une solide culture philosophique, il se soucie peu de dialoguer avec les grandes pensées du passé lorsque celles-ci ne concordent pas avec la sienne. Bateson est volontiers provocant. Certains reconnaîtront en lui un prodigieux « éveilleur » d'esprits. D'autres le trouveront simplement agaçant. Personne, en tout cas, ne devrait rester indifférent à un livre comme *la Nature et la Pensée*, paru en 1979 (un an avant sa mort) et depuis peu traduit aux éditions du Seuil (1).

Certes, ce n'est pas ce livre qui va dissiper le malentendu. En grande partie dicté, il a gardé le ton et l'allure de l'improvisation libre. L'esprit de Bateson y est plus pétillant que jamais, et la logique du discours est loin d'être toujours évidente. Ellipses et allusions à un savoir scientifique vaste et complexe abondent au fil des pages. C'est une bonne occasion, pour ceux qui se croient fondés à opposer une philosophie américaine « claire » par essence à une philosophie européenne « obscure » par principe, de se rendre compte qu'un auteur d'outre-Atlantique peut être aussi difficile à lire que Heidegger ou que Lacan, et pour les mêmes raisons. Il n'en reste pas moins que ce petit livre, sorte de synthèse ou de testament intellectuel, offrira au lecteur qui acceptera le prendre le temps nécessaire pour entrer dans le style de Bateson une perspective globale sur les multiples aspects de sa pensée.

La difficulté majeure de celle-ci vient en effet de la variété de ses sources et de la diversité de ses champs d'application. Bateson fut d'abord un étudiant en zoologie. Puis, dans les années 20, il passa de l'observation des animaux à celle des hommes, et plus particulièrement à celle des sociétés dites primitives. Il séjourna en Nouvelle-Guinée, où il fit la rencontre de l'anthropologue Margaret Mead (qui devait devenir sa femme) et d'où il apporta la matière d'un livre, *Naven*, qui reste un classique de la littérature ethnographique (2).

Pendant la seconde guerre mondiale, il découvrit la cybernétique puis s'intéressa à la théorie des jeux et à l'étude formelle des systèmes en général. La notion d'interaction commença à ce moment à jouer un rôle central pour Bateson, qui consacra dès lors une grande part de son activité à essayer de forger des modèles de type logico-mathématique pour rendre compte de situations concrètes dans les domaines les plus divers de la biologie, de la psychologie et de la sociologie.

Une théorie générale des systèmes vivants

C'est, en particulier, son approche des problèmes psychiatriques en termes de paradoxes logiques qui, dans les années 50, contribua à le rendre célèbre. Ses travaux ainsi que ceux de l'École de Palo-Alto (Californie), qui gravitait autour de lui, suscitaient l'intérêt des antipsychiatres anglais, qui lui empruntèrent le concept de « *double contrainte* » *(double bind)*. Puis, de la question du schizophrène et de ses rapports avec son environnement familial, Bateson passa, dans les dix dernières années de sa vie, à un théorie générale des systèmes vivants (2) parmi lesquels figuraient, selon lui, à différents niveaux logiques, les êtres humains et les systèmes sociaux constitués par ceux-ci.

C'est donc à la biologie que Bateson, qui avait commencé par la zoologie, revint à la fin de son œuvre. On pourrait dire qu'en fait il n'a jamais cessé d'être fondamentalement un biologiste – à condition de préciser que la vie, pour lui, n'est pas quelque chose qui se distingue de la matière ou de la pensée, mais plutôt un processus global dont matière et pensée ne seraient, au fond, que deux aspects complémentaires : un peu comme elles ne sont, chez Spinoza, que deux attributs d'une même substance baptisée « Dieu ».

Cette homologie est justement le leitmotiv sur lequel Bateson s'étend longuement dans *la Nature et la Pensée*. Le livre entend montrer que *l'évolution*, au niveau des espèces physiques, et *l'apprentissage*, au niveau des processus *mentaux*, sont deux processus semblables. Tous deux fonctionnent à partir d'une certaine combinaison de hasard (l'élément « stochastique ») et de nécessité (les « lois », qui garantissent la cohérence de tout système). Tous deux ne sont, en fin de compte, que les deux faces d'une même pièce de monnaie – qui pourrait être « l'évolution » en général, c'est-à-dire le grand mouvement cosmique qui part du protozoaire des origines du monde pour aller jusqu'aux plus hautes réalisations de l'art et de la science humaine.

Des raccourcis vertigineux

Concentrer, comme le fait Bateson, l'analyse d'un tel mouvement en *un peu plus de deux cents pages* conduit évidemment à des raccourcis vertigineux. L'épistémologie française, formée à la discipline d'un Cavaillès ou d'un Koyré, est mal préparée à l'emploi très particulier que ce livre fait du terme « écologie » ou à des affirmations un peu brutales du genre : « *Le processus mental est une tautologie autocicatrisante.* » Encore une fois, le style « gourou californien » nuit quelque peu à Bateson – précisément parce qu'il y a, dans son épistémologie, quelque chose de sérieux, et même de très important, qui mérite d'être considéré au-delà des vêtements volontiers baroques dont cette pensée s'habille.

Bateson est sans doute l'un des chercheurs qui ont le plus fait, depuis un demi-siècle, pour montrer que les notions de « structure » et de « vie », loin d'être incompatibles, étaient complémentaires : les structures ne sont pas inertes, la vie elle-même est un processus de structuration. Niveau par niveau, on doit pouvoir – sans annuler la spécificité propre à chaque niveau, ni tomber dans le réductionnisme, caractéristique du matérialisme classique (ou de la sociobiologie récente) – passer des phénomènes vivants les plus élémentaires aux phénomènes animaux, puis humains, puis intellectuels. L'organisation est la loi de tout système, et la recherche des lois de l'organisation, le but ultime de toute science, la matière même de toute réflexion. Tel est le sens profond de l'entreprise de Gregory Bateson, l'un des rares en ce siècle à avoir entrouvert à la philosophie des horizons vraiment nouveaux (3).

(1) *La Nature et la Pensée*, traduit de l'anglais par Alain Cardoën, Marie-Claire Chiarer et Jean-Luc Giribone. Ed. du Seuil, 1984, 236 p., 85 F.

(2) Traduction française aux Éditions de Minuit.

(3) Un colloque consacré à la pensée de Bateson fera, du 18 au 28 juin prochain, l'objet d'une des décades organisées par le centre culturel de Cerisy-la-Salle.

LETTRES AU Monde

Darwin... et Marx

Dans son article sur « Le darwinisme et ses avatars » (le Monde du 21 mars), M. Christian Delacampagne paraît vouloir innocenter Marx d'avoir versé dans l'« avatar » du « social-darwinisme », courant de pensée qui a inondé le mouvement socialiste allemand et même français durant le dernier quart du dix-neuvième siècle et qui inspira directement le mouvement national-socialiste. En fait, tout semble montrer que Marx ne fut pas seulement, comme l'écrit Delacampagne, un des premiers à s'enthousiasmer pour le darwinisme, mais aussi qu'il puisa dans la loi de la sélection naturelle un des fondements de sa théorie socio-historique de la lutte des classes : « Très important, écrivit Marx à Ferdinand Lassalle le 16 janvier 1861, *est l'écrit de Darwin, et me convient comme le soubassement, au niveau de la science naturelle, de la lutte des classes au niveau de l'histoire.* » Marx adhère ainsi pleinement à la doctrine social-darwiniste dont il se révèle par là un des initiateurs.

Darwin, quant à lui, ne se trompa point sur le sens de l'enthousiasme de Marx pour ses idées, puisque dans sa réponse datée du 1er octobre 1873 à l'envoi d'un exemplaire dédicacé de la seconde édition du *Capital*, il tint à réaffirmer son attachement à l'humanisme et à rappeler la *différence* entre leurs domaines de recherche : « *Quoi que vos recherches aient été si différentes, je crois que nous désirons tous deux ardemment la diffusion du savoir, laquelle, à longue échéance, contribuera sûrement à accroître le bonheur du genre humain.* » Le message était clair.

Mais Marx ne renonça point à l'idée d'arracher à l'auteur de *l'Origine des espèces* une caution scientifique à sa théorie de la lutte des classes, puisque sept années plus tard il lui demandait une caution écrite à des « observations » qu'il comptait insérer dans le second livre du *Capital* (1) en contrepartie de quoi Marx s'engagerait à le lui dédier. L'anecdote de la dédicace n'est donc pas, contrairement à ce que croit C. Delacampagne, une « légende ». Dans sa réponse, datée du 13 octobre 1880, Darwin rejeta en bloc, et non sans quelque irritation, ce curieux marché : « *La publication*, lui répond-il sèchement, *sous quelque forme que ce soit, de vos observations sur mes écrits, n'a en réalité besoin d'aucun accord de ma part, et il ne serait pas sérieux, quant à moi, de donner un accord dont il n'est nul besoin. Je préférerais que le tome ou le volume ne me soit pas dédié (quoique je vous remercie de l'honneur que vous voulez me faire), car cela impliquerait d'une certaine façon mon approbation de l'ouvrage tout entier, duquel je ne sais rien.* »

Cette « anecdote », accablante quant aux liens entre Marx et la doctrine social-darwiniste, gagnerait naturellement à être complétée par d'autres faits et analyses des textes économiques et politiques du fondateur du socialisme scientifique. C'est ce que j'ai entrepris dans ma thèse *Karl Marx. Psychanalyse et idéaux indo-germaniques (2)* qui montre que, effectivement, la théorie marxienne de la lutte des classes est conçue selon le principe de la loi de la force et non selon le principe moral de la justice sociale, que Marx et les marxistes ont catégoriquement rejeté au nom des lois scientifiques et naturelles de l'évolution sociale, c'est-à-dire tout simplement au nom du social-darwinisme...

MONDHER SFAR.
(Paris 14e.)

(1) Qui ne verra d'ailleurs pas le jour du vivant de l'auteur.

(2) Thèse dactylographiée, soutenue en mai 1983 à la Sorbonne (Paris I).

... et son milieu

Bien que je n'aie pas lu les actes du colloque Darwin 1982 évoqués par M. Delacampagne, l'attention à nouveau portée au célèbre naturaliste anglais me conduit à vous faire part de deux observations faites au cours de la lecture du *Voyage d'un naturaliste* et de *l'Origine des espèces*, lecture entreprise il y a deux ans à l'occasion du centième anniversaire de la mort du grand homme.

Les idées personnelles que je pourrais émettre sur le fond ne sauraient être d'un quelconque intérêt vis-à-vis de celles qui ont été développées par d'éminents spécialistes auxquels je n'ai pas qualité pour me mêler ; aussi bien mes remarques sont plutôt du domaine anecdotique et concernent davantage l'homme et son milieu que le théoricien.

En dehors de son intérêt scientifique et historique, le *Voyage* est frappant en ce qu'il nous révèle des conditions humaines et matérielles d'une telle entreprise au début du dix-neuvième siècle : Darwin, à vingt-deux ans, s'embarque sur le voilier *Beagle* en décembre 1831, pour un tour du monde qui s'achèvera en octobre 1836 ; on pourrait penser que la conduite d'un tel périple exigeait l'expérience d'un marin chevronné : en fait, le capitaine, Robert Fitz-Roy, a vingt-six ans, ce qui apparemment ne l'empêche pas de diriger de main de maître la navigation du voilier, l'organisation des expéditions à terre et de participer activement aux observations scientifiques. Les excursions sur le continent sud-américain sont, à un siècle et demi de distance, étonnantes d'esprit d'aventure et de courage : Darwin et quelques compagnons traversent la cordillière des Andes avec un convoi de mules, de Santiago à Mendoza et retour, chevauchant jusqu'à des altitudes de 4 000 mètres... après avoir pris soin de se munir au départ d'une marmite en fer pour faire cuire le dîner.

La relation de Darwin comporte plusieurs randonnées du même genre, qui témoignent toutes des remarquables qualités physiques et morales de cette jeunesse victorienne d'élite, qui certes appelle « sauvages » les Fuégiens (les gauchos par contre se voient traités de « gentlemen »), mais sait prendre conscience au passage de la triste condition des mineurs de cuivre indiens de Jajuel et se montre capable de donner le meilleur d'elle-même pour faire aboutir un projet difficile.

A une époque où l'on déplore l'envahissement du « franglais », on peut noter au contraire, dans le texte original de *l'Origine des espèces*, que l'auteur use fréquemment de termes et de tournures françaises à peine anglicisés. Qu'on en juge par ces quelques exemples, relevés de quelques pages d'un même chapitre :

« *... their systematic affinity or degree of resemblance...* »

« *... the union of the male and female elements in the act of reproduction...* »

« *...the commencement of the glacial epoch* ».

Il n'y a pas de doute : les scientifiques anglais du début du siècle dernier publiaient en « frenglish » !

R. BAILLY,
ingénieur agronome.
(Strasbourg.)

LU

« ET L'HOMME CRÉA SON DIEU », de Manuel de Diéguez

La définition de Dieu et l'archéologie de la raison

A peine consacrée par l'empereur converti au christianisme, Constantinople bourdonna d'hérésies. A qui venait lui acheter du pain, le boulanger prouvait la supériorité du Père sur le Fils, tandis que le gardien des bains ne laissait pas entrer ceux qu'il n'avait pas convaincus des rapports de l'Engendré et de l'Inengendré. Sans doute eût-il été plus sage de prendre exemple sur ceux qui préféraient l'acte à la parole et rivalisaient d'exploits ascétiques : stylites perchés sur leur colonne, sidérophores chargés de chaînes, acémètes en prière perpétuelle, ou encore brouteurs déterminés à ne manger que de l'herbe. Car, dépourvue de la sanction de l'expérience, infiltrée par les préoccupations politiciennes, la controverse théologique paraît condamnée à dégénérer en affrontements violents.

L'évêque Nestorius semblait avoir prouvé son orthodoxie : il avait fait brûler une chapelle arienne, déclenchant du même coup un incendie qui ravagea tout un quartier de la ville. Mais sa foi ne l'empêchait pas de penser que le semblable naît du semblable et que, par conséquent, Marie ne pouvait être mère du Christ en tant que Dieu. Il se trouvait d'ailleurs confirmé par la peu filiale parole du Jésus : *« Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi ? »*

Cyrille, promis à la sainteté, dénonça cette opinion hérétique avec tant de véhémence que l'empereur se sentit obligé d'organiser un tournoi de christologie. Il choisit la ville d'Ephèse, qui s'enorgueillissait d'un tombeau de Marie. Imagine-t-on des protestants se réunissant à Lourdes ? Nestorius fit sont entrée dans un climat d'émeute. Sûr de sa logique, il n'en ironisa pas moins sur le dieu « dans les langes ». Cyrille, mêlant les astuces de procédure à sa théologie de l'union des deux natures, fit établir par le concile que Dieu avait passé par toutes les étapes de l'embryogenèse. Quant à celui qui ne croyait pas que Jésus fût Dieu à l'état de foetus, il mourut dans une souffrance et un abandon qui semblent l'identifier au Christ sur la croix.

Cependant, si Marie est mère de Dieu dès la conception, on peut penser qu'il n'y a pas lieu de distinguer deux natures, et Eutychès va défendre l'hérésie symétrique de celle de Nestorius. Le concile de Chalcédoine aboutit à cette motion de synthèse : sera déclaré anathème *« quiconque séparera la divinité du Seigneur de son humanité, ainsi que quiconque ne reconnaîtra pas que les attributs divins et humains se trouvent chez lui sans être mêlés et sans être séparés »*. Elle ne pourra triompher sans l'arbitrage de sainte Euphémie, qui, entrouvrant son cercueil, brandit le rouleau sur lequel a été consigné le bon symbole.

Une précise délectation

Manuel de Diéguez décrit ces extraordinaires péripéties avec tant de précise délectation qu'on l'imagine à Ephèse ou à Chalcédoine en train de défier les tenants du dogme, dont on se dit qu'ils auront eu bien de la chance d'échapper à un tel jouteur... Il fait ressortir à la fois le fantastique et le sérieux de ces débats qui tendent à *« accoucher »* le Christ dans l'ordre symbolique, à le faire naître une seconde fois selon le droit.

La foi ne saurait se réduire à une affaire personnelle. L'Eglise a pour fonction d'opposer aux extases privées une définition légale de Dieu. En un mot, la question est politique. Elle l'est d'autant plus que la théorie donnée du rapport entre le Père et le Fils entraîne une conception du pouvoir. Par exemple, si un homme peut être divinisé, la prétention de l'empereur dans ce domaine est justifiée, alors qu'insister sur l'humanité du Christ oriente vers la démocratie.

L'empereur prête la plus grande attention aux discussions des spécialistes et aide efficacement le Saint-Esprit à faire reconnaître la vérité. Si le mythe est formulé avec suffisamment de force, des millions d'hommes se trouvent unis comme en un seul corps, unanimes, et leur gouvernement a la caution de l'absolu. Rien de plus fâcheux qu'un concile où la nature de Dieu paraît dépendre d'une bataille de procédure et d'arguties juridiques. L'esprit public est en jeu dans ces polémiques qui paraissent aujourd'hui... byzantines. Retracées par Manuel de Diéguez, elles évoquent par exemple les conciles marxistes qui, sous l'autorité de la sainte matière, tentèrent de mettre au point le mythe de la Révolution. Les hommes se reconnaissent mutuellement dans leurs tentatives absurdes d'élaborer absurdement l'absurdité du monde.

Car, enfin, la théologie formule les apories de la condition humaine, elle témoigne de l'errance de cet animal qui veut déserter la zoologie, qui s'éprouve tiraillé entre une âme et un corps, qui s'interroge sur son origine, qui quête le sens de la souffrance, qui ne se résigne pas au dérisoire des tombeaux. Manuel de Diéguez respecte ce pathétique, même s'il n'admet pour sa part d'autre transcendance que la liberté de l'esprit.

Allergique à toutes les croyances, l'auteur du *Mythe rationnel de l'Occident* s'attache à combattre celles dont, selon lui, la science moderne ne se serait pas débarrassée. Il va jusqu'à mettre en parallèle les anathèmes de Cyrille et les articles du *credo* de la science... Celle-ci resterait prisonnière de la structure mentale dont la christologie est une réalisation : voulant arracher le monde au chaos, le rendre signifiant, elle immole la contingence des faits à une raison projetée dans l'au-delà des phénomènes, elle affirme l'union hypostatique de la loi avec les choses mêmes. Mais, si elle a ses constances, ses régularités, pour ainsi dire ses habitudes, la matière n'est pas pour autant intelligible – sinon pour la croyance qui fait de l'idée une idole.

Trop conscient de la folie nécessaire de l'homme pour se complaire aux sarcasmes, Manuel de Diéguez pousse ainsi l'analyse du *« rêve chrétien »* jusqu'aux structures profondes de la raison. Ce livre érudit, spirituel, admirablement écrit, vaut certes en lui-même, mais il s'inscrit aussi dans l'itinéraire très original d'un travailleur solitaire et acharné. Manuel de Diéguez apparaît comme un héros de cet esprit dont il dit qu'il *« s'élève à découvrir sa déréliction »*.

FRANÇOIS GEORGE.

★ *Et l'homme créa son Dieu*. Fayard, 332 p., 89 F.

Le Monde

étranger

Yougoslavie

LE RENOUVELLEMENT DE LA PRÉSIDENCE COLLÉGIALE ET LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Un glissement du centre de gravité du pouvoir ?

La présidence collégiale de la Yougoslavie a été renouvelée mardi 15 mai par l'entrée de sept nouvelles personnalités. Ce renouvellement, prévu de longue date (*le Monde* du 23 mars), est conforme au complexe système de rotation des dirigeants mis en place par Tito avant sa disparition, mais il présente un intérêt particulier au moment où le pays traverse une série de graves difficultés.

Parallèlement, le gouvernement fédéral, qui reste dirigé par Mme Milka Planinc, a été remanié pour tenir compte de la nomination de deux de ses membres à la présidence collégiale.

Le renouvellement de la présidence collective de la République, accompagné par un profond remaniement gouvernemental, pourrait marquer un changement important dans le fonctionnement des institutions yougoslaves. Pour la première fois, la présidence, désignée pour cinq ans et qui réunit un représentant de chacune des six Républiques et des deux provinces autonomes de la Fédération (la neuvième place revenant au chef en titre de la Ligue des communistes), rassemble la plupart des personnalités politiques influentes de la Yougoslavie.

Parmi ses membres figurent MM. Stane Dolanc et Lazar Moïsov, respectivement ministres de l'intérieur et ministre des affaires étrangères jusqu'à présent ; le général Nicolas Ljubicic, ancien ministre de la défense ; M. Josip Vrhovec, l'homme fort de la Croatie, et M. Branko Mikulic, ancien président de la Bosnie-Herzégovine et organisateur des JO de Sarajevo.

Avec les autres membres de la présidence, ils vont peser sur l'orientation du pays, au moment où se développe un grand débat sur l'avenir de la Yougoslavie post-titiste. Ce débat tourne autour de deux questions : dans quelle mesure la profonde crise économique, avec ses 60 % d'inflation en 1983, ses 950 000 chômeurs et près de 21 milliards de dollars de dette extérieure, se répercutera-t-elle sur la situation politique ? Faut-il encore développer la régionalisation, accorder davantage d'autonomie aux républiques et provinces ou, au contraire, procéder à la « recentralisation », au besoin par l'emploi de la force ? Les partisans de cette dernière solution *souhaiteraient même l'entrée en* scène de l'armée, qui, disent-ils, serait l'unique rempart de l'unité nationale, actuellement menacée, et pas seulement en raison de l'agitation persistante dans la région du Kosovo.

D'un autre côté, certains proposent le dépassement du rôle actuel *de la Ligue des communistes : il* s'agirait de donner davantage de pouvoirs aux organisations sociales. Beaucoup de Yougoslaves estiment que la réussite du plan de stabilisation adopté en juillet 1983, et dont l'application est retardée (*le Monde* du 27 avril), n'est guère envisageable sans une modification profonde des structures politiques, inadaptées aux réalités. Les dirigeants actuels sont à la recherche d'une troisième voie entre le monolithisme et le pluralisme, une voie qui se révèle de plus en plus impraticable.

La nouvelle présidence de la République (une instance jusqu'ici relativement dévalorisée) rassemble *des hommes expérimentés*, longtemps responsables des secteurs-clés, ce qui traduit une nette volonté *de renforcement de l'autorité* de l'État. La présidence pourrait devenir, dans un proche avenir, le véritable centre du pouvoir réel, alors que, dans les pays est-européens et en URSS, ce rôle est traditionnellement réservé au bureau politique du Parti communiste. Dans ce sens, la présidence de la République, version 1984, constitue peut-être le premier pas vers une transformation des structures de la Fédération yougoslave.

Quant au gouvernement remanié, qui restera présidé par Mme Milka Planinc, on observe surtout l'entrée de plusieurs spécialistes économiques au cabinet et la présence à la tête du ministère des affaires étrangères, de M. Raïf Dizdarevic, diplomate de carrière, qui a été en poste pendant quinze ans dans plusieurs capitales est-européennes, et notamment à Moscou. Ce gouvernement comprend essentiellement des technocrates, chargés de l'exécution d'une politique élaborée ailleurs, au sein de la nouvelle présidence de la République, où se décidera désormais, selon toute vraisemblance, le sort de la Yougoslavie.

THOMAS SCHREIBER.

La présidence collégiale

Voici la nouvelle composition de la présidence collégiale de la Fédération :

– Pour la *Slovénie* : M. Stane Dolanc (*ex-ministre de l'intérieur*) ;

– Pour la *Croatie* : M. Josip Vrhovec ;

– Pour la *Serbie* : M. Nicolas Ljubicic ;

– Pour la *Bosnie-Herzégovine* : M. Branko Mikulic ;

– Pour le *Monténégro* : M. Veselin Djuranovic ;

– Pour la *Macédoine* : M. Lazar Moïsov (ex-ministre des affaires étrangères) ;

– Pour la *province de Voïvodine* : M. Radovan Vlajkovic (inchangé) ;

– Pour la *province du Kosovo* : M. Sinan Hasani ;

– Pour la *Ligue des communistes de Yougoslavie* : M. Dragoslav Markovic, président de la présidence du parti, qui sera remplacé en juin.

C'est M. Djuranovic (Monténégro) qui assurera, pour un an, la « présidence » de cette « présidence collégiale », ce qui correspond à peu près aux fonctions de chef de l'Etat.

LE GOUVERNEMENT (Principaux membres)

– *Premier ministre* : Mme Milka Planinc ;

– *Vice-premiers ministres* : MM. Janez Zemljaric, Borisav Srebric et Mijat Sukovic :

– *Affaires étrangères* : M. Raïf Dizdarevic ;

– *Défense* : amiral Branko Mamula ;

– *Intérieur* : M. Dobroslav Culafic ;

– *Finances* : M. Vlado Klemencic ;

– *Commerce extérieur* : M. Miljenko Bojanic ;

– *Justice et administration publique* : M. Borislav Krajina ;

– *Affaires économiques et marché* : M. Sinisa Korica ;

– *Information* : M. Mitko Calovski ;

– *Ministres sans portefeuille* : MM. Boro Denkov, Zivorad Kovacevic, Nedeljko Mandic, Ljubomir Baban, Spasoje Medenica, Anto Sucic, Jovko Jovkovski, Mito Pejovski, Jan Jerne, Jon Srbovan, Rikard Stajner, et Dimitrije Tasic.

● *Les suites de la réunion du 20 avril.* – Le sociologue Vojislav Seselj, l'un des vingt-huit participants à la réunion du 20 avril dernier autour de Milovan Djilas, a été placé en garde à vue mardi 15 mai à Sarajevo, et une instruction judiciaire va être ouverte contre lui, a-t-on appris officiellement. Après une première arrestation le 20 avril, M. Seselj avait été à nouveau interpellé le 11 mai, tandis que son appartement et son bureau à l'université étaient fouillés. M. Seselj (vingt-neuf ans) n'a plus le droit de donner des cours depuis le mois de février. Deux autres participants à la réunion du 20 avril, MM. Milic et Olujic, sont détenus et inculpés (*le Monde* du 11 mai). Une autre personne appréhendée lors de cette réunion, Radomir Radovic, est morte peu après sa remise en liberté : le vice-ministre de l'intérieur de Serbie a déclaré à ce propos, jeudi 10 mai, que le décès était dû à une « *surdose de sédatifs* ». Le vice-ministre a ajouté que la police « *n'avait aucune raison de se justifier* », et que R. Radovic « *n'était pas connu pour ses activités oppositionnelles* ». Les circonstances mystérieuses de sa mort avaient suscité une réaction de dix-neuf personnalités connues de Belgrade, qui réclamaient l'ouverture d'une enquête ou la démission de l'ancien ministre fédéral de l'intérieur, M. Stane Dolanc, désormais membre de la présidence collégiale. – (*AFP-Reuter.*)

URSS

Quand les « bons » juifs prennent la parole

De notre correspondant

Moscou. – C'est un curieux « comité public antisioniste de l'URSS », formé de personnalités juives soviétiques acquises au régime, qui a tenu, mardi 15 mai, à Moscou, la troisième conférence de presse de son existence. Bien que sa création en avril 1983 ait été présentée comme l'« *initiative spontanée* » d'un général à trois étoiles en retraite, deux fois héros de l'Union soviétique, M. David Dragounski, il est difficile d'y voir autre chose qu'une de ces organisations parallèles que les autorités soviétiques suscitent pour soutenir les thèses officielles quand celles-ci sont par trop difficiles à défendre.

Pour le comité, la cause est entendue : les juifs ne souffrent d'aucune discrimination en URSS, et toute information à ce sujet constitue un acte de provocation antisoviétique. Il n'y a de « problème juif » qu'en Occident, où l'antisémitisme s'aggrave. « *Les affirmations de la propagande occidentale selon lesquelles l'accès à l'enseignement supérieur serait fermé aux juifs sont un mensonge* », estime ainsi une étudiante juive de la faculté de mathématiques et de mécanique de Moscou, membre du Komsomol. Le rédacteur en chef de la revue littéraire mensuelle en yiddish *Sovietish Heimland* (Patrie soviétique) propose une explication audacieuse aux Occidentaux : « *Vous êtes mal informés sur ce qui se passe chez nous. Dans la mesure où la situation des juifs dans vos pays se détériore, vous faites du tapage sur les prétendues difficultés de la culture juive en URSS* », affirme-t-il.

Et de brandir une affiche pour une pièce d'un théâtre populaire yiddish ainsi qu'un dictionnaire yiddish-russe « *qui vient de paraître et dont l'équivalent n'existe nulle part ailleurs dans le monde* ».

Viennent ensuite les témoignages sur le « *calvaire* » des juifs qui ont quitté l'URSS. Un petit homme de soixante-quinze ans un peu ébahi, la tête couverte d'une calotte brodée, est invité à raconter son histoire : « *En 1972, attiré par la manne céleste qui, dit-on, tombe en Israël* », il a quitté Boukhara, en Asie centrale, pour aller « *là-bas* ». Ce furent, selon lui, « *onze années de torture* ». Malgré son âge et son asthme, il était logé dans une cave, obligé de travailler dur pour survivre, et il ne s'entendait pas avec son rabbin. En 1983, il est revenu à Boukhara, et son premier geste à l'aéroport a été d'« *embrasser le sol de la patrie* »...

Des récits édifiants

D'autres récits tout aussi édifiants tournent au pathétique. Les « sionistes » promettent à Yefim Lehrt de soigner sa femme atteinte d'un cancer au poumon. Celle-ci quitte Moscou avec leurs enfants pour Israël où vivent ses parents. Elle y meurt au bout de dix mois : « *Nos enfants ont perdu leur mère, leur patrie et leur père* », conclut-il.

Tous ces « témoignages » ont un trait commun : le malheur *guette ceux qui ont l'audace de vouloir abandonner « la patrie soviétique »*. Cela est d'ailleurs partiellement vrai mais pour des raisons que le comité antisioniste n'évoque pas : les candidats à l'émigration dont la demande de visa est rejetée, les *refuznik*, comme on les appelle, perdent généralement leur travail et font l'objet de toutes sortes de brimades. Il y a eu 51 320 départs en 1979, le sommet de la vague, et seulement 1 314 en 1983. Le chiffre risque d'être indentique, voire inférieur, cette année. Les *autorités ont leur explication* pour ce ralentissement spectaculaire, et le comité y fait écho. « *Le processus de réunification des familles divisées est pratiquement achevé ; ceux qui veulent quitter le pays l'ont déjà fait* », affirme tranquillement M. Samuel Zivs, avocat et vice-président du comité. C'est faire bon marché des *refuznik*, qui sont probablement, en l'absence de toute statistique officielle, plusieurs milliers.

Cette conférence de presse laissait une impression de lourd malaise. Certes, tous les juifs soviétiques ne vivent pas un cauchemar, et certains clichés mériteraient peut-être d'être corrigés, mais les outrances du comité public antisioniste de l'URSS n'y contribueront pas.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA

Le congrès du SPD sera dominé par les problèmes industriels et sociaux

Bonn. – Les conflits sociaux en cours en Allemagne fédérale serviront de toile de fond au congrès annuel du Parti social-démocrate, qui s'ouvre jeudi 17 mai à Essen, en plein cœur de la Ruhr. Dans une région particulièrement frappée par le chômage, où M. Johannes Rau, l'un des principaux dirigeants du SPD, mènera l'année prochaine une campagne difficile pour conserver son poste de ministre-président de Westphalie-Rhénanie-du-Nord, le débat sur la semaine de trente-cinq heures, et d'une manière générale sur « l'avenir de l'emploi dans la troisième révolution industrielle », en sera le thème central.

Correspondance

Les questions de sécurité, qui avaient dominé, l'année dernière, les discussions internes du SPD, sont, cette fois, reléguées au second plan. Le principal expert du parti en la matière, M. Egon Bahr, réaffirmera l'opposition des sociaux-démocrates au déploiement des missiles américains Pershing-2 en RFA, mais on ne tient manifestement pas à relancer un grand débat sur ce thème. La campagne pour l'élection du Parlement européen, qui sera pour le SPD l'occasion de se compter et de faire la preuve de son redressement auprès de l'électorat, sera largement dominée par les problèmes d'emploi et d'environnement, ainsi que par les « affaires » qui, depuis quelques mois, viennent régulièrement empoisonner le climat politique de Bonn.

La dernière en date, celle de l'amnistie en faveur des bailleurs de fonds des partis politiques poursuivis pour fraude fiscale, a conduit M. Hans-Jochen Vogel, chef du groupe parlementaire du SPD, a affirmer mardi qu'une « *odeur de Watergate* » planait sur le gouvernement du chancelier Kohl. A la suite de la défection des libéraux, les responsables de la coalition au pouvoir doivent maintenant retirer leur projet de loi d'amnistie. Le chancelier, qui a dénoncé « *l'hypocrisie* » du SPD, *n'en a pas* moins afffirmé qu'il tenait à maintenir le débat parlementaire prévu pour examiner cette question le 24 mai prochain.

H. de B.

Socialisme allemand et socialisme français

par ALFRED GROSSER

Le congrès du Parti social-démocrate *qui s'ouvre le 17 mai* aura une importance particulière. Dix-neuf mois après s'être retrouvé dans l'opposition au bout de treize années de pouvoir, le SPD voudrait sortir des conflits internes et des incertitudes programmatiques en définissant des orientations à la fois raisonnables et mobilisatrices. Au même moment, le Parti socialiste *français vit une difficulté à la fois* comparable et inverse : une fois passée l'euphorie d'une victoire si longtemps attendue, une fois acceptées les contraintes d'une réalité méconnue du temps du dogmatisme oppositionnel, comment construire une perspective nouvelle qui permette un minimum de cohésion interne et un maximum de rayonnement vers *un électorat déçu ?*

Pour le ton et la méthode du nécessaire débat au sein du parti, le PS pourrait prendre exemple sur la plus récente évolution du SPD. Imaginez une petite commission d'orientation présidée par Jean-Pierre Chevènement et comprenant des modérés hyperrocardiens. Ils aboutissent à un texte commun qu'ils accompagnent du constat : « *Les membres de la commission ont constamment appris les uns des autres et ont définitivement écarté les débats qui reposaient sur une image fausse de l'autre.* » C'est ce que vient de réaliser la commission présidée par le ténor de l'aile pacifiste Erhard Eppler, avec le vieux professeur « atlantiste » et antigauchiste Richard Lo*wenthal comme vice-président*. Leurs propositions pour un aménagement du célèbre programme de Godesberg, bible du parti depuis 1959, constituent une synthèse d'intégration, non de juxtaposition nègre blanc (1).

Ne forçons pas la note : l'harmonie n'est pas rétablie au SPD et la clarification politique et idéologique *n'est pas près d'être achevée*. L'intolérance agressive des jeunes « durs » face aux fidèles, fort minoritaires, de la politique militaire de Helmut Schmidt, s'est atténuée, mais n'a pas disparu. Les résultats contradictoires obtenus par les militants intellectuels (on conquiert sections et fédérations, ce qui fait perdre les élections municipales, régionales, fédérales) *n'ont pas encore conduit* partout à la modération des appétits et des comportements : à Munich la mairie a pu être ainsi reconquise, mais en Basse-Saxe c'est un durcissement qui est en cours.

Le poids des mécontents

Cela dit, le double danger, si évident en 1982-1983, se trouve probablement écarté. Le passage à l'opposition n'entraîne pas une radicalisation qui empêcherait tout espoir de revanche électorale (l'exemple du Labour britannique, finalement obligé de se modérer *pour retrouver quelque crédibilité*, a servi !). Et aucun éclatement n'est à redouter entre tendances, en partie parce que celles-ci n'ont jamais été organisées en « courants » générateurs de représentation proportionnelle à la tête du parti et au sein du gouvernement.

Il ne faudrait pas imaginer l'affaire des Pershing ni même les rapports Est-Ouest au centre des débats. Certes, on n'en est pas à la quasi-unanimité nucléaire existant en France. Et il y a toujours le langage fort et séducteur de ceux qui, d'Oscar Lafontaine à Egon Bahr, expliquent que la priorité, c'est d'apaiser les craintes justifiées de l'URSS. Mais le texte Eppler-Löwenthal se réclame de la fidélité à l'alliance et à une position articulée dans l'antagonisme Est-Ouest. Et, surtout, la question-clé des rapports à pratiquer avec les Verts porte plus sur l'écologie que *sur l'atome militaire, fût-il* américain.

Le PS français veut préserver l'alliance avec le PC pour que celui-ci ne recueille pas les suffrages du mécontentement de gauche, tout en se voyant contraint de changer de langage et *d'orientation à la fois parce* que les données concrètes l'exigent et parce qu'il ne faut pas laisser l'électorat du centre partir tout entier à droite. Le SPD connaît un tiraillement analogue. Partir trop à gauche, c'est renoncer à reconquérir les électeurs passés à *la CDU*. S'en tenir au discours économique libéral de Bad-Godesberg, c'est redonner une chance à la gauche écologiste. Il y a un problème de tactique : faut-il chercher à faire alliance, localement et régionalement, avec le parti des Verts ? La réponse n'est pas évidente : on pourrait ainsi les récupérer, mais l'alliance pourrait tout aussi bien les « honorabiliser », donc les renforcer ; peut-être même *serait-on récupéré par eux*. En Hesse, voici des mois que se joue, pour la formation d'un gouvernement, un « *Tu m'aimes, moi non plus* » irritant pour tout le monde.

Il y a surtout des questions de fond qui sont les mêmes qu'en France, mais traitées avec des sensibilités fort différentes. Pour sortir de la crise ou du moins pour en atténuer les effets, que proposer qui évite les réponses faciles des temps heureux du plein emploi et de l'ex*pansion ? Le PS doit accepter l'idée* que l'« *autre logique économique* », annoncée avant mai 1981, n'existe pas. Le SPD n'a pas à effectuer une conversion vers l'économie de marché : c'était déjà fait en 1959. Mais une partie de ses membres et des millions d'autres Allemands, jeunes et moins jeunes, croient bel et bien q'il existe une « économie alternative » *fondée, non sur un industrialisme marxisant* remplaçant l'industrialisme libéral, mais sur un anti-industrialisme écologiste.

Il se trouve que, de toute façon, le SPD a du mal à se faire à l'idée de modernisation industrielle. Alors que le président socialiste français va admirer Silicone Valey et que le PS prend le risque de tout jouer sur *une transformation industrielle en*traînant la modification du tissu social, les microprocesseurs évoquent davantage pour le SPD la nécessité de mieux protéger la liberté des citoyens contre l'informatisation de la société. Peut-être est-ce parce que le parti allemand, bien que tenté par les « alternatifs », a gardé une implantation ouvrière *et un soutien* syndical qui, en France, sont l'apanage du PC. L'IG Metall et sa lutte pour les trente-cinq heures vient rappeler au parti qu'il ne doit pas renoncer à jouer sur l'avenir de l'industrie traditionnelle.

En même temps, cependant, des convergences se font jour. Pendant que le PS se « social-démocratise » en découvrant les mécanismes économiques décrits dans le programme de Godesberg, le SPD s'aperçoit *qu'il a, pendant vingt ans, négligé* les aspects socialistes de ce programme, notamment le droit de nationaliser si c'est nécessaire, c'est-à-dire si un secteur est abandonné à la crise par les grandes entreprises privées, et le devoir, pour le pouvoir politique, de ne pas enlever la couverture sociale à ceux qui en ont le plus besoin – surtout dans un temps *de crise non prévu en 1959*.

Le congrès d'Essen sera ouvert par un discours d'adieu de Helmut Schmidt, qui quitte la vice-présidence du parti. Pendant qu'il était au pouvoir, le parti était heureux de le soutenir dans la perspective d'élections gagnables par le charisme du leader, et malheureux parce que le leader, très gestionnaire, empêchait la discussion sur les réorientations. En France, aujourd'hui, le Parti socialiste est encore plus subordonné à un pouvoir présidentiel quasi monarchique. Mais le président lui-même est en pleine réorientation. Le parti a une chance, parallèlement au parti allemand, d'engager un débat de fond. Encore lui faudrait-il éviter et la *simple soumission* et les *fixations* doctrinaires.

---

(1) *Texte complet dans Grundwerte für ein neues Godesberger Programm.* Die Texte der Grundwerte-Kommission der SPD, hgg. von E. Eppler, Hamburg, Rororo aktuell, mai 1984, 200 p.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

EUROPE

Pologne

LE NOMBRE DES PRISONNIERS POLITIQUES S'ACCROIT

Le pouvoir « négocie » leur libération par l'intermédiaire de l'Eglise

Pour la première fois, les autorités de Varsovie ont admis publiquement *qu'elles tentaient de « négocier »* une libération conditionnelle des prisonniers politiques, dont le nombre s'accroît rapidement. Le communiqué du mardi 15 mai par le porte-parole du gouvernement, M. Urban, indique que *« des conversations se poursuivent »* entre le gouvernement et l'Eglise *« sur le sort des quatre membres du KOR* [ancien comité de défense des ouvriers] *et des sept anciens dirigeants de Solidarité, ainsi que sur les autres personnes privées de liberté pour des raisons politiques. Dès le début, les deux parties se sont mises d'accord pour que le déroulement et le contenu des discussions soient entourés de la plus grande discrétion »*. Il s'agit là d'un communiqué commun des autorités et de l'épiscopat, qui ne fait aucune allusion au rôle joué dans cette affaire par les principaux intéressés, les prisonniers eux-mêmes.

C'est pourtant bien là que le bât blesse. De manière significative, cette première mention officielle de ces négociations intervient aussitôt après que plusieurs agences de presse occidentales ont annoncé *« de sources sûres »* que les onze détenus concernés au premier chef avaient à nouveau rejeté les conditions posées par le pouvoir à leur libération.

Dans un premier temps, les autorités voulaient organiser un bref procès à huis clos à l'issue duquel, en échange du silence des accusés et de leurs avocats, le verdict aurait couvert les deux ans et demi de détention sans jugement — une solution jugée inadmissible par des hommes dont l'action se place autant sur le plan moral que sur le plan politique. L'idée d'un exil, même temporaire, a été rejetée de la même manière. Un troisième « marché » a alors, semble-t-il, été imaginé : en échange de leur libération, qui serait vraisemblablement intervenue à l'occasion du quarantième anniversaire du régime, le 22 juillet, les prisonniers devaient s'engager à s'abstenir de toute activité politique pendant une période de deux ans et demi. Il se serait agi, non plus d'un engagement « écrit », mais d'un engagement « moral », auquel le primat, Mgr Glemp, aurait apporté sa garantie.

Le porte-parole du gouvernement n'a évidemment donné aucune indication sur le détail de ces négociations, mais il a néanmoins confirmé qu'un émissaire du secrétaire général des Nations unies y avait apporté son concours.

Faire monter les enchères

L'affaire est très délicate pour toutes les parties : le pouvoir veut se débarrasser d'un problème qui ternit considérablement son image et entrave un déblocage de crédits occidentaux. Les « onze » ne veulent pas dilapider le capital moral que leur a valu leur attitude, tirer un trait sur une cause à laquelle ils ont déjà sacrifié deux ans et demi de liberté et, pour certains, beaucoup plus.

Quelques-uns de ces détenus sont sérieusement malades, d'autres ont subi des épreuves écrasantes (par exemple l'ancien dirigeant de Solidarité à Szczecin, M. Marian Jurczyk, dont les deux enfants se sont suicidés au début de « l'état de guerre », et qui en rend responsables les autorités).

D'autres, comme Adam Michnik, ont toujours maintenu la même position de principe : libération sans condition ou véritable procès, qui, dans son esprit, serait plus celui du régime que celui des accusés. (Ils sont officiellement inculpés d'avoir *préparé un renversement du système social.*)

La responsabilité qui pèse sur les épaules des « onze » est d'autant plus lourde que les autorités mettent, semble-t-il, dans la balance le sort de l'ensemble des prisonniers politiques, qui pourraient être, eux aussi, libérés, sans que l'on sache s'ils seraient soumis aux mêmes « conditions ».

Or le nombre de ces prisonniers s'accroît rapidement. On peut y voir une volonté de faire monter les enchères, la conséquence d'une plus grande efficacité policière ou bien le signe d'une activité importante de l'opposition, dont les manifestations du 1er et du 3 mai auraient été un symptôme : toujours est-il que, selon les dernières données officielles, il y a désormais 575 détenus politiques, dont 61 seulement sont déjà passés en jugement.

L'un de ces condamnés, M. Piotr Bednarz, trente-quatre ans, ancien dirigeant clandestin de la région de Wroclaw, vient de se donner un coup de couteau dans le ventre, ce qui était apparemment une tentative de suicide. Incarcéré au pénitencier de Barczewo, il devait témoigner au procès de celui qui fut son successeur après sa propre arrestation, Jozef Pinior, lui-même arrêté en avril 1983. Le procès s'est ouvert mardi 15 mai à Wroclaw : plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant le tribunal pour réclamer la *« liberté des prisonniers politiques »*, avant d'être dispersées par la police.

Quant au premier dirigeant de la clandestinité à Wroclaw, Wladyslaw Frasyniuk, déjà condamné à trois ans de prison ferme, il vient de se voir infliger une peine supplémentaire de dix mois pour « *injures* » au sous-directeur de la prison. C'est dans cette même prison de Barczewo que deux détenus, Andrzej Slowik et Jerzy Kropiwnicki, mènent depuis le mois de mars une grève de la faim. (Ils sont alimentés de force.)

La question des prisonniers politiques sera très vraisemblablement à nouveau évoquée lors de l'audience que doit accorder prochainement le pape Jean-Paul II à M. Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat polonais. (M. Jablonski se rend en Italie pour participer à la commémoration de l'assaut donné à Monte-Cassino par des soldats polonais, en 1944.) Le secrétaire de la conférence épiscopale polonaise, Mgr Dabrowski, qui a conduit les négociations sur les prisonniers avec le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, est d'ailleurs déjà parti pour le Vatican.

Quant à Mgr Glemp, également attendu au Vatican et à Monte-Cassino, après son bref séjour à Paris, il a protesté contre la manière dont l'agence officielle PAP avait rendu compte de sa dernière homélie consacrée aux rapports entre l'Eglise et l'Etat marxiste (*le Monde* du 15 mai). Forçant passablement les propos du primat, l'agence PAP lui avait fait dire que *« le climat est désormais favorable en Pologne pour l'entente et la coopération »*.

A son arrivée à Paris, lundi 14 mai, Mgr Glemp a réitéré sa protestation. Curieusement, il a tiré argument de cette déformation de ses propos par l'agence PAP pour justifier, à côté d' *« autres raisons »*, son refus de faire toute déclaration à la presse... occidentale pendant son séjour en France. Par la même occasion, Mgr Glemp a annoncé qu'il n'aurait aucun contact avec les autorités françaises.

JAN KRAUZE.

DIPLOMATIE

M. Mitterrand justifie le dialogue avec l'URSS

(Suite de la première page.)

Le nom de Sakharov n'a pas été prononcé par M. Mitterrand.

Le président de la République n'a pas fourni de détails sur l'état d'avancement de son projet de voyage en URSS ni sur sa date. Il a précisé qu'on lui avait fait connaître, du vivant d'Andropov, *« un désir d'invitation »* de la part de Moscou ; qu'il n'avait jamais été fermé à ce genre de rencontre, *« dès lors que la politique de la France est claire »* ; enfin qu'une invitation, pour être invitation, *« a besoin d'être précisée »* ; mais que, pour l'instant, elle ne l'est pas, et ne pourrait l'être que d'un commun accord entre les deux pays. Il n'a donc ni infirmé ni confirmé les informations selon lesquelles ce voyage aurait lieu pendant la seconde quinzaine de juin.

M. Mitterrand a, en revanche, exposé très clairement à plusieurs reprises, mardi, ce qui justifie à ses yeux l'idée d'un tel voyage, en dépit du durcissement soviétique, et rappelé son analyse de la situation internationale. Une première phase dans la tension Est-Ouest s'est achevée en novembre 1983 avec l'installation des premiers Pershing-2 et des missiles de croisière dans certains pays européens.

« Il était logique, dit le président de la République, *que la deuxième phase commence par un durcissement. Pourtant, le dialogue reste nécessaire, les deux partenaires en sont convaincus. Mais ils prennent des chemins de traverse, dont ce durcissement soviétique est un exemple. Cette seconde phase est intermédiaire et devrait, selon moi, durer jusqu'aux approches des élections américaines. Mais elle doit déboucher sur une troisième phase. Quand ? Comment ? Il n'est pas mauvais que, dans l'intervalle, un certain nombre de contacts permettent d'évaluer la nouvelle réalité politique et militaire, voire stratégique. »*

Equilibre des forces en présence, recherche de l'équilibre au plus bas niveau possible et rétablissement du dialogue, tels sont les principes qui guident et guideront le gouvernement français. Là encore, le message est le même qu'à propos des droits de l'homme : la France tient, sur les questions de sécurité, le même langage à Washington, à Bonn ou à Moscou. A Oslo également, où elle a rencontré, de la part du gouvernement de centre droit, une très large compréhension sur ces questions.

« Une nouvelle tour Eiffel »

Norvégiens et Français avaient voulu placer ce voyage sous le signe de la modernisation industrielle et des technologies de pointe. C'est pourquoi la seule visite d'entreprise de ce voyage fut celle des laboratoires de la fondation Norske Veritas, spécialisée depuis plus d'un siècle dans la classification des navires et, plus récemment, dans celle des plates-formes pétrolières de forage en mer.

Cadette d'une société française créée en 1928, Norske est à la fois un symbole de la coopération franco-norvégienne et un exemple de modernisme. Elle a investi, ces cinq dernières années, 375 millions de couronnes dans la recherche et le développement. Le président de la République, qui était accompagné de MM. Mexandeau et Fillioud, a inauguré un colloque de télématique organisé conjointement par les PTT et la Compagnie norvégienne de télécommunications.

Autant de gestes exprimant le désir, de part et d'autre, que la coopération déjà ancienne et fructueuse entre les deux pays, dans le domaine des hydrocarbures (il y a près de vingt ans qu'Elf-Aquitaine et Total ont été associés à l'exploitation du pétrole de la mer du Nord), se développe et s'étende à d'autres secteurs de pointe. On ne pouvait mieux témoigner de l'ouverture des Norvégiens que ne l'a fait le directeur général de Norske, dans son hommage aux efforts faits par la France en faveur du développement technologique. *« La tour Effeil était en son temps un symbole des ambitions françaises*, a-t-il déclaré. *J'ai l'impression que la France, aujourd'hui, est sur le point de construire une tour Effeil dans plusieurs domaines techniques. La télématique en est une, les télécommunications et la technologie des grandes profondeurs en sont d'autres »*.

CLAIRE TRÉAN.

● *Une déclaration de M. Estier.* — M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a évoqué, mardi 15 mai, à l'occasion d'une conférence de presse, le boycottage des Jeux olympiques de Los Angeles par l'URSS, et le sort réservé à Andrei Sakharov et à sa femme par les autorités soviétiques. *« Ces problèmes ne sont pas de nature à faciliter l'événement que constituerait un voyage du président Mitterrand en Union soviétique*, a-t-il déclaré. *C'est peut-être la raison pour laquelle la date de cette visite n'a pas encore été fixée de façon certaine. »*

L'agence Novosti, de son côté, dans un commentaire consacré à la détente Est-Ouest, a mentionné mardi parmi les rencontres prévues *« pour cet été »* entre dirigeants soviétiques et occidentaux la visite de M. Mitterrand.

● ERRATUM. — Les nouveaux missiles que l'URSS installe en RDA sont des SS-22, portant à 1 000 kilomètres, et non des SS-20, comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 16 mai. Les SS-20 sont stationnés en URSS, comme il était signalé dans l'article, et le nombre de ces engins visant l'Europe reste de deux cent cinquante, comme précédemment.

M. LE CANNELLIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR A PORT-OF-SPAIN

Le *Journal officiel* du mercredi 16 mai annonce la nomination de M. Jean Le Cannellier comme ambassadeur de France à Port-of-Spain (Trinidad et Tobago), en remplacement de Mme Françoise Claude-Lafontaine.

[Né le 3 mars 1922, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Le Cannellier a occupé différents postes à l'administration centrale des finances, puis des affaires étrangères, avant d'être nommé à Washington en 1957. Après un passage au secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté, en 1960-1961, il a été en poste à Abidjan, de nouveau à l'administration centrale (Afrique-Levant) en 1962-1963, à Lima, à La Nouvelle-Orléans, à Tananarive, puis ambassadeur à Bangui (1973-1976) et à Ouagadougou (1977-1981). En septembre 1981, il avait été nommé consul général à Barcelone.]

AFRIQUE

Algérie

Un certain nombre d'activistes islamiques sont toujours détenus

De notre correspondant

Alger. — En publiant au début de la semaine une liste de quatre-vingt-dix personnes bénéficiant de mesures de clémence, le quotidien *El Moudjahid* indiquait que celles-ci avaient *« commis des erreurs vis-à-vis de la révolution et de la patrie »*. Cela est beaucoup plus vague que les accusations de trafic d'armes, de drogue ou de devises portées à l'époque des arrestations, dans les cas où celles-ci avaient été rendues publiques. Certains de ces accusés, présentés naguère comme des « truands », peuvent considérer que, sans le dire explicitement, les autorités admettent aujourd'hui que les charges retenues contre eux avaient un caractère politique.

Il y a plusieurs groupes bien distincts parmi les libérés. Environ un tiers d'entre eux peuvent être catalogués comme intégristes. Au sujet de ceux-ci, il n'avait généralement pas été question de trafic délictueux. Souvent âgés, ils avaient été présentés comme les têtes pensantes des activistes islamiques en décembre 1982. Les deux plus connus sont un professeur, M. Abasai Madani, et le cheikh Ahmed Sahnoun, qui, sorti de prison, avait été assigné à domicile il y a peu de temps. Figure aussi sur la liste un libraire d'Alger qui vendait des livres d'inspiration religieuse et auquel il avait été reproché d'avoir des relations suspectes avec des milieux extrémistes d'Arabie Saoudite.

Viennent ensuite :

1) Des étudiants « trotskistes », arrêtés pour détention de tracts, en décembre 1983, peu avant le congrès du FLN ;

2) Des habitants des Aurès arrêtés en octobre 1983 pour détention illégale d'armes ;

3) Des femmes considérées comme des « activistes féministes », qui avaient fait une grève de la faim en début d'année ;

4) Des personnalités diverses présentées en octobre 1983 comme impliquées dans un trafic d'armes découvert à la frontière franco-belge. Ce sont notamment Mme Ouzegane, M. Nekkache, ancien ministre de M. Ben Bella, qui aurait, en fait, rompu tout contact avec lui à partir de 1981, et Me Ali Yahia.

Nous avons rencontré mardi cet avocat connu arrêté lui aussi en octobre 1983. Il tient à faire deux mises au point.

Un procès annulé

Tout d'abord, il s'élève contre les informations le présentant comme un partisan de M. Ben Bella. Député, il s'était opposé, à l'Assemblée nationale, à la Constitution promulguée par l'ancien chef de l'Etat. Il n'a jamais été le ministre de celui-ci, étant entré au gouvernement de Boumediène en juillet 1965, après la destitution du premier président de la République (il devait, par ailleurs, donner sa démission en 1967, étant en désaccord avec le projet de révolution agraire). S'il a rencontré M. Ben Bella en Algérie avant le départ de celui-ci pour la France en juin 1981, il l'a fait dans le cadre de consultations générales auxquelles ont pris part *« des centaines d'Algériens »*.

« Je conteste, en second lieu, les termes de clémence et de générosité, dit M. Yahia. *J'ai été libéré sans un mot d'explication, après des mois de dure détention pour des charges sans fondement. Je dois la liberté aux deux mille sept cents Algériens qui ont signé la pétition protestant contre les arrestations* (le Monde *du 17 janvier) et à ceux qui, à l'étranger, ont parlé des détenus politiques en Algérie. »*

Le cas de M. Yahia est exemplaire, en ce sens que le dossier à charge contre cet homme au franc-parler était si mince que les responsables de la sûreté paraissaient divisés sur le bien-fondé de sa détention. En ce qui concerne cet avocat et d'autre personnes, le pouvoir a trouvé une porte de sortie honorable, et, d'une certaine façon, méritoire, fût-ce au prix de quelques incohérences dans la présentation des choses.

D'autres libérations suivront-elles ? La vraie clémence, nous ont dit des Kabyles, serait de gracier cinq militants maladroits de la cause berbère, condamnés en 1975 à de lourdes peines de prison pour une obscure affaire d'attentat à la bombe et toujours incarcérés dans la centrale de Lambese. Toujours parmi les « berbéristes », on peut penser à Me Ali Ahmed, réfugié en Europe après une condamnation à mort commuée en détention à perpétuité.

Dans l'immédiat, les interrogations concernent surtout des activistes islamiques encore détenus. Jeudi dernier, deux jours après le discours du président Chadli annonçant des prochaines mesures de clémence, des préparatifs, tenons-nous de source sûre, avaient lieu en vue de l'ouverture du procès de quatre-vingt-douze intégristes, le 13 mai, devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Médéa. Pour une raison inconnue, il a été brusquement décidé que ce procès n'aurait pas lieu. Vingt-trois intégristes, parmi ceux qui devaient comparaître, ont été libérés et figurent sur la « liste des quatre-vingt-dix » avec d'autres islamistes.

Le procès de ces vingt-trois hommes avait été présenté comme imminent par les autorités dès janvier 1983, puis reporté à plusieurs reprises. Il s'agit de ceux auxquels il n'est pas reproché d'avoir participé directement à une action sanglante, leur rôle ayant consisté à échauffer les esprits par leurs paroles ou leurs écrits.

Deux autres groupes devaient comparaître au procès de Médéa réunissant différentes sortes d'accusés. Le premier comprenait quatorze étudiants intégristes impliqués dans le meurtre d'un adversaire politique au cours d'affrontements à la cité universitaire de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger. Le second groupe était formé par plusieurs dizaines d'activistes arrêtés fin 1982 après la découverte de bombes *« prêtes à l'emploi »*. Quelques fugitifs interceptés deux mois plus tard avaient fait usage de leurs armes.

Il est probable que ces deux groupes vont être jugés rapidement sans publicité, des mesures de clémence pouvant intervenir après les condamnations.

Dans les mois qui ont suivi les nombreuses arrestations opérées dans leurs rangs, les intégristes n'ont guère fait parler d'eux. Mais, en avril, ils ont organisé des funérailles grandioses pour le cheikh Soliani, un de leurs chefs, mort en résidence surveillée. Bien que la nouvelle de ce décès n'ait pas été diffusée dans les médias, le « téléphone arabe » avait fonctionné, et des milliers de fidèles étaient venus de tout le pays à Kouba, dans la banlieue d'Alger, où avait lieu l'enterrement. Dans un geste d'apaisement, les autorités avaient envoyé des représentants de l'islam officiel, mais la famille s'était opposée à ce qu'ils prennent la parole.

D'autre part, la ville de Larba, dans la wilaya de Blida, où les intégristes sont assez nombreux, a connu la semaine dernière deux jours d'agitation. Accusant les autorités locales d'attribuer des logements neufs à leurs seuls amis, une partie de la population a occupé, puis saccagé la mairie, amenant une intervention énergique des forces de l'ordre. Peu après ces événements, un grand mouvement de walis (préfets) a été annoncé. Le préfet de Blida a été nommé ailleurs.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

Les procès après les émeutes de janvier

DES PEINES DE CINQ A TRENTE ANS DE TRAVAUX FORCÉS ONT ÉTÉ PRONONCÉES

La justice tunisienne a prononcé des peines de cinq à trente ans de travaux forcés contre des jeunes gens reconnus coupables de pillages et d'incendies volontaires au cours des « émeutes du pain » du début janvier, a-t-on appris, mardi 15 mai, dans les milieux judiciaires. Ces procès, qui ont commencé à la fin de la semaine dernière, devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois.

Au cours de l'un d'entre eux, deux jeunes de dix-neuf ans et vingt ans ont été condamné à trente ans de travaux forcés pour pillage d'un magasin de chaussures et complicité dans un cas d'incendie volontaire dans la capitale, précise-t-on. Deux autres jeunes gens se sont vus infliger dix ans pour pillage. A Tunis, un homme de vingt-cinq ans a été condamné à vingt ans de travaux forcés pour avoir dérobé du matériel de construction dans une école. A Monastir et Sousse, deux hommes ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés pour incendie volontaire.

Au total, un millier de personnes avaient été arrêtées pendant les événements pour des délits de droit commun. Un grand nombre d'entre elles ont été relâchées, et le barreau s'attend que trois cents environ comparaissent devant les tribunaux.

D'autre part, deux anciens hauts fonctionnaires de police, adjoints de M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, ont été arrêtés.

MM. Ezzeddine Idriss, ancien préfet de police de Tunis, et Abdelhamid Skhiri, ancien directeur de la sûreté nationale, avaient été largement cités, aux côtés de M. Guiga, dans le rapport de la commission officielle d'enquête créée après les émeutes du début de l'année. — *(Reuter, AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

● CENT TRENTE ET UNE CONDAMNATIONS A DES PEINES DE PRISON. — Le tribunal militaire de Yaoundé a infligé cent trente et une peines de prison à des membres de l'ancienne garde républicaine impliqués dans la tentative de coup d'Etat du 6 avril dernier. Cinquante acquittements ont été prononcés au cours de ce troisième procès (*le Monde* du 15 mai), où aucun des prévenus n'était gradé. Une seule peine de vingt ans de prison a été prononcée, les autres allant de cinq à dix ans. Le procès a eu lieu à huis clos et a duré quatre jours. Les autorités camerounaises ont, d'autre part, libéré plus de deux cents personnes, arrêtées après les événements du 6 avril. — *(Reuter.)*

Guinée

● DONS POUR LA GUINÉE. — M. Soumah, président de la Ligue guinéenne des droits de l'homme, nous a adressé le communiqué suivant :

« En étroite collaboration avec Médecins sans frontières, la Ligue guinéenne des droits de l'homme et du citoyen a lancé une campagne de collecte de produits pharmaceutiques en faveur des détenus d'opinion des camps de Guinée libérés le 4 avril 1984 par le comité militaire de redressement national. Cette campagne a rencontré un réel succès auprès des Français auxquels la Ligue guinéenne des droits de l'homme et du citoyen adresse ses plus fraternels remerciements. Une délégation officielle de la LGDHC partira de Paris le 17 mai pour accompagner le produit de la collecte auprès des autorités du comité militaire pour le redressement national, à Conakry. »

Liban

● TROIS ENFANTS TUÉS. — Trois enfants ont été tués mardi 15 mai alors qu'ils jouaient avec un obus d'artillerie qui n'avait pas explosé, tandis qu'écoles et universités étaient fermées en signe de deuil après la mort d'un lycéen de douze ans, la veille, lors du bombardement de son école. Les trois enfants, âgés de huit à douze ans, ont été tués sur le coup par l'explosion de l'obus de 106 mm, avenue du général Fouad-Chehab, à Beyrouth-Ouest. — *(AP.)*

Soudan

● *Un nouveau ministre de l'intérieur.* — Le président Gaafar Nemeiry a nommé, mardi 15 mai, le général Ali Yassin Ibrahim, jusqu'ici chef de la police, ministre de l'intérieur. Il succède au général Kamal Hassan Ahmed, révoqué la veille. Le général Ahmed, qui avait été nommé début mai à l'intérieur, a été limogé pour avoir, selon le chef de l'Etat, tenté d'influencer un tribunal d'exception appelé à juger des affaires de manœuvres spéculatives. — *(Reuter.)*

Libye

ATTENTATS, MALAISE DE L'ARMÉE, CONTESTATIONS DIVERSES

Le régime semble entrer dans la zone des tempêtes

Tripoli. – Par sa brutalité et son audace, le coup de semonce a fortement ébranlé les services de sécurité libyens : le gigantesque arsenal de la province de Cyrénaïque situé à El Abyar, non loin de la frontière égyptienne, a été détruit dans la nuit du 24 au 25 mars, et il y a eu, dit-on, quelque deux cents victimes. Le sabotage était l'œuvre d'une main experte. Tel un mécanisme d'horlogerie, les salles souterraines, où étaient entreposées de considérables quantités d'armements et de munitions, ont explosé les unes après les autres, réduisant en cendres un ensemble de bâtiments dont l'un servait de prison. De nombreux détenus et des militaires périrent sous les décombres. L'attentat aurait été suivi par d'autres.

Divers incidents, dont une mutinerie dans une caserne, alimentent la rumeur publique. On parle d'arrestations, de sanctions collectives, d'exécutions. Fondées ou non, ces rumeurs illustrent en tout cas le malaise qui perce dans les rangs de l'armée régulière. Les autorités observent tout autant le silence sur de mystérieux incendies qui ont éclaté en avril dans divers bâtiments publics, notamment dans des supermarchés de Tripoli où des miliciens de la « garde révolutionnaire » assurent désormais la sécurité. Le choix des cibles n'était sans doute pas fortuit : les supermarchés, qui appartiennent à l'Etat, symbolisent ici la nationalisation du commerce, grand ou petit, la collectivisation de la production agricole, mais aussi les pénuries et la cherté de la vie. Dans la quasi-totalité des cas, les attentats ont été commis d'évidence par des professionnels.

Ont-ils été entraînés au Soudan, comme l'affirme le colonel Kadhafi, sous la supervision d'intructeurs américains ? Appartiennent-ils tous à des confréries musulmanes qui défendent tout à la fois le puritanisme des mœurs et la propriété privée ? Les deux étudiants exécutés – ou plutôt lynchés – le 16 avril appartenaient tous les deux à des organisations islamistes et étaient issus de familles de riches commerçants ruinés par les mesures de nationalisation.

Virtuellement, toute activité économique est contrôlée par l'Etat : l'industrie, l'agriculture, le commerce, sont gérés non pas nécessairement selon les critères du profit – d'où le coût prohibitif des produits, – mais en fonction des « besoins du peuple ». De très rares métiers comme celui de garagiste relèvent toujours du secteur privé, et encore, à condition que l'artisan n'ait pas recours à une main-d'œuvre salariée. La règle empêche dès lors un médecin de s'installer à son propre compte ou un ingénieur d'ouvrir un bureau d'études. Ainsi prétend-on supprimer « l'exploitation de l'homme par l'homme ».

Le colonel Kadhafi répond à la contestation par le défi. Dans un discours prononcé le 26 avril dernier devant le « congrès populaire » d'un quartier de Tripoli, il propose de fonctionnariser les tailleurs, les coiffeurs, les boulangers et les pâtissiers – « des métiers non productifs et insignifiants », selon ses termes – afin que les bénéfices réalisés par ces modestes artisans « reviennent au budget de l'Etat ».

De notre envoyé spécial

Il est vrai que c'est grâce aux fonds publics que la Libye a été dotée en moins de quinze ans d'une remarquable infrastructure – trente mille kilomètres de routes asphaltées, des réseaux d'électricité, d'eau courante, et des télécommunications desservant l'ensemble du pays, – que ce sont les fonds publics qui ont permis de financer la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux. En outre, tout citoyen est d'office propriétaire du logement qu'il occupe ; s'il désire en acquérir ou en construire un autre, il peut bénéficier d'un emprunt à long terme, sans intérêts, que lui octroiera une banque nationalisée.

L'étatisation à outrance

Cependant, les avantages de l'étatisation à outrance sont résorbés peu ou prou par les vices qu'engendre le système. L'étouffement de l'esprit d'initiative, la bureaucratisation, le marché noir, le népotisme, la corruption, sous toutes ses formes, ont pris des proportions inquiétantes, comme en témoignent des articles de presse et les doléances que des citoyens expriment aux réunions des « congrès populaires de base », les débats étant diffusés en direct par la télévision tous les après-midi.

Depuis ce printemps, l'armée n'est plus épargnée. Elle est même l'une des cibles favorites des comités révolutionnaires – qu'inspire personnellement le colonel Kadhafi, – dont l'organe *Al Zahf Al Akhdar* dénonce avec un rare acharnement son « embourgeoisement ». Les médias mettent au pilori les « seigneurs » de l'armée qui se « prélassent » dans des palais et roulent dans « de luxueuses voitures », au même titre que les hauts fonctionnaires qui occupent de « somptueux bureaux ». L'organe des comités révolutionnaires a récemment étalé à longueur de pages des photos de voitures appartenant à des officiers et a coiffé l'ensemble par le mot d'ordre imprimé en caractères d'affiche : « Brûlez-les ! »

La campagne de presse a porté ses fruits. Les congrès populaires de base, auxquels appartiennent en principe tous les citoyens des deux sexes, ont pris le relais en critiquant à tort et à travers le comportement réel ou supposé des militaires.

Un grave incident a marqué la réunion que tenait l'un d'eux le 24 avril dernier, dans la ville d'Ajdabia, située sur la côte, entre Syrte et Benghazi. Des soldats et des policiers qui étaient venus en uniforme se défendre devant l'assemblée populaire ont été conspués et éjectés.

Le colonel Kadhafi estime que le dérapage était trop important pour persister dans le silence. Prenant la parole le surlendemain à un autre congrès populaire qui se tenait à Tripoli et auquel il s'était rendu « inopinément », il condamna l'initiative de l'assemblée d'Ajdabia, la critiquant il est vrai davantage dans la forme que sur le fond. Certes, déclara-t-il, l'armée, par sa nature, ne pouvait participer à la « démocratie directe » pratiquée dans la Jamahirya, « de même que nous n'aurions pas permis à des employeurs de prendre part aux délibérations des salariés », mais il serait faux, ajouta-t-il, de traiter l'ensemble des militaires comme des contre-révolutionnaires. Dans leur grande majorité, ils étaient sous-payés et risquaient leur vie pour défendre le territoire national et des causes justes, « notamment au Liban ».

Il a rappelé que la « révolution du 1er septembre (1969) a été celle des soldats qui ont ouvert au peuple la voie du pouvoir ». L'ambivalence apparente de la plaidoirie a été cependant dissipée par une phrase-clé : « Les congrès populaires et les comités révolutionnaires devraient se renforcer, a-t-il lâché, faute de quoi l'armée régulière risque d'être utilisée par les forces hostiles à la révolution pour abattre le pouvoir du peuple. »

Faudrait-il en conclure qu'il craint un coup d'Etat ? Que les officiers, issus pour la plupart de la petite et de la moyenne bourgeoisie, précisément des catégories sociales lésées par les mesures d'étatisation, pourraient retourner leurs armes contre la Jamahirya ? A ces questions que nous lui posions, le colonel Kadhafi a répondu énergiquement par la négative : « Notre révolution a été dès son origine populaire, et elle le demeurera. » Il ne s'en cache d'ailleurs pas : son objectif est de susciter un pouvoir – et, en attendant, un contre-pouvoir – qui le mettrait à l'abri d'un coup d'Etat : les congrès populaires, animés par les comités révolutionnaires seront soutenus par l'« armée du peuple », en cours de formation, cette dernière étant destinée à remplacer l'armée régulière.

Le colonel Kadhafi y tient à un point tel qu'il s'est livré à une manœuvre inhabituelle qui ressemble fort à un coup de force. Le Congrès général du peuple (l'équivalent d'un Parlement) ayant repoussé en février dernier un projet de loi portant sur la création de l'« armée du peuple » et l'instauration du service militaire obligatoire pour garçons et filles (*le Monde* du 12 mai), le « guide de la révolution » a réuni peu après – on ignore où et comment – une autre « Assemblée populaire » pour faire approuver ce même projet de loi... Mais on ne sait pas encore clairement si cette « législation » sera appliquée coûte que coûte.

Malaise de l'armée, fronde au sein des congrès populaires, sourde contestation des musulmans traditionalistes, attentats meurtriers perpétrés par des organisations islamistes télécommandées ou non de l'étranger : la Jamahirya est sans doute entrée dans la zone des tempêtes.

ERIC ROULEAU.

République Sud-Africaine

Une nouvelle organisation d'extrême droite entend lutter contre « la vague de libéralisme qui balaie le pays »

Johannesburg. – Afin de « *sauver l'Afrique du Sud blanche* » de « *la vague de libéralisme qui balaie le pays* », une nouvelle organisation afrikaner d'extrême droite vient d'être officiellement fondée à Pretoria. Près de cinq mille personnes sont venues applaudir les fondateurs de ce « mouvement culturel », qui puise ses racines dans le tréfonds de l'âme afrikaner. L'Afrikaner Volkswag (la garde de la nation afrikaner), c'est ainsi que se nomme cette association qui vilipende la politique suivie par le gouvernement de M. P. W. Botha.

Son programme : restaurer les vraies valeurs de la nation boer, qui se délitéraient au fil des ans. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner ce que sont ces valeurs, empreintes du plus farouche conservatisme et d'un apartheid intransigeant. En voici quelques exemples. La réforme constitutionnelle, adoptée le 2 novembre dernier, qui permet d'associer partiellement les métis et les Indiens à l'exercice du pouvoir – à l'exclusion des 72 % de Noirs – est considérée comme un dangereux dévoiement

Hostile à tout partage de quelque nature que ce soit avec d' « *autres races dans une nation intégrée* », l'Afrikaner Volkswag (AV) est également opposée aux récents accords signés par Pretoria avec le Mozambique et l'Angola. « *Nous en avons plein le dos de nous mettre aux pieds de nos ennemis* », s'est exclamé l'ancien ministre de l'information, M. Connie Mulder, à l'origine d'un scandale qui entraîna la chute du gouvernement Vorster dans les années 70.

Ce mouvement, qui se veut apolitique, s'est également élevé contre l'attribution du prix Herzog de littérature au poète en exil en France, Breyten Bretenbach, par l'Académie des arts et des sciences, lequel l'a d'ailleurs refusé. Il a aussi conspué les journalistes, « *ces criminels, cette maffia de l'opinion* », un orateur conseillant aux adhérents d'acheter autant de journaux qu'ils le pouvaient pour les brûler ou les jeter à la décharge afin de « *protester contre les pouvoirs financiers qui les contrôlent* ».

Face à la « *sérieuse menace* » qui pèse sur l'avenir et la souveraineté afrikaner, M. Eugène Terre Blanche, chef d'un groupuscule néo-nazi, a protesté vigoureusement, au nom des Blancs et de la défense nationale, contre l'intégration raciale qui « *émascule la mission sacrée* ». Accompagné par six jeunes gens arborant la croix gammée et chaussés de lourdes bottes noires, il a terminé son discours par le salut nazi.

Tous les pères fondateurs de l'AV ne sont cependant pas des nazis attardés ou des passéistes nostalgiques. Parmi eux figurent de nombreux hommes politiques, voire des chefs de file de parti. A commencer par le chef du Parti conservateur, M. Andries Treurnicht, M. Jaap Marais, qui dirige le Herstigte Nasionale Party, mouvement d'extrême droite, ainsi que des députés, d'anciens chefs de cabinet ministériels, et la fille de l'ex-premier ministre Hendrik Verwoerd, fondateur de l'apartheid, et épouse du président de l'AV, M. Carel Boshoff.

De notre correspondant

Les principes fondamentaux de l'apartheid

M. Carel Boshoff, théologien de son état, avait dirigé le célèbre Broederbond afrikaner (la fraternité afrikaner), sorte de société secrète créée le 5 juin 1918 à Johannesburg, pour faire renaître de ses cendres le nationalisme afrikaner après la sanglante guerre des Boers contre les Britanniques. Une sorte de franc-maçonnerie dont sont issus bon nombre d'hommes politiques et de cadres dirigeants du pays. A tel point qu'on lui prête des pouvoirs tentaculaires. Une confrérie de douze mille membres qui, en fait, dirigeraient le pays, et qui a connu une crise majeure – la première, officiellement, de son histoire – en juillet dernier, lorsque M. Boshoff a présenté sa démission en raison de profondes divergences sur la réforme constitutionnelle.

Considéré comme un homme intransigeant, proche du Parti conservateur, il avait estimé que le Broederbond, qui avait inspiré largement cette réforme, trahissait ainsi l'idéal afrikaner. L'AV, fondée sur des « *principes chrétiens* » pour « *un Etat afrikaner libre qui doit durer mille ans* », selon ses propres termes, est destinée à lutter contre le libéralisme qui trahit les valeurs essentielles. Se voulant le dernier rempart et le nerf de la culture profonde de ces terres australes, l'AV plonge ses racines dans les principes fondamentaux de l'apartheid.

Elle critique l'ouverture des universités et des institutions du secteur tertiaire aux autres races que la race blanche. Elle prône l'utilisation obligatoire de l'afrikaner dans les affaires. Elle dénonce, par la bouche de M. Connie Mulder, « *le déluge de littérature pornographique que l'on nous enfonce dans la gorge* » (sic).

Lorsqu'on sait qu'un quotidien de Namibie, le *Windhoek Observer*, a été suspendu à cinq reprises récemment pour avoir osé publier la photo d'une femme aux seins nus, la dépravation des mœurs ne semble pas encore avoir atteint le seuil de l'intolérable !

Le libéralisme et la licence les plus timorés soient-ils ne doivent pas passer. Le Parti national, au pouvoir depuis trente-six ans, a failli à sa tâche en « *bradant* » l'apartheid. C'est pour cette raison que dix-sept députés regroupés autour de M. Treurnicht l'ont quitté pour fonder le Parti conservateur et s'allient aujourd'hui à M. Boshoff, même s'ils ne partagent pas toutes ses idées.

Cependant, tous sont convaincus que le développement séparé des races est la meilleure solution, et qu'il faut que l'Afrique du Sud blanche resserre les rangs. L'AV souhaite provoquer une crise d'identité et un regroupement face aux menées réformatrices. Lors de son récent congrès, le Parti conservateur a proposé la création d'un homeland blanc, constatant que « *le temps est contre l'homme blanc* », sous-entendu dans ce pays. Dans ce « *blanctoustan* », il n'y aura pas de place pour ceux qui veulent côtoyer les autres races.

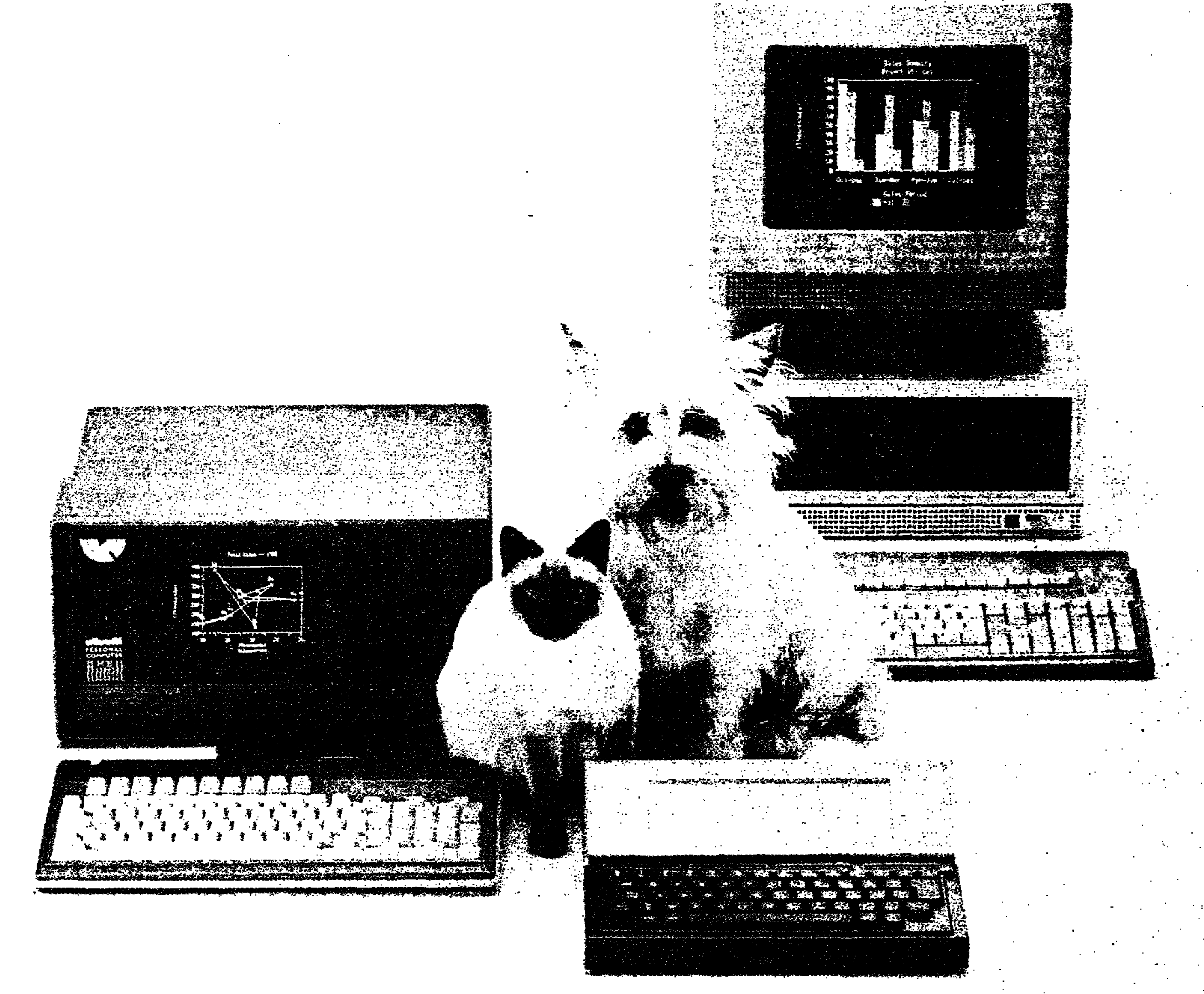
A ce même congrès, une jeune femme a publiquement déclaré que sa dignité avait été « *violée* » parce qu'un médecin de couleur lui avait fait un examen gynécologique. Selon l'agence sud-africaine SAPA, qui rapporte les faits, elle aurait ajouté qu'elle refuserait dorénavant d'être soignée par un Noir ou un métis, même s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort.

Ces réactions extrémistes ne sont cependant pas partagées par toute la communauté afrikaner. Elles sont en partie dirigées contre l' « *impérialisme* » de la communauté anglophone, mais aussi contre la théorie du premier ministre, M. Botha, résumée en une devise désormais célèbre : « *Il faut s'adapter ou mourir.* » L'Afrikaner Volkswag ne veut ni s'adapter ni mourir !

MICHEL BOLE-RICHARD.

هكذا من الاصل

OLIVETTI PRÉSENTE LES ORDINATEURS PERSONNELS EUROPÉENS



DOCILES ET COMPATIBLES

Vous ne les connaissez peut-être pas. Mais les nouveaux ordinateurs personnels Olivetti, eux, vous connaissent déjà, savent quels sont vos problèmes et comment les résoudre.

Olivetti, premier constructeur informatique européen, a mis dans ses ordinateurs personnels toute l'expérience acquise auprès de milliers d'entreprises européennes dont les besoins et les attentes ont servi de base à la mise au point des solutions Olivetti. Ainsi sont nés les nouveaux ordinateurs personnels européens Olivetti.

Le matériel et le logiciel sont compatibles avec le standard du marché, mais les ordinateurs personnels Olivetti vont bien au-delà de la simple compatibilité : ils sont plus rapides dans le traitement des données, des textes et des graphiques et en assurent une meilleure lisibilité à l'écran.

La richesse de la gamme permet d'évoluer vers la configuration la plus appropriée aux besoins de l'entreprise. Les nouveaux ordinateurs personnels Olivetti peuvent communiquer entre eux, avec d'autres ordinateurs et serveurs de bases de données; ils peuvent aussi s'intégrer aux réseaux de communication de l'entreprise.

Olivetti : les ordinateurs personnels professionnels. L'alternative européenne.

olivetti

Pour connaître le point de vente le plus proche de chez vous et recevoir une documentation détaillée, téléphonez au 222.11.11 ou retournez ce bon à : Olivetti France BP 44 - 75261 Paris Cedex 06

NOM / FONCTION ______

SOCIÉTÉ ______

ADRESSE ______

TÉL. ______

Nouveau cours en Corée du Nord

(Suite de la première page.)

Les facteurs qui ont imposé cette « adaptation » sont divers. Par ordre croissant d'importance, trois sont habituellement cités tant par des sources coréennes que par les observateurs étrangers en poste à Pyongyang.

Même si l'on n'aime guère en parler dans la capitale nord-coréenne, l'exemple d'une Chine qui, sortie de la révolution culturelle, élargissait avec énergie l'éventail de ses relations extérieures, a nécessairement été pris en compte. Prétendre y rester indifférent eût entraîné un isolement accru et par conséquent un affaiblissement de la position internationale du régime.

Difficile également de rester insensible à la montée en puissance de la Corée du Sud et à la multiplication de ses contacts avec les pays socialistes et les non-alignés. Personne, à Pyongyang, ne veut naturellement reconnaître la moindre responsabilité dans le meurtrier attentat de Rangoun, qui a conduit le président sud-coréen à écourter un voyage dont Delhi et Colombo auraient dû être, après la Birmanie, les étapes les plus marquantes. Si l'on en croit des sources diplomatiques, de graves divergences entre services différents auraient joué un rôle dans ce lamentable épisode. Mais qui prétendrait aujourd'hui que cet acte de terrorisme a pu servir les intérêts internationaux du Nord dans sa rivalité avec le Sud ? D'autres méthodes sont à l'ordre du jour, et si Séoul courtise Pékin, Pyongyang souhaiterait fort en faire autant avec quelques capitales occidentales.

Troisième facteur enfin, la Corée du Nord se sent de plus en plus « coincée » – c'est une expression entendue à Pyongyang – entre les deux grandes puissances socialistes qui, pour être l'une et l'autre « fraternelles », n'en ont pas moins tendance à traiter la RDPC en Etat « client » et à lui imposer leurs volontés. Impossible d'échapper entièrement à ce double encadrement, et d'autant moins que les Etats-Unis, paraît-il, ne se sont guère montrés réceptifs à de prudentes approches qui, si elles avaient été mieux accueillies, auraient *donné une marge de manœuvre un* peu plus large à la diplomatie nord-coréenne. A court terme en tout cas, la seule voie considérée comme praticable est celle d'un rééquilibrage dans les relations avec Pékin d'une part, Moscou d'autre part.

Un impair de Leonid Brejnev

Aussi bien est-ce sur ce terrain que le plus neuf est en train, le plus concrètement, de s'accomplir avec le voyage – à partir du 23 mai sans doute – du président Kim Il Sung en URSS et dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. Entre les deux pôles du monde communiste, les inclinations de Pyongyang ont varié à plusieurs reprises au cours des dernières décennies mais largement en fonction des événements qui se déroulaient soit en URSS, soit en Chine et dont les répercussions se faisaient plus ou moins sentir en Corée. Historiquement toutefois, certains détails peuvent contribuer à éclairer la démarche actuelle.

Leonid Brejnev, nous dit-on, a eu la maladresse de prononcer en 1956 à Pyongyang, où il assistait en qualité de délégué du PC d'URSS au IIIe congrès du Parti du travail nord-coréen, un réquisitoire sévère contre le culte de la personnalité. Discours compréhensible dans le contexte soviétique de l'époque – où Nikita Khrouchtchev venait de dénoncer *les aberrations du stalinisme – mais* nullement apprécié et qui fut considéré comme un impair dans un pays à peine sorti d'une guerre dévastatrice, et où le pouvoir d'un maréchal moins que cinquantenaire devait encore s'affermir. L'affaire, en tout cas, laissa des traces, et si le président nord-coréen se rendit à Moscou en visite officielle en octobre 1961, il ne montra par la suite aucune velléité de répéter l'expérience. L'idée d'un voyage avait été reprise, en revanche, peu de temps après la *mort de Brejnev, et le voyage était* déjà en préparation sous le règne de Youri Andropov. Le projet fut ajourné en raison de l'effacement et de la disparition de ce dernier, mais pour être aussitôt repris dès que son successeur, M. Tchernenko, fut en place.

Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Kim Chon Il, décrit en termes nuancés les relations de son pays avec ses deux grands voisins. Ces relations, dit-il, sont *« très bonnes »* avec la Chine, *« elles se consolident au fil des jours et sont fondées sur l'amitié et la confiance mutuelle des dirigeants des deux pays »*. L'URSS est présentée comme *« un pays limitrophe et allié »* avec lequel *« la coopération se renforce dans la lutte commune »*.

Les analystes les plus dignes de foi, à Pyongyang, n'ont aucun doute pourtant que ces appréciations ne correspondent plus à la réalité.

« Tutelle » chinoise

Incontestablement, les Chinois ont eu ces dernières années leurs grandes et leurs petites entrées en Corée du Nord, et les échanges de visites entre les plus hauts dirigeants des deux pays se sont multipliés. M. Deng Xiaoping a-t-il eu la main un peu trop lourde, comme cela lui est arrivé avec d'autres pays, pour obtenir que les intérêts de la Chine soient mieux pris en compte par la petite Corée socialiste ? Cela date *en tout cas d'une époque antérieure* à l'attentat de Rangoun – à la suite duquel Pékin n'a pas caché son irritation, – et les diplomates les mieux avertis parlent d'une *« tutelle »* chinoise dont les Nord-Coréens souhaitent se dégager quelque peu.

C'est le premier objectif du voyage du maréchal Kim Il Sung à Moscou. Le second est de relancer un programme de coopération économique à grande échelle avec l'URSS et ses alliés socialistes européens. Le besoin en est ressenti d'autant plus vivement que, sur le terrain des relations d'affaires également, les voisins chinois se montreraient de plus en plus difficiles.

Tout étant relatif, il ne saurait s'agir d'un renversement d'alliances, même si le rééquilibrage est d'autant plus sensible que la balance a longuement et fortement penché du côté de Pékin. Aussi bien la marge de manœuvre dont dispose la diplomatie nord-coréenne est-elle limitée. Un exemple en est offert par l'affaire des négociations sur un règlement dans la péninsule coréenne pour lesquelles Pyongyang a formulé au mois de janvier dernier la proposition de conversations tripartites, c'est-à-dire avec la participation des deux Corées et des Etats-Unis.

Les informations recueillies à ce sujet à Pyongyang, à Pékin ainsi que dans d'autres capitales font découvrir le poids dont la Chine a pesé dans la préparation de cette entreprise et qu'elle continue d'exercer sur son déroulement. C'est en Chine, pour commencer, que le premier pas a été accompli lors d'une rencontre, à Dalian, entre le président Kim Il Sung et le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, aux environs du 20 septembre 1983. Huit jours plus tard, c'est M. Deng Xiaoping qui, à Pékin, prenait l'initiative de soulever le sujet devant le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger. C'est par l'intermédiaire du ministère chinois des affaires étrangères enfin que se sont poursuivis – avant et après le voyage de M. Zhao Ziyang, *premier ministre de la RPC*, aux Etats-Unis, au mois de janvier dernier, – les échanges exploratoires entre Américains et Nord-Coréens.

Les discussions avec le Sud

Où en est-on aujourd'hui ? Le chef de la diplomatie nord-coréenne, M. Kim Yong Nam, fait preuve d'un réalisme encourageant lorsqu'il nous affirme que les conversations tripartites proposées par son gouvernement *« ne sont pas destinées à réaliser la réunification mais à créer des conditions propices à l'établissement d'un dialogue* [avec Séoul] *en vue de la réunification »* [de la nation coréenne] ». Encourageante également est sa réponse à notre question : l'évacuation effective et totale des forces américaines de Corée du Sud est-elle un préalable à la conclusion d'un accord de non-recours à la force entre Pyongyang et Séoul ? « *Cela,* dit-il, *peut être un sujet de négociation.* » M. Kim Yong Nam comprend mal en revanche notre insistance à savoir s'il ferait objection à une participation des Chinois – signataires de l'accord d'armistice de Panmunjom en 1953 – aux conversations. Cette participation, estime-t-il, n'est *« pas concevable »* puisque la Chine a déjà indiqué (aux Nord-Coréens) qu'elle *ne se considérait pas comme « intéressée »* et qu'elle *« ne voulait pas »* se joindre aux conversations envisagées.

Est-ce réellement le dernier mot de Pékin ? Ce n'est pas exactement, en tout cas, ce qu'ont cru comprendre les diplomates occidentaux qui ont interrogé leurs collègues chinois à ce sujet, leur interprétation étant plutôt que la Chine, n'ayant pas été *« invitée »* à se joindre à des conversations sur la Corée, considérait que la question ne se posait pas et réservait par conséquent sa position. Que se passerait-il si, officiellement conviés à participer à une négociation qui de tripartite deviendrait quadripartite – comme on le souhaite à Washington, – les Chinois répondaient d'une manière positive ? On ne se fait aucune illusion, à Pyongyang, sur la capacité qu'aurait, dans cette hypothèse, la Corée du Nord de s'opposer à une telle formule – même si elle comportait une reconnaissance implicite par Pékin du régime de Séoul. C'est *dire avec quel intérêt on attendait* dans la capitale nord-coréenne les nouvelles que M. Hu Yaobang apportait, il y a quelques jours, moins d'une semaine après la fin du voyage en Chine du président Reagan.

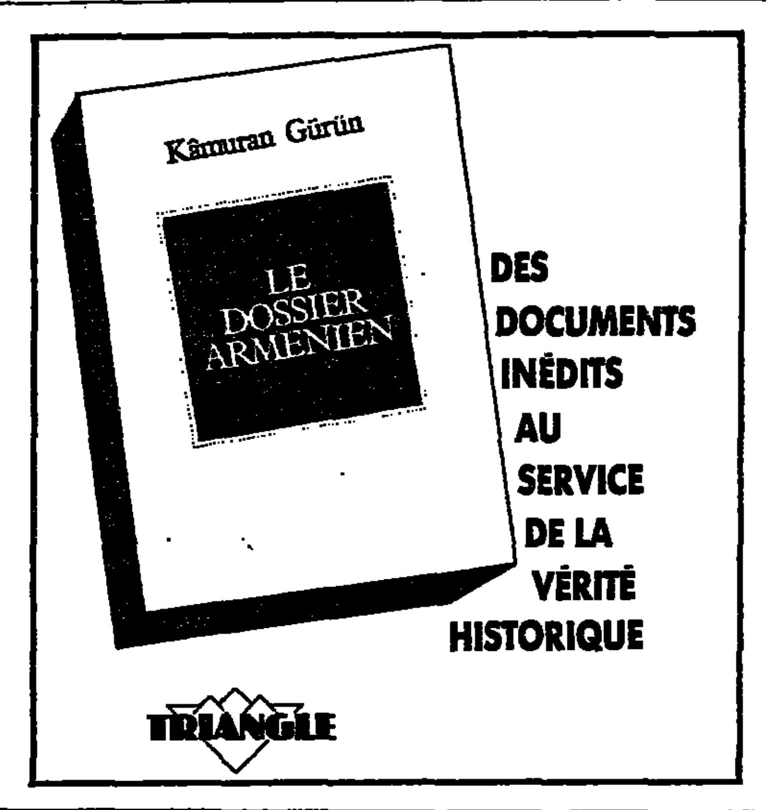
Qu'entre Coréens du Nord et du Sud on continue entre-temps à s'invectiver à Panmunjon autour du projet – mirifique mais tardif – de former une équipe commune aux Jeux olympiques de Los Angeles, ce n'est sans doute pas l'essentiel, même si, à un moment ou à un autre, un minimum d'entente devra bien intervenir entre Pyongyang et Séoul pour que des conversations à deux, à trois, à quatre ou plus encore puissent un jour s'ouvrir. Comment ne pas avoir aujourd'hui le sentiment que les choix décisifs se font ailleurs, même si le *« principe d'indépendance »* sur lequel le président Kim Il Sung a fondé son règne il y a trente ans demeure le maître mot du régime nord-coréen ?

Les périls que comporte la navigation diplomatique entre les grandes puissances – socialistes ou capitalistes – ne peuvent que rendre plus impératives les exigences de stabilité et de relative prospérité à l'intérieur du pays. Les diplomates en poste à Pyongyang discernent avec lucidité les raisons pour lesquelles la Corée du Sud, au moment où s'ouvre pour elle la perspective du passage à un nouveau degré de développement économique et où la visite du pape vient tout juste d'apporter la consécration que pouvait espérer le régime du président Chon, peut craindre les effets déstabilisateurs que risqueraient d'entraîner d'importants bouleversements politiques dans la péninsule. Le problème n'est pas très différent pour la Corée du Nord, où la stabilité est un autre maître-mot du régime, qui implique de préparer à la fois la survie d'un certain type de prospérité et l'inévitable transfert du pouvoir du chef historique à son où à ses successeurs.

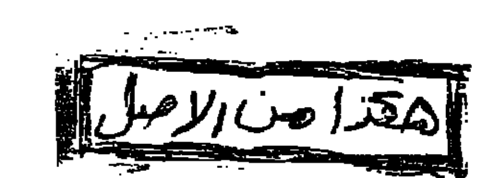
ALAIN JACOB.

Prochain article :

LA NÉCESSAIRE RÉFORME ÉCONOMIQUE







ASIE

Sri-Lanka

LE COUPLE D'AMÉRICAINS ENLEVÉ A ÉTÉ LIBÉRÉ APRÈS INTERVENTION DE Mme GANDHI

(De notre correspondant.)

New-Delhi. — Les deux otages américains enlevés jeudi dernier à Jaffna par des autonomistes tamouls ont été retrouvés sains et saufs, mardi soir 15 mai. M. Stanley Allen et sa femme ont été libérés sans conditions et remis à l'évêque catholique de Jaffna par leurs ravisseurs.

Revendiqué par l'Armée de libération du peuple (PLA), branche militaire du Front révolutionnaire de libération du peuple de l'Eelam (ERPLF), une organisation fondée il y a moins d'un an, l'enlèvement aura permis à ses auteurs de démontrer leur capacité à se mouvoir clandestinement dans la jungle du nord de l'île.

L'heureuse issue de l'opération est largement due à l'intervention personnelle de Mme Gandhi.

P. C.

Chine

Le premier ministre annonce une accélération des réformes économiques

Pékin *(AFP)*. — Présentant, le mardi 15 mai, devant l'Assemblée nationale populaire, le rapport de travail de son gouvernement, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a annoncé une accélération de la politique de réformes économiques mises en œuvre depuis 1979.

Il a notamment indiqué qu'un nouveau système de gestion financière — basé sur le prélèvement d'un impôt sur les bénéfices réalisés — serait étendu dès la fin de cette année à l'ensemble des entreprises étatiques. Celles-ci pourront, d'autre part, fixer librement, en fonction de leurs performances économiques, le montant des salaires et des primes versés à leurs ouvriers et employés.

« Nous pouvons être certains que tous les objectifs du VIe Plan quinquennal (1981-1985) seront atteints ou dépassés », a également déclaré M. Zhao. Il a toutefois indiqué que l'économie chinoise connaissait toujours *« beaucoup de difficultés »*, notamment dans le domaine financier, où les autorités centrales ne peuvent faire face à de grands projets d'infrastructure. Parlant à son tour mercredi devant l'Assemblée, le ministre des finances, M. Wang Bingqian, a indiqué que la Chine connaîtrait encore un déficit budgétaire en 1984. Il sera de l'ordre de 3 milliards de yuans — sur un total de 136,85 milliards de dépenses de l'Etat, — c'est-à-dire en diminution de près de 1,5 milliard par rapport à 1983.

En politique étrangère, le premier ministre a rappelé que la Chine s'opposait à *« tout hégémonisme »*, mais qu'elle était prête à améliorer ses relations tant avec les Etats-Unis qu'avec l'Union soviétique.

Taiwan

QUATRE PRISONNIERS POLITIQUES FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Quatre prisonniers politiques, incarcérés à Taiwan à la suite des événements de Kaoshiung fin décembre 1979, ont entamé dans les premiers jours de mai une grève de la faim illimitée, apprend-on à Paris de source informée.

Les incidents de Kaoshiung avaient éclaté le 11 décembre 1979 à l'issue d'une manifestation organisée dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'homme. La police avait alors procédé à de nombreuses arrestations. La revue *Formosa*, qui était devenue le point de rencontre de divers courants d'opposition — démocratique, indépendantiste, socialiste — avait été interdite à la suite de ces événements.

Les quatre grévistes de la faim sont MM. Huang Hsin-jieh, Yao Chia-wen, Chang Chun-hong et Lin Hong-hsuan. Tous sont d'anciens responsables de la revue *Formosa*. Leurs condamnations à de lourdes peines de prison ont été prononcées par un tribunal militaire — en vertu de la loi martiale — le 18 avril 1980. Ils protestent contre les conditions de détention qui leur sont imposées et contre les tortures dont ils seraient victimes.

Ce mouvement de protestation a été soutenu à l'extérieur par diverses personnalités, membres de l'Assemblée nationale ou élus locaux, et notamment par les femmes de plusieurs prisonniers politiques. Des grèves de la faim temporaires ont été observées en signe de solidarité et des réunions d'information organisées dans plusieurs villes.

Selon nos informations, le ministère de la défense a refusé de négocier avec les grévistes de la faim, qu'il accuse de chercher à discréditer le gouvernement nationaliste du Kouomintang. La presse officielle, pour sa part, a écrit que le mouvement déclenché par les prisonniers avait pour objectif d'obtenir leur amnistie à l'occasion de la prochaine reconduction dans ses fonctions du président de la République, M. Chiang Ching-kuo.

Afghanistan

LES SOVIÉTIQUES AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES DANS LE PANSHIR

Les forces soviéto-afghanes ont subi de lourdes pertes en tentant de prendre le contrôle de plusieurs petites vallées du Panshir où sont repliés les résistants, a-t-on appris de sources diplomatiques occidentales, à Islamabad et Delhi. Au moins cinq cents soldats soviétiques, tués ou blessés, ont été évacués de la zone des combats vers Kaboul, au cours des dix derniers jours. Au Cimetière des martyrs de Kaboul, quarante soldats afghans sont enterrés chaque jour, depuis une semaine, et des camions transportant de nombreux blessés ont été aperçus à l'aéroport.

Entre dix mille et quinze mille soldats soviétiques, appuyés par deux mille soldats afghans, sont engagés dans l'opération du Panshir.

D'autre part, à Kaboul, dans le quartier Taïmani, une jeep transportant des soldats soviétiques a ouvert le feu, avec une mitrailleuse, le 7 mai, sur un groupe d'une douzaine de personnes qui attendaient un autobus. Six personnes ont été tuées et douze autres blessées, rapportent des diplomates occidentaux. Les soldats auraient agi en état d'ivresse, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'une opération de représailles.

Enfin, le président Karmal, cité par Radio-Kaboul, a invité les dirigeants du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PC) à serrer les rangs *« contre les tendances malsaines et les querelles de factions au sein du parti »*. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES « PRIMAIRES » DÉMOCRATES

M. Gary Hart a remporté de substantielles victoires dans l'Oregon et le Nebraska

De notre correspondant

Washington. — Remis en selle, la semaine dernière, par ses victoires, courtes mais inattendues, dans l'Ohio et l'Indiana, M. Gary Hart a infligé, mardi 15 mai, deux nouvelles défaites, très sévères cette fois-ci, à M. Mondale.

Le sénateur du Colorado l'a, en effet, emporté de près de trente points sur l'ancien vice-président dans le Nebraska (57 % des voix contre 28 %), et les premières estimations lui donnaient une avance comparable dans l'Oregon (1).

Ces résultats ne réduiront que de peu l'avantage que s'est déjà acquis M. Mondale en nombre de délégués (1 532 contre 886), car ces deux Etats n'envoient que trente et cinquante représentants à la Convention. Ils sont pourtant encourageants pour M. Hart, dans la mesure où son objectif, lorsqu'il a décidé, après son échec du 5 mai dans le Texas, de maintenir sa candidature jusqu'à la Convention, était de parvenir à ébranler la crédibilité de son adversaire. L'ampleur de ses victoires de mardi est, de ce point de vue, impressionnante, puisque les sondages effectués le week-end dernier dans le Nebraska et l'Oregon n'y accordaient à M. Hart que des marges de dix et vingt points respectivement.

Cela indique une remontée rapide et continue du sénateur depuis une semaine, et l'« effet d'élan » qui lui avait profité après sa percée surprise du New-Hampshire pourrait ainsi lui être à nouveau favorable en Californie et dans le New-Jersey — les deux principaux Etats qui se prononceront le 5 juin, dernière journée des « primaires ».

M. Hart est actuellement favori en Californie, et ses chances semblent se renforcer dans le New-Jersey. Si l'élan repris par le sénateur se confirmait le 25 mai dans l'Idaho, M. Mondale aurait alors peu d'espoir d'arriver à la Convention avec les mille neuf cent soixante-sept voix qui lui garantiraient l'investiture, et la bataille entre démocrates risquerait d'être violente et serrée à San-Francisco.

Dans une telle situation, M. Jackson serait en position de chèrement monnayer son ralliement à l'un ou l'autre des adversaires, et son rôle serait déterminant. Il a obtenu, dans le Nebraska, 9 % des voix. Comme le candidat noir, M. Mondale n'avait fait que très peu campagne dans cet Etat et dans l'Oregon, préférant concentrer tous ses efforts sur la Californie et le New-Jersey, qui disposent à eux deux de quatre cent soixante-sept délégués.

BERNARD GUETTA.

(1) Les résultats donnés pour le Nebraska portent sur 55 % des suffrages exprimés.

ECHEC AUX « LISTES NOIRES » DE L'AGENCE AMÉRICAINE D'INFORMATION

Washington *(UPI)*. — La commission des affaires étrangères du Sénat a refusé mardi 15 mai, par onze voix contre six, la nomination de M. Leslie Lenkowsky au poste de directeur adjoint de l'Agence américaine d'information (USIA).

Le président républicain de la commission, M. Charles Percy, sénateur de l'Illinois, a déclaré que M. Lenkosky avait *« joué un rôle actif »* dans l'établissement d'une « liste noire » de conférenciers considérés comme trop « libéraux » pour être invités par l'Agence à prendre la parole au cours de voyages à l'étranger. Parmi les « bannis » figuraient ainsi M. Gary Hart, et sénateur du Colorado candidat à la nomination démocrate pour l'élection présidentielle de novembre, et Walter Cronkite, l'un des commentateurs les plus célèbres de la télévision américaine, ainsi que deux anciens directeurs de la CIA, M. James Schlesinger et l'amiral Stansfield Turner.

Agé de trente-huit ans, M. Lenkosky avait été nommé à son poste de l'USIA en octobre dernier. La rumeur que l'Agence avait établi des « listes noires » rappelant fâcheusement celles de la « chasse aux sorcières » de l'époque McCarthy, avait commencé à se répandre peu après.

L'USIA est l'agence d'information officielle des Etats-Unis à l'étranger. Elle supervise notamment la station de radio la Voix de l'Amérique.

Costa-Rica

● *Création d'une commission de supervision frontalière avec le Nicaragua.* — Le Costa-Rica et le Nicaragua ont fait, le 14 mai, un petit pas vers une amélioration de leurs relations très tendues en s'accordant sur la création d'une commission de supervision et de prévention des incidents frontaliers. Les quatre pays du groupe dit « de Contadora » fourniront des délégués chargés d'apaiser les incidents ; ceux-ci se sont multipliés depuis deux mois entre les deux petits pays centreaméricains en raison notamment de la présence à leurs frontières de la guérilla antisandiniste du « commandant Zéro », M. Eden Pastora, leader de l'ARDE. A San-José, une « marche pour la paix » en Amérique centrale et pour la neutralité du Costa-Rica dans les conflits régionaux a réuni vingt mille personnes. A Paris, où le ministre costaricain de l'information, M. Vargas, se trouve en visite pour préparer le voyage à la mi-juin du président social-démocrate, M. Alberto Monge, le Quai d'Orsay a exprimé, le 15 mai, *« l'intérêt que la France porte à la neutralité du Costa-Rica »*. — *(AFP.)*

Chili

« HEIL HITLER ! HEIL RAUFF ! »

Mort lundi 14 mai à Santiago d'un cancer du poumon (*le Monde* du 16 mai), l'ancien criminel de guerre nazi Walter Rauff a été inhumé dès le lendemain dans la capitale chilienne, en présence d'environ deux cents personnes.

« *Il ne nous appartient pas de juger ni de condamner les autres,* a dit le pasteur qui a prononcé en allemand l'oraison funèbre. *Puisse Dieu lui pardonner ses fautes et lui donner la paix.* »

Certains amis de l'ex-colonel SS, responsable de la mort d'environ deux cent mille personnes et inventeur des « camions de la mort », ont toutefois manifesté leur présence d'une façon qui laisse à penser qu'il n'y avait pour eux ni fautes à reconnaître ni pardon à solliciter. Bras tendu au-dessus du cercueil, un petit groupe de messieurs âgés ont rendu un dernier hommage au disparu en criant : *« Heil Hitler ! Heil Rauff ! »* Et, à l'entrée du temple, une couronne mortuaire portant un ruban à croix gammée avait été déposée.

PROCHE-ORIENT

Un nouveau pétrolier attaqué dans le Golfe

(Suite de la première page.)

De son côté, le capitaine d'un des pétroliers arrivés à Barhein le 16 mai a affirmé n'avoir pu identifier la nationalité de l'appareil qui a attaqué son navire, *« du fait de la confusion qui régnait à bord »*.

Jusqu'à présent l'on voyait plutôt dans ces attaques la volonté de l'Irak d'internationaliser le conflit et d'obliger les autres pays du Golfe à mieux déterminer dans quel camp ils se placent. Le *Wall Street Journal* rapportait, le 11 mai, les détails d'une entrevue qui se serait tenue, à la mi-avril, à Ryad, entre le roi Fadh d'Arabie Saoudite et le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz.

Bagdad semble en voie de desserrer le nœud coulant imposé à son économie depuis le bombardement de ses terminaux pétroliers et la fermeture de l'oléoduc qui lui permettait d'exporter son brut *via* la Syrie et le Liban, grâce à un doublement de la capacité du pipeline qui sort par la Turquie, et à des négociations, et appels d'offres en cours pour la construction d'un oléoduc *via* l'Arabie Saoudite et la Jordanie. Mais l'Irak aimerait que ses alliés conservateurs du Golfe cessent toutes relations commerciales avec l'Iran. C'est ce qu'avait dit M. Tarek Aziz au roi d'Arabie Saoudite.

Alors que le conseil des ministres koweïtiens a condamné le 15 mai les attaques contre ses bateaux et que le Parlement réuni en session extraordinaire s'est ému de cette attaque *« contre le peuple et l'Etat koweïtiens »*, alors que le conseil des ministres saoudiens a consacré l'essentiel de ses débats à l'affaire des pétroliers, le marché de l'or noir ne semble guère s'émouvoir. La surabondance qui continue de prévaloir — d'autant que la production britannique a progressé de 2,3 à 2,6 millions de barils par jour entre la fin de 1983 et le premier trimestre 1984 — empêche les prix de monter. C'est à peine si les prix de la qualité Brent — en mer du Nord — ont augmenté de 15 cents à 29,75 dollars le baril depuis trois jours.

La décision de la compagnie d'assurances Lloyds de Londres de relever de 50 % à compter du 15 mai les primes des navires allant charger au port de Kharg (de 2 % à 3 % de la valeur de la cargaison pour les pétroliers et de 0,75 à 2 % pour les cargos) pourrait cependant avoir rapidement un effet sur les cours, à moins que l'Iran, comme il l'a fait jusqu'à présent, ne baisse les prix de son pétrole pour ne pas pénaliser ses clients.

Pourtant, les analystes du Cambridge Energy Research Associates, société américaine de consultants énergétiques, estiment dans un rapport publié le 14 mai que les pays consommateurs devraient se préparer à un *« nouveau choc pétrolier »* vers la fin des années 80 si l'Iran sortait victorieux de sa guerre avec l'Irak.

Le rapport envisage trois scénarios : le plus probable met en avant une impasse entre les belligérants qui entraînerait une fin du conflit, la concurrence des deux pays sur le marché pétrolier et un affaiblissement de la cohésion de l'OPEP, mais il n'exclut pas une victoire décisive de l'Iran, qui ferait de ce pays la *« puissance hégémonique »* de la région, avec le risque de prix pétroliers élevés, non plus qu'une continuation de la guerre d'usure avec des perturbations modérées du marché.

BRUNO DETHOMAS.

APRÈS LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS JUIVES A RABAT

« Le monde arabe se résigne progressivement à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël »

déclare M. Shamir

L'Arabie Saoudite et le Koweït ont démenti mardi 15 mai les informations selon lesquelles ils auraient donné leur accord pour que le Maroc invite une délégation israélienne au Congrès de la communauté juive marocaine de Rabat. Ces informations avaient été rapportées par le quotidien israélien *Haaretz*, citant des sources marocaines.

Après avoir rappelé « en consultation » son ambassadeur à Rabat, la Syrie a officiellement critiqué le Maroc, dénonçant cette « initiative grave ». En revanche, l'Egypte, par la voix de M. Boutros Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, considère la participation israélienne à ce congrès comme *« un pas positif conforme aux principes énoncés dans le traité de paix égypto-israélien »*.

A Jérusalem, M. Shamir a déclaré que cette visite d'une délégation israélienne *« témoignait du fait que le monde arabe se résigne progressivement à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël »*. Nous publions ci-dessous l'article d'un journaliste qui a participé au congrès de Rabat.

Amorcer une « dynamique du dialogue »

En donnant un éclat exceptionnel au Congrès des communautés israélites du Maroc (*le Monde* du 15 mai) — ce que peu de gouvernements ont fait jusque-là pour la communauté juive de leur pays, — le roi Hassan II du Maroc a provoqué à Rabat surprise et interrogations sur son projet politique.

Cette rencontre est allée au-delà de l'hommage rendu par les descendants d'Abraham à Maïmonide (historien, médecin et philosophe juif marocain du Moyen Age) ou du retour aux sources de la diaspora juive marocaine.

En effet, quelle signification attribuer à la présence d'une délégation israélienne composée de onze députés des partis travaillistes, Tami et Likoud (dont certains ne sont pas originaires du Maroc) ? A la place privilégiée accordée à M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial et dirigeant influent du judaïsme américain, ainsi qu'à M. Stephen Solarz, membre de la Chambre des représentants et supporter à Washington du roi du Maroc ? A la participation du prince héritier Sidi Mohammed — entouré du premier ministre et de son gouvernement — au dîner de clôture du Congrès ? Aux allocutions politiques du ministre d'Etat, M. Moulay Ahmed Alaoui et du ministre de l'intérieur, M. Driss Basri, et aux éditoriaux de la presse marocaine ?

En marge des déclarations publiques consacrées à l'harmonieuse coexistence judéo-musulmane depuis l'âge d'or andalou jusqu'au Maroc contemporain, les contacts de couloirs entre personnalités politiques marocaines et israéliennes ont tenté de rétablir un certain nombre de « lignes » et d'y faire passer à nouveau des messages.

C'est ainsi que la gauche israélienne, et particulièrement les députés du Mapam, ont pu faire savoir qu'ils attendent du roi qu'il favorise le rétablissement du dialogue avec M. Yasser Arafat et l'aile modérée du Fatah, contact rompu après l'assassinat de M. Issam Sartaoui. Saisissant au bond les récentes déclarations de M. Yasser Arafat en faveur d'une *« négociation directe, les Israéliens et nous, sous l'égide de l'ONU »*, les « colombes » israéliennes ont proposé une *« reconnaissance mutuelle et simultanée »*. Ces mêmes milieux verraient d'un bon œil une réflexion prospective de l'OLP sur l'Israël de l'an 2000. Quant aux « messages » israéliens en direction du roi du Maroc, ils attribuent à celui-ci un rôle de *« bons offices »* un d'honnête courtier.

Les Israéliens originaires du Maroc — quatre cent mille bulletins de vote revenant principalement au Likoud et au Tami — créditent le roi du Maroc d'un attachement et d'une confiance qui placeraient toute initiative de celui-ci dans un contexte de sympathie active, soutient un député israélien.

Enfin, les députés israéliens — toutes tendances confondues — ont tenté de convaincre leurs interlocuteurs que le peuple israélien nourrit une volonté sincère de paix et appelle de ses vœux une initiative marocaine. *Il était suggéré* que la priorité pourrait être donnée à un déblocage psychologique, obtenu en entreprenant une pédagogie de la confiance mutuelle, destinée à vaincre le sentiment de méfiance et d'insécurité des Israéliens.

Aucune proposition concrète n'a été faite durant ces contacts, sinon le rappel des positions respectives, le préalable étant de trouver un interlocuteur, car, ainsi que le soulignait M. Alaoui, *« pour faire la paix, il faut être deux »*.

Pour sa part, le Maroc lançait publiquement des « messages » dans plusieurs directions.

Un islam tolérant

Tout d'abord à l'intention des Israéliens issus des pays arabes (séfarades) à qui il est démontré que l'islam est tolérant et propice au développement de la foi et de la culture juives. M. Ahmed Alaoui ajoutait : *« C'est le sionisme qui a brisé cette symbiose... Le mouvement sioniste est venu briser cette union arabo-judaïque. »* M. David Amar, président des communautés israélites du Maroc, témoignait que *« la coexistence fructueuse entre Juifs et Arabes est une réalité que nous vivons quotidiennement au Maroc. Il s'agit d'une réalité exemplaire et riche d'enseignement pour tous ceux qui cherchent une solution au conflit du Proche-Orient »*.

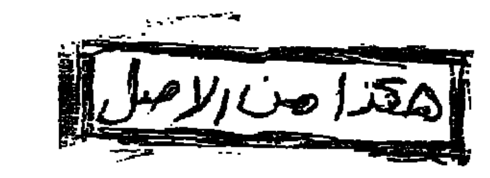
Ainsi, pour *« pousser à la paix »*, selon une expression marocaine, le roi mobilise ses sujets juifs au sein d'une Association des fils d'Abraham et fait appel aux communautés juives marocaines dispersées dans le monde et, en France, à l'association Identité et dialogue.

D'autre part, l'image de stabilité et de prospérité donnée par les communautés du Maroc ne peut que satisfaire le judaïsme américain, sensible au sort des juifs persécutés. Le roi du Maroc se serait, par le même coup, employé à faire oublier ses propos accusant *« les khomeynistes, les communistes et les sionistes »* d'avoir fomenté les récents troubles populaires. En traitant dans son discours de l'aide économique américaine au Maroc, M. Bronfman laissait présager un soutien du lobby juif au Congrès.

Enfin, le Maroc présente à l'Occident inquiet le visage tolérant et ouvert d'un sunnisme éclairé et protecteur des juifs, face à un chiisme intégriste.

L'insolite Congrès des communautés israélites du Maroc aurait ainsi eu pour ambition d'amorcer une « dynamique du dialogue » entre Israéliens et Arabes. La question est de savoir si le roi Hassan II réussira à créer une dynamique de la paix.

GÉRARD FELLOUS.


هكذا صن الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

L'Assemblée nationale a adopté la réforme de la détention provisoire

L'UDF s'est abstenue, le RPR n'a pas pris part au vote

Chacun, du garde des sceaux à ses contradicteurs de l'opposition, s'est accordé, mardi 15 mai à l'Assemblée nationale, pour juger que le projet de loi — adopté en première lecture — *« tendant à renforcer les droits des personnes en matière de placement en détention provisoire et d'exécution d'un mandat de justice »* (*le Monde* des 6 mars, 27 mars et 27 avril) n'est qu'une pierre d'un édifice qui reste largement à construire : celui d'une justice rapide, efficace, dotée de moyens suffisants, et qui, selon l'expression de M. Robert Badinter, *« soit exemplaire dans le domaine des libertés »*.

Pour petite qu'elle soit, cette pierre semble bienvenue et susceptible de faire avancer les travaux, aux yeux du rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), comme pour MM. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) et Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine). A l'inverse, pour MM. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) et Pascal Clément (UDF, Loire), ce texte n'est qu'une réforme *« timorée »* et *« probablement inefficace, voire dangereuse »*, bref, *« de la poudre aux yeux des justiciables »*.

Nouvel épisode d'un débat, engagé dès la nomination de M. Badinter, entre un garde des sceaux qui rappelle inlassablement qu'il fait ce qu'il peut, avec les moyens dont il dispose, pour restaurer une institution laissée par ses prédécesseurs dans un état de *« délabrement avancé »*, et une opposition qui a fait du ministre de la justice une cible privilégiée.

M. Badinter, il est vrai, peut difficilement être épargné par des adversaires qui ignorent la tentation de la complaisance dès lors qu'il reconnaît lui-même que l'efficacité de sa réforme repose, en partie, sur la bonne volonté des uns et des autres, assortie de substantiels moyens supplémentaires. Pour autant, l'opposition ne peut guère se prononcer contre de telles orientations.

Vote d'encouragement d'un côté, scepticisme teinté de défiance de l'autre : le projet a été adopté par 331 voix (PS, PC) contre 2, l'UDF s'abstenant et le RPR ne prenant pas part au vote.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Exécution des mandats d'amener et des mandats d'arrêt.** — Le projet gouvernemental fixe un délai maximal (de trois jours pour la métropole) pour transférer, le cas échéant, un inculpé arrêté à plus de 200 kilomètres du siège du juge d'instruction qui a délivré à son encontre le mandat d'amener ayant entraîné l'arrestation (*le Monde* du 27 avril). Le non-respect de ces délais entraîne la libération de l'inculpé.

En matière de mandat d'arrêt, le projet gouvernemental réduit de *quarante-huit heures* à *vingt-quatre* heures le délai maximal qui sépare l'incarcération de l'inculpé de son interrogatoire et de la prise de décision relative à son maintien ou non en détention, y compris en matière criminelle.

De la même façon, l'inculpé qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt sera, comme celui visé par un mandat d'amener, présenté au procureur de la République du lieu de son arrestation lorsque celle-ci se produit à plus de 200 kilomètres du siège du juge d'instruction qui a délivré le mandat. Les délais de transfèrement sont eux aussi alignés sur ceux prévus par le texte en matière de mandat d'amener.

● **Le placement en détention provisoire.** — Sur proposition de la commission des lois, qui a adopté un amendement déposé par M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), l'Assemblée, avec l'accord du gouvernement, complète le code de procédure pénale pour préciser que *« la liberté de tout prévenu est la règle, sa mise en détention provisoire l'exception »*.

A propos de la mise en détention provisoire elle-même, le texte gouvernemental, adopté sans modification sur ce point par l'Assemblée, institue, en matière criminelle comme en matière correctionnelle, un débat contradictoire en présence de l'inculpé, entre le juge d'instruction, le procureur de la République et l'avocat choisi ou désigné d'office de l'inculpé, à moins que ce dernier n'ait expressément exprimé le désir de ne pas avoir de défenseur (*le Monde* du 16 mai). Le texte précise que *« le juge d'instruction, qui envisage de placer l'inculpé en détention provisoire, informe celui-ci qu'il a droit à l'assistance d'un conseil de son choix ou commis d'office. L'avocat (...) en est informé par tout moyen et sans délai (...). L'avocat peut consulter sur-le-champ le dossier et communiquer librement avec l'inculpé »*.

L'Assemblée adopte sans modification les dispositions selon lesquelles le juge d'instruction peut prescrire l'incarcération de l'inculpé pour cinq jours au plus, si l'inculpé qui en a fait la demande, ne peut être assisté par un avocat ou lorsque cet l'inculpé — ou son conseil — demande un délai pour préparer sa défense. L'Assemblée précise que, *dans ce délai*, le juge d'instruction fait comparaître à nouveau l'inculpé et reprend la procédure *« que celui-ci soit ou non assisté d'un conseil »*.

Le texte dispose qu'en matière correctionnelle la détention provisoire ne peut, d'une manière générale, excéder quatre mois. Néanmoins, dans certains cas, cette détention peut être prolongée par le juge d'instruction pour une nouvelle période de quatre mois. L'Assemblée repousse un amendement déposé par M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes), visant à imposer la mise en jeu de la procédure contradictoire pour décider une telle prolongation. Le rapporteur le ministre expriment leur accord avec l'esprit de l'amendement, mais redoutent pour l'immédiat la lourdeur excessive de ce dispositif.

Dans le cas de certains délinquants primaires encourant une peine courte, cette prolongation *« ne peut être ordonnée qu'une fois et pour une durée n'excédant pas deux mois »*. Avec l'accord du gouvernement, la commission fait adopter par l'Assemblée la limitation à un an au maximum de la détention provisoire dans les autres cas. Une prolongation exceptionnelle de quatre mois est possible après mise en œuvre de la procédure contradictoire.

Enfin, l'Assemblée, sur proposition de la commission des lois, supprime l'effet suspensif de l'appel du parquet contre les ordonnances de mise en liberté rendues par le juge d'instruction. M. Badinter, qui, dans un premier temps, affirmait-on à la commission des lois, était d'accord avec cette suppression, refusera, pendant le débat, de prendre position sur une disposition à laquelle M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, serait opposé.

TEXTES DIVERS

● *Vaccination antivariolique.* — L'Assemblée nationale a, le mardi 15 mai, approuvé, dans le même texte que le Sénat le 2 mai, et donc définitivement adopté, un projet de loi suspendant l'obligation de la vaccination antivariolique et le renouvellement de celle-ci, la variole ayant disparu (*le Monde* du 24 février).

● *Statut des sages-femmes et des infirmières.* — L'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, mardi 15 mai, dans le texte du Sénat, et donc définitivement approuvé, un projet de loi qui modifie le code de la santé publique pour tenir compte de deux directives européennes du 21 janvier 1980 sur les conditions d'exercice de la profession de sage-femme (*le Monde* du 9 décembre 1983 et du 20 avril 1984). Ce texte introduit aussi quelques modifications législatives pour les pédicures, les masseurs, kinésithérapeutes et les auxiliaires médicaux. Il va notamment donner une base législative à la publication d'un décret sur les modalités d'exercice de la profession d'infirmière, alors que, le 14 mars dernier, le Conseil d'Etat avait partiellement annulé un décret en ce sens du 12 mai 1981. M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a annoncé qu'il reprendrait *« intégralement les dispositions de ce texte »*.

● *Vente de certaines essences végétales.* — L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mardi 15 mai, une proposition de loi de M. Théo Vial-Massat (PC, Loire) confiant aux pharmaciens l'exclusivité de la délivrance au public des essences végétales ou huiles essentielles, *« dont la liste est fixée par décret, ainsi que de leur dilution et préparation, ne constituant ni des produits cosmétiques ou d'hygiène corporelle, ni des produits à usage ménager, ni des denrées ou boissons alimentaires »*. M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) avait déposé lui aussi une proposition de loi allant dans le même sens.

Davantage de magistrats et de fonctionnaires

M. Badinter a, devant les députés, parlé des moyens nécessaires pour mettre en œuvre la réforme de la détention provisoire. *« Si j'ai finalement renoncé à introduire des magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce,* a précisé le garde des sceaux, *c'est notamment pour diriger les effectifs supplémentaires qui seront dégagés dans les mois à venir vers les cabinets d'instruction et les parquets afin de compenser l'accroissement des tâches résultant de la loi nouvelle. D'ici à la fin du semestre, les vacances de postes à l'instruction seront résorbées dans leur quasi-totalité : sur cinq cent quarante-quatre postes de magistrats instructeurs, vingt-six seulement seront encore vacants.* (1). *A quelques unités près, tous les postes seront pourvus le 1er janvier prochain. Un effort comparable sera fait en direction des parquets.*

» Parmi les deux cent cinquante fonctionnaires nouveaux qui vont rejoindre les juridictions avant juillet prochain, cinquante seront affectés en priorité aux secrétariats communs qui devront progressivement fonctionner à temps plein ou à temps partiel auprès de tous les cabinets d'instruction multiples et décharger d'autant les greffiers.

» S'agissant ensuite de la mission qu'auront à remplir les avocats, tout sera mis en œuvre par la chancellerie pour leur faciliter l'exercice de « cette nouvelle *défense ». (...) Je m'efforcerai de mettre en œuvre, en concertation avec les organisations professionnelles, les moyens d'indemniser dans le cadre des missions d'office cette mission. Pour que soit ainsi préparée comme il convient la mise en œuvre de la loi, j'accepterai l'amendement (...) qui fixe au 1er janvier 1985 la date de son entrée en vigueur. (...) Par ailleurs, j'ai fait étudier juridiction par juridiction le phénomène de la détention provisoire du double point de vue du nombre et de la durée des incarcérations. Dès à présent, j'envisage divers remèdes destinés à réduire les placements en détention et à accélérer les procédures.*

» Pour la première fois en ce domaine essentiel, a conclu sur ce point le ministre, *la modification des textes s'accompagnera d'un effort sans précédent au niveau des effectifs, des moyens et des pratiques quotidiennes. »*

(1) NDLR. — A Paris, sur quatre-vingt-trois juges d'instruction théoriquement en fonctions, dix-neuf sont détachés au ministère de la justice ou dans un cabinet ministériel.

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT

Le gouvernement et les députés socialistes s'acheminent vers un accord

Le point d'équilibre entre le gouvernement et le PPrti socialiste sur le projet de loi de M. Alain Savary a-t-il été trouvé ? Ce n'est pas encore sûr,mais on est en bonne voie. En tout cas, les députés les plus laïques paraissaient très satisfaits, mardi 15 mai, après le déjeuner qui avait réuni autour de M. Pierre Mauroy les membres socialistes de la commission spéciale créée pour l'examen de ce texte à l'Assemblée nationale. *« Nous avons obtenu satisfaction,* affirmait M. Henry Delisle (Calvados) ; *Au jour d'aujourd'hui, il semble que l'on s'achemine vers une solution qui prenne en compte les amendements socialistes »*, expliquait, plus prudente, Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste et membre du bureau exécutif du PS.

Pourtant, même si effectivement le gouvernement accepte les amendements proposés par les socialistes, les laïques seraient loin d'avoir obtenu entièrement satisfaction, puisque l'obligation de financement des écoles privées par les communes ne disparaît pas totalement, et qu'en toute hypothèse l'Etat suppléerait à leurs éventuelles déficiences. En échange, les socialistes expliquent qu'ils ont obtenu un renforcement du principe de la titularisation des maîtres du privé, ce qui, pour eux, est l'amorce d'un processus d'unification des deux systèmes d'enseignement. Et Mme Neiertz a pu dire : *« Les manifestations du 25 avril ont eu leur utilité. »* En clair, le gouvernement, devant cette démonstration de force, a été obligé de nous écouter.

Si le gouvernement reste dans les dispositions qu'ont comprises les interlocuteurs socialistes de M. Mauroy, celui-ci peut-il éviter le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui lui permettrait de faire approuver son projet sans que les députés de la majorité aient formellement à se prononcer sur lui ? Rien n'est moins sûr. D'abord, parce que l'opposition peut encore décider de durcir son attitude en multipliant les amendements.

Un engagement de responsabilité du gouvernement permettrait alors d'éviter l'enlisement du débat.

Le P.C. porte-parole du CNAL

Ensuite, parce que cette procédure empêcherait toute tentation ultra-laïque. Or, celle-ci existe, notamment chez les députés communistes, qui proposent en commission un certain nombre d'amendements préparés par le Comité national d'action laïque, ce qui met les socialistes dans l'embarras. Ainsi, le P.C. a proposé une nouvelle rédaction de l'article premier du projet, qui réaffirme certains principes constitutionnels, comme le fait que la République française est *« laïque »*, et qui oblige l'Etat à mettre en place, *« sur tout le territoire et à tous les degrés, dans des établissements publics, un service public, gratuit et laïc d'enseignement »*.

Les socialistes s'étant abstenus sur cet amendement, l'opposition n'ayant pas pris part au vote pour *« laisser la majorité prendre ses responsabilités »*, il fut adopté par les seules voix communistes. Certes, une deuxième lecture est déjà prévue, qui permettra de faire jouer l'article 40 de la Constitution. Celui-ci interdit aux parlementaires de proposer des amendements alourdissant les charges de l'Etat. Mais cela montre qu'un débat public pourrait créer quelques difficultés aux socialistes.

Tous les socialistes eux-mêmes ne sont pas pleinement satisfaits par ce possible compromis. Il y a d'abord ceux qui redoutent qu'il ne permette pas d'aboutir à la paix scolaire. *Il y a*, surtout, ceux qui regrettent qu'il n'aille pas assez loin dans la défense des positions laïques. *« L'argent public à l'école publique »*, ont répété fermement, en substance, mardi au cours de la réunion du groupe, M. Job Durupt, député de Meurthe-et-Moselle, et M. Raoul Bayou, *élu de l'Hérault.* Mme Neiertz elle-même a affirmé que les propositions d'amendement émises par M. André Laignel *« n'avaient pas reçu un accueil enthousiaste »*. Au point qu'il a fallu que MM. Lionel Jospin et Jean Poperen rappellent que depuis 1971 le parti avait pratiquement fait sienne la logique d'unification des deux systèmes éducatifs, abandonnant celle de séparation des deux écoles qu'impliquait le slogan traditionnel *« l'argent privé pour l'école privée »*, et que le bureau exécutif du PS avait donné comme mandat au groupe parlementaire de travailler dans la logique du projet gouvernemental, ce qui imposait l'acceptation que des fonds publics puissent aller à des établissements privés sous réserve de contreparties. Il reste que, selon Mme Neiertz, certains députés socialistes regrettent cet état de choses et que *« les conditions d'application de la loi pourront amener les socialistes à rouvrir le débat »*.

Ultime pression des laïques, pour éviter que le gouvernement ne fasse machine en arrière dans les concessions qui leur ont été faites ? C'est possible. D'autant que, s'il y a eu accord sur l'esprit de cet aménagement du projet Savary, sa traduction technique et pratique peut encore amener bien des difficultés, et que le gouvernement n'a pas donné son aval formel à tous les amendements souhaités par les socialistes. Le point d'équilibre, dont les représentants de l'enseignement catholique n'ont probablement pas la même conception que les socialistes, est suffisamment instable pour que la moindre saute de vent puisse tout faire basculer.

THIERRY BRÉHIER.

Veillée d'armes

A moins d'une semaine de l'ouverture du débat parlementaire consacré à l'examen du projet de loi sur l'enseignement privé, les jeux sont loin d'être faits. Les négociations continuent et les derniers arbitrages ne sont pas encore rendus. Tandis que le premier ministre recevait les représentants de l'enseignement catholique — avant de s'entretenir, mercredi 16 mai, avec ceux du Comité national d'action laïque, — les députés socialistes avançaient dans la rédaction de leurs amendements. S'ils ne sont pas définitivement arrêtés, ces amendements visent à durcir quelque peu le projet gouvernemental.

Pourtant à sa sortie de l'hôtel Matignon, mardi, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, affirmait avoir reçu des assurances de la part du premier ministre.

Pour cela, M. Mauroy s'est appuyé sur un projet d'amendement inspiré par M. Laignel, député socialiste de l'Indre, chantre de la laïcité. Ce n'est pas le moindre signe de la confusion qui règne en ce moment. Il témoigne à la fois de la détermination du gouvernement à maintenir le point d'équilibre auquel il pense être parvenu avec le « projet Savary » et de la volonté de M. Mauroy de ne pas décevoir ses amis politiques. Mieux, de trouver un accord avec les députés socialistes qui lui permettrait de ne pas recourir, du moins contre eux, à l'article 49-3 de la Constitution, grâce auquel le texte pourrait être adopté sans que la majorité ait à le voter.

Plus discret, le ministre de l'éducation nationale tente de préserver le principal. Tel est en tout cas le souhait du président de la République, qui devra, peut-être, arbitrer une nouvelle fois à son retour de Scandinavie. Les bases de l'accord entre le gouvernement et le parti socialiste ne sont pas définitives.

Le débat tourne essentiellement, pour l'heure, autour de l'obligation qui serait faite aux communes de financer les écoles primaires privées sous contrat d'association. Après avoir vivement réagi à cette disposition, les parlementaires de la majorité ont exigé de la lier étroitement à la titularisation des maîtres de l'enseignement privé. Ils proposent ainsi que les communes ne soient obligées de payer que lorsque 50 % des maîtres des écoles primaires seront devenus fonctionnaires.

Revue et corrigée par le premier ministre, cette proposition a permis de donner, au moins, une assurance — elle est de taille — à l'enseignement catholique : celle de son financement. Le projet de loi prévoyait déjà qu'en cas de refus l'Etat pourrait se substituer à la commune défaillante durant six années. Il est proposé d'ajouter deux années à ce délai, le temps que la moitié au moins des maîtres choisissent de devenir fonctionnaires.

D'un côté, on donnerait ainsi satisfaction aux défenseurs de l'enseignement privé en leur assurant dans tous les cas les moyens de leur liberté. De l'autre, on répondrait à l'exigence des laïques d'enclencher de façon significative la dynamique de titularisation dans une perspective d'unification — certes non laïque, — des deux systèmes d'enseignement.

De part et d'autre, les raisons de satisfaction sont en fait limitées. Déjà, le Comité national de l'enseignement catholique juge cette proposition *« illusoire et discriminatoire »*. Diverses interprétations, il est vrai, en sont faites et cela ajoute à la confusion. Pour ne pas introduire de discrimination entre les communes — donc ne pas encourir le risque d'inconstitutionnalité, — le gouvernement envisage de prendre en compte le quota de 50 % de titulaires au niveau national, et non pas école par école, commune par commune.

On respecte, explique-t-on dans l'entourage du premier ministre, la liberté des parents, celle des enseignants, qui choisiront ou non de devenir fonctionnaires : pourquoi ne pas respecter aussi la liberté des communes ?

Les différents partenaires, en particulier les députés socialistes, semblent toutefois avoir oublié que la liberté des communes ne sera pas, de toute façon, totale. Le projet de loi, en effet, limite explicitement — aucun projet d'amendement ne le contredit — les cas dans lesquels l'Etat pourra se substituer aux municipalités défaillantes. Or il y en a deux : d'une part, lorsque les communes refuseront de participer au fonctionnement des écoles primaires qui passeront, comme elles y seront tenues par la loi, du contrat simple au contrat d'association; d'autre part, lorsque les communes refuseront leur contribution pour les élèves domiciliés sur leur territoire mais scolarisés dans une autre commune. Dans tous les autres cas, les municipalités seront obligées de payer, et notamment les quelque soixante-dix communes qui sont actuellement en litige avec des écoles primaires sous contrat d'association.

Les arbitrages qui devront être rendus très prochainement seront stratégiquement déterminants pour le gouvernement, sa majorité et sa base militante, comme pour les responsables de l'enseignement catholique, qui ont bien de la peine à tenir leurs troupes et qui annonceront leurs intentions le vendredi 18 mai.

Le vote du projet de loi ne marquera pas pour autant la fin du débat sur l'enseignement privé au cours duquel, il faut le remarquer, le dialogue n'aura jamais été interrompu avec les différents partenaires. D'autres étapes s'annoncent tout aussi délicates : le statut — en particulier la titularisation — et la formation des enseignants du privé.

CATHERINE ARDITTI.

La loi foncière agricole au Sénat

Au terme de l'examen au Sénat du projet de loi relatif au contrôle des structures agricoles et au statut du fermage, M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a indiqué qu'il demandera à l'Assemblé nationale, en deuxième lecture, le rétablissement de *« dispositions fondamentales »*, écartées par la majorité sénatoriale. La discussion des articles, mardi 15 mai, a mis en lumière l'incompatibilité des thèses de M. Rocard estimant que les dispositions pratiques de la loi de 1980 contredisent les intentions affirmées, et celles des sénateurs de l'opposition, pour lesquels une réforme profonde de l'actuelle législation du foncier agricole ne se justifie pas.

Suivant les propositions de M. Michel Sordel (RI, Côte-d'Or), rapporteur de la commission des affaires économiques, le Sénat a ainsi décidé de maintenir la distinction figurant dans le Code rural entre les opérations soumises dans tous les cas à autorisation préalable et celles dont le schéma départemental pourra prévoir qu'elles feront l'objet d'une demande d'autorisation préalable. De même, il n'a pas accepté l'abaissement approuvé à l'Assemblée nationale, du seuil de contrôle des installations afin d'éviter que la multiplication des cas soumis à autorisation préalable *« n'aboutisse en fait à une forme de contrôle total des structures »*. Bien que M. Rocard ait observé à maintes reprises que « contrôle » ne signifiait pas « interdiction », le Sénat a confirmé son choix.



PRIVÉ

Les amendements souhaités par les socialistes

Le groupe socialiste a, au cours de sa séance du mardi 15 mai, approuvé les principes des amendements au projet de loi de M. Savary qu'il souhaite voir adoptés.

1. Les classes maternelles et les écoles enfantines : les députés socialistes, relevant que l'enseignement préélémentaire n'est pas obligatoire, demandent qu'il ne soit pas possible de passer un contrat d'association pour une classe maternelle privée s'il n'existe pas déjà une maternelle publique dans la commune. De même, ils refusent que l'acceptation d'une telle classe par la commune où *elle est installée puisse contraindre* les communes avoisinantes, dont les enfants la fréquenteraient, à la financer.

2. Les crédits limitatifs : l'article 4 du projet gouvernemental prévoit que les postes d'enseignement *du privé* ne seront accordés par l'Etat que par comparaison avec ceux dont dispose l'enseignement public. Les socialistes estiment que cela ne tient pas suffisamment compte des servitudes particulières des écoles publiques (obligation de maintenir des classes dans les zones sous-peuplées, classes spéciales pour handicapés ou pour enfants à problèmes...). Ils demandent donc que ce calcul soit fait par degré et par nature d'enseignement et tienne compte de critères démographiques, sociaux et linguistiques.

3. Conditions d'agrément des contrats d'association : à celles déjà *fixées par l'article 6 du projet* gouvernemental, les députés socialistes souhaitent ajouter le respect du droit du travail et l'égalité de traitement entre les différentes associations de parents d'élèves.

4. La titularisation et l'obligation de financement des communes : les députés socialistes demandent que soit clairement précisé à l'article 20 du *projet* le *principe* de la *titularisation* des maîtres du privé dont le gouvernement ne voulait faire état que dans un décret. De même, à l'article 23, ils veulent introduire la possibilité pour une commune de refuser de financer une école privée *si dans huit ans elle constate que* 50 % des maîtres de celle-ci ne sont pas titularisés ; M. Pierre Mauroy a fait savoir que, dans ce cas, c'est l'État qui apporterait à l'école les crédits auxquels elle a droit.

Si ce dispositif était retenu, concrètement voilà comment cela pourrait se passer : pendant les six ou huit ans à venir, une commune pourrait refuser de financer une école ayant passé un contrat d'association ; dans ce cas, et comme il est *prévu dans le projet actuel* du gouvernement, c'est l'État qui paierait à sa place. L'avant-projet de décret sur la titularisation des maîtres prévoyant un délai de six ans au bout duquel ceux-ci devraient choisir entre un statut de titulaire et un statut de contractuel de droit public, le bilan serait établi deux ans après, le temps que la titualisation soit effective. Si 50 % des maîtres de l'école sont titularisés, la commune serait obligée de la financer. Si ce seuil n'ait pas atteint, elle pourrait refuser son concours; dans ce cas, l'Etat continnerait à se substituer à elle.

A noter que ce disposifif ne *s'appliquerait ni aux collèges ni aux* lycées, ceux-ci relevant des départements et des régions qui les financeront par simple transfert des crédits de l'État, dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation.

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE DAMMARIE-LES-LYS

La gourmandise de M. Mignon

Dammarie-les-Lys, en Seine-et-Marne, est un cas original du contentieux des dernières municipales. Les électeurs de cette commune de vingt mille habitants sont, en effet, appelés à retourner aux urnes le 20 mai alors que le Conseil d'État n'a pas annulé le scrutin. Si la haute juridiction administrative a invalidé, parce qu'il était inéligible (1), M. Jean-Claude *Mignon* (RPR), tête de la liste d'opposition victorieuse au soir du second tour, elle a, en revanche, validé l'élection de vingt-quatre de ses trente-deux colistiers.

En vertu des dispositions de la nouvelle loi électorale, le vingt-sixième candidat de sa liste aurait dû siéger à sa place au conseil municipal. Mais M. Mignon, le nouveau maire, a obtenu la démission « volontaire » de huit de ses conseillers. Le *nombre de sièges vacants était ainsi* porté à neuf, alors que le nombre des non-élus du 13 mars appelés à les pourvoir était de huit. L'assemblée municipale, dès lors incomplète, ne pouvait procéder à l'élection de son maire. Un nouveau scrutin devenait nécessaire.

Elu, dès le premier tour des élections cantonales de mars 1982, conseiller général du canton de Perthes-en-Gâtinais (dont dépend Dammarie) contre le conseiller socialiste sortant, *M. Claude* Hénault, et contre M. Robert Laporte (PC), maire de Dammarie, vainqueur une *nouvelle fois* de M. Hénault, premier adjoint au maire communiste, tête de liste de la majorité, le 13 mars de l'année suivante à Dammarie, M. Mignon pouvait-il se résoudre à abandonner la mairie et accepter de voir ainsi freiner ses ambitions politiques ? Son intention de briguer aux élections législatives de 1986 le siège de la *première circonscription détenu* par M. Alain Vivien (PS) n'est un secret pour personne. M. Mignon est un gourmand.

La situation, aujourd'hui, n'est plus tout à fait celle du printemps *dernier. Le chômage s'est encore* aggravé et l'implantation d'un centre Leclerc, négociée par la municipalité précédente, ne pouvait pas *résoudre tous les* problèmes de l'emploi. L'entreprise Bornhauser, rachetée par Fougerolles, a vu ses effectifs réduits de *moitié*. Le sacrifice du site de Dammarie au profit de celui de Compiègne par la société Affinet, une filiale du groupe Pechiney (voir *le Monde* du 17 avril), a également entraîné de nombreux licenciements.

Autre évolution : la gauche, cette fois, se présente unie dès le premier tour. M. Hénault ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat, M. Alain Fouqué, conseiller socialiste sortant, adjoint au maire dans la *municipalité précédente*, conduit une liste qui comprend 14 PC, 14 PS, 3 MRG et 2 PCML.

« Les camarades communistes sont de rudes négociateurs », constate M. Alain Draize, premier *secrétaire de la fédération socialiste*. Une fois de plus, les négociations ont été difficiles, mais elles ont abouti à un accord le 3 mai. Battus le 13 mars 1983 alors qu'ils géraient la municipalité depuis vingt-quatre ans, communistes et socialistes ont le sentiment d'avoir payé le prix de leur désunion du premier tour. Le décès du maire communiste sortant, Robert Laporte, survenu un mois avant le premier tour du scrutin, avait incité les socialistes à revendiquer la conduite de la liste de la majorité. Les communistes avaient refusé et les deux partis avaient présenté chacun une liste le 6 mars.

L'union réalisée par la majorité n'altère pas l'optimisme du maire *invalidé. Conseiller général, conseil*ler régional d'Ile-de-France et président du comité départemental du tourisme, M. Mignon aborde cette nouvelle échéance avec assurance. Il affirme d'abord qu'il était éligible en 1983. Il a simplement été victime, selon lui, d'une négligence de la société qui lui louait un local et qui ne l'a pas inscrit au rôle des contributions directes. *Il* est ensuite convaincu que ses projets pour la commune sont les meilleurs. *« Dammarie*, dit-il, *c'est la ZUP, le béton, les immigrés, le PC. Il faut changer cette image de marque et ouvrir la ville sur l'extérieur.* »

Quant au bilan de sa gestion, il le juge « tout à fait positif ». M. Mignon en énumère avec satisfaction les points forts : l'assainissement des finances locales grâce à la réduction des frais de fonctionnement et à la suppression de subventions accordées selon lui trop largement et sans contrôle jusqu'alors ; une diminution de la pression fiscale ; *le classement de la ZUP en « îlot sensible »* ; la restructuration du centre-ville ; une meilleure information des habitants ; des efforts pour l'animation sportive et culturelle.

M. Mignon ne pêche pas par excès de modestie. Il aurait même une légère propension à s'attribuer l'actif de ce bilan. M. Jean-Claude Géry, premier adjoint chargé des finances, admet que le travail de « *l'équipe* » n'a peut-être pas été suffisamment *valorisé. Tout en recon*naissant qu'il s'agissait d'une année exceptionnelle, en raison du recours en annulation, il souhaite, si l'opposition est réélue le 20 mai, que le travail de chacun soit plus justement reconnu.

Brise et tornade

Pour les candidats de la gauche, *le bilan de la municipalité* est insignifiant. Selon eux, M. Mignon *« a récolté les fruits d'arbres qu'il n'a pas plantés »*. *« La réalité d'un an de gestion par M. Mignon et ses amis, c'est la brise et la tornade »*, écrit M. Hénault dans la lettre qu'il a adressée aux Dammariens pour leur expliquer les raisons qui le conduisent à ne pas se représenter. *« La brise*, poursuit-il, *ce sont les réalisations ; elles sont légères. La tornade, ce sont les dégâts ; ils sont lourds.* » La gauche reproche à la municipalité de n'avoir rien fait pour résorber le chômage. Elle estime que l'installation dans la ville du comité départemental du tourisme et de la direction départementale des archives sera génératrice *d'un nombre d'emplois dérisoire*. Ne partageant pas la conception de la tolérance du maire invalidé, elle regrette que ses élus n'aient pas *obtenu une salle de réunion dans la* mairie et l'accès à la lettre d'information mensuelle. Elle proteste contre la dénonciation par la municipalité du contrat qui la liait à la MJC. Enfin, elle déplore la mainmise sur la vie associative et culturelle de Dammarie-les-Lys-Animation, une association dirigée par les élus de droite, seule juge des subventions à accorder. Les thèmes prioritaires de la campagne menée par M. Fouqué et ses colistiers seront donc l'aide sociale, excessivement réduite selon eux par l'équipe de M. Mignon, la libération et la relance d'une vie associative parti*culièrement riche à Dammarie* et la reprise de l'activité économique.

Les derniers scrutins municipaux partiels conduisent la gauche à faire preuve d'un optimisme modéré sur l'issue du prochain scrutin. Elle espère surtout *« faire un bon score »*. Ses représentants pensent qu'elle est *« potentiellement majoritaire »*. Ils rappellent que, si M. Mignon a été élu dans le canton en mars 1982 avec 54,80 % des suffrages, MM. Hénault (PS) et *Laporte (PC) le devançaient large*ment dans la ville de Dammarie en totalisant 58,07 % des voix. Ils rappellent également qu'au premier tour des dernières municipales les deux listes de gauche avaient obtenu 51,59 % des suffrages.

NADINE AVELANGE.

---

(1) Aux termes des dispositions de l'article L. 228 du code électoral, « *sont éligibles au conseil municipal tous les électeurs de la commune et les citoyens inscrits au rôle des contributions directes ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits au 1er janvier de l'élection* ».

MARS 1983. – *1er tour* : inscr., 10 267 ; abst., 28,43 % ; suff. expr., 7 204. Un. opp. (M. Mignon, RPR), 3 487 (48,40 %) ; PS (M. Hénault), 1 903 (26,41 %) ; PC (Mme Plard), 1 814 (25,18 %).

2e tour : inscr., 10 267 ; abst., 26,15 % ; suff.expr., 7 548. Un. opp. (M. Mignon, RPR), 3 875 (51,95 %), *25 ÉLUS* ; un. g., (M. Hénault, PS), 3 583 (48,04 %), *8 ÉLUS*.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A chacun son « vote utile »

Chacun accuse l'autre d'incohérence. Chacun prétend que le camp adverse est plus désuni que le sien. Chacun aspire à incarner un « vote utile » évidemment contradictoire avec l'utilité des autres. A un mois du scrutin européen du 17 juin, la campagne, entrée dans *sa phase la plus active*, ressemble comme une sœur, du point de vue de la technique politique, à toute autre campagne nationale.

Qui est le plus incohérent, le plus désuni ? M. Lionel Jospin, chef de file de la liste socialiste, insiste sur les évolutions de M. Jacques Chirac, notamment en matière de défense — il *« change d'avis tous les huit jours »*, — sur celles de Mme Simone Veil, qui, en raison de son alliance avec le RPR, ne défendrait plus ses propres idées, sur les contradictions entre l'un et l'autre à propos de la Grande-Bretagne et de l'élargissement de la Communauté, sur la cohabitation entre l' *« atlantiste »* Lecanuet et le *« nationaliste »* Debré, entre des *« libéraux »* et M. Hersant, dont il dénonce les anciennes activités *« antijuives et collaborationnistes »* pendant la dernière guerre. Il l'a répété, pour l'essentiel, lors du premier meeting de sa campagne européenne — avec Nicoletta en vedette américaine — mardi, dans sa circonscription du dix-huitième arrondissement de Paris, devant mille cinq cents personnes environ.

Mme Veil insiste sur les clivages qui, au sein de la majorité, séparent communistes et socialistes, tant à propos de la politique économique et sociale que de la construction européenne. Elle souligne aussi que ces divergences s'expriment à l'intérieur même du Parti socialiste, dont la liste rassemble, selon elle, des européens convaincus et des anti-européens affichés. L' *« union de l'opposition »* est à ses yeux d'autant plus nécessaire que *« que chaque jour le gouvernement et la majorité marquent leurs divisions, leurs incohérences et que la soi-disant clarification n'a provoqué que plus de trouble »*.

En somme, Mme Veil a l'avantage de l'union formellement réalisée sur une liste et MM. Jospin et Marchais ont celui de la clarté, puisque, en désaccord, ils défendent logiquement chacun leurs thèses.

Vote utile, mais à quoi ? Pour Mme Veil et le RPR, il s'agit, en obtenant le 17 juin confirmation de l'inversion du rapport des forces, de permettre l'expression d'un désaveu *du pouvoir de gauche*. Le socialisme qui échoue en France ne doit pas se répandre en Europe, dit-elle.

Le vote communiste, pour M. Marchais, signifie que l'on ne restera pas neutre dans le débat qui l'oppose aux socialistes. S'abstenir, dit-il en un raccourci saisissant, ce serait dire : *« Est-ce qu'il faut réduire le chômage ou non ? Je ne tranche pas. Est-ce qu'il faut réduire le pouvoir d'achat ou non ? Ce n'est pas mon affaire. »*

La réussite de la gauche, *« c'est mon affaire »* : c'est ainsi que M. Jospin conçoit, au contraire, la signification du vote en sa faveur. Le premier secrétaire du PS ne croit pas que *« tout aille bien »* (M. Marchais lui prête cette audacieuse pensée), mais affirme que voter socialiste c'est *« vouloir que tout aille mieux »*.

L'enjeu du 17 juin est au moins autant intérieur qu'européen. Chacun l'admet. Les arguments essentiels sont déjà connus, et ils sont simples.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Mme Veil : *dire non au socialisme pour la France et pour l'Europe*

De notre envoyée spéciale

Clermont-Ferrand. — Après Rouen et Caen le 11 mai, le couple « Veil-Pons », qui entend jusqu'au 17 juin du moins, symboliser l'union de l'opposition, a continué à Limoges et Clermont-Ferrand, mardi 15 mai, sa tournée des régions françaises pour la campagne européenne. A Clermont-Ferrand, M. Giscard d'Estaing, qui est là sur ses terres, a tenu, à sa manière, à porter le témoignage de son soutien à la liste RPR-UDF en assistant, silencieux, au premier rang de l'assistance, à la réunion animée par l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes — qui a rendu hommage à son action en faveur de l'Europe — et par le secrétaire général du RPR.

L'ancien président de la République devrait participer le 12 juin, à Marseille, à un rassemblement.: « national » celui-là, de l'union de l'opposition, tandis que M. Chirac sera aux côtés de Mme Veil le 3 juin, à Paris, et M. Barre, le 4 juin, à Lyon.

A Limoges comme à Clermont-Ferrand, au cours des rencontres avec la presse régionale, Mme Veil et M. Pons ont eu surtout à insister sur la cohérence de l'union de l'opposition, les réelles convergences de vues du RPR et de l'UDF sur les questions européennes et à justifier la présence de M. Robert Hersant sur leur liste.

Devant les socio-professionnels, les élus locaux et les militants, ils ont mis en garde l'opposition contre le danger d'une dispersion de leurs voix sur de « petites listes » et rappelé le double enjeu du scrutin du 17 juin : *« Dire non au socialisme pour la France et pour l'Europe. » « Pour exprimer fortement le sentiment de rejet du socialisme, il faut regrouper sur une même liste toutes les voix de ceux qui éprouvent ce sentiment, d'autant plus qu'il s'agit d'un scrutin à un seul tour qui ne présente pas de possibilité de rattrapage »*, a expliqué Mme Veil.

« Il faut voter pour un courant qui a un poids dans la vie politique, qui est en mesure de symboliser l'alternance », a-t-elle ajouté, en expliquant que les socio-professionnels commettent *« une erreur »* en voulant siéger en tant que tels au Parlement européen. *« L'Assemblée de Strasbourg*, a-t-elle insisté, *n'est pas un comité économique et social mais une institution politique au sein de laquelle il est important d'assumer politiquement des choix, même sur des sujets très techniques. La vie politique ne se divise pas »*, a remarqué Mme Veil qui a cependant émis le souhait qu'il y ait *« une plus grande ouverture dans les partis aux hommes et aux femmes qui viennent des forces vives de la nation. Il faut arriver à ce que les milieux s'interpénètrent »*, a-t-elle affirmé.

A propos de la lettre ouverte qui lui a été adressée par d'anciens résistants s'indignant de son *« alliance »* avec M. Robert Hersant, Mme Veil a tenu à manifester son *« étonnement »*, notant que *« ceux qui aujourd'hui se déclarent scandalisés par l'alliance de l'ancienne déportée que je suis et de M. Robert Hersant n'ont pas exprimé leur émotion quand, en 1967, M. Robert Hersant a été investi d'un mandat de député à la FGDS que présidait alors M. Mitterrand. Ils auraient pu alors s'offusquer et se scandaliser. M. Mitterrand ne l'a pas été, ni même M. Pierre Mendès France, qui, en 1956, avait obtenu, comme M. Hersant, l'investiture du Front républicain »*. *« Je suis scandalisé*, devait affirmer de son côté M. Pons, *de voir comment la polémique se développe au niveau des personnes et non des idées. »*

Le secrétaire général du RPR a insisté sur *« la concordance de vues »* qui existe en matière européenne entre les deux formations de l'opposition, remarquant, comme Mme Veil, qu'il fallait faire preuve de *« pragmatisme »* et de *« réalisme »* pour faire évoluer l'Europe. *« Nous, gaullistes, n'avons aucun complexe en ce qui concerne la construction de l'Europe* (...), *une Europe de la raison* (...). *Comme le disait le général de Gaulle, il ne suffit pas de dire « l'Europe, l'Europe » pour la réaliser. »*

Mme Veil a rappelé *« ce que doivent tous les citoyens européens — qui peuvent désormais être représentés au sein des instances européennes — à l'action de M. Giscard d'Estaing »*. *« Grâce à vous*, lui a-t-elle dit, *l'Europe a un plus. »* Elle a poursuivi : *« Aujourd'hui, l'Europe est la meilleure garantie pour nos libertés, notre indépendance et notre sécurité* (...). *Par notre vote du 17 juin, nous devons montrer que nous refusons que le socialisme se répande en Europe. Ce que nous voulons, c'est une Europe des libertés, pour le 17 juin et les scrutins à venir ; pour reconquérir le pouvoir et arrêter le déclin de la France »*, a conclu l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés.

C. F.-M.

LE PC JUGE « INADMISSIBLE » LE REFUS PAR M. JOSPIN D'UN GRAND DÉBAT SUR TF 1

Les relations tendues entre le PC et le PS seront-elles perceptibles aussi sur les écrans... vides des postes de télévision ?. TF 1 avait tenté d'organiser deux face-à-face, les 12 et 14 juin, entre M. Jospin et Mme Veil d'une part, entre MM. Marchais et Pons d'autre part. Ayant essuyé un refus de Mme Veil et de M. Marchais, cette chaîne a formé un autre projet. Elle a proposé à ces quatre personnalités de se rencontrer le 15 juin à 20 h 30 dans un débat commun.

« Acceptée par Georges Marchais, Bernard Pons et Simone Veil, cette dernière proposition a été refusée par Lionel Jospin », indique TF 1 dans un communiqué diffusé le 15 mai.

Le Parti communiste a réagi par plusieurs voix. Son porte-parole, M. Pierre Juquin, a fait savoir : *« Je déplore ce refus d'un débat d'idées démocratique, comparable à celui qui, en 1979, fut un grand moment de clarification pour l'ensemble des électeurs français. Je souhaite profondément que Lionel Jospin revienne sur sa décision et, au cas où il ne le ferait pas, je demande à la Haute Autorité de faire annuler le tête-à-tête unilatéral prévu le 21 mai sur Antenne 2 entre Mme Veil et Lionel Jospin : le pluralisme, l'égalité, l'équilibre sont à ce prix. Quant à nous* (...), *nous sommes disponibles pour tout débat. Nous n'en avons jamais refusé aucun. »*

Dans ses éditions du mercredi 16 mai, le quotidien communiste *l'Humanité* titre en page une, reprenant des propos tenus au Havre par M. Roland Leroy : *« L'inadmissible refus du débat télévisé. »*

Enfin, dans l'entourage de M. Jospin, on soulignait mercredi 16 mai, en fin de matinée, que le PS avait donné son approbation à la première formule proposée par TF 1, mais que la seconde avait été jugée irrecevable pour plusieurs raisons : échec de la formule lors du débat de 1979 et refus d'une confrontation avec un partenaire de la majorité.

M. Jospin : *voter socialiste c'est « vouloir que tout aille mieux »*

M. Lionel Jospin a souligné, mercredi 15 mai, à Paris, les contradictions internes de la liste d'union de l'opposition : *« Mme Veil veut garder la Grande-Bretagne, M. Chirac veut la chasser. M. Chirac ne veut pas de l'Espagne et du Portugal, Mme Veil en veut bien. Mme Veil veut réduire le recours à l'unanimité dans les institutions européennes, M. Chirac ne veut pas y renoncer. Mme Veil veut une défense commune mais ne voudrait pas qu'on donne à l'Allemagne la possibilité d'accès à l'arme nucléaire ; M. Chirac s'offrait d'abord de lui proposer d'appuyer sur le bouton avec nous, et maintenant il ne parle même plus de défense européenne, c'est-à-dire qu'il n'est pas d'accord avec Mme Veil et pas d'accord avec lui même. Comment le vieil atlantiste Lecanuet et le vieux nationaliste Debré pourraient-ils avoir la même conception de l'Europe ? Mme Veil et M. Malaud auraient-ils donc le même projet de société et la même conception des libertés ? »*

Le chef de file de la liste socialiste affirme que *« les vieux crocodiles ont l'intention de l'utiliser* [Mme Veil], *non pas du tout de la servir. Ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Barre, ni même M. Chirac ne s'engagent vraiment derrière Mme Veil. Si l'enjeu est de politique intérieure, pourquoi ne s'engagent-ils pas ? Si l'enjeu est l'Europe, pourquoi Mme Veil ne défend-elle pas les idées auxquelles elle croit ? »*

M. Jospin répond ensuite à ceux qui, *« à gauche, sont tentés par la critique »*. *« C'est d'abord aux socialistes qu'il faut faire confiance. Ce sont les socialistes qui ont permis la victoire des forces de gauche. Ce sont nos pojets de réforme qui passent dans la vie et non pas ceux des autres* (...). *Certains, à gauche, estiment que voter socialiste c'est dire que tout va bien. Est-ce que, par hasard, voter communiste ce serait dire — ou vouloir — que tout va mal ?* (...) *Nous ne croyons pas que tout aille bien. Mais, voter socialiste, c'est vouloir que tout aille mieux. »*

Le premier secrétaire du parti socialiste traite ensuite de l'Europe, enjeu, selon lui, d'une bataille stratégique entre l'Est et l'Ouest — *« Nous ne voulons pas que l'Europe devienne un petit cap au bout de l'Asie ou un enclos dans l'atlantisme »*, — d'une bataille économique — *« l'Europe a reculé devant les Etats-Unis et le Japon »* — et modèle de société. Selon lui, l'Europe de Mme Veil *« ne peut pas durer, exister »*. *« Une europe du libre-échange*, dit-il, *se décomposerait devant le poids des entreprises privées et des pressions de la concurrence extérieure. Car elle manquerait de volonté politique face aux Etats-Unis. »*

Quant à *l' « Europe de Georges Marchais »*, il y manque, selon M. Jospin, *« une petite chose »*, et c'est justement l'Europe, c'est-à-dire *« l'action commune entre des Etats, la solidarité, l'affirmation d'une volonté d'identité »*. *« La force militaire soviétique est bien proche de nous*, remarque-t-il. *Les problèmes des pays de l'Est sont bien trop réels. C'est pourquoi je veux, avec les socialistes, une Europe ouverte, mais une Europe forte »*.

M. MARCHAIS : s'abstenir, c'est rester neutre dans le débat de la gauche

M. Georges Marchais a déclaré, mardi 15 mai, au Havre, que ne pas voter communiste, ce serait contribuer à affaiblir le PCF, *« faire ce dont la droite ne cesse de rêver »*, ce serait *« choisir de se sanctionner soi-même »*. S'abstenir, a-t-il ajouté, *« ce serait rester neutre dans le débat qui existe actuellement à gauche. Ce serait dire, au fond : est-ce qu'il faut réduire le chômage ou non ? Je ne tranche pas. Est-ce qu'il faut défendre le pouvoir d'achat ou non ? Ce n'est pas mon affaire. Est-ce qu'il faut une grande politique industrielle ou non ? Je n'ai pas d'opinion. Ne pas voter communiste, ce serait ainsi, soit se laisser aller au découragement, soit attendre que tout se règle d'en haut. »*

● *Les anciens combattants d'Afrique du Nord et le bénéfice de la campagne double.* — Le comité national de la FNACA, réuni à Paris les 12 et 13 mai, a exprimé sa consternation après l'opposition du gouvernement aux propositions de loi présentées le 10 mai par l'unanimité des sénateurs et concernant l'attribution de la campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord et assimilés. La FNACA, qui, considère que ce refus équivaut à une discrimination, continuera d'agir pour l'extension de la campagne double à tous les régimes de retraites obligatoires ou facultatifs.

Les Verts entendent faire valoir leurs thèses sur tous les sujets débattus

M. Didier Anger, chef de file de la liste des Verts aux élections européennes, a souligné, mardi 15 mai, au cours de la présentation à la presse de la liste qu'il conduit, qu'*« il n'y a qu'une seule liste du mouvement écologiste »*. Le faire savoir est l'une des tâches prioritaires des Verts, qui ne cachent pas la difficulté que constitue, pour eux, la présence de M. Brice Lalonde, leur ancien candidat à l'élection présidentielle, parmi les dirigeants de la liste ERE.

Pour M. Anger, d'ailleurs, la participation de M. Lalonde à l'opération de centre-gauche est le signe que celle-ci vise aussi, dans l'esprit de ses promoteurs, à empêcher l'affirmation d'un courant écologiste qui troublerait le jeu des grands partis.

Il est vrai que les écologistes n'avaient sans doute pas réuni, depuis la campagne de M. René Dumont en 1974 et celle des élections municipales de 1977, autant d'atouts pouvant leur permettre de transformer leur potentiel électoral en une force politique capable de se faire respecter de ses aînées. Ils ont, en premier lieu, réalisé leur unité, malgré la démarche personnelle de M. Lalonde et de ses amis ; ils ont réussi à s'entendre sur des structures qui assument la cohésion du mouvement, tout en ménageant la susceptibilité des différents groupes et personnalités ; dans cette entreprise, se sont affirmés des chefs de file dont la représentativité n'est pas contestée.

La composition de la liste, comme celle du comité de soutien, témoigne de la qualité du rassemblement réalisé. Présidé par M. Dumont, le comité comprend tous les « parrains » de l'écologisme depuis ses débuts : MM. Jacques-Yves Cousteau, Théodore Monod, Bernard Charbonneau, Jean Carlier, Bertrand de Jouvenel... La liste des candidats est représentative de toutes les régions où les écologistes ont mené des combats pour l'environnement ou contre l'énergie nucléaire.

Enfin, contrairement à ce qui s'était produit lors des élections européennes de juin 1979 (ils avaient obtenu, malgré tout, 4,48 % des voix), les Verts se sont assuré, cette année, grâce à la solidarité des mouvements belge et allemand, des moyens de se faire connaître de tous les électeurs par la diffusion de leur profession de foi. Les Verts allemands leur apportent 1,5 million de francs et les Écologistes belges 500 000 francs, sous forme de caution bancaire pour des prêts, que l'apparentement des listes des différents pays permettra de rembourser, grâce à une subvention de l'Assemblée européenne. Pour le reste, soit 1,1 million de francs, les Verts, qui évaluent à 3,1 millions de francs le coût total des frais électoraux (grâce notamment à l'édition de bulletins sur demi-format), comptent sur la souscription qu'ils ont lancée.

Les affiches des Verts mettent en avant le caractère européen de leur campagne, menée en liaison avec celle des groupes écologistes des autres pays. Ils entendent intervenir à part entière dans le débat sur l'agriculture, les restructurations industrielles, la durée du travail et la défense. *« La crise est là*, a déclaré M. Anger. *Qu'elle soit gérée par la gauche ou par la droite, le résultat est le même. Il faut trouver autre chose. »* Ce constat peut augmenter l'électorat écologiste d'électeurs qui ne sont pas encore réconciliés avec l'ancienne majorité et qui, selon la formule de M. Monod, sont déçus *« non du socialisme, mais des socialistes »*.

PATRICK JARREAU.

La liste Les Verts, Europe-écologie

Voici, dans l'ordre de présentation des candidats, la liste Les Verts, Europe-écologie :

MM. Didier Anger, enseignant ; Yves Cochet, informaticien ; Mme Solange Fernex, mère de famille ; MM. Jean Brière, médecin ; Bernard Devoucoux, agriculteur ; Mme Ginette Skandrani, correspondancière commerciale ; Andrée Buchmann, enseignante ; MM. Alain Tredez, enseignant ; René Commandeur, enseignant ; Jacques Doucet, agriculteur ; Guy Marimot, enseignant ; Bruno Boissière, enseignant ; Michel Dupupet, chimiste ; Mme Catherine Costa, graphiste ; M. Pierre Pirreaux, chargé d'études ; Mme Catherine Bonnel, psychologue ; MM. Jean-Pierre Georges, étudiant ; Michel Carré, plombier, conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ; François Degans, enseignant ; Jean-Louis Vidal, comptable ; Thierry Grosjean, éducateur ; Jean-Claude Noirclère, enseignant ; Bernard Lauga, employé ; Bernard Devallois, médecin ; Jean Dagain, colonel en retraite ; François-Marie Michaux, permanent de coopérative ; Gérard Monnier, étudiant ; Michel Delore, journaliste.

Mme Annie Le Guilloux, institutrice ; MM. Michel Moreau, enseignant ; Alain Le Cœur, conseiller en communication ; Léon Lemonnier, agent technique, syndicaliste CFDT ; Mme Jacqueline Istas, enseignante ; MM. Christian Brodhac, ingénieur ; Jean-Marc Carité, éditeur ; Hugues Stoëckel, enseignant ; Hubert Constanciis, animateur socio-culturel ; Bernard Daubigney, chef d'entreprise ; Jean Combes, agent SNCF ; Mme Ginette Artaud, retraitée ; MM. Raymond Girard, retraité, maire de Gréville-Hague (Manche) ; Pascal Defrance, secrétaire national du Syndicat national des télévisions et radios locales ; Robert Ferrato, dessinateur industriel ; Daniel Martin, employé SNCF, conseiller municipal de Givors (Rhône) ; Mme Françoise Rosenfeld, employée ; MM. André Comte, artisan ; Philippe Vicherat, gérant de foyer d'immigrés ; Charles Feurich, libraire ; Jean-Bernard Thiéry, enseignant ; Mme Claire Schlecht, urbaniste, conseiller municipal de Dunkerque (Nord) ; MM. Richard Caterini, fonctionnaire ; Jean-Hervé Le Bars, orthophoniste ; Louis Rufin, retraité ; Jean-Marc Hervio, enseignant ; Jean-Claude Bidal, géomètre ; Mme Anne André, infirmière ;

M. Paul Burg, retraité ; Mme Joëlle Penochet, formatrice ; MM. Ulysse Legrand, serrurier ; Jacques Julien, universitaire ; Joseph Georgeval, fonctionnaire, animateur de l'Association des comptables du Trésor ; Mme Geneviève Andueza, enseignante ; MM. François de Beaulieu, enseigant ; Étienne Tête, médecin ; Philippe Desombes, journaliste ; François Simon, dessinateur industriel ; Michel Roux, éducateur, conseiller municipal de Chambéry (Savoie) ; Jean-Pierre Orreteguy, maître d'internat ; Jean Dayes, kinésithérapeute ; Michel Fontaine, enseignant ; Mme Marie-Paule Labéy, mère de famille, vice-présidente du Comité économique et social de Basse-Normandie ; MM. Serge Karsenty, chercheur ; Gabriel Dufeu, directeur des études, porte-parole du Rassemblement national des opposants à la chasse ; Olivier Maurel, enseignant ; Yves Le Gal, chercheur ; Yves Sabatier, artisan ; André Laudouze, dominicain ; Mme Claude Richard-Mollard, mère de famille, présidente de la Ligue des femmes pour la paix et la liberté ; Marie-Thérèse Danielsson, écrivain, conseillère municipale de PAEA (Polynésie française) ; MM. Jacques de Bollardière, général en retraite, animateur du Mouvement pour une alternative non-violente ; Serge Moscovici, directeur à l'École des hautes études en sciences sociales.

SUÈDE

I. – Comment maîtriser la crise ?

(Le Monde *publiera dans ses éditions du 18 mai la deuxième partie de son supplément Suède.)*

LE gouvernement social-démocrate suédois est dans une situation plutôt enviable : le redressement économique amorcé avec la « dévaluation offensive » de la couronne en octobre 1982 se confirme, et ses électeurs ne l'abandonnent pas.

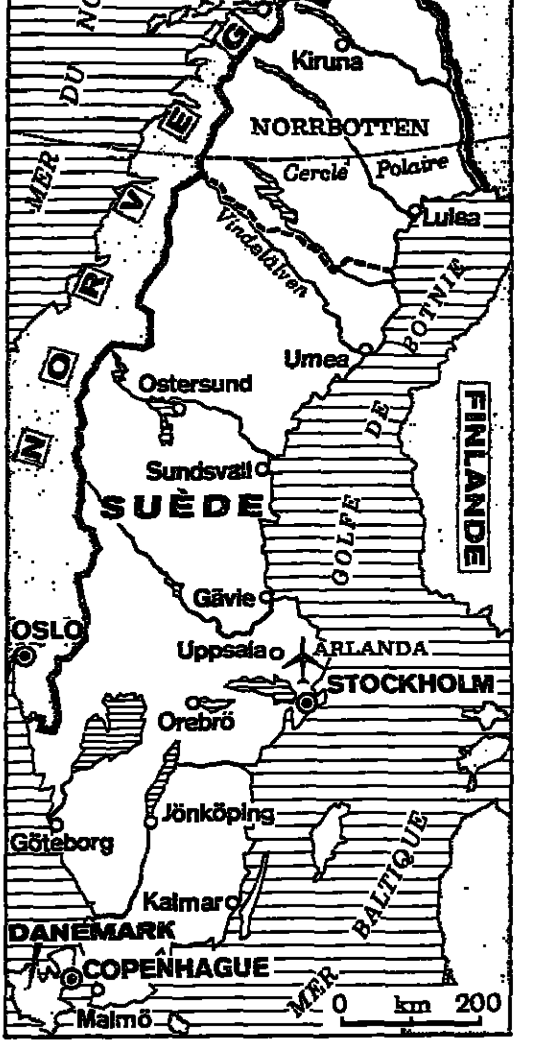
L'augmentation spectaculaire des exportations et de la production industrielle, les bénéfices considérables réalisés par les entreprises multinationales, la santé éclatante du secteur automobile et de l'industrie du bois et du papier, la légère amélioration qui se dessine sur le marché du travail sont autant de résultats positifs qui font oublier temporairement l'ampleur du déficit budgétaire, la dette extérieure et une inflation toujours plus élevée que dans les pays concurrents. Indulgents, les électeurs pardonnent aussi, semble-t-il, les maladresses accumulées au cours des dix-huit derniers mois.

Les promesses électorales sur l'indexation des pensions des retraités n'ont pas été tenues. Le gel du budget de l'aide au tiers-monde, qui ne représente plus 1 % du produit national brut, a causé des remous au sein du parti. Les déclarations parfois contradictoires faites par différents ministres sur la création d'une zone dénucléarisée nordique et les relations avec l'URSS ont montré que les avis étaient partagés au sein du gouvernement et que M. Palme n'était pas le maître incontesté de la politique étrangère. Mais ces faux pas semblent aujourd'hui appartenir au passé, de même que le scandale qui a contraint à la démission un ministre de la justice, coupable d'avoir exploité toutes les ficelles légales du fisc pour alléger ses impôts.

Le 4 octobre 1983, soixante-dix mille personnes défilaient à Stockholm pour protester contre le projet de fonds salariaux et, indirectement aussi, contre la bureaucratie, la puissance excessive des syndicats et le gouvernement de M. Palme. On croyait alors que la social-démocratie était sérieusement ébranlée. Mais les fonds sont aujourd'hui une réalité, et le débat, si âpre voici quelques mois, s'est complètement éteint. Les passions fatiguent, et seuls les patrons continuent la lutte. Ils ont décliné l'invitation de participer à la gestion de ces fonds collectifs, qui confisquent, à leurs yeux, les bénéfices des entreprises.

Rien n'interdit de penser toutefois que ces querelles resurgiront avant les élections législatives de 1985. Pour l'opposition, la situation est embarrassante. Il lui est difficile en effet d'affirmer que la politique économique du gouvernement est un échec, alors que les principaux indicateurs sont positifs, et cela même si les experts indépendants lui donnent raison lorsqu'elle recommande une réduction des dépenses publiques.

ALAIN DEBOVE.



La social-démocratie à la recherche d'un nouveau « modèle »

POUR un parti qui a bâti sa fortune politique sur la construction patiente, pendant une quarantaine d'années, d'un Etat-providence sans commune mesure en Europe, et sans doute dans le monde, sur un réseau de services sociaux extrêmement développé, sur une socialisation de la consommation, il n'est pas facile de revenir au pouvoir après une brève parenthèse de six ans. Dans une période où la crise économique bat son plein, sans doute les partis « bourgeois » qui ont ravi la direction du gouvernement en 1976 à une social-démocratie surprise dans son infortune, n'ont-ils pas démantelé l'Etat-providence. Ils n'en ont même pas sapé les bases, comme rêve de le faire, en Grande-Bretagne, Mme Thatcher. Ils n'ont pratiquement rien touché. On a beau dire que depuis la fin des années 60, les positions se sont radicalisées en Suède, que le contentieux qui existait entre les différents groupes sociaux et les partis politiques, de la majorité comme de l'opposition, a volé en éclats sous les critiques convergentes des extrémistes des deux camps, que « compromis » est devenu un mot honni pour ce qu'il suppose de renoncement après avoir été l'emblème de la démocratie suédoise, il n'empêche que les « bourgeois » au pouvoir ont respecté l'œuvre des « partageux ».

Non contents de ne rien entreprendre contre l'Etat nourricier, ses excès et ses débordements, ils ont laissé filé sur la ligne de plus grande pente. Après une quarantaine d'années de purgatoire dans l'opposition, la droite suédoise avait depuis longtemps abandonné aux sociaux-démocrates la réputation de compétence économique. De plus, les divisions entre les partis « bourgeois » ne facilitaient pas la définition d'une politique claire et courageuse. Quand M. Olof Palme retrouve le poste de premier ministre, la croissance économique est au niveau zéro, la production industrielle décline, les prix s'envolent, le taux de chômage dépasse 3 % de la population active, *ce qui, comparé* à d'autres Etats européens, est peu, mais ce qui est beaucoup dans un *pays qui a connu le plein emploi* pendant des décennies. La balance commerciale et la balance des paiements sont en rouge de plusieurs milliards de couronnes (autant de francs français), le déficit budgétaire atteint des sommets (14 % environ du PNB), et les aides par habitant sont trois fois supérieures à celles du Brésil.

La troisième voie

Dans ces conditions, il n'est pas facile au Parti social-démocrate qui forma, en 1982, un gouvernement minoritaire soutenu de l'extérieur par les communistes d'en appeler à ses remèdes traditionnels : l'expansion du secteur public. Celui-ci contrôle déjà, directement ou indirectement, 70 % du PNB, et les prélèvements obligatoires sont les plus élevés du monde (51 %). Se lancer *dans une politique de développement* du secteur public serait aggraver le déficit budgétaire, alimenter *l'inflation et compromettre* gravement la compétitivité des produits suédois sur les marchés extérieurs.

M. Palme refuse la facilité. Certains de ses amis lui reprochent même d'avoir fait très peu de promesses avant les élections de 1982 et en plus de ne pas tenir les deux ou trois qu'il a eu l'imprudence de faire. Entre les erreurs d'une politique expansionniste à tout crin, et les dérivés du « *thatchérisme* », les sociaux-démocrates suédois choisissent une troisième voie qui, jusqu'à maintenant, ne leur a pas si mal réussi.

Ce n'est pas exactement la politique du juste milieu. Dans son bureau du Rosenbad, le chef de gouvernement de Stockholm explique que sa stratégie est, à la fois, expansionniste en ce qui concerne les investissements (publics et privés) et la lutte contre le chômage, car le plein emploi reste la priorité des priorités, et restrictive en ce qui concerne la consommation. Et de fait, la consommation publique décline lentement, la consommation des ménages stagne. Le démenti provient essentiellement du secteur industriel, dont la production augmentera cette année de 7 %, plutôt dans les secteurs orientés vers l'exportation. Paradoxe pour des socialistes : la politique économique de M. Palme aboutit à une redistribution du revenu national entre le capital et le travail, aux dépens de ce dernier et au profit du premier.

Les bénéfices des entreprises ont fait un bon en avant. Quatre milliards de couronnes pour Volvo en 1983. La Bourse de Stockholm ne s'est jamais aussi bien portée. Les sociaux-démocrates suédois ont certes toujours misé sur un secteur industriel privé, dynamique et prospère, quitte à éponger par l'impôt une partie des profits, ce qui est encore le cas actuellement. Mais beaucoup de salariés, et surtout les dirigeants syndicaux, trouvent que la potion est amère. Après deux ans de baisse du pouvoir d'achat, les particuliers sont-ils prêts à continuer les sacrifices ? La réponse à cette question dépend de la réussite de l'expérience en cours. M. Palme reconnaît que, si la première phase a été un succès, la deuxième repose entièrement sur la maîtrise de l'inflation.

En revenant au pouvoir, les sociaux-démocrates frappent immédiatement un grand coup : au vif déplaisir de leurs voisins scandinaves, ils décident de la dévaluation « sauvage » de la couronne suédoise de 16 %, pour redonner aux produits suédois la compétitivité qu'ils ont perdue sur les marchés internationaux. Cette mesure fait suite, à peine un peu plus d'un an après, à une autre dévaluation de 10 % appliquée par le gouvernement « bourgeois », dont les effets n'avaient pas été très perceptibles. Mais M. Wickman, ancien gouverneur de la Banque de Suède, affirme que ses effets ont été sous-estimés, et qu'ils se sont *cumulés avec ceux de la deuxième* dévaluation pour aboutir à un rétablissement beaucoup plus rapide que prévu des termes de l'échange.

La balance commerciale présentant un excédent de 10 milliards de couronnes dès 1983, alors qu'elle était en déficit de 5 milliards l'année précédente, la balance des paiements sera pratiquement équilibrée cette année, alors qu'elle accusait un déficit de 22 milliards.

La réussite de la dévaluation suédoise n'est certainement pas transposable. Elle est liée à l'existence d'une industrie moderne dont la restructuration a été accomplie plus tôt et plus rapidement que dans d'autres pays européens (la Suède est la troisième nation robotique du monde), et qui est prompte à saisir les occasions d'exportation liées à la discipline des salariés et au dynamisme des vendeurs, à la coopération traditionnelle entre les syndicats et le gouvernement social-démocrate ; à des causes plus conjoncturelles aussi : la légère reprise internationale, sous l'effet d'entraînement de l'*économie* américaine ; les pressions sur les prix des matières premières, qui ont permis d'*éviter* une explosion du coût des importations, les économies d'énergie réalisées ces dernières années et les sacrifices demandés aux salariés, puisque les conséquences négatives de la dévaluation sur le pouvoir d'achat n'ont pas été compensées par des augmentations nominales de salaires.

En quête d'une politique des salaires

Au ministère des finances, gardien de la vertu économique, on ne veut pas crier victoire. On insiste au contraire sur le fait que l'amélioration est seulement temporaire, et on met en garde contre le retour des vieux démons. Au début des années 70, la reprise s'était déjà traduite par une explosion des profits, débouchant sur des augmentations de salaires au rythme de 20 % par an et... une inflation galopante qui avait totalement miné la compétitivité de l'industrie suédoise.

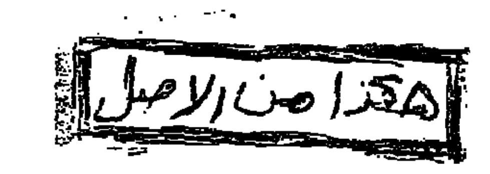
Le gouvernement de Stockholm a deux gros soucis, que tous ses membres ne considèrent pas avec le même degré d'inquiétude : l'inflation et le déficit budgétaire. L'OCDE vient d'indiquer que, si ces deux paramètres étaient maîtrisés, la Suède avait une « *chance unique* » de résoudre ses problèmes économiques. M. Palme est plus préoccupé par l'inflation que par le déficit budgétaire.

Il remarque que la hausse des prix a été ramenée en deux ans de 10 % à 5 %, ce qui n'est pas un résultat négligeable. Aux finances, un conseiller du ministre énumère les facteurs positifs : les prix des importations diminuent, les finances publiques ont perdu leur effet d'entraînement, le déficit budgétaire a été réduit et la masse monétaire comprimée. Reste la grande inconnue des salaires.

Le gouvernement, qui n'a pas à proprement parler de politique des salaires, avait fixé un objectif global de 6 % aux augmentations négociées par le patronat et les syndicats. Ce taux a été dépassé d'un peu plus d'un point, mais le ministère des finances souligne qu'en période de boom les hausses de salaires sont plus élevées que les augmentations conventionnelles. Leurs profits grimpant rapidement, les patrons ne se sentent pas tenus de résister aux revendications de leurs employés. La « *solidarité des salaires* » a pour effet de diffuser les augmentations des secteurs florissants vers les entreprises en difficulté, et le secteur public. Or, comme le dit M. Heckscher, ancien dirigeant du Parti conservateur, « *si Volvo a du succès, ce n'est pas une raison pour que les employés des services communaux aient des augmentations de salaires* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 14.)



هكذا من الأصل

La social-démocratie à la recherche d'un nouveau « modèle »

(Suite de la page 13.)

Cette année, les négociations ont échappé au contrôle du gouvernement, même dans le secteur public, où les collectivités locales, qui n'ont pas les mêmes difficultés financières que l'Etat central, ont donné le ton. Des relations étroites entre la grande centrale syndicale LO, le Parti *social-démocrate et le gouvernement* (plusieurs dirigeants syndicaux sont ministres, comme le veut la tradition) n'ont pas suffi à faire prévaloir la ligne officielle. Le patronat a imposé des négociations décentralisées, au lieu de la négociation nationale qui avait lieu auparavant, ce qui affaiblit le pouvoir de la centrale syndicale mais favorise les surenchères.

M. Palme est donc à la recherche d'une formule permettant d'amener une politique des salaires modérée, sur une base contractuelle. Il a organisé des réunions tripartites sur ce sujet, et il attend maintenant que les partenaires sociaux lui fassent des propositions pour l'année prochaine. S'ils ne parvenaient pas à se mettre d'accord, le premier ministre agite la menace d'imposer la modération par la loi, menace un peu vaine, car le gouvernement n'a pas de majorité au Parlement pour voter une politique des salaires. Tout au plus pourrait-il décider de mesures fiscales pénalisant les entreprises qui accordent des augmentations trop élevées.

3 % de chômeurs, c'est trop

Bien qu'étant une vieille revendication du mouvement ouvrier suédois, la création des fonds salariaux, à l'automne dernier, a été aussi conçue comme un moyen de faire passer l'amère pilule de la discipline des salaires. M. Palme est sceptique quant à cet effet de compensation.

Dans sa forme actuelle, la création des cinq fonds salariaux régionaux – qui, alimentés par une taxe sur les « superbénéfices », pourront acheter des parts des entreprises privées – ne constitue pas une menace aussi terrible que l'opposition veut bien le dire. Le patronat craint que ce ne soit une étape vers une socialisation de la production, qui donnerait aux syndicats un pouvoir déterminant dans les entreprises. *L'opposition est telle que le gouvernement* n'a pas encore trouvé de représentants patronaux disposés à être membres des instances paritaires censées gérer ces fonds.

L'autre moyen pour le gouvernement de calmer les syndicats est de lutter efficacement contre le chômage. Dans ce domaine aussi, des résultats ont été obtenus, mais un taux de 3 % est encore inacceptable dans un pays habitué au plein emploi, surtout s'il ne reflète pas exactement la situation réelle – une *partie du chômage des jeunes étant* masquée par des programmes spéciaux de formation. Certes, avec l'argent des allocations-chômage, vaut-il mieux, comme le dit M. Palme, donner du travail quatre heures par jour à tous les jeunes de *moins de vingt ans. Mais ce programme* d'assistance ne débouche pas *sur la* création d'emplois durables.

Tout le monde est à peu près d'*accord sur la nécessité de réduire* le déficit budgétaire, qui, au cours des deux premières années du nouveau gouvernement suédois, est déjà passé de 90 à 67 milliards de couronnes. Sur les moyens qui ont été employés jusqu'à présent, le consensus demeure, et les plus optimistes, tel M. Palme lui-même, pen*sent à une* politique raisonnable des dépenses publiques, liée à une croissance *économique de l'ordre de 3 %* par an, qui permettra de résoudre le problème sans trop de douleur.

La réforme du secteur public

Les conseillers du ministre des *finances, M. Kjell Olof Feldt – qui,* comme quelques-uns de ses collègues dans d'autres gouvernements socialistes, incarne la rigueur, – expliquent que le mode de financement du déficit budgétaire a changé depuis la fin du gouvernement « bourgeois ». On fait appel à l'épargne privée et non au système bancaire, et le volume du déficit a été réduit grâce à une « désindexation » *des dépenses* publiques (celles-ci ne croissent plus automatiquement en même temps que la hausse des prix) et à une légère augmentation des taxes indirectes et des impôts sur la fortune.

Ils comptent aussi beaucoup sur la croissance économique, la reprise ayant déjà permis de réduire de manière spectaculaire les subventions aux entreprises en difficulté (de 11 milliards de couronnes en moyenne par an, de 1975 à 1982, à 2 milliards en 1984).

Enfin, le gouvernement social-démocrate se propose de réformer le secteur public, ce veau d'or du socialisme suédois. Le parti débat de l'ampleur de la réforme. Personne en son sein ne prend au sérieux les critiques de l'opposition « bourgeoise », qui, en cette année 1984, est prompte à voir dans le système suédois le « big brother » de George Orwell. Mais certains se demandent si, à la faveur de la crise économique, il ne serait pas temps de remettre en cause les dogmes et de chercher les solutions ailleurs que dans l'extension du secteur public. Ce n'est apparemment pas l'avis de M. Palme, qui, comme le noyau dur, c'est-à-dire la majorité du Parti social-démocrate, pense que *« l'expansion du secteur public n'a pas atteint une limite »*, même si elle ne pourra reprendre qu'avec une croissance générale de l'économie.

Un nouveau portefeuille est apparu dans le gouvernement social-démocrate formé en octobre 1982 : celui des affaires civiles. Son rôle est de *rechercher des moyens* de rationaliser le service public, de combattre les excès bureaucratiques, de donner plus d'influence aux citoyens et de rechercher d'autres moyens de financement de ce secteur. Les réflexions vont d'une réforme fiscale radicale, qui déboucherait sur une taxation non plus du revenu mais des *facteurs de production*, à l'introduction de « participations aux frais » pour certains services, qui ne seraient plus payés par les contribuables mais par les usagers. Cependant, la simple évocation d'une faible contribution à la bibliothèque *municipale a soulevé* un tollé chez les sociaux-démocrates purs et durs de la capitale...

Le débat idéologique au sein du parti pourrait cependant s'élargir lors du congrès de l'automne prochain, où devrait être discuté un nouveau programme. Les sociaux-démocrates suédois se demandent, comme l'explique le professeur Ruin, chargé du département de sciences politiques à l'université de Stockholm, s'ils doivent simplement réagir aux thèses néo-libérales de la droite (la Suède a aussi sa « nouvelle droite ») en revenant au socialisme des années 50 et 60, ou s'ils doivent penser un autre « modèle » où les formes d'organisation, tout en restant collectives, échapperaient au contrôle de l'Etat dans des structures plus décentralisées, et finalement plus démocratiques.

DANIEL VERNET.

Charles XVI Gustave, roi en notre temps

C'EST la tradition : à l'occasion d'une visite officielle, *le roi Charles XVI Gustave* reçoit quelques journalistes. Dans le château royal, austère bâtisse du centre de Stockholm que la famille royale a déserté, en 1981, pour s'installer dans l'atmosphère plus champêtre de Drottningholm, *sur une île au milieu d'un lac des* environs de la capitale, tout est prêt pour l'entretien. Les photographes et les opérateurs de la télévision choisissent la couleur du canapé où le couple royal va bientôt s'asseoir en fonction de la robe que porte la reine aujourd'hui : un canapé de velours *bleu sous le portrait de Bernadotte*, le fondateur de la dynastie, paraît tout désigné.

Une secrétaire ouvre la porte après qu'un aide de camp en civil a serré quelques mains. Charles XVI Gustave et la reine Silvia entrent dans le salon. Le jeu des questions et des réponses peut commencer ; il est limité à *des sujets anodins, car le roi, de* par la Constitution, n'a pas à exprimer d'opinions sur les problèmes politiques. La nouvelle Constitution de 1975 lui a enlevé le droit de nommer le premier ministre. Cette prérogative, large*ment formelle certes, qui est en*core accordée à la monarchie anglaise, revient au président du Parlement. Le roi est tenu au courant des affaires du royaume et des *questions internationales en* présidant, tous les deux mois environ, *un comité des affaires* étrangères où les ministres l'informent.

Charles-Gustave avait vingt-sept ans quand, en 1973, il a accédé au trône, après des études *destinées à faire de lui le parfait* « honnête homme » du vingtième siècle. *Il a choisi la devise « Pour la Suède, en notre temps »*. Il se sent quelques lointaines affinités avec la France et la région de Pau, berceau des Bernadotte. Il a ap*pris le français quand il était étu*diant mais ne pratique plus beaucoup. Il s'exprime mieux en anglais. Il est très heureux de rencontrer le président Mitterrand qu'il ne connaît pas. Assise à côté de lui, la reine Silvia corrige : ils se sont rencontrés brièvement en 1981, à l'occasion du mariage du prince Charles d'Angleterre, une de ces mondanités où se croisent les souverains du monde entier. Il espère beaucoup que la visite officielle du président de la Républi*que permettra de resserrer les* liens entre les peuples français et suédois.

Le recours

Les limites imposées à sa liberté d'expression, il les accepte, ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses propres opinions. Représentant d'une monarchie apolitique, il *incarne l'unité du peuple suédois.* Il n'a pas la même passion pour l'archéologie que son grand-père et prédécesseur sur le trône, mais il s'intéresse à la défense de l'environnement et à la préservation des animaux. Particulièrement en cette période de crise, il suit les problèmes économiques, se soucie du *sort des chômeurs, n'hésite* pas à promouvoir l'industrie sué*doise lors de ses visites à l'étran*ger et à encourager la création de nouvelles entreprises lors de ses déplacements en province. Pour quelques-uns de ses « sujets », il apparaît encore comme le dernier recours, l'autorité suprême à laquelle on s'adresse pour résoudre les difficultés. Il reçoit ainsi des *centaines de lettres. Il n'a pas le* droit d'intervenir directement auprès de l'administration, mais il répond en prodiguant des conseils pratiques.

Aux Jeux olympiques de 1972, Charles-Gustave a rencontré, à Munich, Silvia Sommerlath, fille *d'un industriel ouest-allemand* et d'une Brésilienne, hôtesse-chef du comité d'organisation, *qu'il a* épousée en 1976. Ils ont trois enfants. L'aînée, Victoria, qui a maintenant sept ans, est l'héritière du trône. En 1980, l'ordre de *succession a en effet été modifié* pour que le plus âgé des enfants royaux, quel que soit son sexe, soit appelé à monter sur le trône. Le roi, dit-on, n'a pas particulièrement apprécié cette réforme *mais* il n'a pas été consulté. Une ma*nière comme une autre de mani*fester que, comme l'affirme la Constitution de 1975 : *« En Suède, la souveraineté émane du peuple. »*

D. V.

dèle »

La forêt et l'industrie forestière de la Suède une ressource pour l'Europe

La forêt et l'industrie forestière sont un des fondements de l'économie suédoise et une ressource pour l'Europe. Dans un monde où les richesses forestières sont en diminution successive, la Suède, grâce à une sylviculture intensive, s'est bien occupée de ses forêts. Depuis les années 20 les stocks de bois sur pied en Suède ont progressé de plus de 50% pour atteindre 2,6 milliards de mètres cubes.

Les produits de l'industrie du bois – pâte à papier, papier, carton et bois sciés – donnent à la Suède 20% des revenus de son commerce extérieur. L'un des plus grands marchés est la France qui, en 1983, a importé pour 4 milliards de francs de produits forestiers suédois ce qui correspond cependant à moins de 1% des importations globales de la France.

La forêt et une industrie bien structurée, se servant d'une technologie de pointe, sont des facteurs fondamentaux pour la compétitivité internationale.

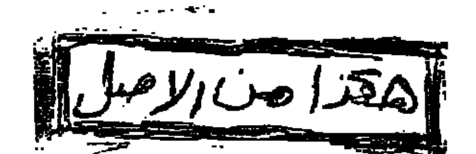
L'industrie a développé des procédés tirant profit de toutes les fibres des bois. Une continuelle adaptation est imposée par les changements des besoins du marché qui ne cesse de réclamer des produits nouveaux et améliorés. L'industrie forestière suédoise répond aux demandes de créativité et d'innovation. Cette orientation logique et conséquente fait que les fabricants suédois sont parfaitement aptes à compléter la production de l'industrie française et à pourvoir le consommateur français de produits de première classe.

Cette annonce est publiée par

ASSI
Billerud AB
Fiskeby AB
Holmens Bruk AB
AB Iggesunds Bruk
Korsnäs-Marma AB
Mo och Domsjö AB
Ncb Norrlands Skogsägares Cellulosa AB
Nymölla AB
Papyrusgruppen
Stora Kopparberg
Svenska Cellulosa Aktiebolaget SCA



Class SA



هكذا من الأصل

L'innovation tous azimuts

PENDANT longtemps, les Suédois ont vécu sur la réputation de leurs multinationales, créées à partir d'une invention mise au point dans le pays par un ingénieur : Sven Wingquist en 1876 pour les roulements à billes (SKF), Carl Munters et Baltzar von Platen en 1919 pour les réfrigérateurs à absorption (Electrolux), Gustaf De Laval pour les écrémeuses (Alfa Laval) et la turbine à vapeur en 1883 (De Laval Angturbin AB), Alfred Nobel pour la dynamite (Nitro-Nobel) et, plus près de nous, Ruben Rausing pour les emballages de boissons (Tetra Pak), Uno Lamm pour les lignes à très haute tension (Asea) ou Bengt-Gunnar Magnusson pour le système AXE de télécommunications (Ericsson).

Il a fallu le premier choc pétrolier en 1973-1974 et surtout le deuxième en 1979 pour que les Suédois, un peu assoupis sur leurs lauriers, réagissent — en particulier dans l'innovation technologique. Dans ce domaine, les efforts de formation et d'incitation à la création d'entreprises commencent à porter leurs fruits.

Chaque année, il sort des cinq facultés de technologie (Stockholm, Göteborg, Lund, Kinköping et Lulea) 2 000 ingénieurs, soit 242 par million d'habitants contre 214 en France, où il y a pourtant 154 écoles d'ingénieurs. Mais on ne fait de la recherche que dans 55 d'entre elles, alors que dans les 5 facultés de technologie suédoises, les enseignants font aussi de la recherche.

Les Suédois investissent presque autant d'argent dans la recherche dans les facultés de technologie (299 millions de couronnes, soit autant de francs) que les Français dans leurs 55 écoles d'ingénieurs (318 millions de francs). C'est dans ces facultés que naissent de nombreuses innovations... et entreprises industrielles. Les relations université-industrie n'ont jamais été un problème — mais une solution. Le professeur Torkel Wallmark, de la faculté de technologie Charlmers à Göteborg, a joué, depuis le milieu des années 60, un rôle de pionnier dans ce domaine.

Au cours d'un colloque organisé à Strasbourg à l'automne dernier par l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) et l'Association franco-suédoise pour la recherche (AFSR), il expliquait : « *Chez nous, chercheurs et industriels se connaissent bien. Nous prêtons de l'argent pour construire les prototypes, et la direction pour le développement technique (STU) soutient les projets. Près de 60 % des mémoires de fin d'études se font avec des industriels. Un certain nombre débouchent sur des créations d'entreprises.* » Et avec une pointe de fierté, Torkel Wallmark ajoutait : « *Nous mettons plus de temps que le MIT à créer nos entreprises, mais nous connaissons moins d'échecs.* »

Ainsi, de 1973 à 1983, 56 entreprises sont nées dans la « Maison des innovations » de Charlmers, véritable incubateur d'innovations. Elles ont créé quelque 500 emplois. Cela peut paraître modeste, mais ce sont des « emplois lourds », générateurs d'autres emplois et porteurs d'avenir.

Une intense activité règne également à Lund, à côté de la faculté de technologie, où s'est ouvert, en septembre 1983, un chantier de construction d'un parc scientifique. Plusieurs centaines de personnes y travailleront en 1990. Il s'agit de stimuler les innovations par des contacts étroits entre chercheurs et industriels et de raccourcir les délais entre l'invention et la commercialisation.

Domaines choisis : électronique, informatique, chimie, pour commencer. Un grand axe de communication reliera les laboratoires et les ateliers. Montant de l'investissement : 500 millions de couronnes, dont 150 pour la première tranche.

C'est justement à Lund que se trouve Gambro, qui est le type même de l'entreprise, née en 1961, d'une innovation, un nouvel appareil de dialyse, et qui n'a cessé de diversifier ses produits et de prospérer sur les marchés étrangers. Avec 2 500 personnes, dont 800 en Suède, Gambro a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 1 milliard de couronnes et un bénéfice de 125 millions de couronnes. « *Le chiffre augmente de 25 à 30 % chaque année et le bénéfice encore plus vite,* explique le jeune patron Anders Althin. *Nous avons introduit notre société à la Bourse de Stockholm en avril 1983 et à celle de New-York deux mois plus tard. L'émission que nous avons faite en Suède en 1983 a été la plus recherchée sur le marché. Il n'y en avait que pour 5 000 acheteurs et il y a eu 100 000 demandes. Le cours de l'action a doublé en une nuit. Notre force, c'est que nous sommes la seule entreprise au monde à fournir aux hôpitaux et aux malades hospitalisés à domicile tous les appareils rénaux dont ils ont besoin.* »

Autre innovation au progrès foudroyant : l'ordinateur portable de Micronic, conçu par Gerhard Westerberg. Cet ordinateur de poche permet de faire en une heure dans les magasins le travail fastidieux que l'on faisait en six ou huit heures avec un formulaire et un stylo, pour les commandes.

Chacune de ces petites merveilles revient à 8 000 couronnes. Selon Gerhard Westerberg, il est amorti en quatre mois. Maintenant que le produit est bien lancé en Europe (il investit actuellement les marchés américain et japonais), il n'intéresse plus son inventeur. Celui-ci a donc vendu Micronic et créé Venture Electronics avec une petite équipe de jeunes : « *Ce qui m'intéresse, c'est de créer des produits nouveaux. Notre atout vient de ce que nous sommes à la fois ingénieurs, techniciens et commerciaux. Pour l'argent, pas de problème. Les financiers nous font confiance.* »

Holger Crafoord et Gerhard Westerberg sont les représentants-types des nouveaux entrepreneurs suédois, dignes successeurs des grands industriels du début du siècle. Dans un rapport assez laudatif du MIT (1) sur la création d'entreprises fondées sur des innovations en Suède, on peut lire que, dans ces entreprises, le chiffre d'affaires par salarié est de 380 000 couronnes par an, alors qu'il n'est que de 280 000 couronnes dans les industries manufacturières « anciennes ». Un différence éloquente.

GUY DE FARAMOND.

(1) Rapport James M. Utterback du Center for Policy Alternatives (CPA) du MIT. « *Technology and industrial innovation in Sweden. A study of new technology-based firms, 1982.* »

LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

Une expérience réussie mais qu'il

LA vie du ministre social-démocrate de l'industrie, M. Thage Peterson, est moins mouvementée que celle de son prédécesseur centriste, M. Nils G. Aasling, qui passa une grande partie de son temps, entre 1976 et 1982, à recevoir des chefs d'entreprise au bord de la faillite. La politique de relance de la gauche et l'augmentation d'environ 30 % des salaires en 1975 et 1976 avaient eu des effets désastreux sur les coûts et la compétitivité de plusieurs branches lourdes de l'industrie, au lendemain du premier choc pétrolier : construction navale, extraction minière, sidérurgie, industrie forestière, confection et textile.

Les gouvernements de l'époque ne trouvèrent pas d'autre remède que de dégager des milliards de couronnes pour éviter des dépôts de bilan, aux conséquences graves pour l'emploi. Beaucoup leur reprochent d'avoir été trop dépensiers, mais force est de constater que, à leur retour au pouvoir, à l'automne 1982, les sociaux-démocrates n'avaient pas de crise aiguë à résoudre : l'appareil industriel de la Suède avait, certes, subi une cure d'amaigrissement mais il est à présent, dans une large mesure, moderne, compétitif et mieux adapté à la demande internationale.

Les restructurations ne sont pas des opérations ponctuelles, elles se poursuivent continuellement. En Suède, le processus a été longtemps favorisé par la politique de « solidarité salariale », menée de pair par les syndicats et par le patronat depuis le début des années 60.

Le resserrement de l'éventail des rémunérations entre les différentes branches de l'industrie, quelles que soient leurs performances, a abouti à la situation suivante : l'ouvrier des usines automobiles Volvo est moins bien payé que ses collègues américains et allemands, tandis que la couturière du groupe textile Eiser est parmi les mieux payées du monde. Cette stratégie a donc avantagé les secteurs exportateurs, dont les coûts salariaux ne sont pas plus élevés que dans les pays concurrents et elle a contribué, d'autre part, à la régression de branches comme les fonderies et la confection, qui a perdu 30 000 emplois sur 50 000 en l'espace de douze ans. La main-d'œuvre superflue était, après recyclage, reclassée dans les secteurs de l'industrie florissante et en expansion.

Gonflement du secteur public

Les rationalisations et l'introduction des nouvelles technologies, approuvées par les syndicats, ont été ainsi accélérées. Mais la « solidarité salariale » est sérieusement remise en cause depuis quelques années. Le Syndicat des métallurgistes a choisi maintenant de faire cavalier seul, car le travailleur des ateliers Volvo (plus de 4 milliards de bénéfices en 1983) n'accepte plus aussi facilement que par le passé de faire des sacrifices pour améliorer les revenus de ses collègues employés dans des entreprises qui ne pourraient survivre sans les subventions de l'État. Le patronat souhaite aussi élargir de nouveau l'éventail des salaires pour recruter le personnel qualifié dont il a besoin.

Autre problème : l'industrie prospère, qui a largement automatisé sa production, ne peut plus absorber les effectifs devenus superflus ailleurs. L'emploi a donc été développé dans le secteur public, au rythme moyen de 7 % par an, et, en 1978, les fonctionnaires, les agents communaux et régionaux étaient pour la première fois plus nombreux que les employés de l'industrie. Un Suédois sur trois travaille aujourd'hui pour l'État ou les collectivités locales, et le secteur industriel productif est trop restreint pour financer ces dépenses.

Or, 150 000 emplois, soit 14 % des effectifs, ont été supprimés dans l'industrie depuis 1976. Les branches les plus durement éprouvées ont été la construction navale, les mines de fer Lkab de Laponie, la sidérurgie, le bois, le papier et les pâtes à papier ainsi que le textile. Mais toutes, à une exception près — le textile — présentent aujourd'hui des résultats positifs ou encourageants.

Le bassin minier de Laponie a, pendant des décennies, été la « vache à lait » de l'économie suédoise. Les mines de fer de Kiruna, au-delà du cercle polaire, sont les plus grandes d'Europe. Le niveau d'exploitation le plus profond se trouve à 775 mètres. Le site est particulièrement impressionnant avec son labyrinthe de voies carrossables d'une longueur totale de 400 kilomètres et ses galeries de 5 mètres de haut permettent la circulation à double sens des carterpillars et des véhicules de service. Le réseau électrifié souterrain suffirait à éclairer une ville de 60 000 habitants. Chaque jour, 35 000 tonnes de minerai sont extraites de ces puits par environ 500 mineurs de fond, seuls aux commandes de leur machine.

La renaissance de Kiruna

Pour Lkab, ces dernières années ont été extrêmement difficiles en raison de la crise de la sidérurgie européenne, de l'apparition de nouveaux concurrents — en Australie et au Brésil — et d'un effort insuffisant de transformation du minerai. Et 1982 fut sans doute la plus sombre de son histoire : faute de commandes, les installations ont été fermées pendant dix-sept semaines. Une fois de plus, l'État propriétaire dut renflouer les déficits. Mais, aujourd'hui, le moral est meilleur à Kiruna, ville de 25 000 habitants, car le plan de restructuration a donné des résultats : la production annuelle, qui était encore de 31 millions de tonnes en 1974, est tombée à quelque 15 millions de tonnes l'année passée ; les effectifs ont été réduits de moitié et se montent actuellement à 4 000 employés, mais l'entreprise a fait un bénéfice — pour la première fois depuis six ans — de l'ordre de 20 millions de couronnes. L'amélioration devrait s'accentuer en 1984, même si le nouveau plan acier français pour la Lorraine amène la direction à réviser ses prévisions en baisse.

faut sans cesse recommencer

Les compressions de personnel, acceptées sans grèves par les syndicats, sont douloureuses pour cette *région du Nord, située à plus de* 1 000 kilomètres de la capitale, où il *n'y a pratiquement pas d'autres possibilités d'emploi que dans la mine. Le gouvernement a mis en place un* plan de soutien et de développement du Norrland, *mais il est difficile* d'attirer les entreprises dans une *province si éloignée des ports et des* autres centres industriels du pays.

Le premier secteur à s'effondrer, dans le sillage de la crise pétrolière, fut la construction navale. Il y a moins de dix ans, la Suède détenait 8 % du marché mondial et occupait la deuxième place derrière le Japon. Elle comptait six grands chantiers spécialisés dans les super-tankers. Il n'en reste plus aujourd'hui que deux, Uddevalla et Kockums. Les autres ont fermé définitivement leurs portes ou se sont reconvertis avec succès dans la réparation navale, comme Cityvarvet, ou la fabrication et l'agencement de plates-formes pétrolières, comme Goetaverken-Arendal. Au total, 22 000 des 28 000 employés de la construction navale ont perdu leur emploi depuis 1975, mais ils ont été un peu les « victimes privilégiées » du redéploiement industriel général. L'Etat a, en effet, déboursé près de 20 milliards de couronnes en faveur de cette branche, pour couvrir les déficits, encourager les stocks et retarder une reconversion pourtant nécessaire.

« Il eût été plus intelligent d'injecter cet argent dans les secteurs d'avenir, dit M. Petzaell, directeur à la Fédération des industries ; *la faillite n'est pas toujours une catastrophe, car elle permet aussi de repartir sur de nouvelles bases, avec de nouvelles idées. »* Toujours est-il que la société nationalisée Svenska Varv, qui regroupe 95 % des chantiers restants, a fait un bénéfice de 300 millions de couronnes en 1983 et que les carnets de commandes sont satisfaisants.

Il est incontestable que les secteurs qui, avec l'électronique et l'industrie pharmaceutique, affichent actuellement la meilleure santé sont l'automobile et le papier et lapâte à papier. Le choix de Volvo et de Saab de miser sur des modèles haut de gamme, pour une clientèle au portefeuille bien garni, s'est révélé judicieux et payant. Volvo a vendu, en 1983, 365 000 voitures, soit 15 % de plus que l'année précédente, et ses succès sont particulièrement notoires aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne – ses deux principaux marchés en dehors de l'Europe du Nord. Dans le secteur des poids lourds de plus de 16 tonnes, le constructeur de Göteborg a réussi à *préserver sa part de 8 % dans le* monde. De son côté, Saab a aussi le vent en poupe et va porter sa capacité de production de 95 000 à 102 000 véhicules par an. En 1983, la firme a vendu presque autant de voitures aux Etats-Unis qu'en Suède. En 1983 également, Volvo et Saab ont réalisé respectivement 4 et 2 milliards de couronnes de bénéfices.

Le succès de l'automobile

Après sept années difficiles, qui ont provoqué la chute d'entreprises comme Vaenersborg et Munksjoe et fait trembler des grands tels que NCB, Assi et même Modo, l'industrie forestière, qui a beaucoup investi dans les technologies modernes, se redresse, et ses bénéfices (5 milliards de couronnes) ont nettement progressé l'an passé. « *De 1973 à 1983*, dit M. Bo Wergens, directeur de l'Association des fabricants de pâtes et papiers, *nous avons fermé 28 % de nos usines devenues démodées. Les syndicats ont compris qu'il n'est pas possible de garder des unités malades dans un secteur qui exporte 80 % de sa production (...). Nos machines ont maintenant une capacité annuelle individuelle de 120 000 tonnes. Nos structures ont donc été fortement modernisées et adaptées aux nouvelles normes relatives à l'environnement. J'estime que pour 80 % notre appareil de production est à l'heure actuelle compétitif. Le marché européen est pour le moment sensible, et nous ne tenons pas à le déranger, en nous comportant comme certains, comme un éléphant dans un service de porcelaine...* »

Les fabricants suédois pourraient sans doute rapidement accroître leur présence dans les pays du Marché commun, mais ils craignent que la Communauté ne prenne alors des mesures de protection. C'est un risque qu'ils disent ne pas vouloir prendre. En revanche, les industriels se déclarent très favorables à des accords de coopération avec les entreprises allemandes ou françaises, de préférence sans intervention des gouvernements. De telles solutions « européennes » permettraient de mieux faire face à la concurrence des Etats-Unis et des nouveaux pays industriels.

Les chefs d'entreprise scandinaves se plaignent de l'augmentation régulière de leurs charges sociales, du différentiel d'inflation entre la Suède et ses principaux partenaires commerciaux (Norvège, Allemagne, Grande-Bretagne), mais ils reconnaissent qu'après la dévaluation de la couronne les secteurs de l'industrie qui ont été modernisés et restructurés sont redevenus compétitifs. Même les entreprises nationalisées font actuellement des bénéfices. Certes, les problèmes sont loin d'être entièrement résolus, et un dirigeant du Comptoir des forges fait cette remarque : « *Les restructurations sont achevées... pour cette fois, mais il faudra sans doute bientôt recommencer.* »

A. De.

Une aide au tiers-monde exceptionnellement importante

Si la Suède est l'un des pays les plus riches du monde, s'agissant du moins du revenu par habitant, elle est aussi l'un de ceux qui, avec les Pays-Bas et la Norvège, consacrent le plus fort pourcentage de leur produit intérieur brut à l'aide au tiers-monde. Il s'agit là d'une tradition fort ancienne chez les Suédois, mais à laquelle la forte croissance que le pays a connue, avant d'être à son tour confronté à la crise, a donné des moyens qui sont loin d'être seulement symboliques.

Il est vrai qu'il y a chez eux un intérêt de principe pour le monde extérieur, dont ils dépendent d'ailleurs étroitement sur le plan commercial, et sur lequel ils ont toujours été très ouverts. Mais on peut trouver à leur sollicitude pour les nations les plus défavorisées quelques autres explications.

La première est tout simplement que, formant une société fondée sur une extrême solidarité – parfois jusqu'à la caricature, – les Suédois ont été naturellement portés à en étendre le bénéfice au tiers-monde. En outre, la Suède n'a jamais tenté de se constituer un empire colonial (encore que ses voisins scandinaves aient eu jadis à pâtir de ses appétits territoriaux) et a soutenu dès l'origine les mouvements de libération nationale.

Après la décolonisation, elle s'est donc trouvée en situation de poursuivre son aide en contribuant au « décollage » économique de ces jeunes Etats. Elle estimait être d'autant mieux placée pour le faire que son absence de passé colonial et d'ambitions politiques en Afrique, en Asie ou en Amérique latine la mettait à l'abri de l'accusation de néo-colonialisme ou de clientélisme. Enfin, il ne faut pas sous-estimer, dans cet intérêt pour la coopération au développement, l'influence de l'Eglise luthérienne. Lorsque, voici peu, on a diminué le montant de cette aide d'un peu plus de 1 % du PIB à 0,94 %, les évêques eux-mêmes ont observé une grève de la faim...

A toutes ces raisons, certains en ajoutent une autre, plus secrète : les Suédois auraient gardé de leur neutralité pendant la seconde guerre mondiale, qui contribua à enrichir le pays, une mauvaise conscience collective, dont ils tenteraient de se délivrer en aidant aujourd'hui les peuples les plus pauvres, d'autant qu'ils partagent presque tous la conviction que la paix est désormais intimement liée au développement.

En tout cas, ils se sont efforcés de mettre en place un système de coopération qui, par des engagements précis et concrets, généralement triennaux, évite que les crédits ainsi accordés soient détournés de leur véritable objectif : contribuer au bien-être des populations qui ont besoin de ce type d'assistance, et non enrichir des castes dirigeantes... ou des marchands de canons. En 1978, le Parlement a officiellement imposé quatre critères pour qu'un gouvernement puisse recevoir cette aide : il doit s'agir de « *promouvoir la croissance économique, l'équité économique et sociale, l'indépendance politique et économique, et* [de] *développer la démocratie dans la société* ».

Le problème des régimes politiques

C'est évidemment ce dernier point qui pose le plus souvent problème. Après le coup d'Etat du général Pinochet au Chili, en 1973, la coopération avec le Chili a été suspendue. Mais elle dure toujours avec le Vietnam (c'est même le deuxième bénéficiaire, par ordre d'importance décroissante, après la Tanzanie), alors que, pour le moins, la suite des événements n'a pas confirmé les illusions nourries par d'innombrables Suédois au moment de la « sale guerre », qui les avait tant mobilisés contre la politique américaine. Il est vrai que la nature dictatoriale de certains régimes jadis soutenus au nom du tiers-mondisme commence à susciter, dans l'opinion suédoise, des débats, voire des révisions déchirantes, qui pourraient, à terme, retentir sur la politique d'assistance de Stockholm.

La Suède a toujours veillé, cependant, à ce que son aide garantisse aux bénéficiaires une certaine durée, sans laquelle rien de sérieux ne pourrait être entrepris. Ce qui n'exclut pas que, lorsqu'un certain décollage paraît acquis, la distribution des crédits (qui sont désormais remontés à 0,97 % du PIB) se porte sur d'autres Etats qui en auraient davantage besoin. Ce fut hier le cas de la Tunisie, de Cuba – encore un pays dont le régime posait des problèmes de conscience aux Suédois, – et c'est aujourd'hui celui du Pakistan.

Cette assistance est-elle aussi totalement désintéressée qu'on l'assure à Stockholm ? On y fait valoir à bon droit qu'elle ne comporte aucune obligation d'achat de produits suédois, alors que d'autres pays exigent systématiquement de tels engagements. « *Mais il nous est de plus en plus difficile d'être idéalistes tout seuls* », reconnaît un diplomate suédois. De fait, on estime à environ 55 % de l'aide bilatérale le « retour » à la Suède par des commandes du tiers-monde, notamment des camions, du matériel téléphonique, des trains, des machines agricoles et de l'équipement hydroélectrique. D'une manière générale, cette présence permet aussi de vendre aux pays en voie de développement des technologies où les Suédois sont passés maîtres, comme la fabrication du papier.

En trente ans, la Suède a dépensé quelque 45 milliards de couronnes, dont 7 milliards pour la seule année fiscale 1983-1984, en faveur de la coopération. Et l'opinion n'a jamais connu de vague de « cartiérisme », au contraire : la récente diminution de l'aide a été, malgré la crise, plutôt mal perçue. Les organisations privées, de leur côté, n'ont jamais aussi activement contribué à cette politique, qu'il s'agisse des syndicats, des Eglises, de la Croix-Rouge et autres organismes. C'est dire que, en dépit des aléas politiques, la coopération au développement a encore de beaux jours devant elle en Suède.

BERNARD BRIGOULEIX.

Christer Ericsson, industriel de choc patriote et étranglé par le fisc

Le capitaine J. Christer Ericsson est l'un de ces astucieux suédois qui, avec seulement trois billets de 1 000 couronnes en poche, quelques idées originales, une grande capacité de travail et un soupçon de chance, ont réussi à monter une affaire prospère. A quarante-deux ans, il est président du conseil d'administration de Consafe, « son » entreprise de location de plates-formes d'habitation, qui contrôle 60 % du marché mondial et dispose de bureaux de représentation dans une dizaine de pays. L'année dernière, cette société, dont le siège social est à Göteborg, a réalisé un bénéfice de 400 millions de couronnes sur une chiffre d'affaires de 1 milliard... « *Nous n'allons pas nous arrêter là ; en 1990, nous comptons toujours brasser 1 milliard, mais 1 milliard de dollars.* »

Belle aventure que celle de cet homme qui, à dix-sept ans, entre dans la marine marchande. En dehors de son travail, il poursuit ses études, monte en grade, devient officier, puis second. En 1971, l'armateur Sten A. Olsson lui offre le commandement d'un navire. Mais Christer Ericsson a d'autres plans en tête. Il a mis au point un ingénieux système de fixation des conteneurs sur les bateaux. Il présente la trouvaille à son employeur, qui lui rit au nez. Divorce. Il fait breveter son invention, vend des kilomètres de sangles et fonde la société Consafe, qui, quelques années plus tard, se lancera dans un autre secteur, celui de la location de conteneurs d'occasion, notamment pour l'industrie du bâtiment.

Plus de 100 % d'impôts

Le pas décisif est franchi en 1975 : le capitaine Ericsson observe attentivement le développement considérable de la production pétrolière offshore et décide de s'attaquer au marché des plates-formes d'habitation. Mais il mise sur des installations « quatre étoiles », dotées d'un confort exceptionnel. Sans doute profite-t-il de la crise de la construction navale et des subventions généreusement versées par l'Etat aux armateurs qui commandent des navires, afin d'enrayer le chômage sur les chantiers de Göteborg. En tout cas, il ose. Aujourd'hui, l'ancien marin est à la tête d'une flotte de dix-huit plates-formes, de trois cent cinquante à mille lits, placées principalement en mer du Nord et au large des côtes du Mexique. Chaque unité a coûté la bagatelle de 400 à 500 millions de couronnes, mais le leasing rapporte environ un demi-million par jour et les emprunts sont vite remboursés.

Le capitaine Ericsson n'a pas tout à fait oublié la marine marchande. Ses nouveaux bureaux, il les a aménagés dans l'ancien club restaurant « select » des riches armateurs suédois, qui ont à présent fait faillite ou se sont installés dans d'autres pays, fiscalement plus libéraux. Le dirigeant de Consafe a pris justement une « dimension politique » en tirant à boulets rouges sur le système fiscal suédois qu'il qualifie d'« *enfer pour les particuliers* ». « *Jusqu'en 1979*, dit-il, *j'étais le seul actionnaire de mon entreprise et je m'accordais un salaire mensuel de 25 000 couronnes, sur lequel je payais 21 000 couronnes d'impôts. Mais, à la fin de l'année, le percepteur m'a quand même réclamé près de 100 000 couronnes au titre de l'impôt sur la fortune. Pour m'acquitter de cette dette, j'ai dû vendre en mars 30 % de mes actions à Volvo. Pendant plusieurs années, j'ai donc dû payer plus de 100 % d'impôts et, progressivement, l'entreprise s'échappe de mes mains...* »

Christer Ericsson est en colère, car, depuis dix ans, il estime avoir été un contribuable honnête, « *ce citoyen modèle dont rêvent les sociaux-démocrates* ». Il aurait pu, comme le font beaucoup de ses collègues, disséminer ses actions, faire quelques cadeaux à sa femme et à ses deux enfants, pour alléger ses impôts. Ou acquérir des biens immobiliers. Ou encore, comme l'ont déjà fait un ministre des finances et un garde des sceaux sociaux-démocrates « bon teint », emprunter des millions aux banques ou aux instituts de crédit. L'opération est fort payante étant donné que les intérêts de la dette sont ici intégralement déductibles des revenus imposables. Moralement « *inacceptable* » selon la gauche, la combine est néanmoins parfaitement légale. Mais Christer Ericsson ne veut pas se livrer, pour le moment, à ce genre de transactions et de boursicotages.

« *J'accepte de payer 85 % d'impôts mais pas un sou de plus*, dit-il (ce qui témoigne déjà d'un sens civique hors du commun), *mais il faut absolument réformer l'imposition des fortunes si l'on veut éviter une vague d'émigration des industriels suédois.* » Il cite les exemples d'Ingvar Kamprad, le patron de la maison de meubles Ikea, qui s'est domicilié en Suisse, et de M. Rausing, le fondateur de Tetra-Pak, qui a pris la direction de Londres. Depuis le début de l'année, deux familles suédoises ont quitté chaque semaine leur pays natal pour la Grande-Bretagne en emportant avec eux plusieurs centaines de millions de couronnes.

Trois fois plus qu'en France

L'Etat prélève 19 000 couronnes sur une fortune de 1 million, et près de 4 millions, soit trois fois plus qu'en France, sur une fortune de 100 millions, annuellement. Christer Ericsson critique surtout la taxation des actions : « *C'est absurde. Si je les garde dans l'entreprise, leur valeur vient s'ajouter, en pratique, à mes revenus et je vis comme un clochard. Si je les vends, je ne paie que 40 % d'impôt. Or c'est justement la vente des titres qui devrait être imposée lourdement. Je n'ai aucun respect pour les spéculateurs boursiers qui se constituent une fortune considérable en quelques mois. Qu'on les impose à 70 %... C'est l'avenir de la Suède industrielle qui me préoccupe.* »

La campagne du capitaine recueille un certain écho, car les Scandinaves aiment ces gens qui, issus d'un milieu modeste, réussissent dans la vie, créent des emplois et exportent. Ils vont même jusqu'à « *comprendre* » leurs tracas.

Lorsqu'on demande à Christer Ericsson s'il ne va pas lui aussi prendre un jour l'avion pour Londres, il répond très patriotiquement, en frappant du poing sur la table : « *Jamais. Je me battrai pour cette réforme nécessaire du système fiscal. Si l'Etat me prend tout, même mes vêtements, je resterai debout, à Göteborg, avec un drapeau suédois aux couleurs bleu et jaune dans la main...* »

A. De.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNESSE

Pour parents peu « branchés »

Comment le *hippie* des années 70 est-il devenu *baba-cool*, voire *punk* ? Pourquoi les *minets* et les *BCBG* (1) *échappent-ils à toutes les* modes ? Qu'est-ce que le *smurf* ? Que signifie vraiment *être ringard* ? Comment vit un *branché* ? Un gros livre tout en clins d'œil tente de répondre — entre autres — à ces questions, en décryptant consciencieusement les mouvements de ces vingt dernières années à l'intention des parents décontenancés (2).

Les jeunes qui prétendent vivre au-dessus des modes refuseront de se laisser cataloguer dans une telle galerie de portraits-caricatures, mais ils riront en apprenant que Bernard Pivot est *un must minet ou que* rien n'est plus chic, aujourd'hui, que l'habillement *pirate*. Ceux qui soignent leur *look* comprendront sans doute mieux pourquoi, en *découvrant leurs ancêtres*.

Pour les auteurs, la préhistoire se situe vers 1966, lorsque la mode *pop* renvoie les *hippies* en Inde et dans les communautés, tandis *que les minets pop*, version assagie des anticonformistes, préfèrent les Champs-Elysées et le Club Méditerranée. Les uns comme les autres sont *sympas, cool*, *portent des* pantalons à pattes d'éléphant, roulent en *coccinelle* et dépouillent leur chambre de ses meubles. Mais leur règne ne durera pas. Alors *que les « agences pour l'emploi et les économies d'énergie prennent peu à peu la place des drugstores et des gadgets »*, c'est-à-dire après 1973, ils succombent *au premier choc pétrolier* : les *minets pop* deviennent *ringards* et les *hippies* définitivement *babas*.

A travers l'évolution de ces *différents archétypes* et de leurs diverses variantes, *les Mouvements de modes expliqués aux parents* a le mérite de décrire avec humour l'histoire des engouements *non seulement* vestimentaires, mais musicaux, religieux et moraux des jeunes depuis les années 60 jusqu'à nos jours. Les filiations sont parfois *artificielles par manque de recul* sans doute, mais les descriptions toujours savoureuses. Des schémas dignes d'un traité de sciences naturelles et de fausses *interviews plus vraies que nature* présentent la vie et les mœurs de chaque sujet.

Ainsi la femme *BCBG-loden* se reconnaît à son chapeau cloche, à *ses chevilles lourdes* et à son kilt écossais (parfois remplacé par une jupe-culotte). Elle fréquente la faculté de droit, où elle restera *« le temps de rater deux fois sa première année »* et de trouver, *peut-être*, un mari. Parallèlement aux *BCBG* de tous poils, les *minets* tentent de maintenir hors du temps leur propre mode. *Ils arrosent de Coca-Cola* leur gigot au ketchup et se sentent perdus dès qu'ils quittent les Champs-Elysées. Mais, hors de ces deux catégories indéracinables, *les styles évoluent à un* rythme accéléré.

Les auteurs mettent bien en évidence le grand mouvement de balancier qui, après la mode *hippie*, née de la révolte contre la société de consommation des parents, a conduit aux modes *new wave* où le plus extrême *conformisme se pose comme* l'ultime forme de la provocation. Fini le nihilisme des *punks*, leurs cheveux multicolores et leur épingle à nourrice à l'oreille, on a décidé de faire plus fort en revendiquant le costume deux-pièces-cravate et les cheveux ultra-courts, comme dans les années 50. Excédés par *les babas* (hippies devenus gauchistes), la génération de 1978 *« joue à l'employé de bureau étriqué »* et *invente une mode normalisée* et aseptisée. A force de vouloir ressembler à leurs parents pour mieux s'en moquer, de revendiquer leur appartenance *à la bourgeoisie moyenne et de* défendre les centrales nucléaires, les adeptes de la *new-wave* prennent le risque d'oublier l'ironie et le second degré pour *s'engluer dans les personnages* qu'ils prétendent brocarder.

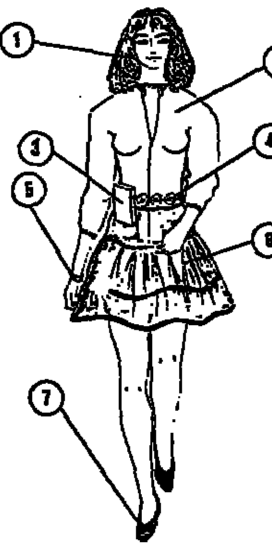
Les trois auteurs, vint-trois ans en moyenne, adoptent la même démarche. Ayant vécu de *l'intérieur la plupart des soubre*sauts esthétiques qu'ils décrivent, ils ont pris le parti de *« faire semblant de se moquer d'eux-mêmes »*. La mode n'est pour *eux ni une « manipulation de la jeunesse »* ni l'expression de son désespoir, mais simplement un *« spectacle superficiel et beau »*.

Les parents acquiesceront *s'ils ont tout compris en refermant* le livre. Sinon, ils le garderont à portée de la main, comme un ouvrage de référence, que l'on consulte en catimini pour avoir *l'air moins bête et un peu « branché »*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) BCBG : bon chic, bon genre.

(2) *Les Mouvements de mode expliqués aux parents*, de Hector Obalk, Alain Soral, Alexandre Pasche. Editions Robert Laffont. 98 F.



La minette chic
1. *Coupe « jungle »* : 2. Cardigan en lambswool porté à l'envers (boutons dans le dos) et manches relevées ; 3. Walkman FM ou à cassettes ; 4. Ceinture « apache » ; 5. Bracelet de turquoise à monture dorée ; 6. Jupe à volant rouge grenat ; 7. Ballerines plates permettant de marcher sur la pointe des pieds avec des attitudes de danseuse.

AUTOMOBILE

Le forfait entretien réparations de chez Peugeot-Talbot

Peugeot lance le forfait entretien-réparations, une nouvelle formule qui couvrira forfaitairement, pour tout acheteur de véhicule neuf Peugeot ou Talbot (versions commerciales exclues), la totalité des frais d'*entretien et de réparations* mécaniques (pneumatiques et appoints d'huile moteur exclus) pendant une période de trois ans ou 36 000 kilomètres. Ce contrat, pendant toute sa durée, est assorti du service gratuit « Ecoute 24 ».

Selon Peugeot, le forfait entretien-réparations peut se définir ainsi :

- Le client bénéficie d'une protection complète de la part d'Automobiles Peugeot ;
- Il est dégagé de tout imprévu financier ;
- Il bénéficie d'un service honoré par tout membre du réseau Peugeot-Talbot sur le territoire de la France métropolitaine.

Le propriétaire de l'automobile neuve peut régler le montant du forfait lors du plan de financement de sa voiture. En cas de revente de ce véhicule dans les trois ans (et avant 36 000 kilomètres), il peut faire bénéficier le nouveau propriétaire du contrat forfaitaire d'entretien-réparations pour la durée résiduelle de sa validité.

Il peut obtenir un remboursement au prorata des kilomètres parcourus en cas de disparition ou de destruction de son véhicule.

Le forfait entretien-réparations varie en fonction du modèle choisi. *En voici le tarif* :

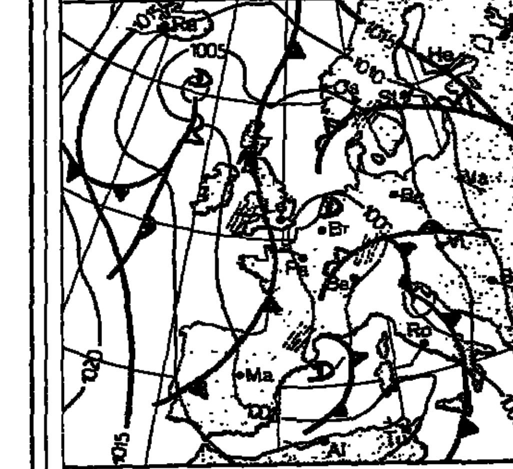
● **Modèles essence** : 104, Samba et 205 : 3 240 francs TTC ; 205 GTI, 305, Horizon et Solara : 3 960 francs TTC ; 505 : 5 040 francs TTC ; 505 Turbo injection et 604 : 5 760 francs TTC.

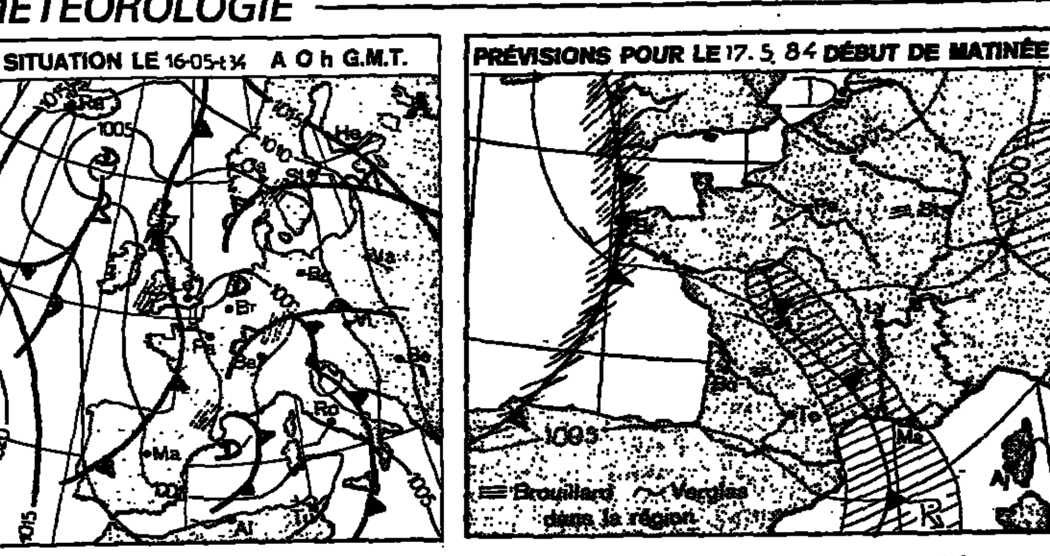
● ***Modèles Diesel*** : 205 : 3 960 francs TTC ; 305 et Horizon : 5 040 francs TTC ; 505 : 6 120 francs TTC ; 604 : 6 480 francs TTC.

Sont couvertes par le contrat :

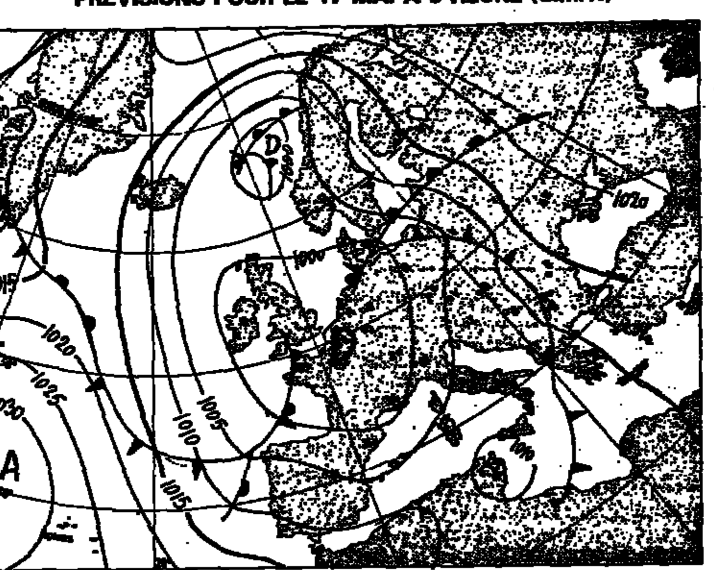
- Les opérations de station-service (vidanges, graissages), les opérations d'entretien et de contrôle aux périodicités prévues par les préconisations du constructeur, telles qu'indiquées dans le programme d'entretien ;
- Les réparations permettant *une utilisation normale* des véhicules, et, notamment celles nécessaires à leur sécurité d'utilisation (y compris les éventuels échanges d'organes) ;
- La fourniture des lubrifiants et ingrédients nécessaires aux opérations d'entretien et de réparation.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 mai à 0 heure et le jeudi 17 mai à 24 heures.

D'une part, la perturbation pluvio-orageuse du sud de la France se décale vers le nord-est, d'autre part, le front froid du proche-Atlantique se dirige vers l'est.

Demain matin, le ciel sera très nuageux et souvent gris sur l'ensemble de la France. De faibles pluies se produiront sur la Bretagne et le Cotentin ; de nombreuses formations brumeuses seront observées à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille, tandis que des pluies orageuses tomberont sur le pourtour du golfe du Lion, la moitié sud du Massif Central, la vallée du Rhône, le Midi-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales.

Dans l'après-midi, si vous vous trouvez dans le Nord, la Normandie, le Bassin parisien, la Champagne, le Centre, la Mayenne, jusqu'au nord du Massif Central, vous profiterez d'éclaircies, alors que le ciel restera gris partout ailleurs avec toujours des petites pluies de la Bretagne aux Pyrénées jusqu'au Languedoc ; un temps nuageux et lourd sur le quart Sud-Est, mais les orages ou pluies orageuses se localiseront le soir de la Corse aux Vosges.

Le matin, il fera 6 à 9 degrés sur la moitié nord, 9 à 10 degrés dans le Sud-Ouest et 9 à 12 degrés dans le Sud-Est. L'après-midi, le thermomètre restera entre 10 et 12 degrés sur la Bretagne et, près de la Manche, 16 et 18 degrés de la Corse aux Vosges, 18 à 20 degrés près de la Méditerranée, 14 à 16 degrés dans le Sud-Ouest et 16 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 16 mai 1984, à 8 heures, était de 999,5 millibars, soit 749,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mai ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 mai) : Ajaccio, 17 et 8 ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 17 et 8 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 18 et 9 ; Grenoble-S.-M.-H., 16 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 8 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille-Marignane, 14 et 10 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 10 ; Paris-Montsouris, 14 et 10 ; Paris-Orly, 14 et 7 ; Pau, 12 et 8 ; Perpignan, 10 et 8 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 18 et 9 ; Tours, 15 et 5 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 17 et 5 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 15 et 6 ; Bruxelles, 14 et 10 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 12 et 8 ; Dakar, 29 et 22 ; Djerba, 25 et 17 ; Genève, 18 et 8 ; Londres, 13 et 9 ; Luxembourg, 13 et 7 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 23 et 12 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 11 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 16 et 11 ; Tozeur, 29 et 12 ; Tunis, 24 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

● **LA NOUVELLE GRILLE DE TARIFICATION DU TÉLÉPHONE** est entrée en vigueur le mardi 15 mai. Le principe de cette tarification consiste en une modulation du prix de la taxe de base selon *les heures et les jours* de la semaine (*le Monde* du 2 mai).

LA VIE DE CHATEAU. — L'association Vieilles Maisons françaises (VMF) *donne, dans une brochure* de 60 pages, la liste de cent vingt demeures appartenant à ses adhérents et dans lesquelles peuvent se tenir mariages, réceptions et *réunions d'affaires. Du simple* manoir au plus beau château, il en coûte, pour recevoir dans ces cadres privilégiés, de 2 000 francs à 9 000 francs la journée, buffet et *réjouissances en plus*.

★ **VMF, 93, rue de l'Université, 75007 Paris.**

RESTER AUTONOME. — Le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports et l'Association nationale pour le développement des activités physiques et des loisirs sportifs à la retraite (ANDA) édite*nt Rester autonome*, un recueil de fiches d'exercices individuels pour apprendre aux personnes âgées à conserver ou retrouver la souplesse de leurs mouvements. Comment enfiler une chemise, se boutonner dans le dos, attacher ses chaussures, se coiffer, autant d'actes familiers que l'âge rend difficiles et que ce manuel apprend à refaire. Le manuel : 10 F (frais de port, 3,60 F).

★ **ANDA, 8, rue Lionel-Terray, 38360 Sassenage. Tél. : (76) 27-24-00.**

FOIRE AUX LIVRES. — Les clubs Rotaract de France, mouvement mondial de jeunes dont la devise *est « Servir », organisent*, du 18 au 26 mai à la Défense à Paris, une Foire aux livres au profit d'Hôpital sans frontières, une œuvre humanitaire d'intervention rapide *sur les lieux de catastrophe ou de* guerre. Dix mille à quinze mille livres, de 5 à 40 F — romans, policiers, livres de poche et quelques pièces rares, — seront en vente.

★ ***De 10 heures à 22 heures à la* patinoire, Centre commercial des Quatre-Temps, la Défense.**

AIDES PUBLIQUES A L'INDUSTRIE. — *La préfecture de la région* d'Ile-de-France vient de publier une plaquette sur *les Aides publiques à l'industrie*, réalisée par la direction régionale de l'industrie et de la recherche d'Ile-de-France. Elle a pour but d'informer sur les principales aides financières et les diverses possibilités d'assistance technique offertes aux industriels pour leur permettre de faire face aux étapes importantes de la vie *de leur entreprise*.

Ces soutiens sont mis en œuvre avec le concours des services de l'État et des principaux partenaires économiques en Ile-de-France : conseil régional, conseils généraux, chambres de commerce et *d'industrie, organismes professionnels* et techniques.

★ ***Cette brochure est offerte par* la direction régionale de l'industrie et de la recherche, 152, rue de Picpus, Paris 12e. *Tél. : 344-33-30,* poste 213.**

MONTER UN SPECTACLE. — L'Office départemental d'action culturelle du Calvados (ODACC) vient de publier un *Guide pratique des créateurs et organisateurs de spectacles dans le département du Calvados et la région.* D'une présentation agréable et raffinée, ce guide de 262 pages se présente comme un inventaire détaillé des organisateurs de spectacles (avec description des salles), des créateurs et des organismes pouvant apporter une aide technique et financière. Sa diffusion hors de Basse-Normandie se justifie du fait de l'insertion de nombreuses pages de réflexions, d'informations et de services (conseils pour bien organiser un spectacle).

★ **45 F (frais de port : 13 F) auprès de l'ODACC, 28, rue Jean-Eudes, 14300 Caen.**

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE. — La Communauté des amis de Beethoven (CABEE) — dont le président d'honneur est M. Zino Francescati — offre l'occasion *d'entendre toute la musique* de chambre de ce compositeur lors de concerts présentés et suivis de débats entre auditeurs et interprètes. Au programme du pre*mier festival : seize sonates inter*prétées par le pianiste Vyron Bellas les 22, 23, 24 et 25 mai, salle Adyar, square Rapp, là où Yves Nat enregistra son intégrale des sonates pour piano de Beethoven. La carte d'adhésion (200 F) donne droit à l'entrée gratuite à tous les concerts organisés par la CABEE pendant un an.

CABEE, 13, rue Aristide-Briand, 77330 Ozoir-la-Ferrière, téléphone : 028.28.17.

PRÉCISION. — *La Guide des jeunes* qui veulent créer leur entreprise, publié par le ministère du temps libre, jeunesse et sports, est bien disponible dans les centres d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), comme nous l'in*diquions dans le Monde* du 10 mai. Mais nous avions omis de préciser qu'il est vendu au prix de 10 F.

TRANSPORTS

LA SNCF SOIGNE SON IMAGE

La SNCF vient de lancer une *campagne publicitaire pour conforter* auprès du public l'image de l'entreprise, jugée jusqu'à maintenant trop floue. Pour la plupart, la société nationale, est considérée comme accueillante, mais bureaucratique, davantage préoccupée de performances techniques que de la qualité du service qu'elle rend.

Cette campagne vise à *« préciser l'identité de l'entreprise », à lui « donner une image chaleureuse et dynamique »*.

***Du 4 mai au 14 juillet*, treize placards publicitaires seront affichés sur les abribus, le « mobilier urbain », et insérés dans une douzaine de magazines. Ils mettent l'accent sur les relations entre les agents et la clientèle et mettent en valeur les services rendus aux usagers, qu'il s'agisse de trains de voyageurs ou de marchandises. L'utilité du chemin de fer pour la collectivité est aussi mise en évidence : on rappelle qu'il est économe en énergie et ne pollue pas.**

Cette campagne, qui coûte 10 millions de francs, pourrait, dans un deuxième temps, être reprise à la télévision.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 mai :

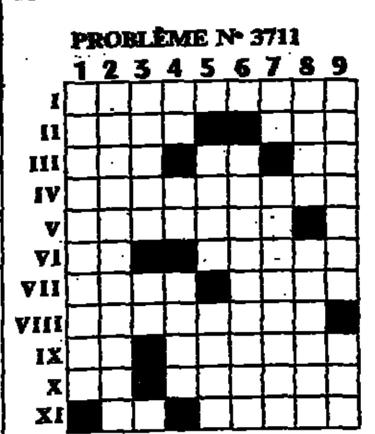
DES DÉCRETS

● Instituant des taxes parafiscales au profit du Comité national interprofessionnel de l'horticulture florale, ornementale et des pépinières.

● Modifiant le décret du 20 septembre 1967 portant organisation administrative et financière de l'Entreprise minière et chimique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3711



HORIZONTALEMENT

I. C'est à cause d'elle que le paresseux manque de mordant. — II. Plus il est grand, plus il est froid. Met un terme à une théorie ennuyeuse. — III. Inventeur d'un rideau réfractaire à la lumière. S'ajoute aux choses pour les diminuer. Match nul. — IV. Un coup de fouet pour réparer un coup de pompe. — V. Donne l'occasion de trinquer à l'ombre de sa généreuse production. — VI. Interjection. Coule en France. — VII. Pays rétro ou la mode à l'envers. C'est celui qui est classé qu'on découvre le plus. — VIII. Chausseur peu sollicité de nos jours. — IX. Entre dans l'immortalité. Arme de celui qui pique et qui larde. — X. Participe passé. Des vers qui firent la célébrité d'Arvers. — XI. L'agrément de Florence. Entamera.

VERTICALEMENT

1. Procure les sommes nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux. — 2. Prédécesseur de Mme Soleil datant des vieilles lunes. — 3. On a souvent d'elle un souvenir cuisant. Long sibérien, ici raccourci d'un tiers. — 4. Dentales jumelées. Milieu d'académiciens. Beaucoup de gens pour continuer à vivre attendent impatiemment sa fin. — 5. Suit son calvaire en sabots et porte la croix au pied du Saint-Père. Peut faire du bruit quand on a tapé dans la caisse. — 6. Maîtresses qui sont d'autant plus chères qu'il est impossible de les étreindre. — 7. Personnel. La base ainsi qualifiée est pourtant bien sur terre. — 8. Siège de bains publics pour les Ebroïciens. Oblige à lever le pied d'une façon cavalière. — 9. Parts pour membres d'une association de consommateurs. Grecque.

Solution du problème n° 3710

Horizontalement

I. Figurants. — II. Universel. — III. Neveu. SA. — IV. Ivresse. — V. Cie. Sexto. — VI. Ut. Minium. — VII. Lacet. Gré. — VIII. Abîme. Ecu. — IX. Ille. An. — X. Ré. Aiche. — XI. Esseulées.

Verticalement

1. Funiculaire. — 2. Inévitables. — 3. *Givre*. Cil. — 4. Uvée. Même. — 5. Réussite. Au. — 6. Ar. Sen. Ail. — 7. NS. Exigence. — 8. Tés. Turc. Hé ! — 9. Slalomeuses.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 MAI

« L'Arc de triomphe », 14 h 30, entrée du passage, Mme Allaz.

« Henri IV et Paris », 15 heures, Pont Neuf, Mme Bouquet des Chaux.

« Les vitraux de Saint-Séverin et de Saint-Etienne du Mont », 15 heures, devant Saint-Etienne du Mont, Mme Colin.

« Le Nouveau Monde », 17 heures, *Grand Palais, Mme Oswald* (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Dame à la Licorne », 17 heures, musée de Cluny (Les Amis de l'histoire).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Arts conférences).

« Quartier Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques (E. Czarny).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (Mme Romann).

« Camille Claudel », 11 heures, 77, rue de Varenne (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

19 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, docteur M. Lepoivre : « Image de l'homme selon l'anthroposophie » (Université populaire de Paris).

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

CONCLUSION DE L'ANNÉE RAPHAËL

Le vol d'Icare

Raphaël d'Urbin a donc accompli son demi-millénaire dans la sérénité. *Qu'en retiendra-t-on ? D'abord le succès de la formule des « expositions multiples »*, présentations locales et, si l'on peut dire, *pèlerinages régionaux. Ce qui revient souvent à regrouper pendant* quelques semaines sous un nouvel éclairage et dans un environne*ment nouveau des* œuvres que le public avait tout loisir de regarder toute l'année. Vertu du regroupement ! Au palais Pitti, une longue file de visiteurs attestait la volonté d'honorer les dix-huit tableaux célèbres des collections florentines (Offices et galerie Palatine).

MOUVEMENT finalement assez *justifié. D'abord à Florence,* comme au Grand Palais, on présentait à quelques pas des tableaux les documents de laboratoire qui invitent le passant à réfléchir sur la condition des œuvres, et donc à comprendre la nécessité des « nettoyages » ; ils attirent aussi plus ou moins expressément vers les débats d'attribution. Ce qui est bien, si l'on n'oublie pas que seule une vision *naïve peut attendre une solution* décisive des photographies aux *rayons X, par exemple* (1). Ces pièces, absolument indispensables, du dossier n'ont pas convaincu tout le monde de retirer à Raphaël la *Vierge au voile* (Louvre), comme le propose le catalogue, ni de lui donner sans *réserve* le *Portrait d'Elisabeth Gonzague* (Offices), comme on le souhaite à Florence.

A trouver réunis, rapprochés et en quelque sorte confrontés plusieurs ouvrages de grand style, il y a une satisfaction précise et une chance de mieux saisir la *pulsation,* la volonté de l'artiste. Voici la *Vierge à la chaise, éternellement lovée dans* sa spirale à jamais surprenante, où le *nettoyage récent a dégagé de mer*veilleux accidents de couleur et de *dessin ; et, à quelques mètres,* l'exquise *Donna Velata,* dont on s'étonne que les romanciers en quête de « psychologie » et de sentiment n'aient pas fait une héroïne incomprise. Une comparaison s'esquisse : la *Donna* mystérieuse doit au peintre une gravité de *madone que la* coquetterie du regard oblique risque *presque de faire perdre à la jeune* mère au turban du *tondo* prestigieux.

On dira peut-être que ces manifestations raphaéliques ont révélé plus d'application que de ferveur. Les *exposi*tions de la « fortune historique » du peintre, à Florence comme à Paris, ont été à cet égard un apport original et révélateur. « Fortune historique » ou « culte » ? Copies, dérivations, bric-à-brac des *fétiches* et des « souvenirs ». Il y a un siècle et *demi au temps où la* « légende » du fils de *Giovanni Santi inspi*rait en France comme en Italie tant de scènes anecdotiques aux peintres laborieux des Salons, des larmes d'admiration coulaient sur les visages barbus des *rapins* à la seule vue d'un dessin du « maître », devant une de ces estampes qui vulgarisaient ses compositions. A Genève, *dans une exposition* du Cabinet des estampes intitulée « Raphaël ou la *seconde main », ce rôle majeur* de l'estampe de reproduction était soigneusement mis en évidence, en même temps que les vicissitudes critiques de la copie possédée par Gustave Revilliod (un des fondateurs du musée) de la *Vierge au chardonneret. Autour des grands noms se forme* ainsi un réseau extraordinairement *ramifié* d'ouvrages secondaires, d'échos, de fictions, de mimétismes, la monnaie fiduciaire de la gloire (2).

Aucune de ces moqueries insolentes qui continuent à affecter dans les caricatures ou dans la publicité la pauvre Mona Lisa. Aucune « démythification » du héros *« culturel ».* Sommes-nous devenus si sérieux ? *Ne serions-nous pas plutôt* blasés, à force de consommer des chefs-d'œuvre de tout genre au rythme trop régulier des commémorations ? Celle-ci n'a *pas réservé* de grandes surprises – sauf celle dont on va parler dans un instant. Mais grâce au déploiement des *dessins* qui dans toutes les capitales a étalé sous nos yeux les *preuves saisissantes de* cet artiste au travail, infatigable et exigeant, *on aura eu du moins* une occasion exceptionnelle de redécouvrir ce que le culte classique du génie faisait perdre de vue : la *passion* formelle du dessinateur et du peintre, qui s'excitent sans fin l'un l'autre à de nouvelles conquêtes. Ce petit Raphaël souriant évolue auprès des autres grandes figures, réagit et reprend à son compte leurs trouvailles. Adoré de tous et détesté de quelques-uns, *qui sont Michel-Ange et, on peut le* supposer, Léonard.

Un prince de l'architecture

Mais ce que nous n'avions pas *encore bien compris,* ce qui ajoutera après 1983-1984 une nouvelle dimension à son personnage, c'est l'importance des travaux d'architecture dans sa période romaine. Deux expositions l'ont durablement mise en valeur, l'une, *plus limitée,* à Florence *(palais Pitti),* l'autre, *capitale,* à Rome *(musée du Capitole)* (3).

Quand il est arrivé à Rome à vingt-cinq ans, à la fin de 1508, accompa*gné d'un renom* flatteur, Raphaël pressentait sans doute qu'il accomplirait de grandes choses ; son compatriote Bramante allait transformer Saint-Pierre, l'église mère de la chrétienté, en un grand temple moderne. Dans la ville de Jules II, il n'était question *que de la nouvelle architec*ture romaine. Mais l'histoire avait un *cours rapide,* ces êtres fiévreux s'usaient vite. En 1513-1514, le pape et Bramente disparaissent ; avec Léon X Médicis, Raphaël, qui achève tout juste les *Stanze,* va être peu à peu, à trente ans, chargé de toutes les responsabilités imagina*bles, suggérant* des *idées et fournis*sant des modèles non seulement pour les décors peints, pour les chapelles, comme celle d'Agostino Chigi à Sainte-Marie du Peuple, *mais assu*mant *la* direction du nouveau Saint-Pierre, étudiant une immense villa *pour le cardinal Jules, le cousin de* Léon, et formant tout un programme d'étude archéologique de l'*Urbs* antique, qui suscite l'enthousiasme des intellectuels.

On savait tout cela : les chroni*ques* de l'*époque* retentissent de ces hauts faits. Mais on n'avait jamais mesuré avec toute la précision documentaire voulue, l'ampleur et la richesse de l'activité multiple où, pendant six ou sept ans, *travaillant* à une allure vertigineuse, le charmant *et insatiable Raphaël a consumé* toutes ses forces. L'exposition magistrale du Capitole en a déployé, analysé, explicité tous les termes. Au prix d'un parcours un peu sinueux dans les salles du vieux musée, on a sous les yeux toutes les pièces du dossier, où s'accomplit la découverte, ou en tout cas la réévaluation définitive, d'un prince de l'architecture.

On peut partir de la fresque qui a donné son nom à la chambre de l'incendie dans les *Stanze* du Vatican. Un modèle de composition dramatique. Si l'on regarde de près les structures représentées autour de la loge pontificale du fond, on s'aperçoit que Raphaël a trouvé le moyen d'évoquer les « trois âges » de l'art de bâtir : antique, médiéval, « moderne », et de présenter les quatre *ordres antiques dans leur défini*tion stricte. Le sens de l'espace *représenté prélude aux initiatives du* constructeur, qui vont se multiplier sous la forme de projets d'une admirable diversité. L'édifice n'est pas conçu comme un décor, et ce serait une erreur que de chercher dans ces propositions une « architecture de peintre ». Accomplissant une sorte de mutation mentale assez extraordi*naire, Raphaël ne s'adresse juste*ment pas aux ordres vitruviens comme à des membres ornementaux ; on le voit étudier ce qu'il y a de plus sévère, de plus expressif de la pesanteur et du matériau : les bossages, rechercher les effets d'ombre et de lumière à l'intérieur, les contrastes d'appareil à l'extérieur. *Les bâtisseurs étaient ainsi invités à* une révision approfondie de leurs moyens.

La Rome de Léon X

Il n'était pas facile de débrouiller année par année, presque mois par mois, les vicissitudes des projets pour Saint-Pierre, auxquels Raphaël travaillait dès 1514, en s'aidant des conseils du « technicien » *Fra Giocando.* C.L. Fromel y est parvenu. On voit *mieux maintenant comment* dans le parti à cinq nefs, qui trahit le projet initial de Bramante, l'axe central aurait été sombre et les éclairages reportés sur les côtés. Cela moyennant toutes sortes de propositions formulées dans les dessins *enfin classés, pour les frises,* les modénatures, les parements, où l'on voit se préciser, par exemple, un piédestal à coussin *(pulvinato),* qui va être l'un des apports durables de Raphaël au métier.

L'histoire du palais romain apparaît de même sous un nouveau *jour.* Dans une introduction dense et ser*rée, M. Tafuri rend compte* de l'intense activité « urbanistique » qui accompagne le pontificat de Léon X. C'est Rome qui se *remodèle* grâce aux implantations nouvelles : un grand palais Médicis allait être élevé *près de la place Navone. Mais,* comme toujours, le sort a disposé, et des projets raphaéliens, si brillants, il n'est resté que des fragments ou des formes sur le papier. Ce n'est pas une raison pour méconnaître l'impulsion novatrice donnée pendant ces sept, huit années à l'art de bâtir. Le palais Branconio, par exemple, *détruit en 1661 pour déployer* la place du Bernin, apportait en 1520 *une articulation de façade d'un* charme audacieux avec la liaison toute horizontale des niches et des baies à l'étage noble.

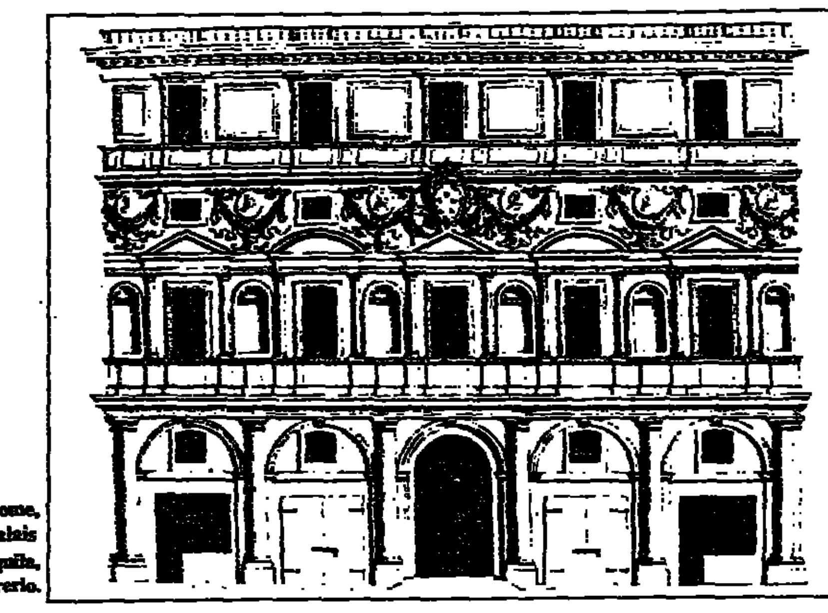
Mais le plus étonnant, le clou de la manifestation, c'est la reconstitution intrépide (car fatalement approximative) de la villa du cardinal Jules sur le Monte Mario dite Villa Madame, sous la forme d'une maquette fascinante de sept mètres, qui invite avec succès à l'exploration des éléments : cour, loge, bassins... et des struc*tures.*

Ce *qu'on* interprétait le moins bien jusqu'ici, c'est la relation de Raphaël avec l'architecture de la Rome impériale. L'accent est mis maintenant à la fois sur la précision des relevés d'après les ruines et sur l'originalité des compositions qui utilisent ce matériel documentaire. L'archéologie bien comprise libère l'imagination. Palladio, comme l'avait observé *autrefois Burckhardt, devient possi*ble. Ce fut là, semble-t-il, la vraie trouvaille de l'Urbinate : finis les plaquages d'ordres sur les structures ; il s'agit de disposer d'un répertoire dont on tire librement parti.

Son comportement pour diriger de loin les travaux du palais Pandolfini à Florence, bien élucidés à l'exposition du palais Pitti, est très révélateur : la solution, assez proche de ce qui va *être le palais Farnèse* à Rome, est toute *différente* dans son rythme calme, de celle du palais Branconio. Non moins frappant est le dossier de la demeure complexe et ambitieuse, avec deux *cortile* tête-bêche, *que Raphaël étudiait* pour lui-même au moment de sa mort soudaine le jour du vendredi saint 1520.

Grâce à toutes ces recherches intelligemment coordonnées, on aura donc appris et compris beaucoup de choses *sur le personnage* dont il s'agissait de célébrer le demi-millénaire. Devenu en un sens plus intéressant, il est aussi plus mystérieux. Au début de ses travaux d'architecture en 1514, *il* eut dans une lettre un mot *bizarre : « Je voudrais retrouver les belles formes des édifices antiques ; je ne sais si ce sera le vol d'Icare. »* S. Ray a justement fait un sort à cette image. Raphaël avait parfaitement conscience de trop entreprendre. Et c'est cet aspect à la fois insatiable et frémissant – *nietzschéen,* si l'on veut – de son génie, qui soudain nous l'a rendu non pas plus accessible mais plus attirant.

ANDRÉ CHASTEL.



★ Raphaël, Rome, le palais Branconio dell'Aquila, gravure de Ferrerio.

(1) Voir sur ce point essentiel : P. Philippot et C. Perier d'Ieteren, dans le numéro 60 *(1983)* de la *Revue de l'art* (CNRS), consacré à « l'art et le laboratoire ».

(2) « Raphaël et l'art français », (J.P. Cuzin), Grand Palais ; « Raffaello, elementi di un mito », (P. Magnamini, G. Morolli, C. Pisi...), *Florence, Bibliothèque laurentienne* ; « Raphaël dans la gravure du seizième siècle. Simulacres et proliférations. Genève et Raphaël ». (R.M. Mason et M. Natale), Genève, Cabinet des estampes et Musée d'art et d'histoire.

(3) « Raffaello e l'architettura a Firenze », (Angelo Calvini, G. Morolli...), palais Pitti (terminé fin avril). « Raffaello architetto », (C.L. Frommel, S. Raÿ et H. Burns), Palais des conservateurs, Rome.

ENTRETIEN AVEC NIELS ARESTRUP ET MAURICE BENICHOU

Dom Juan en cavale

Il y a trois ans, Maurice Benichou et Niels Arestrup jouaient ensemble la Cerisaie *aux Bouffes du Nord dans la mise en scène de Peter Brook. Maurice Benichou avait envie de diriger Niels Arestrup qui avait envie de travailler avec Maurice Benichou. Ils ont parlé de dom Juan, personnage qui court l'histoire du théâtre, qui saisit les fantasmes des époques successives, tour à tour mystique, jouisseur, mozartien, espagnol, libertin, révolté... Le mythe de dom Juan déferle dans la littérature, il est regardé à travers les lunettes de la philosophie, de la psychanalyse, de l'histoire des croyances et du féminisme... Et le personnage ? le rôle que Molière offre depuis trois siècles aux rêves des comédiens ?*

NIELS ARESTRUP : « Le *rôle fait peur.* C'est comme le Père Noël, chacun a le sien. Il faut d'abord oublier les images d'Epinal. Il faut aussi oublier Jouvet, Vilar, et le donjuanisme, et Molière même. Il faut vaincre l'angoisse des souvenirs. Revendiquer dom Juan n'est pas évident, le personnage est tellement *complexe,* je le vérifie tous les jours.

MAURICE BENICHOU. – Une première chose, c'est le théâtre lui-même. A cause de la proximité des spectateurs, les acteurs sont obligés d'incarner chaque seconde, et pas seulement les grandes idées. Tout – les *réactions,* les *relations,* – tout va à une vitesse folle. La pièce est comme le montage *cut* d'un voyage. Dom Juan et Sganarelle voyagent réellement. Ils sont en cavale, et au bout, il y a la mort.

» On ne peut pas dire que dom Juan soit un révolté. Il *refuse* les *lois qui l'entravent* davantage par pulsion qu'à la suite de réflexions. Pour lui, même si Dieu n'existe pas, le fait de vivre est déjà très étrange. Son refus est violent, mais pas tellement structuré et, au lieu de rassembler son énergie, il la projette, il provoque. Il veut connaître le goût de la mort, comme un vrai joueur professionnel qui va de plus en plus loin, sans garde-fou.

N.A. – A chaque fois qu'il commence une partie, il va à fond. Il veut gagner. Mais il sait également perdre. C'est la définition du professionnel. Avec le Commandeur, il ne peut que perdre, et pourtant il joue...

M.B. – Le Commandeur est un fantasme de dom Juan. Il représente le sommet de la pyramide sociale : une statue. L'autorité suprême statufiée, intouchable, et c'est pourquoi dom Juan va lui toucher la main. *Le fait* d'épouser Elvire relève du même type de provocation : Elvire, la nonne, la fiancée de Dieu. Dom Juan n'est pas un athée définitif, il doute. Il est jeune. C'est quand on est jeune qu'on se pose ce genre de questions...

N. A. – Il est individualiste, il n'est pas isolé, ni cynique, au contraire. Il n'est indifférent à rien. Il ne méprise personne, pas même Monsieur Dimanche.

Un moment de tension extrême

» *Quand* Monsieur *Dimanche* vient lui réclamer de l'argent, dom Juan est parvenu au bout de son voyage à un moment de tension extrême. Il a besoin de dépenser son énergie, toute l'énergie qui lui reste. Il a besoin de quelqu'un en face, et il se trouve que c'est ce brave Monsieur Dimanche. Etant donné son rang, sa position, dom Juan *pourrait bien le laisser dans* l'antichambre, en lui faisant dire de repasser un autre jour. Mais non, il veut s'amuser.

M. B. – Plus le personnage avance vers la mort, plus il est joyeux. Avec Monsieur Dimanche il n'arrête pas de parler. Puis son père arrive et il ne dit qu'une seule réplique. *Il* passe d'un excès à l'autre. Dans le silence et les paroles, il y a la même vitalité, le même plaisir *du jeu.* Ensuite, *c'est* Elvire *qui* arrive et dom Juan porte la provocation à l'extrême.

N. A. – A cet instant il l'aime. Il est tout le temps amoureux, le temps de le dire, le temps que l'amour risque de se transformer en ennui. Le temps du désir. Il ne traîne pas... Même si ce n'est pas le moteur essentiel de son comportement, je pense qu'il *croit rendre* service aux couples, en les séparant à l'instant de leur plus belle entente, juste avant que vienne la lassitude. C'est sa manière de réagir.

M. B. – Il ne peut pas rester en place. Il ne peut pas s'arrêter. C'est pourquoi, quand il va dans la forêt – et la forêt, c'est quelque chose de très mystérieux, – *il arrive devant le tombeau* du Commandeur. Il est poussé par une sorte de destin, que Sganarelle en somme est chargé de lui désigner. C'est lui qui voit bouger la statue...

» Sganarelle est un peu ce que nous sommes : peureux, médisant – pendant la guerre, il aurait fait un très bon collabo passif. Dom Juan l'utilise pour préciser ses idées. Tous les deux, *ils me font* penser à Beckett, à ces deux phrases de *Fin de partie : « A quoi je te sers ? » « A me donner la réplique ».* Ils sont intimes. La relation maître-valet n'est pas à souligner, elle est écrite.

» La pièce les prend au terme de leur vie commune. Sganarelle voudrait sortir dom Juan de son chemin suicidaire. Il s'occupe de *lui, comme quelqu'un qui* s'occupe des délinquants. Et il perd.

N. A. – Sganarelle ressemble au public, c'est-à-dire qu'il éprouve du plaisir à regarder dom Juan jouer avec le feu, sans risquer de se brûler lui-même... Lui aussi est capable de générosité, *de courage. Quand* le Commandeur frappe à la porte, il a le courage d'aller ouvrir. Pourtant il a peur, terriblement. Le plus chrétien des chrétiens, quand il va rencontrer Dieu, est saisi de terreur...

» Dom Juan aime séduire, il le prouve dans la scène avec les paysannes. *Il est prêt à tout pour* parvenir à ses fins, et le produit est tellement dérisoire que ça en devient comique. Il aime aller au bout de la provocation, il le prouve avec le pauvre de la forêt, un jeune mystique réfugié là pour être plus près de Dieu. Quand dom Juan lui demande *de jurer, c'est grave. A travers* l'individu, c'est Dieu qu'il provoque...

» Il est assez monstrueux, sans doute, mais ce n'est pas le moteur de mon travail. J'ai besoin de défendre mon personnage. *Dom Juan* est *émouvant,* c'est un homme, pas un mythe. Je ne le trouve pas inaccessible. Il appartient à l'humanité. On n'a pas cherché à en faire un héros. Il est cruel et je ne lui cherche pas de justifications. Seulement, je ne dis pas : je vais être cruel. Ce sont les autres qui *peuvent le juger.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Bouffes du Nord 20 h 30 - à partir du 16 mai.

هكذا من الاصل

Cannes

XXXVII[e] FESTIVAL

Il pleut, et le festival est déconcerté. Finis les déjeuners sur la plage. Les voitures ne sont plus décapotables. Les affiches se décollent. La Grèce et l'Irlande ne sont pas gaies, il devient chic de diagnostiquer la morosité. En fait, tout va bien, la compétition garde sa tenue. Les spécialistes discutent ardemment autour du Voyage à Cythère *(mais Angelopoulos a toujours filmé long), et* Cal *rencontre le public.*

SÉLECTION OFFICIELLE

« VOYAGE A CYTHÈRE » de Théo Angelopoulos

Changement de cap

Voyage à Cythère marque le retour de celui qui fut, dans les années 70, le maître du cinéma grec, un auteur de films politiques passant par l'invention d'un nouveau langage : longs plans-séquences, distanciation à la Brecht, représentations symboliques de l'histoire de son pays.

Depuis *Alexandre le Grand* (1980), Angelopoulos n'avait tourné qu'un moyen métrage documentaire. Le retrouver avec *Voyage à Cythère*, c'est renouer avec une certaine idée de la création cinématographique, voir comment Théo l'unique, l'insurpassable qui a toujours provoqué des controverses, a évolué ou non. Par rapport à ce qui nous semble être son propos, *Voyage à Cythère* est un film envoûtant par certains beaux moments de la réalisation, mais en partie raté. Passons sur le premier quart d'heure où, à l'apparition de souvenirs d'enfance (quelle enfance ?) et de personnages mals définis, on ne comprend pas grand-chose.

Nous voilà dans la Grèce d'aujourd'hui. Un metteur en scène de cinéma, qui ressemble un peu à Mastroianni chez Fellini, prépare un film sur un réfugié politique. Il fait passer une audition à des comédiens, aucun ne lui convient. Dans un café, il est fasciné par un vieil homme vendant de la lavande; il le suit. Plus tard, il va accueillir son père, ancien combattant contre la dictature, revenant d'URSS après trente-deux années d'exil. C'est un vieillard à barbe blanche, fier et silencieux (il ne parle guère qu'à son violon), perdu dans un pays dont il ne sait plus rien. Auprès de sa famille, il fait vite figure de gêneur.

Cette confrontation d'un ancien révolutionnaire et d'une génération maintenant installée dans la démocratie est une idée très forte. A partir de là, on reconnait l'Angelopoulos du *Voyage des comédiens*, film relatant, justement, tout ce que le vieillard ignore. Après un découpage morcelé en mosaïque impressionniste, le cinéaste revient au plan-séquence, à cette manière inimitable qu'il a d'installer un personnage dans un environnement, un espace, où la lenteur hiératique, la durée, sont des figures de style nécessaires. Ainsi, la scène où l'exilé, dans la campagne déserte, siffle le signal par lequel il appelait autrefois ses compagnons de lutte, et reste en face du vide.

Le vieillard veut reconstruire son univers, et ce n'est pas possible. Il en résulte des dissensions familiales et sociales (à cause d'une propriété qu'il refuse de vendre), assez embrouillées. Le scénario superpose, alors, à ce choc du déracinement, de la rupture, l'intervention des règles administratives. Le vieillard, dont l'identité n'est même pas prouvée, doit quitter le pays, être à nouveau refoulé, mais où ? On n'exorcise pas si facilement les fantômes du passé, dont une jeune femme, Voula (le rôle est un peu sacrifié, c'est dommage), refuse l'envahissement. Mais, par mauvaise conscience du côté de son fils, par amour du côté de sa femme qu'il avait d'abord repoussée, cet homme dont personne ne voulait plus, et que la police traque, retrouve une aide, une protection.

Un labyrinthe

On voit très bien le changement d'inspiration du cinéaste. Mais il ne peut s'exprimer en termes de psychologie. Et si, dans sa mise en scène, chaque plan, long ou court, est superbement cadré, éclairé, si le drame maintenant déclenché s'enrobe d'une atmosphère de solitude, d'angoisse, de pluie, de mort morale, si les interprètes sont, constamment, les visages de cette mise en scène, l'émotion qu'on peut ressentir reste esthétique. Peut-être parce que l'idée d'un destin politique dévore les relations humaines en train de se rétablir.

Le fils de l'exilé s'englue dans ses problèmes de métier et de passion pour sa comédienne. Il ne fera pas le « voyage à Cythère », décidé pour un repérage. La lenteur et l'ennui – si on les ressent – viennent d'une confusion de situations dont le cinéaste, d'habitude plus rigoureux, aurait pu se passer. On dirait que ce constructeur d'images d'une intensité visuelle bouleversante (la fête des dockers, la scène finale) s'est égaré dans un labyrinthe de significations. L'œuvre serait, dit-on, le film fantasmé par le fils du vieillard. Faut-il ainsi divaguer ? Une chose est certaine : Angelopoulos a pris un tournant. On lui garde, en dépit de toute réserve, estime, admiration.

JACQUES SICLIER.

« CAL » de Pat O'Connor

Le destin du jeune Irlandais du Nord

Les premiers longs métrages se suivent et ne se ressemblent pas. Sans doute parce qu'il vient de la télévision, l'Irlandais Pat O'Connor a cette efficacité sans ampleur qui caractérise certains vieux routiers de la fiction. Les acteurs sont un peu livrés à eux-mêmes, la mise en scène retient juste ce qu'il faut d'informations pour que le spectateur ait ses points de repère en attendant la situation suivante. Pourtant, dans ce portrait par petites touches, quelque chose passe, une intelligente discrétion, une tristesse prenante.

S'il n'a rien d'un novateur, Pat O'Connor a deux qualités : il sait sans insister utiliser des décors naturels et les charger de sens (1), et il a magnifiquement construit son film. Le mérite, ici, revient peut-être au scénariste, Bernard Mac Laverty, qui a adapté son propre roman ; en tout cas, la progression dramatique de *Cal* a conduit l'auditoire de la première séance publique vers des applaudissements nourris.

Cal est un jeune Irlandais du Nord, un catholique qui vit avec son père en plein quartier protestant. Il a participé à des attentats, il n'est pas violent lui-même. Il cherche à fuir, les coups le trouvent sans défense, et il ne veut plus tuer. Le dégoût qui l'éloigne des militants est aisément justifié par les personnages qui l'ont entraîné et l'entraîneront encore : fanatiques, ambigus, damnés, c'est ainsi qu'on nous les montre.

Bourrasques

Cal et ses amis ont assassiné un policier anglais et blessé son père. La femme que l'homme ensanglanté appelle avant de mourir se nomme Marcella, et, coup de foudre, Cal apprend son nom en même temps qu'il en tombe amoureux. Le film s'ouvre sur les images du meurtre. Elles reviendront beaucoup plus tard dans le récit, flash-back qui explose, et explicite définitivement ce que Pat O'Connor a patiemment indiqué, à travers des détails sur l'environnement de Cal, des bribes de conversation, des sourires à peine ébauchés, des moments de répit fugitifs : le film ne raconte pas une histoire, il élabore un destin.

La maison de Cal, les protestants la brûlent. Les cadeaux que Cal a achetés pour Noël, les catholiques l'empêcheront de les distribuer. Avançant contre son malheur, aussi simplement et fatalement qu'on affronte les bourrasques quand il faut malgré tout rentrer chez soi, l'Irlandais attend que la police vienne le chercher.

Le pauvre visage de Cal, c'est celui de John Lynch, un jeune comédien dont la présence, parfois incertaine, est malgré tout l'une des plus attachantes que l'on ait remarquées depuis le début du festival.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Le film n'ayant pu être tourné en Irlande du Nord, il l'a été au Sud.

Les débuts de John Lynch

Il est difficile de donner une nationalité à John Lynch, alias Cal, tant les pays dont il est originaire forment un étrange mélange. Dans le film de Pat O'Connor, sa frange dans les yeux, son visage émacié, ses vêtements un peu démodés, font de lui un jeune personnage typique de n'importe quel faubourg de Belfast ou de Dublin. A Cannes, au milieu de brouhaha mondain d'un grand hôtel de la Croisette, sa présence est un peu anachronique, et sa timidité, la première chose que l'on voit. En beaucoup de points, il reste Cal, qui lui colle à la peau mais ressemble davantage à ces étudiants de théâtre déambulant dans les « puces » de Camden Town, à Londres.

John Lynch a vingt-deux ans. Il est italo-irlandais et vit à Londres depuis quelques années, où il suit la Central School of Drama and Speech. Il parle bien, avec modération. Ses gestes posés sont cassés par une fougue très adolescente et passionnée quand il en vient à évoquer de son travail sur le film de Pat O'Connor.

Patsy Collock, chargée du casting, a cherché longtemps un comédien dans diverses écoles d'art dramatique, et même par le biais de journaux d'Irlande du Nord. Le mercredi, il était contacté ; le vendredi, il tournait. Mais quelle angoisse ! La première semaine de tournage reposait sur un contrat bizarre, un essai d'une semaine. Et puis il a été choisi.

C'est son premier long métrage, et il s'en souviendra. Replongé dans ce qui était son enfance, il a vu restituée son horreur de la violence, et son refus ou plutôt ses difficultés à s'engager dans une cause qui repose aujourd'hui, selon lui, sur un terrorisme gratuit. John Lynch définit Cal comme une étude de la pression d'une violence quotidienne sur les gens les plus démunis. « *Ce n'est ni un film d'images ni un film à message à proprement parler*, dit-il. *Mais c'est une réflexion à laquelle on ne peut échapper.*



» Comment exprimer sa révolte sans en arriver à prendre les armes, comme le font maintenant des jeunes tout justes sortis de l'enfance ? Je me suis senti politiquement impliqué, de par mon « background » affectif, culturel. Je souhaite que le film aide les jeunes à prendre certaines distances, face à ce drame où il n'y a pas de solution réelle. Cet engrenage vicieux de la violence pour la violence ne plaidera pas pour notre cause. Présenté à Londres, dans une grande salle de Picadilly, lors d'une projection unique, Cal a suscité une réaction unanime sur ce point : la cause irlandaise a ses raisons d'être, mais elle doit sortir de cet engrenage. L'accueil a été bien meilleur que ce qu'on attendait d'un public britannique, très éprouvé par les récents attentats survenus à Londres. »

Nerveux, John Lynch souhaite passer à autre chose, et décrit avec chaleur le soutien qu'il a reçu de la part des autres comédiens irlandais, anglais et écossais pendant le tournage. Nouveau venu, il a bénéficié de l'aide et de la confiance de Pat O'Connor. Dans un clin d'œil, il confie qu'après tout on lui avait tout de même confié le rôle, alors... Petit à petit, il se détend, raconte Londres, son accent irlandais des débuts, son prix du All Ireland Drama Competition, les aller-retour de sa famille entre l'Angleterre et l'Irlande, et puis Cannes, la grande parade.

Il a le sentiment d'être plongé provisoirement dans un vaste studio de cinéma. Très heureux que le film participe à la compétition, il est moins à l'aise dans ce déploiement de fastes, de bruits, et se demande si les gens vont vraiment au cinéma. Il part jeudi, il a des projets de films, mais retour au théâtre d'abord. Son seul regret à Cannes, manquer Robert De Niro, son acteur préféré avec Al Pacino.

NATHALIE GASSER.

QUINZAINE

« FLIGHT TO BERLIN », de Christopher Petit

Salle d'attente

Une Anglaise débarque à Berlin, elle vient y retrouver sa sœur. Dans le même avion, voyage Eddie Constantine, qui joue son rôle de star prolongée. A Londres, la jeune femme a peut-être tué un Chinois. En tout cas, elle fuit son passé, y compris l'homme qui a partagé sa vie. Mais il vient la chercher et son passé ne la lâche pas. Elle s'y cogne chez tous ceux qu'elle rencontre, même quand il s'agit du mari et de l'amant de sa sœur, duo étrange de parasites équivoques, que la police recherche...

Le film aurait dû se passer à Paris. Les aléas de la production l'ont déplacé, et ce n'est pas plus mal, à Berlin, cette ville close, « *métaphore du monde occidental* », dit Christopher Petit, dont le film est lui-même une métaphore composée de citations, d'hommages au cinéma qu'il aime, celui de Wim Wenders et celui de Godard en premier.

Artifices dans une ville artificielle, insaisissable, dont Christopher Petit s'attache à reproduire le charme flou. Il reste en surface, on a l'impression d'un espace de songe où viennent se poser des fantômes en transit. C'est joli, bien fait, bien joué par Tusse Silberg, Paul Freeman, par Lisa Kreuzer (la sœur), par Ewan Stewart inquiétant, Jean-François Stevenin, drôle. C'est chic, ni plus ni moins désagréable qu'une conversation sophistiquée entre gens qui se connaissent.

Christopher Petit s'inquiète, dit-il – mais avec quelle pudeur ! – du blocage des cinéastes enfermés dans l'histoire du cinéma, de la situation actuelle du cinéma anglais, qui aurait, dit-il, vingt-cinq ans de retard sur la France et quinze ans sur l'Allemagne, qui est bloqué par des conditions de vie et par les solides qualités des grandes séries de la télévision... Situation comparable, selon lui, « *à celle du rock anglais, juste avant l'arrivé des Beatles* ». *Wait and see.*

C. G.

PERSPECTIVES

« DÉRAILLEMENTS », de Thierry Derocles

Un train de folie

C'est l'histoire d'une erreur d'aiguillage, qui a conduit un jour six wagons de chemin de fer sur la pelouse d'un hôpital psychiatrique. Ce déraillement est beau comme la rencontre d'une machine à coudre et d'un parapluie sur une table de dissection. Thierry Derocles a eu l'idée de ce documentaire qui retrace la construction dans le parc de la clinique de La Chesnaie, près de Blois, d'un drôle de bâtiment, à partir de wagons que la SNCF destinait à la casse. Truelle à la main, les pensionnaires de cette clinique psychiatrique participent avec des élèves architectes et des ouvriers professionnels à cette ouverture ferroviaire et thérapeutique. D'où le titre de *Déraillements*.

C'est Chilpérick de Boiscuillé, aujourd'hui directeur de l'École spéciale d'architecture de Paris, qui est à l'origine du projet. Il a une théorie sur les matériaux de récupération qu'il utilise par économie, mais aussi parce qu'ils ont une histoire et une âme. Un wagon de train est un de ces « objets-mémoires » dans lesquels, psychotique ou sain d'esprit, chacun, explique-t-il, peut se retrouver : « *Qui n'a pas un souvenir érotique dans un train ? Qui n'a pas attendu l'amour sur un quai de gare ? Qui n'a pas rêvé, désiré, devant un wagon bleu ?* »

Pendant quatre ans, au rythme de fréquentes visites, Thierry Derocles a filmé le chantier. Accolés deux par deux et disposés en croix, les six wagons forment l'ossature d'un bâtiment singulier, avec son portique en fer, son cloître et ses coursives. Les compartiments ont été réunis par deux eux aussi et transformés en chambres. Il y a un moment très poétique, celui où les wagons, qui arrivent par la route, traversent un sous-bois sur une musique de Phil Glass.

C'est le premier film de Thierry Derocles, qui vient de monter *Fort Saganne* pour Alain Corneau et a produit *Déraillements* lui-même.

B. L. G.

INTERNATIONAL DU FILM

SEMAINE DE LA CRITIQUE

« ARGIE » de Jorge Blanco

Le cinéma de Pablo, c'est la révélation

L'humour est *une denrée rare* à Cannes. La Semaine de la critique a réussi à nous faire rire et à nous intriguer avec un film de nationalité douteuse, dont on aurait bien de la *peine à dire s'il est plus français* qu'anglais ou argentin si on tient compte des multiples facteurs qui entrent dans sa composition : un tournage essentiellement londonien, des extérieurs en Corse et dans la banlieue de Paris, un auteur – ô combien – en même temps qu'interprète principal indiscutablement argentin. Comble de supercherie, dans la brochure de la Semaine de la critique, on nous apprend même que Jorge Blanco est né en Uruguay...

Un pauvre Argie (argot anglais un peu péjoratif pour désigner les Argentins vus de Londres), Pablo, *suit un strip-teaseuse, entrevue dans* un pub en plein exercice de ses fonctions et s'apprête à la violer, quand elle lui suggère que ce serait bien plus confortable chez elle, dans un lit. Pablo est visiblement torturé, Sandra, la fille, l'accueille plus qu'amicalement, s'entiche de lui. Au même moment, la flotte britannique vogue vers les Malouines, Mme Thatcher rassemble les énergies nationales. Pablo vit deux passions qu'il exorcise l'une par l'autre : d'une part, il *faut vaincre l'ennemi qui* s'apprête à envahir le territoire national, mais, d'autre part, que la guerre est douce et l'indignation, la fureur révolutionnaire, cultivées en chambre ou dans un pub, rassurantes.

Ma concierge dirait que Pablo se joue un extraordinaire cinéma, qu'il *ne cesse d'en rajouter. Même lorsque*, en réalité, il joue dans un film sur la torture en Argentine, il *fait* du cinéma. A ce rythme, tout va se mêler, Pablo, sa copine et le specta*teur perdent de plus en plus le nord. Argie* brouille toutes les pistes, la fin devrait être tragique, avec cette exécution capitale où se mêlent vraies et fausses balles. Pablo est fou à lier, *pas tant que cette guerre absurde*, dont quelques fragments d'actualités nous révèlent l'horreur, ce blessé sans jambe, tout ce cinéma, ou cette télévision, mais c'est du pareil au même, qui veulent nous émouvoir, nous choquer. Pablo le paranoïaque ment comme un arracheur de dents, et pourtant il a une bien jolie fille dans les bras, il est sincère à en pleurer, il vit réellement, il vit le désespoir absolu dans la transe, mais sans mélodrame, sans *proclamations de foi*.

Derrière l'ironie, derrière la tendresse, se cachent l'angoisse, le *désespoir : que devient mon pays ?* Quelle est cette guerre que je ne vis plus qu'à travers les médias ? Que reste-t-il de nos amours, a-t-on presque envie de susurrer, de nos espoirs, du *cinéma ? Le film a été tourné* avec quatre sous, en 16 mm, et des couleurs mal barbouillées.

Argie est la *révélation* du Festival. Il pourrait connaître sur quelque écran du quartier Latin une longue carrière et est déjà invité au festival des *new directors* du Musée d'art moderne de New-York en 1985.

C'était à Nantes il y a quatre ou cinq ans, nous avons eu pour la pre*mière fois en France la révélation* d'un authentique cinéma noir américain, c'est-à-dire réalisé par des Noirs et joué avec des Noirs.

Los Angeles noir

Bless their little Hearts a été tourné dans le quartier de Watts à Los Angeles, *là-même où éclatèrent* un jour des émeutes qui surprirent l'Amérique. Le cinéaste, Bill Woodberry, né en 1948 à Dallas, a enseigné le cinéma et les sciences politi*ques*, et a *également travaillé* à Hollywood et sur diverses productions indépendantes. Son premier film ne ressemble à rien qu'on ait vu sur le sujet, ce n'est ni une œuvre militante ni un portrait psychologique, ou alors il faut entendre le terme « psychologique » dans son *acception la plus fine, la plus exi*geante : recréation d'un milieu précis, de rapports humains très fouillés.

Ils sont cinq, le père sans travail, qui traîne la journée à rien faire, désœuvré, diminué ; la mère énergique, agressive même ; trois enfants, une fillette de douze ans, deux garçonnets de dix et cinq ans. La démonstration, ce qui ressemble presque à *une démonstration, mais* un peu comme un constat ethnographique, la tension qui ne cesse de monter, conduisent inévitablement à l'explosion, à la très violente explication entre le mari et la femme. Morceau d'anthologie, d'autant plus surprenant qu'il s'agit d'acteurs non professionnels. Tout un cinéma date *brusquement*, des œuvres *pourtant* sympathiques comme *l'Affrontement* de et avec Paul Newman, vu récemment à Paris, n'ont plus grand sens.

Cette austérité devient profession de foi, avec peut-être les excès d'un choix si rigoureux, si sévère : la *famille Banks accède au rang de* symbole, les explications qui nous sont fournies pour bien comprendre ce cas vaudraient pour toute autre famille de quelque race, de quelque milieu que ce soit. *Le film a coûté* 25 000 dollars (un peu plus de 200 000 francs selon les fluctuations du change). Il part très lentement, au risque de décourager le specta*teur. Et puis, progressivement, il se* gorge de sens, à remettre à leur juste place, bien modeste, tant de films luxueux mais sans âme.

Un voyage à Damas

La Semaine de la critique trouve dans ces deux premiers films l'accomplissement le plus parfait de son idéal de révélation d'un cinéma en liberté, tourné hors des normes établies, sans qu'il faille en tirer des règles systématiques. On souhaite seulement qu'un jour Billy Woodberry comme Jorge Blanco aient les moyens de leurs ambitions, tout en se demandant si des moyens plus considérables n'aboutiraient pas à ruiner ces ambitions, à établir le compromis comme *seule* règle de survie.

Avec *les Rêves de la ville*, de Mohamad Malas, production de l'Office *national* du cinéma *syrien*, et unique film réalisé en Syrie cette année, on est surpris que le cinéaste ait réussi à contourner les consignes d'un régime qu'on imagine très à *cheval sur les principes et à montrer* un univers débraillé, amical, souvent violent.

*Un gamin et sa jeune maman arri*vent de la campagne et s'installent à Damas, la ville mirage. Elle, la *mère, très fine, très racée, lui*, le gamin, avide de tout découvrir, se donnant à la vie de tout son être. Deux décors principaux, un peu comme au théâtre, la maison, l'habitation cédée par le grand-père, vieux despote odieux, la rue, spectacle permanent, où la violence peut *déboucher sur le meurtre*. Le cinéaste ignore les conventions de joliesse habituelles. Derrière la nonchalance, l'émerveillement, la mort peut surgir.

Tout autour, des adultes, boutiquiers, artisans, au très *franc* parler. Et la politique omniprésente. Le recul dans le temps, la fin d'une dictature, au Caire l'arrivée de Nasser au pouvoir et l'éphémère fusion entre la Syrie et l'Egypte en 1958. Oui, la pellicule offre des variations de couleur involontaires, la piste sonore semble *traversée par une* immense bourrasque, les sous-titres ont leurs lacunes. Un cinéma balbu*tie, nous rencontrons une capitale* inconnue, un coin de cette capitale, comme d'une province hors du temps, hors du modernisme.

LOUIS MARCORELLES.

UN CERTAIN REGARD

Frontières invisibles et réelles

Mrinal Sen, cinéaste bengali, découvert à Cannes il y a quelques années, s'élève, dans ses films – ceux que nous connaissons – contre l'injuste condition *faite à la femme, otage*, esclave des familles. *Khandar (les Ruines)* est la douloureuse histoire d'une jeune fille (Shabana Azmi), vivant avec sa mère in*firme (l'actrice Gita Sen, épouse* du réalisateur) au milieu d'une grande demeure, abandonnée, délabrée.

Arrivent trois hommes, trois *amis, dont un photographe, sou*haitant se délasser de la ville. Ils vont partager une supercherie grâce à *laquelle* la jeune fille veut aider sa mère à garder l'espoir d'un *heureux événement* qui ne se produira pas. Thème romanesque, mélodramatique, trans*formé par Mrinal Sen en com*plainte des ruines (celles de la propriété symbolisant l'effondrement d'une famille autrefois riche) et de solitude morale. Pri*sonnière de son dévouement*, cernée de frontières invisibles (l'éducation, le devoir, la résignation), l'héroïne ne peut avoir droit au bonheur.

Aux yeux des citadins, la demeure est un paradis de tranquillité, de beauté et, de fait, les images sont *belles. La mise en* scène les réfracte dans une désolation intérieure. Le photographe, conditionné, sans doute par son métier, ne distingue que les apparences. *Un bref moment*, pourtant, il comprend la souffrance, le besoin d'amour de la prison*nière. Moment suspendu à un fil* ténu, vite rompu. Mrinal Sen a réussi une tragédie intimiste dans le contexte social d'une féodalité agonisante dont la femme est la *victime expiatoire*.

Enrique et Rosa, Indiens – frère et sœur – d'un village du *Guatemala, connaissent, eux*, dans *El Norte*, de Gregory Nava (Etats-Unis), la violence et l'oppression d'un régime où les militaires sont des massacreurs. Cy*clone de l'horreur quotidienne*. Il faut fuir. Enrique et Rosa s'engagent dans la grande aventure de l'émigration sauvage. Ils se heurtent à des frontières bien réelles *les séparant de la liberté*, du « rêve californien ».

Traversée du Mexique, tenta*tives de passage clandestin*. Avec ce couple, Gregory dépeint le sort misérable des Latino-Américains, leur farouche effort de survie, leur attirance de *l'El Norte auquel les défavorisés* de ce tiers-monde croient pouvoir s'intégrer. Péripéties dramatiques pour un film de colère, de révolte, de réalité sociale brisant les illusions où tant d'hommes et de femmes se perdent. Enrique et Rosa (interprétés par deux *jeunes acteurs étonnants*, porteurs d'une culture d'un imaginaire et d'une sensibilité purement indiennes) atteindront San-Diego, porte vers Los An*geles, en rampant dans un tunnel* d'égouts grouillant de rats.

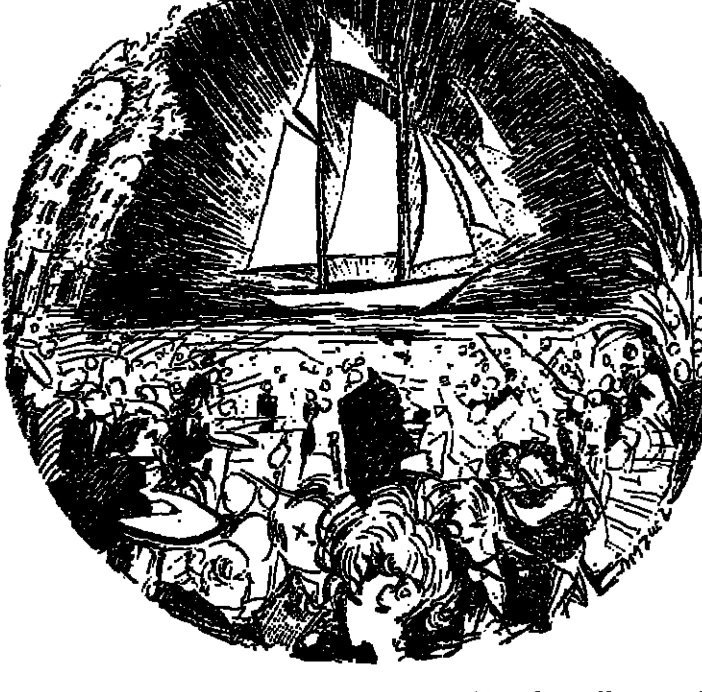
D'autres frontières les piègent : *injustice, ségrégation*, police des services de l'immigration. Tourné dans des conditions difficiles, semi-clandestines, le film transmet aussi l'expérience *hasardeuse, mais nécessaire*, du réalisateur et de son équipe. Ici, les déracinés du Guatemala ou d'autres pays d'une Amérique latine bouleversée par les guerres *civiles sortent de l'ombre* des témoignages naturalistes et documentaires. Ils s'adressent à nous en êtres humains, changent le regard porté sur les fictions ciné*matographiques. El Norte*, en outre, est une production indépendante.

J. S.

GEORGES BEAUME, AGENT, RACONTE :

« *Je revois Errol Flynn arrivant dans le port...* »

Ancien journaliste à Cinémonde *et à* Jours de France, *producteur au théâtre d'Orson Welles et à la radio de la compagnie Renaud-Barrault, Georges Beaume est devenu l'agent d'Alain Delon de 1958 à 1975. Il est actuellement l'agent de Simone Signoret, d'Hanna Schygulla, de Nastassja Kinski et, parmi les metteurs en scène, de Joseph Losey, Roman Polanski et Andrzej Wajda. Comment définir, pour le public, la notion d'agent, puisque celle d'imprésario est tombée ?* « Un agent, *dit Georges Beaume*, est un conseiller de carrière ; le bon agent permet aux artistes qu'il représente d'aller jusqu'au bout d'eux-mêmes et de leur talent, dans les meilleures conditions possibles ». *Georges Beaume est retourné à Cannes pour la trente-septième fois de sa vie.*



« Je n'ai pas la mémoire des dates, *dit Georges Beaume*. J'ai une mémoire très sélective et téléscopique qui ne situe pas bien les choses dans le temps, elle est plutôt affective, et ce sont des scènes ou des rencontres, des émotions, des visages qui me ramènent aux événements. Ainsi mes souvenirs du Festival de Cannes s'attachent-ils plus à des hommes ou à des œuvres, qu'à sa physionomie propre.

» Au tour lendemain de la guerre, et pour les dix premières années, je suis allé à Cannes comme *journaliste*. J'habitais au *Carlton*, j'étais un homme qui voyait tout et qui allait partout. Quand j'y suis *revenu en* tant qu'agent d'Alain Delon et de Romy Schneider, je me suis replié à Saint-Paul-de-Vence et je suis devenu un homme qui ne voit que ce qu'il choisit de voir, et qui ne va nulle part. »

Le côté du brillant

« Les premières années, c'était la fête. On s'offrait en spectacle les uns aux autres. Le souci des délégations nationales, qui faisaient penser à des équipes de football, n'était pas de donner le film le meilleur mais la fête la plus réussie. Et, du fait de la présence de toutes ces jeunes starlettes et de tous ces jeunes starlets, les activités sexuelles s'intensifiaient. Le pouvoir était du côté du brillant : on avait des yachts, on faisait des beuveries, on *organisait des raouts* – vous savez, ce terme de vénerie qu'a utilisé Robert de Montesquiou, parce qu'il trouvait les *bals* trop vulgaires, – des aventuriers se spécialisaient dans les mariages de vedettes. Martine *Carol épousait* Steve Crane quand Rita Hayworth épousait Ali Khan. Un académicien posait sa *cape sur les épaules nues* d'un jeune acteur. J'entrais dans un ascenseur, je tombais sur *d'immenses yeux affolés :* Elisabeth Taylor n'avait pas encore sa réputation...

» Je revois des images : Errol Flynn arrivant dans le port avec un bateau tout noir, qui s'appelait le *Zacca*, et un équipage de Portoricains. Quand il entrait dans la rade de Cannes, il se mettait à la barre, c'était un grand spectacle hollywoodien. Il retrouvait ses amis, le prince Rachewski, Porfirio Rubirosa, Ali Khan. Ces hommes étaient des play-boys, toujours plus ou moins mariés avec des stars de cinéma. Ils ne se promenaient pas sans leurs orchestres, un soir mexicain avec des bandonéons, un autre soir tzigane avec des violons.

» Je revois l'arrivée au Carlton d'Alain Delon, assis entre Romy Schneider et Sophia Loren dans une limousine qu'on avait découverte pour bien les exposer au public. Une émeute. La foule a fait éclater les glaces du Carlton : une chose qu'on ne reverrait plus aujourd'hui. La promenade sacrée consistait à *parcourir* les 200 mètres qui vont du Carlton à l'ancien Palais des Festivals, certaines vedettes *les faisaient en voi*ture, les plus habiles à pied. Les cris du public amassé de part et d'autre des barrières servaient de thermomètre de popularité.

» En 1958, Alain Delon était venu pour *la première fois de sa vie* au Festival, il s'était fait jeter du Palais parce qu'il ne portait pas de cravate, *il avait dit : je reviendrai...* Douze ans plus tard il siégeait au bar du Carlton avec Joseph Losey et *Luchino Visconti : Losey préparait* avec lui son *Trotsky*, Visconti son *Proust*, dans lequel il devait jouer *le narrateur ; de grands silences* s'échangeaient entre les deux metteurs en scène. Je revois Orson Welles *sur* la Croisette. Welles a une propriété étrange : il stoppe le monde, tout s'immobilise autour de lui, les gens le regardent et essaient de deviner pour les boire ses paroles ; comme il a la voix qui porte, on l'entend d'assez loin... Il trônait à la terrasse du Carlton à la façon d'un grand conteur arabe sur la place Djema L'Fnaa à Marrakech.

» Un jour, à une projection, Dolorès del Rio est venue s'asseoir à côté de moi : c'était une beauté extraordinaire. Welles en avait été *très amoureux en 1942 – elle vient* de mourir à Mexico. Elle s'est installée dans son fauteuil, très droite, *bien calée*, le buste *en* avant pour bien se présenter à son public. Au bout de deux heures de projection, quand les lumières se sont rallumées, *je me suis retourné vers elle :* elle n'avait pas bougé d'un millimètre. Un flash aurait pu la sur*prendre à n'importe quelle seconde* de ces deux heures, elle conservait sa position royale de star en repré*sentation...* »

Le temps du panache

« Le soir, je me baladais avec mes chiens autour des bateaux. Sur un pont arrière, tard dans la nuit, Sam Spiegel lisait le *Financial Times*, une bouteille de Dom Pérignon à portée de sa main. Il m'a fait signe de monter : il m'a raconté le film qu'il préparait. C'était *Lawrence d'Arabie*. Sur son bateau il rêvait des déserts où il allait tourner... Sam Spiegel appartenait à une race de producteurs, d'hommes passionnés, amoureux du cinéma, qui ont disparu, remplacés par des banquiers et des *puissances financières. Tous* ces hommes se retrouvaient la nuit dans les casinos : Jack Warner, *Darryl Zanuck, Sam Spiegel ou* Robert Dorfman ne jouaient pas seulement dans leur métier, mais, *autour des tapis verts, ils jouaient* des fortunes tous les soirs. Ce panache a disparu.

» En 1968, il y a eu un coup de tonnerre. J'étais à la Colombe avec Simone Signoret. Elle est attentive à tout ce qui se passe, elle sait tout avant tout le monde, elle a des antennes. *Nous descendions tous les* matins à Cannes pour prendre les nouvelles. Jean-Luc Godard avait dit : « *Qu'est-ce que c'est, le cinéma ? C'est la vie.* » Comme les jeunes gens ont voulu changer la vie, ils ont voulu changer le cinéma, ça allait de soi. Ils ont donc essayé, avec une bonne volonté touchante. On sentait la *griserie* chez ceux qui s'étaient emparés de la parole, ne l'ayant jamais eue, et qui *s'enivraient de leur propre dis*cours. Dans la salle Jean-Cocteau, réunis pour un conciliabule, quelques metteurs en scène français plutôt nantis expliquaient qu'il fallait détruire tout ce qui existai et créer de nouvelles conditions de travail. Quelqu'un a bondi sur scène : Roman Polanski. Il a dit : « *Vous êtes complètement fous, j'ai connu les régimes vers lesquels vous souhaitez aller, vous avez encore la liberté de faire des films, vous la menacez. Il a été accueilli par des huées.* »

Rentrer dans les schémas

« Avant 1968, qui tenait le haut du pavé ? *Le* producteur tout puissant, confinant à sa caricature avec le cigare, la Rolls de location, la starlette et le yacht. Après 1968, *les* créateurs ont été les éléments dominants du Festival, qui ont permis l'éclosion des sections parallèles. Depuis quelques années, dans cette industrie comme dans toutes les autres, ce sont les décisionnaires économiques qui ont pris le pouvoir, et qui viennent à Cannes pour *monter ou compléter* des opérations financières. L'imagination et la personnalité n'ont plus vraiment *cours. Il faut rentrer dans des* schémas : c'est un gain de temps. Et un schéma de film, c'est comme un *code. Les projets hors du commun*, ceux qui comportent le moindre risque, sont de plus en plus diffi*ciles*.

» Les gens qui ont suivi toutes ces évolutions retournent à Cannes avec un petit sentiment de corvée. Comme tout le monde les envie, ils sont forcés d'en rajouter un peu. On dit : vous savez, c'est la foire... moi je me réveille tôt. A 7 h 30 on m'apporte mon petit déjeuner et mes journaux : je m'installe sur ma terrasse, qui donne sur la piscine de l'hôtel. Je lis les comptes rendus de ce qui s'est passé la veille, je prends la température. A 8 h 30 les coups de fil commencent. A 13 heures je reçois les gens à déjeuner : producteurs, metteurs en scène, auteurs qui ont des projets pour ou avec les clients de mon agence. Le dejeuner se prolonge assez tard. Quand tout le monde est parti, je lis sur la terrasse un scénario sur lequel on m'a demandé mon point de vue. Je suis les émissions sur le Festival à la télévision. J'ai un long entretien avec mon bureau en fin d'après-midi. Le soir, je vais à la projection : je *ne* m'*habille* pas tout de suite, j'ai laissé mon smoking dans la chambre d'une amie, dans un hôtel en face du nouveau Palais, pour le mettre à la dernière seconde. Sinon je reste à l'hôtel et je trouve quelqu'un pour jouer aux échecs tranquillement. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

هكذا من الأصل

SELECTION

CINÉMA

« Fort Saganne » d'Alain Corneau

Présentée, hors compétition, en ouverture du Festival de Cannes et sortie simultanément sur les écrans parisiens, voilà donc une superproduction à la française : trois heures spectaculaires et un soupçon rétro dans le Sahara algérien en 1910. Du romanesque plus de l'action, l'Histoire avec un grand H, et surtout Gérard Depardieu et Catherine Deneuve, tous deux excellents évidemment.

ET AUSSI : Céleste, de Percy Adlon (ce *Monsieur Proust* que sa gouvernante aimait si bien) ; *le Fleuve*, de Jean Renoir (une adolescence anglaise au Bengale et le charme des années 50 perdues) ; *la Fête de Gion*, de Kenji Mizoguchi (*Geishas entre elles : un chef-d'œuvre trop mal connu de l'auteur des Contes de la Lune vague après la pluie)*.

THÉATRE

« La Waldstein » et « les Orphelins » au Jardin d'hiver

« *Courtes mais bonnes* », les pièces, signées l'une de Jean-Pierre Amette et l'autre de Jean-Luc Lagarce, sont très différentes, et pourtant bien dans le style de la maison, ce Théâtre Ouvert où l'on fait connaître des textes. D'une salle à l'autre, dans des décors signés Nicolas Sire et Nicky Rieti, Jean-Claude Durand et Alain Marcon en duo, puis la troublante Anne Wiazemski, entourée de quatre hommes, proposent un beau travail de comédiens. *Modernité et désespérance.*

« Le Suicidé » à l'Odéon

Un faux héros face à la difficulté d'être communiste. Tout un petit monde autour de lui, représentatif de l'URSS en 1928 – avant que l'auteur, Nicolaï Erdmann, fût envoyé en *Sibérie, pour excès de lucidité*. Dans le décor de Lucio Fanti, les comédiens du Français, dirigés par Jean-Pierre Vincent, font comme si on y était. Sourires.

MUSIQUE

Contemporains

Il ne faut pas le crier trop haut, mais Paris est certainement la ville au monde où l'on peut écouter le plus de musique contemporaine de tous les pays et de toutes tendances. Pour les jours qui viennent, on notera plus particulièrement le concert-performance d'Ingram Marshall à l'American Center le 16 mai à 21 heures, les deux concerts de l'Atelier – Musique de Ville-d'Avray organisés par l'ACIC sur le thème « *L'art brut et sa musique* » les 16 et 19 mai au Centre Pompidou (œuvres de Garcin, Lachartre, Verken, Mefano, Miroglio, J.-L. Petit, de Pablo). Le 17 mai à 18 h 30 au même endroit, les solistes de l'*Ensemble Intercontemporain* joueront des pages de Ravel, Donatoni, Schönberg. Coup double pour l'Itinéraire le 18 mai, qui propose à 18 h 30 une rencontre avec de jeunes compositeurs et à 20 h 30 trois créations de *Clarence Barlow*, Tod Machover et *Gérard Masson*, *toujours au Centre Pompidou*.

Deux créations seulement, de Renaud Gagneux et Patrice Mestral, au Carré Silvia-Monfort, mais donné deux fois, les 20 et 21 mai, en compagnie d'un classique : Kurt Weill, et d'un vétéran : Stockhausen, dont on réentendra *Kreuzspiel* et *Kontrapunkte*. Musiques électro-acoustiques avec une *carte blanche à Pierre Boeswil*wald le 21 mai au Centre Pompidou. Musiques mixtes le lendemain à la salle Rossini, 6, rue Drouot, où le Trio Deslogeres (ondes Martenot, piano, percussions) interprétera des œuvres de Milhaud, J.-L. Petit, Morançon, Piechowska, Tisné... en hommage à *Maurice Martenot*.

Enfin l'ensemble *Musique vivante* jouera des œuvres de Varèse, Miroglio, Xenakis et Stravinski, le 22 mai, au Théâtre national de Chaillot.

VARIÉTÉS-ROCK

Philippe Petit et Jacques Higelin au Trocadéro

Rencontre étonnante au-dessus du parvis du Trocadéro entre Philippe Petit, poète de l'espace, et Jacques Higelin, poète flamboyant du rock. *Duo piano-fil au profit* d'une idée un peu folle de Paco Ibanez : un chapiteau (la Carpa) peint par Alfred Manessier et qui accueillera tous les arts (21 mai).

ET AUSSI : Bernard Lavilliers à l'Olympia ; Killing Joke à l'Eldorado le 21 ; *Paco de* Lucia au Casino de Paris le 21 ; Prince Charles au Casino de Paris le 22 ; Brenda Wootton à Bobino ; Status Quo à Clermont-Ferrand le 17, au Mans (la Rotonde) le 19, à Lille le 20 ; Al Stewart à Lyon (Bourse du travail) le 17 ; Fleshtones à Rennes (salle de la Cité) le 17, à Cabourg (le Palace) le 18 ; Inxs à Nancy le 19, à Lyon (ENTPE) le 21, à Aix-en-Provence le 22 ; *Malavoi* au Théâtre de la Ville à partir du 22 mai.

DANSE

Ballet de Györ au Théâtre de la Ville

Une troupe axée sur la danse contemporaine sous l'impulsion de son chorégraphe Ivan *Marko. Soliste pendant sept* ans au Ballet du XXe Siècle de Maurice Béjart, il présente une relecture du *Mandarin merveilleux* où la femme devient le personnage principal.

« Le Rêve d'Helen Keller » au Théâtre de la Bastille

Ce spectacle de Catherine Diverres et Bernardo Montet (récemment primé à Bagnolet) s'inspire de Hanya Yumkata et se situe dans la ligne de partage *entre le rêve et le conscient* (21 h, du 22 au 27 mai).

Ballet national de Marseille au TMP

La Mer de Debussy, *le Jeune Homme et la Mort*, ballet de 1946 avec, le 15 mai, Jean Babilée, qui avait créé le rôle principal, et *l'Amour sorcier*, avec Luciana Savignano.

EXPOSITIONS

Trésors de l'ancien Nigéria au Grand Palais

Une centaine d'œuvres en terre cuite, en bronze, en *ivoire, en pierre*, du cinquième siècle avant notre ère jusqu'à l'aube du vingtième siècle. Nombre de ces sculptures, choisies d'abord pour leur beauté, appartiennent à des ensembles récemment mis au jour, comme ces *bronzes* d'Igbo-Ukwa des neuvième et dixième siècles, dont le naturalisme accompli casse les idées les plus répandues sur les arts africains : le bois, le style.

A Bordeaux

En toile de fond du Mai musical, deux *événements* : d'une part l'exposition *Cinquante ans d'art espagnol 1880-1936*, à la galerie des Beaux-Arts, en cent vingt-cinq toiles et trente-quatre sculptures, dont la plupart *sortent* pour la première *fois de la* péninsule ibérique. D'autre part, l'inauguration, le 18 mai, du Musée d'art contemporain dans les hauteurs de l'entrepôt Lainé, avec trois expositions : Anselm Kiefer, Cy Twombly et « Légendes ».

ET AUSSI : Sandro Chia et Anselm Kiefer, à l'ARC. *Jeunes artistes soviétiques et chefs-d'œuvre de l'URSS*, au Grand Palais. *La donation Kaufmann et Schlageter*, au Louvre. *Lutèce-Paris de César à Clovis* au musée Carnavalet. *Un siècle d'images de piété*, au musée-galerie de la SEITA.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

DONATION DE LA FAMILLE DE MENIL : sculptures, tableaux. Jusqu'au 4 juin.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 20 août.

JOE GANTS. Photographies. Jusqu'au 20 mai.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

ÉTIENNE-MARTIN, « Demeures ». Jusqu'au 11 juin.

BOUILLON - REYNIER - VIEILLE. Jusqu'au 11 juin.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

BPI

EUROPE COPY RIGHT. Jusqu'au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Claude Lapointe, illustrateur. Bibliothèque des enfants. Piazza, jusqu'au 18 juin.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. *Grand Palais*, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 21 mai. Jusqu'au 25 juin.

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand-Palais. Entrée place Clemenceau *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 18 mai. Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée : 12 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JEUNES ARTISTES SOVIÉTIQUES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE L'U.R.S.S. – ART CONTEMPORAIN FRANÇAIS. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 mai.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi *et mardi*, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS, 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. *Musée du Louvre, entrée* porte Jaujard *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 3 septembre.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JACQUES CHARDONNE. Bibliothèque nationale *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 8 juin.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. *Entrée : 9 F (gratuite le dimanche)*. Jusqu'au 24 juin.

JEAN PONS. Des années 50... aux années 1980. *Musée* d'art moderne de la ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 3 juin.

SANDRO CHIA. Peintures 1976-1984. – ANSELM KIEFER. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du *Président-Wilson* (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Musée de la publicité *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 21 mai.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). *Sauf lundi, de 10 h à* 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 juillet.

LOUIS BOILLY, 1761-1845. Musée Marmottan, 2, *rue Louis*-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943, Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à *fin décembre*.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. *Musée*-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

Centres culturels

SOLS. Peintures, sculptures, installations. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

JEUNE SCULPTURE. Territoires intérieurs. Port d'Austerlitz (accès par *les* berges face à la cour départ de la gare) (585-56-55). Tous les jours, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. Caisse nationale des monuments historiques, 62, *rue Saint-Antoine* (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Jusqu'au 15 juillet ; CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé de la transparence. Jusqu'au 3 juin. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F.

DESSINS FLORENTINS ET ROMAINS DE LA COLLECTION FRITS LUGT. Jusqu'au 27 mai ; WIM OEPTS. Tableaux et gravures. Jusqu'au 20 mai. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

JOCELYNE BENOIT. Albums d'art, gravures et monotypes. – LOUIS GOSSELIN. Sculptures. – CARLOS OTT. Opéra de la Bastille. – PIERRE DANIEL DRAP. Photographies. – JACQUES CARTIER AU CANADA. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

MISES EN BOITE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

REGARDS SUR LES KURDES. Photographies. Institut Kurde, 106, rue La Fayette (824-64-64). Jusqu'au 31 mai.

CARTE BLANCHE A DENISE RENÉ. Aventure géométrique et cinétique. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 28 juillet.

SCULPTURES CONTEMPORAINES. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, *rue du Borrégo* (364-68-13). De 15 à 21 h ; Dim., de 15 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

ISABELLE DUBOSC. Frac, 103, rue de *la Tombe-Issoire* (320-29-83). Du 17 mai au 3 juin.

XIAO FAN. Peintures. Carrefour de la Chine, 12, *rue Sainte-Anne* (261-60-26). Jusqu'au 13 juillet.

SUBIRACHS. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69).

175 PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS, originaires de 44 pays exposent. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Du 18 mai au 7 juin.

ALAIN LE BOUCHER : Les Luchrones. Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard *Raspail* (544-38-49). Jusqu'au 23 mai.

SOUVENIR D'UN UNIVERS PERDU. Chronique de la vie juive en Pologne de 1864 à 1939. Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). De 10 h à 21 h. Jusqu'au 31 mai.

LE LABYRINTHE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Architecture, sculpture, archisculpture, peinture, installations. Fondation C. Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

EUGENIO TELLEZ. Paysages idéologiques. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

FIGURE, FIGURES. Gare S.N.C.F. de Paris-Est (285-60-47). Jusqu'au 30 mai.

UN DEMI-SIECLE DE RELIURES D'ART CONTEMPORAIN, en France et dans le monde. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). *Sauf dim. et lundi*, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 juin.

L'HOPITAL SAINT-LOUIS : Hier, aujourd'hui, demain. *Mairie du 10e arrondissement*, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. Sauf dim., de 9 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.

PARIS QUI CHANGE. Œuvres d'Antoine-René Gignet. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, entrée Sèvres. Jusqu'au 1er juillet.

SIMON GOLDBERG. Dessins, sculptures. Salons de la Rose-Croix Amorc, 199bis, rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

JEAN-CLAUDE RENARD. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 29 mai.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. Les années 50 (1945-1955). Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 28 juillet.

MOLAS, des indiens Kuna de Panama. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie *(354-08-24). Jusqu'au 2 juin.*

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D.-Malingue, 26, avenue *Matignon* (266-60-33). Jusqu'au 9 juin.

LES MAITRES FLAMANDS DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 7 juillet.

MARIANO HERNANDEZ, BENGT LINDSTROM. Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (536-36-06). Jusqu'au 30 mai.

ETIENNE MARTIN. Jusqu'au 30 juin – CLAUDE LALANNE. Les métamorphoses de la nature. Bijoux. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

VILLON – GROMAIRE. Gravures, dessins, aquarelles. Galerie J.-P.-Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 3 juillet.

PIERRE KLOSSOWSKI. Œuvres récentes. – ROBERT RYMAN. Peintures. Galerie Maeght-Lelong, 14, rue de *Téhéran* (563-13-19). Jusqu'au 2 juin.

RALF GOINGS - RICHARD MCLEAN. Galerie J.-P.-Lavignes, 15, rue Saint-*Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au* 15 juillet.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 – MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

HENRICOT. Peintures – ROMAN. Sculptures – CHILEQ. Tapisseries. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 12 juillet.

GENEVIÈVE ASSE. Dessins récents. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 9 juin.

PAUL AIZPIRI. Peintures récentes. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 16 juin.

BAZAINE. Peintures récentes, Aquarelles. Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au *16 juin*.

CONCHA BENEDITO. Peintures. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 6 juin.

BIERGE. Œuvres récentes. Galerie Serge-Garnier, 12, boulevard de Courcelles (417-12-43). Jusqu'au 2 juin.

BOGRATCHEW. Sculptures, dessins. Galerie *H.-Bénézit, 20, rue de Miromesnil* (265-54-56). Jusqu'au 29 mai.

ALEXANDRE BONNIER. Figures, portraits et auto-portraits. Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 juin.

BOST. Pastels. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 9 juin.

GEORGES BRU. Les blasons du corps féminin. *Dessins. Galerie Mathias-Fels*, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 31 mai.

MICHAEL BUTHE. Galerie Baudoin Lebon, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 juin.

PATRICE CADIOU. Sculptures. Galerie Site-Art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 9 juin.

LOUIS CANE. Les Ménines. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 9 juin.

SANDRO CHIA. Aquarelles, dessins, pastels. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 9 juin.

PIERRE COMTE. Space art au 4. Galerie A.-Oudin, 28bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 30 mai.

ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juin.

RAYMOND DAUSSY. Peintures 1941-1953. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Mai-juin.

ROSITA DEWEZ. Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronerie (508-58-63). Jusqu'au 30 mai.

GÉRARD DIAZ. Gravures 1980-1984. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 9 juin.

ANNICK DOIDEAU. Peinture. Galerie *Breteau, 70, rue Bonaparte* (326-40-96). Jusqu'au 16 juin.

RAOUL DUFY. Peintures, aquarelles, plumes, crayons. Galerie *Marwan-Hoss*, 12 rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 27 juin.

JOSKO ETEROVIC. Œuvres récentes. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90).

FAGNIEZ. *Peintures récentes*. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 2 juin.

ALBERT FERAUD. Masques et torses. Sculptures et dessins. L'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 23 juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. Encres de Chine. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 30 juin.

FROMBOLUTI. Femmes endormies. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques Callot (354-78-41). *Jusqu'au 9 juin*.

J. GODFREY. Renaissance du silence. Peintures, gravures, dessins. Galerie des *Lombards, 10, rue des Lombards* (278-40-99). Jusqu'au 26 mai.

CHRISTIAN JACCARD. Lithos-brûlages 1984. Galerie du 7, rue *Princesse* (326-26-97). Jusqu'au 30 mai.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 juin.

KLUMB. Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 26 mai.

GEORGE KOSKAS. Portraits 1984. Galerie Raph, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 15 juin.

LIMERAT. Bois peints. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 31 mai.

ANDRÉ MASSON. Dessins. Galerie J.-Bailly, 34, avenue Matignon (359-09-18). *Jusqu'au 3 juin.*

PIERRE MERCIER. Œuvres photographiques 1981-1984. Galerie Gillespie-*Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg* (278-11-71). Jusqu'au 2 juin.

ANNE-MARIE MILLIOT. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 2 juin.

RODRIGO MOYNIHAN. Peintures et gravures. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juin.

OUEZZIN. Galerie Claude Aubry, 2, rue des Beaux-Arts (326-27-27). Jusqu'au 26 mai.

MARY ANN PARKINSON. Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 23 mai.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Œuvres 1983-1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 9 juin.

PLESSI. Post video going. Galerie Lara-Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). *Jusqu'au 3 juin.*

OSCAR RABINE. Galerie Marie-Thérèse, 73, quai de la Tournelle (325-34-37). *Jusqu'au 16 juin.*

ANNA RECKER. Galerie B.-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). *Jusqu'au 26 mai.*

GERMAINE RICHIER. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). *Jusqu'au 9 juin.*

ISABELLE ROUAULT. Peintures. Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 2 juin.

SADR. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 27 mai.

JULIO SILVA. Tableaux, sculptures. Galerie l'Obsidienne, 28, avenue Matignon (266-67-93) – Aquarelles, bronzes. Galerie des Ambassades, 4, avenue Matignon (225-17-35). Mai.

FERNAND TEYSSIER. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 30 mai.

J.-C. VIGNES. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). *Jusqu'au 9 juin.*

BERND ZIMMER. Galerie Y.-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

En région parisienne

AUBERVILLIERS. L'art au lavoir. *180, rue de la Goutte-d'Or* (833-92-31). Sauf lundi, de 14 à 19 h. Du 18 mai au 17 juin.

BOBIGNY. Roger Somville, préfecture, hôtel de ville, Bourse départementale du travail, Maison de la culture. Renseignements : 830-11-93. Jusqu'au 27 mai.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Georges Rohner. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach. Sauf lundi et mardi, de *15 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 juin.*

BRETIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Dedans, propositions de H. Larrière et V. Skoda. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Erre. Centre d'action culturelle Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Sauf le lundi, de 9 h à 12 h et de *13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.*

CRETEIL. Patrick Raynaud. Album-Photo. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). *Mai-juin.*

GENNEVILLIERS. Autoportrait (Artistes ayant exposé à Gennevilliers depuis 1968). Galerie municipale E. Manet, place Jean-Grandel. Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

IVRY-SUR-SEINE. Peinture non-plane en France aujourd'hui. Galerie F.-Léger, 93, avenue G.-Gosnat (650-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Du 18 mai au 14 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemire au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les belles amies de Port-Royal. Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 6 F ; Dim. : 3 F. Jusqu'au 29 juillet.

MALAKOFF. Chattaway. Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 30 juin.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

MEAUX. L'Événement 84 : Le Petit Poucet. Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 2 juin.

MONTROUGE. Salon d'art contemporain. Centre culturel, 2, avenue Emile-Boutroux (656-52-52). Jusqu'au 3 juin.

PONTOISE. Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Ouverture de la salle d'archéologie des cinq continents. Musée des Antiquités nationales, place du Château (451-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; Dim. : 4,50 F.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Regard sur la sculpture contemporaine : cinq vocabulaires pour un espace. Hôtel de ville (464-05-16). Jusqu'au 28 mai.

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

VILLEPARISIS. Lionel Godart. CAC Jacques Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 juin.

En province

ANGERS. Inauguration de la galerie David-d'Angers. Rue Toussaint (88-64-65).

ARRAS. Tal-Coat. Peintures et dessins, 1964-1984. Centre Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 1er juillet.

AUBUSSON. Mario Prassinos : Tapisseries. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). – Peintures et dessins. Ecole nationale d'art décoratif, place Villeneuve (66-14-28). Jusqu'au 12 juin.

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 24 juin. « Méchant d'art nouveau à Paris ». Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 31 mai.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

CAEN. Riopelle : Estampes. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63) – Peintures. Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 4 juin.

CERET. Michel Brigand. Pastels. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (35-87-76). Mai-juin.

CHAGNY. Sol Lewitt : Wall drawings. Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Jusqu'à la fin juin.

CHARTRES. Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 juillet.

COLMAR. Charles Spindler. Mobilier 1900. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 27 mai.

DUNKERQUE. Paul Jenkins. Collages. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 28 mai.

FONTEVRAUD. Italie-Allemagne : Chia, Paladino, Baselitz, Penck, etc. Abbaye royale (51-79-30). Jusqu'au 2 juin.

GRENOBLE. Gilles Aillaud. Peintures. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 30 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Gasiorowsky. – Rousse. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 16 juin.

LYON. Elles sont de sortie ; toi et moi pour toujours. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 17 juin. – Fontana. Jusqu'au 30 mai. – René Jacques. Du 17 mai au 29 juillet. Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68).

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paysage dans la tradition de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. Cerveau 84. L'homme et son cerveau. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'en septembre.

NICE. Ecritures dans la peinture. Centre national d'art contemporain de la villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Mai-juin.

RENNES. Simon Vouet – Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 juin. – Inauguration du Musée de la céramique. Hôtel d'Hocquerville, 1, rue Faucon.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Murs blancs pour chambre noire. Maison de la culture (25-05-18). Jusqu'au 3 juin.

SAINT-OMER. Edgar Chahine. Gravures. Musée Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 3 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Robert Rauschenberg. Peintures récentes. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

SAINT-QUENTIN. « A travers la couleur » et « Jazz » (de H. Matisse). Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer (62-39-71). Jusqu'au 4 juin. – Fils et textiles. Basilique (64-72-44). Jusqu'au 31 mai.

STRASBOURG. Hoyet. Autour d'un livre. Musée d'art moderne, ancienne Douane (32-46-07). Jusqu'au 10 juin.

TOULON. Bill Woodrow – R.M. Fischer. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 juin.

TOULOUSE. Félix Denux. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-21-82).

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. – Erro. Collages. – Jean-Pierre Pericaud. Peintures récentes. Galerie d'art contemporain, 17, rue de la Bourde (20-46-75). Jusqu'au 2 juin.

TROYES. Aspects de la peinture contemporaine, 1945-1983. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 18 juin.

VILLENEUVE-D'ASQ. Fabrizio Plessi. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 juin.

VILLEURBANNE. Boyd Webb. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (885-55-10). Jusqu'au 10 juin.

Gaumont

L'ART DU SPECTACLE

DANS l'estimation de la valeur que le public attribue à un film (...), la seule chose qui compte est de savoir si, dans les bobines de films inertes, sommeille une princesse endormie qu'un magicien réveillera tout à l'heure sous le rayon de la lampe merveilleuse, je veux dire une belle histoire. Voilà le grand point, l'unique : l'histoire, le conte, la fiction, le rêve, et le reste n'est que matière.

Ainsi, la chose la plus vieille du monde, qui est la fable, asservit à ses immortels caprices, les plus modernes inventions ; les découvertes les plus prodigieuses, au lieu de la remplacer dans l'esprit des hommes, ne servent qu'à la rajeunir.

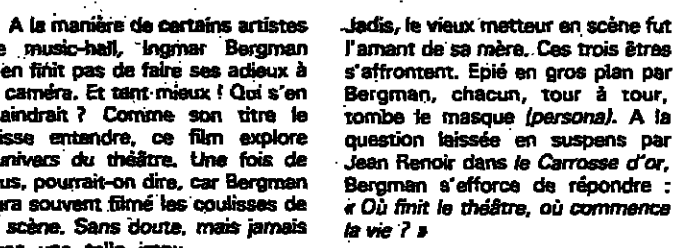
LOUIS FEUILLADE (1873-1925)
(Directeur artistique de Gaumont.)

Festival de Cannes 1984 : les films Gaumont

APRÈS LA RÉPÉTITION

Ingmar Bergman

Sélection officielle (hors compétition)



A la manière de certains artistes de music-hall, Ingmar Bergman n'en finit pas de faire ses adieux à la caméra. Et tant mieux ! Qui s'en plaindrait ? Comme son titre le laisse entendre, ce film explore *l'univers du théâtre*. Une fois de plus, pourrait-on dire, car Bergman aura souvent filmé les coulisses de la scène. Sans doute, *mais jamais* avec une telle impudeur, une telle intensité *à la fois sévère* et amoureuse. Après la sarabande unanimiste de *Fanny et Alexandre*, voici, resserré, étouffant, un huis-clos à trois personnages. Un vieux metteur en scène, *qui monte pour* la cinquième fois, sans se lasser, *le Songe* de Strindberg. Une actrice névrosée, alcoolique, inquiète ; son médecin couche avec elle, son mari la bat... *Une autre actrice*, enfin, jeune, impulsive, avide d'apprendre.



Jadis, le vieux metteur en scène fut l'amant de sa mère. Ces trois êtres s'affrontent. Epié en gros plan par Bergman, chacun, tour à tour, tombe le masque *(persona)*. A la question laissée en suspens par Jean Renoir dans *le Carrosse d'or*, Bergman s'efforce de répondre : *« Où finit le théâtre, où commence la vie ? »*

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES

Werner Herzog

Sélection officielle (en compétition)

Après la Grèce *(Signes de vie)*, le Mexique *(Les nains aussi ont commencé petits)*, ou encore le Pérou *(Aguirre, Fitzcarraldo)*, Werner Herzog a planté sa caméra hallucinée dans le désert central de l'Australie. Le plus romantique des citoyens du monde s'est mis à l'écoute des aborigènes. *« Mais je ne joue pas à l'anthropologue, au faux monnayeur de service »*, précise le cinéaste. Le récit (une fiction inspirée, hélas, de faits réels) oppose les aborigènes à une compagnie minière qui veut extraire de l'uranium *à l'emplacement de l'un* de leurs sites *sacrés*, là où rêvent les fourmis vertes. En quelques heures, les bulldozers vont balayer quarante mille ans de mythes et de traditions. *Adeptes d'une religion* cosmique et sensuelle, les aborigènes s'identifient à la terre, aux *pierres, aux arbres. Remuer leur* sol, c'est remuer leur corps. Evidemment, ce serait le méconnaître, Herzog *n'adopte pas le ton larmoyant* d'une fable écologique. Ses ambitions se situent ailleurs. Des aborigènes, il tente de percevoir la mystérieuse philosophie. Une philosophie du rêve où notre temps n'a pas cours. Il fixe sur la pellicule une civilisation qui s'efface, emportant ses secrets.

HENRI IV, LE ROI FOU

Marco Bellocchio

Sélection officielle (en compétition)

Gare ! Ici, ni panache blanc, ni poule au pot, ni Ravaillac. Ce Henri IV n'est autre que l'empereur germanique du onzième siècle, celui de Canossa, de la querelle des Investitures avec le pape. Cela *posé, il ne s'agit pas non plus* d'une reconstitution historique. La pièce de Pirandello dont s'inspire le *film fouille au bistouri le thème de* la folie. Enfermé depuis vingt ans dans un château gothique, un homme se prend pour Henri IV. C'est à la suite d'un accident de cheval, ou peut-être bien d'un grand amour blessé, qu'il aurait perdu la raison. Mais, cette démence, *ne l'a-t-il pas simulée ?* Et s'il l'a simulée, n'est-il pas, à la longue, vraiment devenu fou ?

Auteur novateur, proche d'un Pialat ou d'un Tarkovsky, Bellocchio manifeste une haute exigence *à l'égard de lui-même comme de* son art.



Avec *Henri IV*, il l'aborde de front, et propose *une réflexion vertigineuse*. Interprète du rôle principal, Marcello Mastroianni, loin de *toute hystérie, souffle à mi-voix* le secret du roi fou. Face à un monde conformiste, imbécile et faux, le re*fuge dans la folie constitue encore* la solution la plus... raisonnable.

LE SUCCÈS A TOUT PRIX

Jerzy Skolimowski

Sélection officielle (en compétition)

« Ne vois-tu pas que la Pologne n'intéresse plus personne, nulle part ? » Ce morceau de dialogue donne assez le ton du nouveau film de Skolimowski. Il y a deux ans, *Travail au noir ébranlait sans* ménagement la quiétude du Festival de Cannes. Une fable sèchement cocasse, tournée avec rage et fébrilité juste après le coup d'Etat militaire.

Le Succès à tout prix doit beaucoup au propre fils de Skoli*mowski. Le jeune homme a cosigné* le scénario et tient un rôle dans le film. *« J'ai enlevé ce garçon à son pays d'origine, où il avait son environnement naturel et était parfaitement heureux. Nous nous retrouvons coincés à Londres. Qu'y faisons-nous ? Pourquoi luttons-nous ? »*, s'interroge le cinéaste. Sur l'écran, derrière le vernis de la fiction, il a mis beaucoup de lui-même, sa femme, son fils, ses amis, sa maison. A Michael York, dans le rôle d'un metteur en scène de théâtre, il a confié le soin de le représenter, sans ménagements. Au-delà des rapports père-fils, Skolimowski traite amèrement des vertus de l'exil, de la frontière incertaine entre art et politique.

QUILOMBO

Carlos Diegues

Sélection officielle (en compétition)

Artisan avec Glauber Rocha du « Cinema Novo », Carlos Diegues *n'a cessé de filmer amoureusement* son Nordeste brésilien. Avec *Quilombo*, il signe une furieuse fresque historique. Les « Quilombo » désignaient au dix-septième siècle des communautés libres d'esclaves *noirs, en révolte* contre les Portugais. La plus célèbre de ces démocraties clandestines et spontanées fut la « Quilombo de Paomarès ». Très prospère, vivant du produit de ses cultures, elle regroupait trente mille personnes. Contre cette utopie fragile, la répression portugaise *allait s'exercer férocement.*

En racontant les trente dernières *années de la communauté*, à travers la vie de l'un de ses dirigeants, Carlos Diegues illustre en *parabole le légendaire* « rêve brésilien ». Et nous renvoie ainsi à la situation douloureuse du Brésil contemporain. Dans le rôle féminin principal, Zeze Motta qui fut l'inoubliable *Xica da Silva*.

Plus que jamais, Gaumont croit *à la force d'une* communauté latine qui s'étendrait de Rome à Brasilia, et entretient avec *le Brésil* des relations véritablement affectives.

Sur place une ambassade, Gaumont do Brasil, et un ambassadeur, Jean-Gabriel Albicoco.

GHARE BAY (THE HOME AND THE WORLD)

Satyajit Ray

Sélection officielle (en compétition)

Satyajit Ray, cinéaste indien, est unanimement considéré comme l'égal des plus grands, de Visconti, de Ford ou de Renoir (qui détermina sa vocation). *Depuis Pather Panchali*, chacun de ses films aura suscité la ferveur des cinéphiles du *monde entier. Cette fois, il adapte* l'œuvre du célèbre écrivain Tagore (prix Nobel de littérature).

1908, Bengale oriental. Afin de séparer les hindous des musulmans, les Anglais projettent de scinder administrativement la région en deux. La décision déclenche des émeutes populaires. Le film met en présence trois personnages. *« Une sorte de triangle amoureux »*, concède Ray.

Le mari, libéral propriétaire ter*rien, encourage sa femme à se libérer* du carcan de son éducation traditionnelle. La rencontre avec un *intellectuel activiste permettra à la* jeune femme de franchir le pas de l'émancipation. Et, brusquement, le monde en ébullition de l'extérieur ravage la maison calme... Satyajit Ray aime à citer son vieux professeur de jadis : *« Brûlant au-dedans, froid au-dehors, le volcan symbolise parfaitement l'artiste oriental. »*

LE TARTUFFE

Gérard Depardieu

Sélection « Un certain regard »

Présenté à Cannes dans la sélection « Un certain regard », ce film scrute l'événement théâtral de la saison. Créé à Strasbourg par Gérard Depardieu, François Périer et Elisabeth Depardieu, dans une *mise en scène de Jacques Lassalle*, ce *Tartuffe* fut repris à Paris au Théâtre de la Ville. Depardieu nous *propose non pas* un simple enregistrement du spectacle, mais un véritable film, soigneusement éclairé et cadré. A la rigueur janséniste du décor, à la cadence métronomique des alexandrins, répond ici en écho l'usage presque systématique d'un objectif 50 mm (comme chez Bresson).

« Ah ! Pour être dévot, je n'en suis pas moins homme. » Précisément, Lassalle et Depardieu ont tenu à privilégier cet homme blessé, piégé par l'imposture. *Donner sa* chance au « vilain », Hitchcock en faisait *une affaire de morale. « Il faut choisir, mourir ou mentir »*, ricanait Céline. Tartuffe a choisi.

Pour la première fois, Gérard Depardieu s'essaie à la mise en scène. Pourquoi avec *le Tartuffe ? « La première raison, c'était de fixer la lecture d'un classique, fixer Périer, aussi. La seconde raison, c'est que je n'avais pas envie que la télévision vienne filmer en quatre jours, vienne violer un spectacle comme celui-là... Je ne sais pas si la mise en scène m'intéresse véritablement. D'autant plus que ce n'était pas tellement une mise en scène. J'ai réalisé. »*

Et la troisième raison, c'est que Gaumont admire Gérard Depardieu dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il ose.

Les acteurs de son envergure doivent être considérés comme des *auteurs à part entière. La place* qu'il occupe dans cette sélection cannoise procède donc d'une logi*que évidente*, la logique du talent.



Extrait du catalogue Gaumont 1975-1983

En gras, les films sélectionnés à Cannes

1975

L'ANGLAISE ROMANTIQUE (Joseph Losey)
COUSIN COUSINE (Jean-Charles Tacchella)
PAS DE PROBLÈME (Georges Lautner)
LE SAUVAGE (Jean-Paul Rappeneau)
VIOLENCE ET PASSION (Luchino Visconti).

1976

UN ÉLÉPHANT ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT (Yves Robert)
JONAS (Alain Tanner)
LA MARQUISE D'O (Éric Rohmer)
LE MESSIE (Roberto Rossellini).

1977 :

BALLADE DE BRUNO (Werner Herzog)
CASANOVA (Federico Fellini)
LA DENTELLIÈRE (Claude Goretta)
LE DESERT DES TARTARES (Valerio Zurlini)
LE DIABLE PROBABLEMENT (Robert Bresson)
DIABOLO MENTHE (Diane Kurys)
DONA FLOR (Carlos Diegues).
DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES (Marguerite Duras)
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Yves Robert)
L'ŒUF DU SERPENT (Ingmar Bergman)
PADRE PADRONE (Paolo et Vittorio Taviani)
LE PASSÉ SIMPLE (Michel Drach).

1978

LA CARAPATE (Gérard Oury)
LE CRI DU SORCIER (Jerzy Skolimowski)
LE DOSSIER 51 (Michel Deville)
L'ÉTAT SAUVAGE (Francis Girod)
JUDITH THERPAUVE (Patrice Chéreau)
LE MIROIR (Andréi Tarkovsky)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Chantal Akerman)
RÊVE DE SINGE (Marco Ferreri)
LE SUCRE (Francis Girod)
VIOLETTE NOZIÈRE (Claude Chabrol)
XICA DA SILVA (Carlos Diegues).

1979

CLAIR DE FEMME (Costa Gavras)
LE COUP DE SIROCCO (Alexandre Arcady)
COUP DE TÊTE (Jean-Jacques Annaud)
COURAGE... FUYONS (Yves Robert)
DON GIOVANNI (Joseph Losey)
ET LA TENDRESSE BORDEL (Patrick Schulmann)
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (André Delvaux)
FLIC OU VOYOU (Georges Lautner)
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Luigi Comencini)
LE MALIN (John Huston)
MESSIDOR (Alain Tanner)
NOSFERATU (Werner Herzog)
PERCEVAL LE GALLOIS (Eric Rohmer)
PROVA D'ORCHESTRA (Federico Fellini)
LE PULL OVER ROUGE (Michel Drach)
SÉRIE NOIRE (Alain Corneau)
LES SŒURS BRONTÉ (André Téchiné)
TAPAGE NOCTURNE (Catherine Breillat)

1980

LA BANQUIÈRE (Francis Girod)
BLACK JACK (Kenneth Loach)
LA BOUM (Claude Pinoteau)
BYE BYE BRASIL (Carlos Diegues)
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (Francesco Rosi)
LA CITÉ DES FEMMES (Federico Fellini)
LE COUP DU PARAPLUIE (Gérard Oury)
LA DAME AUX CAMÉLIAS (Mauro Bolognini)
LE DERNIER MÉTRO (François Truffaut)
LES EUROPÉENS (James Ivory)
LE GUIGNOLO (Georges Lautner)
LES HÉRITIÈRES (Marta Meszaros)
LOULOU (Maurice Pialat)
MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Alain Resnais)
OUBLIER VENISE (Franco Brusati)
PIPI CACA DODO (Marco Ferreri)
LE ROI ET L'OISEAU (Paul Grimault)
LA TERRASSE (Ettore Scola)
LE VOYAGE EN DOUCE (Michel Deville)
WOYZECK (Werner Herzog)

1981

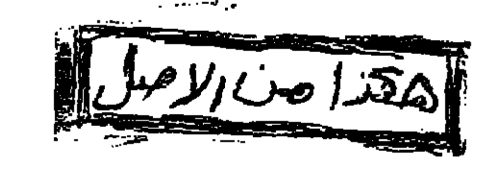
LES AILES DE LA COLOMBE (Benoît Jacquot)
LES ANNÉES LUMIÈRES (Alain Tanner)
LA CHÈVRE (Francis Veber)
EAUX PROFONDES (Michel Deville)
ELEPHANT MAN (David Lynch)
EUGENIO (Luigi Comencini)
LA FEMME D'A COTÉ (François Truffaut)
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Eric Rohmer)
LA FILLE PRODIGUE (Jacques Doillon)
HISTOIRE D'ADRIEN (Jean-Pierre Denis)
NOCES DE SANG (Carlos Saura)
LA PEAU (Liliana Cavani)
POSSESSION (Andrzej Zulawski)
LE PROFESSIONNEL (Georges Lautner)
LA PROVINCIALE (Claude Goretta)
QUARTET (James Ivory)
STALKER (Andrei Tarkovsky)
LES TROIS FRÈRES (Francesco Rosi).

1982

LES ANNÉES DE PLOMB (Margareth Von Trotta)
L'AS DES AS (Gérard Oury)
LA BOUM Nº 2 (Claude Pinoteau)
BRITANNIA HOSPITAL (Lindsay Anderson)
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Claude Chabrol)
FITZCARRALDO (Werner Herzog)
LE GRAND PARDON (Alexandre Arcady)
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (Michelangelo Antonioni)
GUY DE MAUPASSANT (Michel Drach)
LA NUIT DE VARENNES (Ettore Scola)
PARSIFAL (Hans Jurgen Syberberg)
QUERELLE (Rainer Werner Fassbinder)
TOUT FEU TOUT FLAMME (Jean-Paul Rappeneau)
LA TRUITE (Joseph Losey).

1983

A NOS AMOURS (Maurice Pialat)
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Andrzej Wajda)
LA BALLADE DE NARAYAMA (Shohei Imamura)
CARMEN (Carlos Saura)
COUP DE FOUDRE (Diane Kurys)
DANTON (Andrzej Wajda)
ÉQUATEUR (Serge Gainsbourg)
FANNY ET ALEXANDRE (Ingmar Bergman)
HANNA K (Costa-Gavras)
L'HOMME BLESSÉ (Patrice Chéreau)
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Jean-Jacques Beineix)
LA TRAVIATA (Franco Zeffirelli).





Gaumont

L'ART DU SPECTACLE

Fanny, Alexandre, Carmen, Swann, Suzanne et les autres...

De la presse au *box-office*, en passant par les césars et les oscars, la saison cinématographique Gaumont a été riche en événements.

FANNY ET ALEXANDRE

« Je suis très attiré par mon enfance, j'en suis presque obnubilé. Ce sont des images, des impressions qui sont claires et qui ont une odeur. Parfois, je peux parcourir le paysage de mon enfance, les chambres que j'ai habitées, les meubles, les tableaux au mur, la lumière. C'est comme un film et je mets en route le projecteur... » (Ingmar Bergman). Avant de réussir à « mettre en route le projecteur », il aura fallu au solitaire de Farö des années d'incertitude. Trois heures de cinéma, six heures de télévision, six mois de tournage, cent cinquante acteurs, mille figurants, il a pu enfin filmer dans son pays et dans sa langue la saga familiale des Ekdalh.

« Gardons-nous pourtant de voir là un « testament », une anthologie des grands thèmes bergmaniens (même s'ils y figurent). Fanny et Alexandre *est un film étrange et passionnant qui puise son inspiration à des sources jusqu'ici cachées, et où le cinéaste reconsidère à la fois son univers et son style » (le Monde).* On s'attendait en effet à un crépuscule d'un Dieu figé, et c'est au contraire un torrent d'images chaudes, pétillantes, parfois paillardes. *« Cinéma de saveurs, d'odeurs, de réminiscences, d'effusions... de l'évidence » (les Nouvelles).* Un univers proustien où des enfants au regard grave hantent des maisons lumineuses en quête d'obscurs secrets. *« Le film d'un homme au soir de la vie, qui ne sait plus parler que de l'aurore, et qui, dans les neiges du matin, voit les premiers pas de la mort s'imprimer... » (le Matin).* Et Dieu, Ingmar Bergman ? *« Dieu, n'est-il pas, au bout du compte, la grâce ? N'est-ce pas, dans l'esprit incroyant de Bergman, un état de sainteté, de création et d'amour ? » (le Monde).* Comme Fellini, Bergman a compris que le meilleur moyen de devenir universel consiste à rester particulier. *« Comment dit-on « amarcord » en suédois ? » (le Figaro-Magazine).*

FANNY ET ALEXANDRE
César 84 du meilleur film étranger.
Oscars 84 du meilleur film étranger, de la meilleure direction artistique, de la meilleure photo, des meilleurs costumes.

A NOS AMOURS

« J'ai peur d'avoir le cœur sec », constate l'héroïne de Maurice Pialat. Citée ailleurs dans le dialogue, une phrase de Van Gogh lui fait écho : *« La tristesse durera toujours. »* Et pourtant, ici, nulle affliction complaisante. Pêle-mêle, des rires, des cris, des larmes et du sang, comme dans la vie. La caméra enregistre sans adoucissement ce lavage de linge sale en famille. *« Dans* A nos amours, *le geste tabou le plus récurrent, c'est la gifle. On se bat bien en général chez Pialat, mais on tape encore plus dur dans ce dernier film, qui se présente comme une anthologie d'agressions en dégradé : la calotte sèche, la claque retentissante, la baffe lourde, les beignes à la Bardamu » (Cinématographe).*

D'un film de Pialat, cérémonie vaudou, psychodrame impudique, ni acteurs, ni techniciens, ni spectateurs ne sortent jamais indemnes. Chez Pialat, malgré la spontanéité apparente, tout est écrit, recomposé, comme chez Pagnol ou chez Renoir. « A nos Amours *est plus que le meilleur Pialat, c'est le film à partir duquel il sera ridicule (et même obscène) de parler de Pialat comme du grand méconnu du cinéma français. A cause de l'ampleur du geste (Pialat-peintre), de la liberté de ton (Pialat-dialoguiste), de l'allégresse dans le nihilisme (Pialat-musicien), toutes ces choses qui font que s'il fallait lui trouver un ancêtre, ce serait du côté de Renoir. Rien moins » (Libération).* Au milieu du déchaînement de ces modernes Atrides, la *candeur gouailleuse d'une débutante,* Sandrine Bonnaire. *« Une comédienne de dix-sept ans qui, dès son premier rôle, non seulement révèle un talent, une justesse de ton, un naturel confondants, mais, en plus, ouvre une voie inconnue, impose un style neuf, une nouvelle façon d'être belle, d'être jeune, d'être émouvante, d'être sensuelle » (Première).* Les jeux de l'amour et du hasard à l'heure du fast-food et du vidéo-clip. *« Suzanne ressent l'angoisse distinguée qui était autrefois le douteux privilège du libertin vieillissant, lassé de trop de conquêtes faciles » (le Matin).* Chaque film, décidément, nous ramène à Proust...

A NOS AMOURS.
Prix Louis-Delluc 83.
César 84 du meilleur film, César du meilleur jeune espoir féminin (Sandrine Bonnaire).

ET VOGUE LE NAVIRE

« A mon âge vénérable, j'ai encore grimpé sur les tubulures de Cinecitta pour regarder avec satisfaction les fausses vagues de plastique soulevées par le faux navire...

C'est le cinéma. C'est mon film. Le reste, ce sont des bavardages, mais tout le monde a le droit de bavarder. » (Federico Fellini). Dans *Amarcord,* un paquebot magique traversait fugitivement l'écran. A son bord, Fellini a choisi d'y situer son nouveau film. Comme d'habitude, depuis trente ans, le « maestro » divisa la critique. *« Rien à voir avec le cinoche rampant et réaliste ou l'intimisme exsangue, Fellini a enfilé ses caméras de sept lieues. Pulmonaires, restez dans vos pantoufles ! » (VSD). « L'inventeur de formes cède trop souvent le pas au bonimenteur de vérités premières. Le film s'enfle, se boursoufle, assomme, menaçant sa ligne de flottaison, à trop vouloir montrer, dire et prouver » (les Nouvelles). « Muet ou parlant, un film, pour Fellini, est artifice. Le grand navire se compose d'un assemblage de plusieurs décors de studio, une mer de cellophane ondule autour de la coque ; le ciel et les nuages sont peints en trompe-l'œil, on peut y voir en même temps le soleil et la lune. Un prodigieux chant d'amour au cinéma » (le Monde). « Il y a dans* E la nave va *des gaffes rédhibitoires qui font sa honte : notamment la conclusion insupportable qui nous fait découvrir Fellini lui-même sur le plateau de Cinecitta, assistant à la fin du tournage de son film, une manière de mettre à cru la fiction du cinéma qu'on n'osait justement plus depuis les films de Fellini » (Libération). « Nous avons besoin de toiles peintes, comme les photographes du temps des frères Lumière, comme Méliès et Rigadin (...) Il nous faut de la musique, et nous sommes prêts à la payer le prix qu'il faudra, ça coûtera ce que ça coûtera, et dans* Le Navire, *ça coûte plutôt cher. Le prix de la mobilisation générale des plateaux de Cinecitta, le prix de la mobilisation européenne... » (le Matin).* On ne saurait mieux dire. Le film de Fellini, pied de nez aux batailles galactiques sur *computer,* c'est le cinéma d'Europe. Le cinéma, tout court. *« On peut encore préférer le cinéma à l'image... » (Cinématographe).*

UN AMOUR DE SWANN

Si Fellini, l'immense Fellini, suscitait encore les sarcasmes de la presse comme au jour de son premier film, qu'allait-il en être de Volker Schlöndorff, audacieux dompteur de la plus célèbre Arlésienne cinématographique ? Réputé inviolable, le tabou de Proust à l'écran venait de tomber. Il fallait redouter les plus sanglantes offensives. Dans *le Monde,* Philippe Sollers se risqua à monter au feu, brandissant l'étendard de la victoire face à l'ennemi invisible : *« Une réussite incontestable... Au début, comme tout individu « cultivé », je pensais que mes réactions allaient être négatives... Mais l'intensité physique de la mise en scène s'impose, les acteurs sont tous inspirés... La longue scène de nuit avec le parallèle de la « damnation » Swann-Charlus est au cœur de la signification de l'œuvre, elle bouscule la pruderie bien connue des prétendus admirateurs de* la Recherche, *qui se sont donné un Proust superficiel, mystique ou à l'eau de rose. La cruauté de Proust, sa lucidité, en ressortent grandies, on va continuer à le lire. »* A l'enthousiasme entier, tel quel, de Sollers, ne répondirent que quelques francs-tireurs isolés. Même les plus réticents surent mesurer leurs propos. *« Il n'y a pas de gaffes irréparables dans* Un amour de Swann. *Les proustiens en ramasseront à la pelle, n'en doutons pas, mais les cinéphiles, qui savent depuis toujours qu'il ne convient pas de confronter un film à l'œuvre dont il procède en faisant preuve d'exigences professorales, sauront juger équitablement ce qu'on leur propose » (le Matin).* Ce qui était proposé n'était pas *la Recherche* dans son entier, mais seulement un fragment. Proust, non. Swann, oui. Et Jean-Claude Carrière, le scénariste du film, de préciser : *« Nous avons fait le pari qu'en puisant un seau dans ce fleuve, nous y retrouverions les éléments qui composent l'ensemble du courant. »* En Inde, sur les bords du Gange, les mystiques agissent de même... *« Aujourd'hui, Schlöndorff rend à Proust ce que Proust avait pris au cinéma (...) Le film tient tout entier à la subtilité de ce style cinématographique, à partir d'un scénario condensant en un jour et une nuit tout l'amour de Swann... » (le Monde).* Et dans un *flash-forward* réunissant Swann et Charlus, celui-ci disait : *« Notre vie est comme un atelier d'artiste, rempli d'ébauches délaissées. Nous sacrifions tout à des fantômes qui s'évanouissent les uns après les autres. Nous sommes infidèles à nos ambitions, à nos rêves. »* Dans le rôle du Baron, Alain Delon, bien évidemment associé au succès du film. *« Alain Delon étonnant, qu'on retrouve avec plaisir dans un rôle à sa mesure, original, ambigu. » (Télé Sept jours).*

CARMEN

Fait divers : elle ne l'aimait plus, il l'aimait encore, il la poignarde avant de se laisser arrêter sans opposer de résistance. La première version filmée de l'opéra de Bizet remonte à 1909. Bien d'autres ont suivi, même Charlot en fut. A son tour, Francesco Rosi a fait main basse sur la cigarière. *« Encore Carmen ? Non, enfin Carmen !... On peut admettre aujourd'hui que Carmen, c'était, avec un siècle d'avance, le scénario et la partition d'une grandiose comédie musicale. La* Carmen *de Rosi est une super « South Side Story ». Non pas un opéra déchu de sa noblesse, mais une œuvre accédant au maximum de son intensité, de sa violence, de son émotion » (le Point).*

Carmen, une tragédie musicale ? *« Carmen a toute la magie des séquences minnelliennes, où l'on voit tout se mettre en place avec les premières mesures de la chanson, où l'on nous fait guetter l'imminence du bonheur, les prémices de l'harmonie... » (le Matin).* Si l'amour est enfant de bohème, Rosi est enfant de Naples, qu'allait-t-il faire dans cette corrida ? *« A Naples, ma ville natale, l'Espagne a laissé des traces profondes, Charles III de Bourbon était à la fois roi d'Espagne et de Naples ! »,* répond le cinéaste. Demander à Rosi de filmer un opéra, bizarre, non ? Pas plus bizarre que pour un Bergman, un Losey ou un Syberberg. *« Cette Carmen, avec sa réalité, disons sociale et historique, n'est pas un intermède dans le cinéma de Rosi, mais le nouvel et splendide exemple d'une continuité créatrice » (le Monde).* Carmen, c'est Julia Migenes-Johnson. Une enfant de la balle, puisqu'elle a débuté à trois ans dans *Madame Butterfly.* Une chanteuse et actrice que, charmée, subjugée, transportée, la presse a unanimement saluée. *« Elle envahit l'écran, s'offre avec une féroce impudeur, chatte ou fauve, enjôleuse ou cinglante » (Télérama).* Une chanteuse, une actrice, et même, pourquoi pas, un sex-symbol ! *« Hitchcock détestait les brunes latines parce que, disait-il, on voit leur sexe sur le visage. Avec Julia Migenes-Johnson, c'est encore mieux, c'est le sexe qui chante » (Libération).*



Outre celui des mélomanes, Carmen a su susciter la ferveur d'un très large public. A Paris, le film vogue vers le demi-million de spectateurs. Grâce au cinéma, rompant avec la logique fermée de la scène, l'opéra voit s'ouvrir devant lui des horizons illimités. *« Incontestablement, l'année des Carmen s'achève en apothéose ! » (le Matin.)*

LES CAVALIERS DE L'ORAGE

Distribué par Gaumont et produit par Tarak Ben Ammar, le film de Gérard Vergez a reçu un accueil public et critique à la mesure de son ampleur. *« Le danger de ce type de saga, c'est de faire toc. Gérard Vergez saute l'obstacle, grâce à un sens tourbillonnaire, à une belle gloutonnerie d'images, de paysages, de corps-à-corps. Il y a dans ce film un vrai culot qui balaie les faiblesses. Facile, romanesque, pétaradant, bravache, pour sûr ! Mais on est entraîné dans cette valse, ce baroud de pur-sang. Voilà du cinéma qui mord, qui danse, à deux doigts de la transe, à goulées de soleil et de sang » (VSD.)*

Un grand spectacle épique, oui, mais pas seulement. *« Le film a, par la force et l'originalité de sa narration, un sens beaucoup plus profond, et aussi parfaitement accessible. Les sentiments, les émotions y ont leur part. Dans le cinéma français actuel, c'est une fameuse surprise » (le Monde.)*

LA BALLADE DE NARAYAMA

« Outsider » du Festival de Cannes 1983, le film de Shohei Imamura devait finalement décrocher la Palme d'or. Par sa brutalité nue, cette fable tellurique avait rebuté certains festivaliers. Gaumont et Gerick Distribution décidèrent néanmoins de prendre le film. Sorti en septembre à Paris, *la Ballade de Narayama* devait se maintenir six mois à l'affiche et réunir deux cent soixante-dix mille spectateurs (Paris). A ce succès public, le chaleureux soutien de la critique contribua pour une bonne part. *« Ce qu'Imamura tente de recréer, avec des jaillissements visionnaires, c'est un Japon authentique, un Japon non enchaîné par les tabous, non colonisé par l'idéal américain, un Japon où l'argent ne constituait pas le maillon le plus important de la chaîne » (Télérama).* Le Japon ou plutôt un territoire symbolique. *« Au naturalisme de la vie villageoise ont succédé, insensiblement, la stylisation et la théâtralité. L'ethnofiction débouche sur la métaphysique. Tout n'est plus que blancheur sur la montagne magique. La vie continue. Cinéma d'élévation. Plain-chant où l'homme et la nature ne font qu'un » (les Nouvelles).* Nul doute que la Palme d'or aura permis la découverte d'un artiste japonais quelque peu méconnu. *« Si l'auteur de* l'Étranger *avait été cinéaste et poète, peut-être se serait-il appelé Imamura » (le Nouvel Observateur).*

Les films Gaumont de mai à décembre 1984

23 MAI	LE SUCCÈS A TOUT PRIX (GB)	J. SKOLIMOWSKI	Michael YORK, Anouk AIMÉE Michel PICCOLI	26 SEPT.	SOUVENIRS SOUVENIRS (FRANCE)	Ariel ZEITOUN	C. BRASSEUR, G. LAZURE, A. GIRARDOT M. JOBERT, C. MALAVOY
6 JUIN	LE MYSTÈRE SILKWOOD (USA)	Mike NICHOLS	Meryl STREEP, Kurt RUSSEL CHER	17 OCT.	MARCHE A L'OMBRE (FRANCE)	Michel BLANC	Michel BLANC Gérard LANVIN
13 JUIN	*UNE FILLE POUR GREGORY* (GB)	Bill FORSYTH	Gordon J. SINCLAIR, Dee HEPBURN Clare GROGAN	OCT.	NOSTALGHIA (ITALIE)	Andreï TARKOVSKI	Oleg JANKOVSKI Erland JOSEPHSON
20 JUIN	MES CHERS AMIS Nº 2 (ITALIE)	Mario MONICELLI	Philippe NOIRET Ugo TOGNAZZI	OCT.	APRÈS LA RÉPÉTITION (SUÈDE)	Ingmar BERGMAN	Erland JOSEPHSON Ingrid THULIN
27 JUIN	UTU (NOUVELLE-ZÉLANDE)	Geoff. MURPHY	Anzac WALLACE	OCT.	HENRI IV (ITALIE)	Marco BELLOCCHIO	Marcello MASTROIANNI Claudia CARDINALE
11 JUILLET	BMX BANDITS (AUSTRALIE)	Brian TRENCHARD-SMITH	David ARGUE John LEY	OCT.	LE DÉSERT D'IMAGES (FRANCE - TITRE PROVISOIRE)	J.-F. LAGUIONIE	Film d'animation
18 JUILLET	NEW YORK, 2 HEURES DU MATIN (USA)	Abel FERRARA	Tom BERENGER Billy DEE WILLIAMS	NOV.	LES YEUX, LA BOUCHE (ITALIE)	Marco BELLOCCHIO	Lou CASTEL, Angela MOLINA Michel PICCOLI
1er AOUT	DREAMSCAPE (USA)	Joseph RUBEN	Denis QUAID, Kate CAPSHAW Max VON SYDOW	NOV.	QUILOMBO (BRÉSIL)	Carlos DIEGUES	Zézé MOTTA, Antonio POMPEU Toni TORNADO
14 AOUT	DAGOBERT (FRANCE)	Dino RISI	COLUCHE, Michel SERRAULT Ugo TOGNAZZI, Carole BOUQUET	NOV.	THE HOME AND THE WORLD (INDE)	Satyajit RAY	Soumitra CHATTERJEE, Victor BANNERJI Swatilekha CHATTERJEE
22 AOUT	MISUNDERSTOOD (USA - TITRE PROVISOIRE)	Jerry SCHATZBERG	Gene HACKMAN, Henry THOMAS Huckelberry FOX	12 DÉC.	LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (ALLEMAGNE)	Werner HERZOG	Bruce SPENCE Roy MARIKA
29 AOUT	DON GIOVANNI (FRANCE - REPRISE)	Joseph LOSEY	Ruggero RAIMONDI, Kiri TE KANAWA José VAN DAM	19 DÉC.	LA SEPTIÈME CIBLE (FRANCE)	Claude PINOTEAU	Lino VENTURA
5 SEPT.	LE TARTUFFE (FRANCE)	Gérard DEPARDIEU	Gérard DEPARDIEU François PERIER		L'AMOUR PAR TERRE (FRANCE)	Jacques RIVETTE	Géraldine CHAPLIN, Jane BIRKIN J.-P. KALFON, André DUSSOLIER
12 SEPT.	HOTEL NEW HAMPSHIRE (GB)	Tony RICHARDSON	Nastassja KINSKI Jodie FOSTER		JE VOUS SALUE MARIE (FRANCE)	Jean-Luc GODARD	

1er TRIMESTRE 1985

SUBWAY de Luc BESSON avec Isabelle ADJANI | ***COTTON CLUB*** le nouveau film de Francis FORD COPPOLA | **PÉRIL EN LA DEMEURE** de Michel DEVILLE | **L'ÉTREINTE (TITRE PROVISOIRE)** de Maurice PIALAT avec Gérard DEPARDIEU et Sophie MARCEAU

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

DOM JUAN – Bouffes du Nord (239-34-50) 20 h 30 (16).

LE PAIN DUR – Porte Saint-Martin (607-37-53) 20 h 45 (17).

MONET OU LA PASSION DE LA RÉALITÉ – Cartoucherie Théâtre de la Tempête (328-36-36) 20 h 30 (18).

GERTRUDE MORTE CET APRÈS-MIDI (reprise) – Poche (548-92-97) 20 h (18).

EXERCICES DE STYLE (reprise) – *Théâtre Montparnasse* (320-89-90) 21 h (22).

LAST EXIT TO BROOKLYN Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) 22 h (22).

GENNEVILLIERS – Scènes libres (troisième année). Théâtre (793-26-30) : les Ch'mins de Couté ; la Grande et la Petite Manœuvre, 20 h et 21 h 30, les 18 et 19 ; Phèdre ; le Mistral ou la machine à nous coudre des fous, 20 h et 21 h 30, le 22 mai.

HORS PARIS

LYON – L'Opéra de quat'sous par la compagnie Rotative (828-28-49), à l'Usine Rhône-Poulenc de Vaise, 45, rue Michel-Berthet, du 17 mai au 16 juin.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 18, 21, à 19 h 30 : Boris Godounov.

SALLE FAVART (296-06-11), les 18 et 21, à 19 h 30 : Mariage secret.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (jeu., ven.), les 16, 20, à 14 h 30, le 22 à 20 h 30 : Cinna ; le 19 à 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; les 20, 21, 23 à 20 h 30 : Spectacle Courteline.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : (D., L.) 18 h 30 : la Dernière Bande ; le 16 à 14 h 30, le 19 à 15 h, le 23 à 14 h 30 : la Musique d'Exilar ; Grand Théâtre : les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 ; le 20 à 15 h : la Mouette ; le 22 à 20 h 30 ; voir concerts ; Théâtre Gémier : (D. soir, L.) à 20 h 30, le 20 à 15 h : Mariage.

ODÉON (325-70-32) (D. soir L.) à 20 h 30 ; le 20 à 15 h : le Suicidé.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.) à 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80) (L.) à 20 h 30 : 325 000 francs ; Cinéma : les 19, 20, à 14 h 30 : la Pointe courte ; 20 h 30 : le Beau Serge.

PETIT TEP (L.) 21 h : Gusz ; les 16, 19 à 19 h : Celui qui ne parle pas.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar), Débats/Conférences-musées : les 17, 18, 19 à 18 h 30 : Festival franco-anglais de poésie ; le 21 à 18 h 30 : Autour des expositions temporaires ; les 16, 17, 18, 19, 20, 21 à 13 h, 16 h et 19 h : Nouveaux films BPI ; Théâtre-danse : le 16 à 15 h, le 17 à 14 h 30 : Cycle les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; Concerts-animation : le 17 à 18 h 30 : Solistes de E.I.C. (Schoenberg, Donatoni, Ravel) ; le 18 à 18 h 30 : Rencontre avec de jeunes compositeurs ; 20 h 30 : Concert de l'Itinéraire (Barlow, Masson, Machover) ; le 19 à 18 h : Concert de jazz ; le 19, 21 à 20 h 30 : L'art brut et sa musique.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet de Marseille, les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 14 h 30 : Pelleas et Melisande ; le 22 à 20 h 30 : la Vie brève.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 : Ballet de Gyor ; les 16, 17, 18, 19 à 18 h 30 : Musiques de l'Inde du Nord et du Sud ; le 22 à 20 h 45 : Groupe Emile Dubois ; le 22 à 18 h 30 : Malavoi, groupe antillais.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.) 20 h 30, le 20 à 16 h : les Liaisons dangereuses ; le 21 à 20 h 30 : Musique du XXe siècle, par l'Ensemble musique oblique.

Les autres salles

A. DÉJAZET (887-97-34) (D.), 21 h 30 : sam., 15 h : la Nuit des assassins (dern. le 19).

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (*D. soir, J.*), 21 h, dim., mar. 15 h : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Mam'zelle Nitouche.

CALYPSO (227-25-95) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), mer., jeu. 21 h ; ven., sam. 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), les 17, 18, 19 à 18 h 30, le 20 à 15 30 : la Nuit des Rois ; Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Antigone (dern. le 20) ; Chaudron (328-97-04) (D., L.), 20 h 30 : la Jungle des villes ; *Épée de Bois* (808-39-74) (D. soir, L., Mar.), 20 h, sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti.

CHAMPS ÉLYSÉES (723-47-77), le 22, à 20 h 30 : Tamerlan.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L. et le 19), 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : l'École des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE *DES CHAMPS-ÉLYSÉES* (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 17 h : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), *21 h*, dim. *15 h 30 : S.O.S. homme seul.*

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.

18 THÉÂTRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.

ÉPICERIE THÉÂTRE (272-27-05) (D.), *19 h : Imprévu pour un privé.*

ESPACE CARDIN (236-33-52), les 18, 19, 20 à 20 h 30 : Festival de la jeune création.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Un p'tit mot sous la porte.

ESPACE KIRON (375-50-25) (D., L.), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. soir, L.), 19 h, dim. 16 h : Dede's tire ; 22 h, dim. 18 h : Adam et Eve et le troisième sexe.

ESSAION (278-46-42) (D., L.). I. *20 h 30 : Oreste ne viendra plus* ; II. 20 h 30 : Sensualité.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), Mer. jeu., ven., 21 h : Colas Breugnon.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (*D. soir. L.*), *20 h 30*, dim. 18 h 30 : la Place au soleil.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : la Waldstein - les Orphelins.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Nina, c'est autre chose.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D.), 22 h : le Shaga (dern. le 19).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), Mer. Jeu., Ven., Sam. 20 h 45 : Madras, la nuit ou...

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Madame Benoit ; Jeu., Ven., Sam. 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) 21 h, la Femme assise (dern. le 19).

MAUBEL (255-45-55) (D., L.), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), *21 h 15*, Sam. *18 h 15 et 21 h 30*, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Sam. 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. 21 h, Sam. 17 h, Dim. 16 h : Tchin Tchin (dern. le 19) ; petite salle (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. *15 h 30* : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : Marivaux et Marivaux.

PLAISANCE (320-00-06) (D., L., Mar.) 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D.), 20 h 30 : Moby Dick (dern. le 19).

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Noix de coco.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), Ven., Sam. 20 h 30 : Antigone.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Jeu., Lun., 21 h, Sam 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : Dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. (V., S.), 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLIERS (306-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.), 21 h, Sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : le Tigre (dern. le 19).

THÉÂTRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Zoulou.

THÉÂTRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. *15 h* : Drôle de programme.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80) (L.), 20 h 30, Sam. 17 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; Sam. 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.) 20 h 30, Sam. 17 h : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : la Femme de couleurs (dern. le 19).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L.), 21 h : *Une poule sur un mur.*

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h30 : Odd Numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. *20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 :* les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; *22 h 30 : Limite !*

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses *d'hommes* ; 22 h 30 : *Orties de secours* ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), *J., V., S.*, à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. M.), 20 h 30 : les Orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : Les dames de cœur *qui piquent* ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

هكذا من الأصل

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Lekeu, Saint-Saëns, Schumann).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : Ensemble Varie Musiche (Purcell, Haendel, Froberger...).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Egel, M. Borini (Beethoven, Brahms, Mendelssohn...).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Camerata de Versailles, dir. A. du Clozel (Bloch, Haydn, Richter...).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 45 : E. Heidsieck, A. Jodry.

Eglise Sainte-Clotilde, 21 h : V. Radu (Langlais, Franck, Mendelssohn...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Chopin).

Lucernaire, 21 h : L. André (Bach, Schubert, Brahms).

Ecole alsacienne, 18 h 30 : L. Tsan, B. Mathern, C. Tsan (Schubert).

JEUDI 17

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre du XVIIIe siècle (Haydn, Mozart, Beethoven).

Lucernaire, 19 h 45 : M.-F. Viaud, A. Devos (Mozart, Franck) ; 21 h : Ensemble vocal G. Steletski (Janequin, Monteverdi, Manesberger).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : A. Galperine, A. Lsavin (Spohr, Hindemith, Ibert...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Joly (Liszt, Brahms, Messiaen).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : C. Bonaldi, J. Smykal, J.-Cl. et M. Tavernier (Dvorak, Janacek, Martinu).

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris (Scarlatti, Glazounov, Bach...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre symphonique de la garde républicaine (Haendel).

Ranelagh, 21 h : I. Guillaud, M. Rosiensky (Brahms, Schumann, Strauss...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : I. Kutine (Schumann, Beethoven, Ravel...).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : S. Scott, P. McCoy, A. Alton, B. Coissard, E. Lim (Poulenc, Berg, Stravinski...).

Eglise Saint-Gabriel, 20 h 30 : Chœur d'Enfants de Saint-Michel, dir. P. Haffray.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : orchestre français de jeunes musiciens, dir. C. Gouinguené (Mozart, Haydn).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. Cade, E. Laurence (Wagner, Mahler, Ravel...).

Petit théâtre du musée Grévin, 20 h : Camerata des arts de Paris.

VENDREDI 18

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Belohlavek (Norak, Dvorak, Martinu).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire (Beethoven, Brahms).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : D. de Williencourt, R. Manou (Fauré, Beethoven, Franck).

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 17 ; 21 h : voir le 17.

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Quatuor élyséen (Mahler, Weber, Fauré).

FIAP, 20 h 30 : M. Michalon, P.-Y. Pacha (Dowland, Beethoven, Britten...).

Parc de Bagatelle, 17 h : P. Reach.

Centre Valeyre, 20 h 30 : Quintette F. Danzi (Spohr, Rossini, Beethoven...).

Salle Cortot, 21 h : Récital M.-H. Finaly, piano.

SAMEDI 19

Parc de Bagatelle, 15 h : J. Gottlieb.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Capella antiqua de Fribourg (Haendel, Bach, Marais).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : V. Roux, P. Bary (Roussel, Schmitt, Haydn).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Boston.

Heure musicale de Montmartre, 18 h : D. Achatz (Stravinski).

Eglise Saint-Laurent, 20 h 30 : Petits Chanteurs de Saint-Laurent.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble vocal et instrumental Gabrieli, dir. C. Petillot (concert spirituel).

DIMANCHE 20

Eglise Saint-Laurent, 11 h 15 : Pueri Cantores.

Conciergerie, 18 h 30 : Orchestre symphonique franco-allemand Mendelssohn, Beethoven).

Parc de Bagatelle, 15 h : D. Merlet.

Agora-Sèvres, 16 h 30 : Quatuor à cordes des Flandres (Webern, Beethoven, Mozart).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : A. Nicolet, Nouveau Trio Pasquier (Mozart, Beethoven).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : F. Rieunier (Bach, Schumann, Mendelssohn).

Eglise des Billettes, 17 h : Quatuor Arcana (Haydn, Dvorak, Debussy).

Eglise américaine, 11 h : Peace Choir de Raleigh, chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Cercle d'orchestre de chambre, dir. C. Theuveny.

LUNDI 21

Eglise américaine, 16 h : voir le 20.

St-George's Anglican church, 20 h 30 : Peace College Choir de Raleigh.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : J. Rouet, d'Huart, J.-P. Santos (Haydn, Debussy, Bizet...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Scharapan (Bach, Beethoven, Schubert.

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : K. Ebersolt (Mozart, Berg, Schumann).

Lucernaire, 21 h : Trio d'Aix-en-Provence (Chostakovitch, Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach, Telemann).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Marion, P. Roge (Mozart, Schubert, Schumann).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre français d'oratorio, dir. J.-P. Lore (Rossini).

Théâtre de la Madeleine, 21 h : A. Courmont (Bach).

Théâtre La Bruyère 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Schubert, Spohr).

Salle Cortot, 20 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Mendelssohn, Haydn, Britten).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Les nouveaux solistes.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30, 21 h : Ensemble vocal V. Fortunat.

Théâtre Edouard-VII, 20 h 30 : E. Davoust (Beethoven, Prokofiev).

MARDI 22

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 et 21 h : voir le 21.

Salle Adyar, 20 h 30 : CABEE (Beethoven).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : voir le 21.

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h 30 : Musique vivante (Varèse, Miroglio, Xenakis, Mache, Renna, Stravinsky).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : A. Tasset, F. Le Roux, M. Lager (Mahler, Debussy, Schumann...).

Lucernaire, 21 h : voir le 21.

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : M. Pons, D. Evesque (Fauré, Poulenc, Ravel).

Salle Gaveau, Lee, Bride, Bonfil (Haydn, Mendelssohn, Schubert).

Agora-Sèvres, 20 h 30 : A. Delord, S. Attenburger, D. Ponty (Mendelssohn, Schumann, Ernst).

Parc de Bagatelle, le 22 à 12 h 30 : C. Hugonard-Roche.

Eglise Saint-Séverin, R. Manceau, M. Masson, M. Frasca-Colombier, J.-Ph. Brun, E. Descave (Mozart).

Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Petits chanteurs de Saint-Louis, dir. O. Schneebeli (Campra, Marcello, Bach).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine (Caldara).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée, dir. : Ph. Vellard (Bach).

Cité des Arts, 21 h : C. Kuhnl, W. Sun (Dvorak, Kuhnl).

Mairie du VIIIe, 20 h 30 : Ensemble des arts baroques (Telemann, Back, Haendel).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre national des Chemins de fers français (Schubert, Delius).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : Trio Epos (Brahms, Linde, Mendelssohn).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Rouen (Haydn, Mozart).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée (Bach).

Eglise Sainte-Anne de la Maison-Blanche, O. Allouard-Carny (Bach, Schumann, Franck).

Salle Marchal, 21 h : G. Gasigny (Schumann, Franck, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 16 à 21 h : F. Reed, L. Marshall ; le 20 à 16 h 30 : Jazz on a sunday afternoon.

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 17 à 20 h 30 : Nene Band ; Petit Auditorium, le 20 à 15 h : L'état des sons.

ATMOSPHÈRE (331-90-76), le 16 à 21 h : Tridhas.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 21 à 20 h : Paco de Lucia.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : Manigua.

CITHEA (357-99-26), 20 h, les 16, 18 : Contact ; le 19 : Nuit Blanche ; le 22 : RTH.

DÉPOT-VENTE (637-33-88), 21 h, le 19 : N. Holloway.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le 18 : Debile Menthol ; le 19 à 20 h 30 : Bolem Quintet ; le 20 à 20 h 30 : V. Ferrer, T. Coé, R. Boni ; le 21 : Miss Kong.

ELDORADO (208-23-50), le 17 à 20 h 30 : Mama's Boys ; le 21 à 20 h 30 : Killing Joke ; le 22 à 20 h 30 : Prince Charles.

ESPACE BALARD, le 19 à 20 h : Africa Fête.

FORUM (297-53-47) (D., L.), 21 h : Magma Offering (dern. le 19).

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : les 16, 17 : Dewey Redman ; le 18 : A. Mion ; le 20 à 16 h : Ribour, Bop Ensemble ; à 21 h : R. Marachin, le 22 à 21 h 30 : J. Diorio.

NOTES BLEUES (389-16-73), le 19 à 21 h 45 : Satranga.

OPÉRA NIGHT (296-62-56), le 18 à 20 h 30 : R. Bahri ; le 22 à 20 h 30 : Inmates.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 16, 17, 18, 19 à 21 h : Zaka Percussion ; le 22 à 21 h : Kandja Kouyate et Zani Djabate et Super Djaja Band.

PHIL'ONE (776-44-26), les 17, 18, 19 à 20 h 30 : 6TH Continent.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer., Cuartete Cedron ; jeu., M. Slim ; ven., Fox Trot ; sam., Swing at six ; lun., Quintette de Paris ; mar., Haricots rouges + Father al Lewis.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Saury (dern. le 19) ; le 22 : Fox troc de Montpellier.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : O. Hutman, T. Rabeson, M. Bertaux (dern. le 19) ; à partir du 22 : J.-L. Roques, L. Cokelaere, T. Rabeson, P. Minvran, F. Lockwood.

TWENTY ONE (260-40-51) Jeu., ven., sam. 21 h : G. Hunter.

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34) (D.), 19 h : Al Zuharat ou Phèdre au tombeau de Thesee-le-Medium.



ET DES SPECTACLES

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), les 16, 17, 18 à à 20 h30 : Fête des lamas du Sikkim ; le 22 à 14 h 30 : Danses du Laddakh, 20 h : Opéra tibétain ; 22 h : Soufiana Kalah du cachemire.

AMANDIERS (366-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Cosmocomicompagnie (dern. le 19) ; à partir du 22 : B.Gutmacher.

BATACLAN (700-30-12) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Mezz, la Rage de vivre.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 15 h : B. Wootton.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, mer., sam.,-dim. 16 h : Hair 84.

CINQ DIAMANTS *(580-18-62), 20 h 30 :* Théophile, D. Vachée, D. Borano.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : Armason Delo-Pave.

CITHEA (357-99-26), 22 h : Cl. Astier (dern. le 19), le 17 à 20 h : Dorian Express.

ELDORADO (297-53-47), le 23 à 20 h : V. Lagrange.

FORUM (297-53-47), le 20 à 17 h 30 : Paula et Viriato ; le 21 à 21 h : les Etoiles, A. Dequech Quartet ; le 22 à *21 h : J. Greave, P. Blegnad.*

LUCERNAIRE (544-57-34), les 16, 19, 21, 22 à 19 h 45 : R. Bahr, chansons *populaires juives.*

MUTUALITÉ (329-12-99), le 20 à 14 h : Fête Vesak.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : B. Lavilliers ; 21 h, mer., dim. 15 h 30 : Clown Kompanie.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), le 16 à 20 h 45 : B. Haller.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (L.), 20 h 45. Dim. 15 h : Marotissimo.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : La Villette en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

ZENITH (080-48-96) le 18 à 20 h : Artistes contre la Torture (Bashung, J. Birkin, P. Desproges, Djuijura, Duval et Mathon, J. Guidoni, J. Gréco...).

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

La danse

BASTILLE (357-42-14), *(D., L.), 21 h :* le Rêve d'Hélène Keller (à partir du 22).

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30, *le 16 : Kathakali ; les 17, 18 :* S. Lemosof ; les 19, 21 : Peru Andino ; le 22 : Krishnaveli.

ESCALIER D'OR *(523-15-10) (D. soir,* L.), 21 h, dim. 17 h : Chorégraphie J. Patarozzi.

DEUX PORTES (361-24-51), les 16, 17, 18 à 21 h : Cie Ballet des Deux-Portes.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Ballet Moïsseïev.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D.), 20 h : Cie Magenia.

SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93) (D., L.), 20 h 45 : Cie S. Keuten.

SOLEIL D'OR (543-50-12), le 19 à 20 h 45 : S. Ragunath Manet (dern. le 19).

TEMPLIER (278-91-15), 20 h 30 : A. Mauconvert, R. Sosa (dern. le 19).

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), le 22 à 20 h 45 : G. Thesmar, M. Renard, Ballets E. Pagava.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-47-77).* le 19 à 20 h 30 : Ecole de danse G. Rivière.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), (D. soir), 20 h 30, dim. *15 h :* Lindsay Kemp Company (le Songe d'une nuit d'été) (Dern. le 20).

En région parisienne

ASNIÈRES, CCA (790-63-12), le 17, à 20 h 45 : A. Dona. Salle St-Daniel, le 19 à 14 h 30 : Crieur de contes.

AULNAY, MC (868-00-22), le 19 à 20 h 30 : V. Semionov, M. Bounay ; à 22 h 30 : A. Hemon, V. Semionov ; le 20 à 17 h 30 : Folk international.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30, 15 h : Violette Leduc, l'affamée (dern. le 19).

BLANC-MESNIL, Louis-Daquin (865-44-58), le 21 à 20 h 30 : La voix.

BOBIGNY, Parc de la Bergère (868-00-22), le 20 de 12 à 18 h : Jo Privat ; à 16 h : Z. Richard.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

BRETIGNY, CC (084-38-68) le 19 à 21 h : *Le Frigo.*

BURES-SUR-YVETTE, MJC (907-74-70), le 19 à 21 h, le 20 à 16 h : L'étrange après-midi du docteur Bourke.

CERGY, Place des Arts, *le 16 à 12 h :* Ensemble Paris-Octett.

CHATILLON, Salle des Fêtes, les 16, 17 à *21 h : Pitchipoi Oratorio.*

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), les 21, 22 à 10 h et 14 h 30 : A pieds joints dans les bouquins. *Cathédrale St-Louis,* le 18 à 20 h 30 : Petite messe solennelle de Rossini.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 21 à 20 h 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 18 à 20 h 30 : Groupe Karabane, K. Kacel (D. soir, L.) 20 h 30 ; Dim. 17 h : Scène de nuit à Clichy.

CORBEIL, CAC *(089-00-72), les 18, 19 à* 20 h 45 : Cervantès Intermèdes.

COLOMBES, Conservatoire, le 19 à 18 h 30 : Quatuor à cordes (Beethoven, Dvorak).

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 18 à 20 h 30 : Fawzi al Ayedi ; le 22 à 20 h 30 : A. Sylvestre.

DRAVEIL, Eglise Saint-Rémi, le 18 à 20 h 30 : F. Mento.

GENNEVILLIERS, salle des fêtes (799-48-74), le 19 à21 ; Orchestre de chambre J.-W. Audoli (Mozart).

IVRY, Th. des Quartiers, (672-37-43), (J., Dim. soir), 20 h 30 ; Dim. 17 h : la Surprise de l'amour. Théâtre (670-15-71), *(D. soir) 20 h, Dim. 17 h : Fugitive Detail.*

JUVISY-SUR-ORGE, Théâtre de l'Eclipse (921-60-34), jeu., ven., sam. 21 h, Dim. 15 h : l'Issue.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 19 à 21 h : B. Haller.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), les 16, 17 à 20 h 30, le 19 à 16 h et 20 h 30 : le Fou et la Nonne. CC J.-Lurçat (287-50-08), le 18 à 20 h 30 : A. Grillo, P. Villaroel.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-*18-81), les 16, 18, 19, 22 à 20 h 30 ; le 17* à 19 h 30 ; le 20 à 17 h : Great Britain. Conservatoire, le 19 à 20 h 30 : M. Marnet d'Hubert, E. Moussier (Mozart, Gerschwin).

NOISY-LE-GRAND, Gymnase, le 19 à 21 h : Tlamatimine, le 22 à 21 h : Compagnie Ghoorgin.

RIS-ORANGIS, Centre R. Desnos (906-72-72), le 19 à partir de 13 h : Festival international de musiques et de danses traditionnelles.

ROZAY-EN-BRIE, Eglise, 20 à 16 h : P. Ianco (Bach, Stravinsky, Marchand...).

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux *(749-77-22), le 22 à 20 h 30 : Orchestre* de chambre J.-W. Audoli (Mozart).

SAINT-DENIS, Festival (243-05-10) Ancienne Abbaye, le 20 à *15 h 30 : Orchestre* baroque d'Amsterdam, dir. : T. Koopman. Th. G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Dîner de Lina ; les 18, 19 à 22 h 30 : M. Mézières.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Chapelle du Château (973-92-92), le 21 à 21 h : M. Geliot, S. Kudo (Bach, Mozart, Fauré...).

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 19 à *21 h : Nozati, Léandre.*

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 16, 17, 18, 19 à 21 h : Chorégraphie Gheorin.

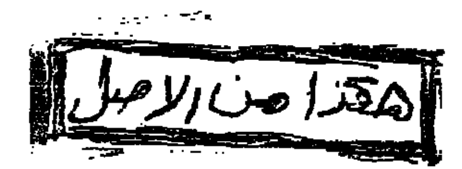
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 17 à 21 h : A. Roussin, S. Dugas (Mozart, Ravel), le 18 à 21 h : Avron Big Band.

VERSAILLES, Cathédrale le 20 à 17 h : L. Pernot (Bach, Dufaut...).

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 17 à 14 h 30, le 18 à 14 h 30 et 20 h 30 : Smash.

YERRES, CEC (948-38-06), le 19 à 21 h : Avron Big Band.

VINCENNES, Th. Daniel-Sorano (374-81-16) (Sam., Dim. soir, Mar.), 21 h ; Dim. 18 h : le Repoussoir.



CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 MAI

15 h, Vire-vent, de J. Faurez ; Cinéma japonais ; 19 h, Cochons et Cuirassés, de S. Imamura ; 21 h, l'Adieu aux armes, de F. Borzage.

JEUDI 17 MAI

15 h, Les Petites du Quai aux fleurs, de M. Allegret ; 19 h, Yojimbo, de A. Kurosawa ; 21 h, Possession, de A. Zulawski.

VENDREDI 18 MAI

15 h, Emile l'Africain, de R. Vernay ; 19 h, le Mépris, de J.-L. Godard ; Cinéma japonais : 21 h, Bouddha, de K. Misumi.

SAMEDI 19 MAI

Cinémathèque de la danse : flamenco, 15 h, Maria de La O, de F. Elias ; Cinéma japonais : 17 h, Une bête à nourrir, de N. Oshima ; 19 h, Dernier caprice de l'automne de la famille Kohayagawa, de Y. Ozu ; 21 h, Coup de cœur, de F. Ford Coppola.

DIMANCHE 20 MAI

15 h, L'aventure est au coin de la rue, de J. Daniel-Norman ; Cinéma japonais : 17 h, Harakiri, de M. Kobayashi ; 19 h 30, l'Histoire de Zatoichi ou le Samouraï aveugle, de K. Misumi ; 21 h 30, la Femme sur la plage, de J. Renoir.

LUNDI 21 MAI

Relâche.

MARDI 22 MAI

15 h, l'Ingénue libertine, de J. Audry ; Cinéma japonais : 19 h, Chronique de mon vagabondage, de M. Naruse ; 21 h 15, The friend who waked the west, de G. Douglas.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 MAI

15 h, le Marchand de plaisir, de Jaque-Catelain ; 17 h, Chantage, de G. Lefranc ; Cinéma israélien : 19 h, la Maison, de A. Gitai ; Wadi, de A. Gitai (en sa présence), Jérusalem 22-4-1974, de A. Tlalim.

JEUDI 17 MAI

15 h, Dura Lex selon la loi, de L. Koulechov ; 17 h, le Grand Bluff, de P. Dally ; Cinéma israélien : 19 h, Mais où est donc Daniel Wax ?, de A. Heffner.

VENDREDI 18 MAI

15 h, Les chagrins de Satan, de D.-W. Griffith ; 17 h, Echec au porteur, de G. Grangier ; Cinéma israélien, 19 h : le Grand Canal, de E. Kishon.

SAMEDI 19 MAI

15 h, la Tentatrice, de F. Niblo ; 17 h, Sois belle et tais-toi, de M. Allégret ; Cinéma israélien, 19 h : Rosa, je t'aime, de M. Mizrahi ; 21 h, Mon Michel, de D. Wollman ; le Voile de la mariée, de D. Aldor.

DIMANCHE 20 MAI

15 h, Vive le sport ! de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h, le Passager clandestin, de R. Habib ; Cinéma israélien : 19 h, Juke box, de B. Davidson ; 21 h, Asirey Adam, de D. Peck ; l'Amour cruel est sans pitié, de U. Perez.

LUNDI 21 MAI

15 h. Dante's inferno, de H. Otto ; 17 h, l'Ambitieuse, de Y. Allégret ; Cinéma israélien, 19 h : Oded le fugitif, de N. Axelrod ; le Manteau en peau de mouton, de S. Ohana.

MARDI 22 MAI

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'AFFRONTEMENT (A, v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

RIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Colisée, 8e (359-26-46) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PUBLIQUE (*), film français d'Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DU ROI, film français d'Ivan Chiffre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

NOTRE HISTOIRE, film français de Bertrand Blier : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Les Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

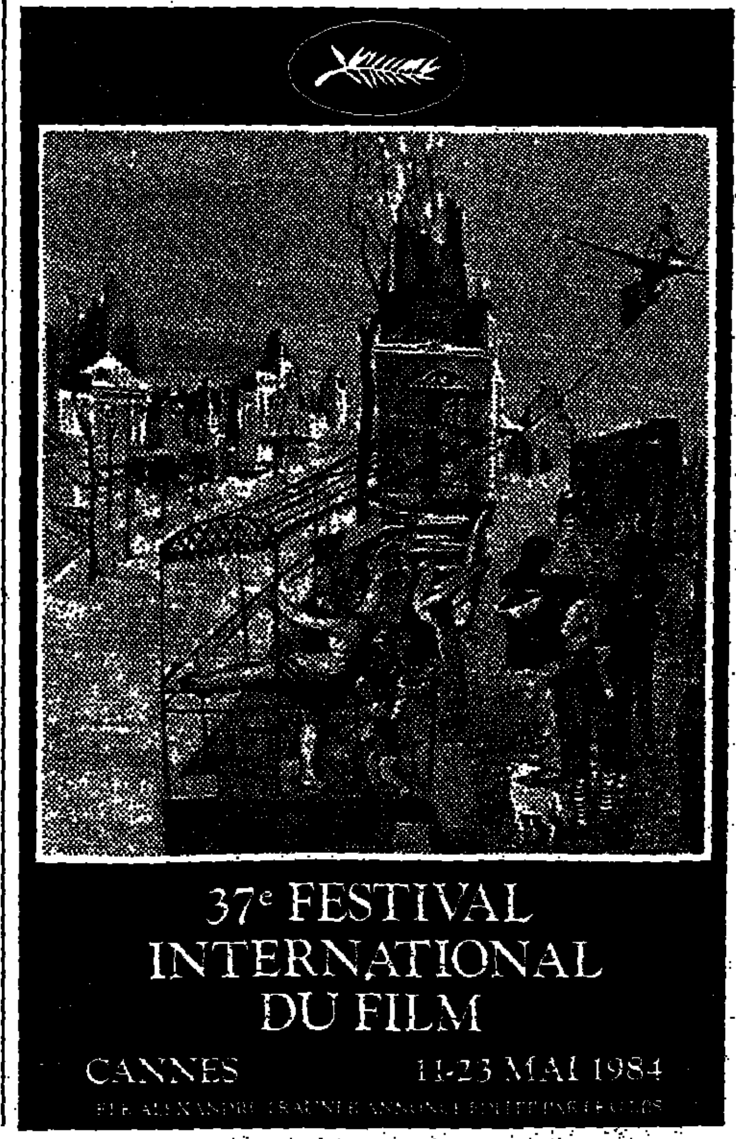
ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OTE-TOI DE MON SOLEIL (DIOGENE), film français de Marc Jolivet : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).



LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

AU-DELA DE LA GLOIRE (BIG RED ONE) (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BIBLE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

BLOW OUT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FARREBIQUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (Am., v.o.) : André Bazin, 13e (377-74-39).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FEMMES ENTRE ELLES (It.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES FRAISES SAUVAGES (Suède) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GWENDOLINE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HELLO DOLLY (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'HOMME AUX BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (325-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL POSTO (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Sainte-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38).

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

RUE BARBARE (F.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SUEURS FROIDES (Vertigo) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE TAMBOUR, (All.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

TESS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer., Tchao, pantin ; jeu., les Voleurs de la nuit ; ven., le Juge ; sam., A mort l'arbitre ; dim., mar., Tendres passions (v.o.).

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). T.l.j. : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; ven., mar., Halloween I, Halloween II, Halloween III ; mer., dim., la Malédiction ; Damien ; la Malédiction finale ; jeu., sam., lun., la Quatrième Dimension ; Dead Zone ; l'Ascenseur (*).

CINÉMA DES ÉTATS BALTES (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 16 h : Edgar et Christine ; mer., ven., sam., dim., lun., 18 h : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; mer., ven., sam., dim., 20 h, jeu., mar., 18 h : un Nid au vent ; mer., ven., dim., mar., 22 h : la Corrida ; jeu., ven., lun., mar., 14 h : la Sonate au bord du lac ; jeu., ven., lun., mar., 16 h : Personne ne voulait mourir ; jeu., sam., lun., 22 ; la Forêt de roseaux ; sam., 16 h : la Fillette et les échos ; dim., 16 h : la Belle.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), mer., Quo vadis ; jeu., Chantons sous la pluie ; ven., la Porte du paradis ; sam., 2001, l'Odyssée de l'espace ; dim., Ben Hur ; lun., Pink Floyd the wall ; mar., les Douze Salopards.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer., la Soupe au canard ; jeu., Une nuit à l'opéra ; ven., Chercheurs d'or ; sam., les Marx au grand magasin ; dim., Une nuit à l'opéra ; lun., Un jour aux courses ; mar., Explorateurs en folie.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Calypso, 17e (380.30.11), jeu., ven., lun., mar. : Ça commence à Vera-Cruz ; jeu., ven., lun., mar., les Indomptables ; jeu., vend., lun., mar. : Un si doux visage. T.l.j. : Pendez-moi haut et court.

FESTIVAL CARLOS SAURA (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : ven., lun., sam., Cria Cuervos ; mer., Anna et les loups ; mer., sam., dim., Vivre vite (**), ven., lun., mar., Noces de sang ; dim., Elisa vida mia.

ROMY SCHNEIDER Ciné 13 Première, 18e (259-62-75) : sam., dim., Max et les ferrailleurs ; Une histoire simple.

FESTIVAL MGM (v.o.), Elysées-Lincoln (359-36-14) : mer., la Conquête de l'Ouest ; jeu., Hair ; ven., Autant en emporte le vent ; sam., Ben Hur ; dim., les Douze Salopards ; lun., Chantons sous la pluie ; mar., Voyage au bout de l'enfer.

LES NOUVEAUX AS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (545-35-38) : mer., Blue Collar ; jeu., American gigolo ; ven., Hardcord ; sam., la Fièvre au corps ; dim., les Gens de la pluie ; lun., la Valse des pantins ; mar., Halloween.

MARGUERITE DURAS Denfert, 14e (321-41-01) : mer., jeu., lun., le Camion ; dim., Aurelia Steiner.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89) : mer., jeu., Soupçons ; ven., sam., la Loi du silence ; dim., lun., mar., le Faux Coupable.

JOHN HUSTON (v.o.), Olympic, petite salle, 14e (545-35-38) : mer., jeu., Promenade avec l'amour et la mort ; ven., sam., Freud ; dim., le Malin ; lun., mar., Lettre du Kremlin.

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : mer., dim., Steamboat Bill Junior ; jeu., lun., les Fiancés en folie ; sam., les Lois de l'hospitalité.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 05 + ven., sam. 0 h 30.

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

CARMEN JONES (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. 11 h 50.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), sam. à mar. 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h., ven., lun. 17 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

COUP DE TORCHON (Fr.), (Grand-Pavois), 15e (554-46-85), jeu. 20 h., mar. 15 h 30.

COUP DE CŒUR (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 18 h 20, sam. 0 h 15.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer. 19 h 15.

ECOUTEZ BIZEAU, ECOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ven. 16 h 15, sam. 11 h 40.

JOHAN, CARNETS INTIMES (**) (Fr.), Movies-Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10 + sam. 24 h.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 45.

LAISSE BETON (Fr.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim. 20 h.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) Boîte à films, 17e, (622-44-21) 16 h10.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), tous les jours sauf sam., dim. 20 h + sam., dim. 15 h 30.

NEW-YORK 1977 (A., v.o.) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ven., sam. 0 h 30.

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 21 h 20, sam., dim. 15 h 45.

POLAR (Fr.) : 7e Art-Beaubourg, 3e (278-34-15), 12 h.

POSSESSION (**) (IT., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., 0 h 20.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 50.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., 24 h.

SATYRICON (**) (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mar., 19 h 15.

LE 7e SCEAU (Suédois, v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu. 16 h., sam., dim., lun., mar. 14 h.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), sam., 19 h 15.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), merc., sam., lun. 22 h 15 ; dim., mar. 21 h 45 ; Movies, 1er, (260-43-99), 12 h 10, sam. 24 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 18 h 45, ven. 22 h 30, mar. 19 h 30 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), dim., lun., mar. 22 h.

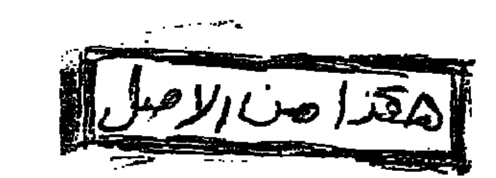
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 05.

UN SI DOUX VISAGE (A.,v.o.) Calypso, 17e (380-30-11) jeu., ven., lun., mar. 18 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

WILLIAM-BURROUGHS (A., v.o.), Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h (sauf sam., dim.).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) mer., lun 18 h., jeu., dim. 16 h., mard. 22 h.



COMMUNICATION

LE PLAN-CABLE

Le ministre des PTT précise les procédures pour les villes candidates

Au ministère délégué aux PTT et à la mairie de Paris, on considère comme « clos » l'incident ayant surgi à propos du « protocole d'accord-cadre » élaboré pour la première tranche du câblage de la capitale (*le Monde* du 14 mai). De part et d'autre, il est désormais admis que le document, prévoyant la pose de 106 000 prises au total, est bel et bien signé.

Après l'envoi par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, d'une lettre adressée aux villes candidates au câblage rappelant les décisions prises en conseil des ministres le 3 mai (*le Monde* du 5 mai), le ministre des PTT, M. Louis Mexandeau a, pour sa part, écrit à ces mêmes municipalités, samedi 12 mai, pour préciser les procédures qui seraient désormais suivies. Voici les principaux extraits de ce courrier-référence.

« *Il est tout d'abord souhaitable que nous formalisions notre volonté de travailler dans le cadre dorénavant bien tracé, par un protocole d'accord qui puisse être soumis à vos instances délibératives*, écrit le ministre des PTT. « *Il appartiendra alors à nos services de négocier les termes d'une convention d'établissement du réseau, qui pensera le schéma directeur des infrastructures et le partage des charges d'investissement.* »

» *Vous savez que la totalité de l'investissement sera assumée à terme par mon ministère, mais que les collectivités territoriales devront marquer leur engagement par le versement d'une avance remboursable représentant une fraction du coût du réseau. Cette avance remboursable a, en outre, pour but de ne pas faire supporter la charge financière de ces investissements aux usagers du téléphone. En contrepartie de cette contribution, les collectivités territoriales seront directement intéressées, selon des modalités territoriales précisées dans la convention, aux revenus que les PTT tireront de l'exploitation du réseau.*

» *Parallèlement vous devrez constituer la Société d'économie mixte qui exploitera les services de télédistribution. Mes services établiront alors avec cette société une convention de location des capacités du réseau affectées à la télédistribution. Cette convention déterminera les modalités financières, et notamment les conditions de partage du risque commercial. A l'issue de la signature de notre protocole d'accord, une procédure comparable interviendra entre la collectivité locale, la société d'économmie mixte, et l'établissement public de diffusion TDF, en ce qui concerne les installations de tête de réseau où seront distribués les programmes accessibles aux abonnés* (...). »

Les propositions de l'opposition sur l'audiovisuel : « La loi de l'argent », estime M. Max Gallo

Les propositions pour l'audiovisuel du Conseil pour l'avenir de la France (*le Monde* du 9 mai) et de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 16 mai) ont provoqué diverses réactions. Pour M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, le projet proposé par M. Jacques Chirac aboutirait « *à faire dépendre la création française des seules normes étrangères ou marchandes et ainsi conduirait à un abaissement de la culture nationale (...). M. Jacques Chirac entend maintenant soumettre à la seule loi de l'argent, quelle qu'en soit l'origine, les moyens de communication, facteurs décisifs de culture et de divertissement* ». « *Le gouvernement a, quant à lui, choisi l'ouverture*, ajoute Max Gallo. *Il ne refuse pas l'initiative privée et ne renonce pas à protéger la collectivité des excès anarchiques du marché.* »

M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire du PS à la culture, estime de son côté que « *MM. Giscard d'Estaing et Chirac rêvent aujourd'hui de vendre la radiotélévision aux enchères.* » Pour M. Queyranne, « *après avoir usé et abusé pendant vingt-trois ans de toutes les ressources du monopole d'Etat en confisquant la radiotélévision au service exclusif de leur majorité, les dirigeants de la droite font volte-face et envisagent maintenant le démantèlement du service public* ».

Dans l'opposition, M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, au nom de l'Association nationale des téléspectateurs (ATELE), déclare : « *Les propositions de Jacques Chirac pour une réforme de l'audiovisuel reflètent pour l'esentiel les goûts et la volonté des téléspectateurs français.* »

« Le pouvoir se négocie avec l'opinion »

(Suite de la première page.)

On en retiendra notamment le culte de l'indépendance de ces deux grands journalistes. Une manière de voir que partage l'auteur, qui déclare avoir choisi la publicité « *parce que c'est le métier le plus libre du monde* ».

Témoin privilégié, M. Marcel Bleustein-Blanchet livre ici les réflexions que lui inspire une actualité riche dans le domaine de la radio et des médias en général.

– Dès leur apparition, entre les deux guerres, les radios privées ont eu des rapports difficiles avec l'Etat.

– Le 7 juillet 1926, un décret signé de Raymond Poincaré, alors président du Conseil, mettait de l'ordre dans ce qui était en train de devenir un grand embouteillage des ondes, en limitant à treize le nombre des postes de radios amateurs autorisés à émettre, et en définissant leurs caractéristiques. Huit ans plus tard, en 1934, Georges Mandel, ministre des PTT, interdisait la réclame, comme elle s'appelait alors, sur les radios amateurs et les stations d'Etat : il voulait obtenir de la Chambre le vote de la taxe sur les récepteurs de radio afin de trouver les fonds nécessaires au développement de ce nouveau média que n'avait pas encore bien perçu la presse régionale et locale. La taxe fut votée sans difficulté. Ces deux épisodes illustrent bien la sollicitude que l'Etat, en France, a toujours portée à l'audiovisuel.

– Pourquoi a-t-on interdit, selon vous, les radios privées après la guerre ?

– Pour des raisons qui tenaient partiellement à la politique. Le nouveau directeur de la Radiodiffusion nationale, qui avait participé aux beaux jours de Radio-Cité avant la guerre, m'avait dit, en me retrouvant : « *C'est fini le capitalisme !* » La radio, pendant la guerre, avait fait la preuve depuis Londres de l'importance capitale de son influence. Elle avait été, en quelque sorte, l'outil et le principe de rassemblement de la France libre et de l'esprit de résistance, en apportant chaque jour aux Français un véritable antidote aux poisons de la propagande nazie.

» A la mesure même de ce rôle historique, elle possédait, aux yeux des gouvernants de 1944, une importance telle qu'il n'était pas question, pour eux, de laisser une quelconque initiative privée s'emparer de ce moyen de propagation des nouvelles et des idées. D'où la mesure de rétorsion à l'égard de Radio-Cité et de ses confrères. D'où aussi l'installation, dans les années suivantes, d'un monopole de fait qui s'est aussi exercé à travers les radios périphériques.

– Vous dites avoir « un goût profond pour le libéralisme ».

– Mon *credo*, c'est le slogan de mai 68 : « *Il est interdit d'interdire.* » L'auditeur, le lecteur est le seul juge de la qualité de ce qu'on lui propose, et les Français cherchent aujourd'hui une radio, et surtout une télévision, indépendantes de l'État. Les gens, désormais, sont moins crédules, ils veulent la vérité, les faits. Mettre en moule la liberté de pensée, en presse écrite comme dans l'audiovisuel, c'est aujourd'hui impensable, quel que soit l'intérêt que porte à l'information tout gouvernement. La liberté, c'est ce qu'il y a de plus précieux.

– Il semble, en particulier depuis la loi de 1982, que les choses aillent plutôt dans ce sens.

– L'actuel gouvernement a révisé une certaine conception monolithique de la communication. Sans doute y était-il obligé par l'évolution simultanée des technologies et des mentalités. Nous sommes irrévocablement entrés dans une ère où l'information va si vite, et se répand si largement, que plus personne ne peut prétendre détenir le privilège de savoir et de faire savoir. Le pouvoir a changé de racines, en tout cas de procédures. Il se négocie au jour le jour avec l'opinion. Il s'exerce à travers la connaissance et la prise en compte de tout ce qui remonte de la base. Dans ces conditions, comment espérer plus longtemps maintenir un système de contralisation de l'information ?

– Vous dites que les mentalités changent. Est-ce si sûr ?

– Nous sommes déjà, avec la jeunesse actuelle, dans l'an 2 000. Les jeunes ont envie de se séparer des habitudes de leurs parents. La nouvelle génération veut aller plus loin. Les nouvelles modes vestimentaires, musicales, annoncent une civilisation différente, dans laquelle on va se réveiller un beau matin. Les gens n'ont plus la même confiance dans le système. Et quand on voit des centaines de milliers de personnes manifester dans la rue, c'est qu'il va se passer quelque chose. Mais je ne sais pas quoi.

– Quel rôle jouent les moyens d'information, dans cette éclosion que vous apercevez ?

– C'est en partie eux qui en sont responsables. A travers des médias de masse, comme la radio et surtout la télévision, les gens *savent*. S'ils sont malheureux, ils en prennent conscience. Les hommes politiques sont dépassés par ces évolutions, parce qu'ils ont des difficultés à se remettre rapidement en cause. Pourtant, l'évolution que nous vivons dans les médias va se poursuivre. Le mouvement est irrésistible. Après la radio libre, nous voyons venir la télévision libre. J'en suis absolument convaincu, et pour une excellente raison : aucun Etat moderne, de ce côté-ci du monde en tout cas, n'a les moyens de faire autrement.

– L'introduction de la publicité sur les radios locales privées doit vous réjouir à double titre, comme homme de radio et comme publicitaire ?

– J'attends beaucoup de cette mesure, et je parie d'avance pour les heureuses conséquences qu'elle aura sur le marché publicitaire. Elle a en tout cas la dimension d'un acte positif. La presse écrite s'inquiète, elle a tort. D'abord, parce que les radios libres vont apporter un commencement de solution à la pénurie française de médias locaux, en ouvrant l'accès de la communication publicitaire radiophonique à des PME et des PMI – voire à des commerçants – qui, jusqu'à présent, se trouvaient interdits d'antenne en raison du niveau des tarifs et de la disproportion de l'outil par rapport à leurs besoins.

» Ensuite, parce que la presse française qui, à la différence de l'américaine, avait raté jusqu'ici son mariage avec l'audiovisuel – en partie par sa faute, à cause de son protectionnisme malthusien, – va trouver avec les radios libres l'occasion de réparer les erreurs du passé. De nombreux journaux, notamment en province, ont déjà compris l'intérêt d'avoir chacun son antenne comme prolongement et caisse de résonance de son contenu rédactionnel et publicitaire. Il faut évidemment qu'ils acceptent la règle du jeu, c'est-à-dire la concurrence. Et qu'ils abandonnent leurs vieux réflexes frileux devant l'innovation. »

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.

A La Rochelle

M. GEORGES FILLIOUD INVITÉ DU « MONDE » AU FESTIVAL DE LA FM

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, sera l'invité vedette d'un déjeuner-débat, dimanche 3 juin, en clôture du troisième Festival de la FM, à La Rochelle. M. Fillioud, invité du Monde et de la ville de La Rochelle, situera son intervention et ses réponses aux questions dans un thème général : « Les radios locales privées dans la politique de la communication ». M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat et maire de La Rochelle, et M. Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du Monde, présideront ce déjeuner.

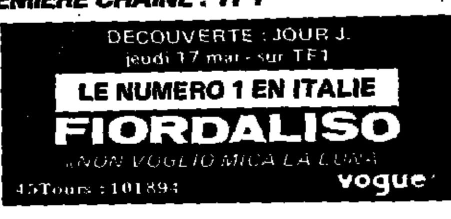
Le Festival de la FM, qu'organisent du 1er au 30 juin l'association Banque de programmes et la Maison de la culture de La Rochelle, sera le grand rendez-vous des radios locales, à l'heure où la publicité s'ouvre à elles (le Monde du 26 avril). Il comprendra notamment des manifestations commerciales pour les professionnels de la FM et des forums. Plus de sept cents personnes sont attendues. Le Monde publiera à cette occasion des pages spéciales, et notre collaboratrice Annick Cojean animera le premier forum du Festival, consacré à « La nouvelle communication ».

Pour s'inscrire au déjeuner-débat du dimanche 3 juin *(150 F par personne)*, s'adresser à : Banque de programmes, Festival de la FM, BP 54, 75462 Paris Cedex 10. Tél. : 296-93-32 et 264-57-30.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1



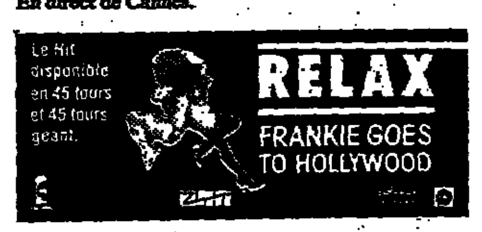
20 h 10 Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.
Finale en direct de Bâle.
Juventus de Turin-Porto.
22 h Belle de match.
Magazine mensuel du tennis de Jean-Michel Leulliot.
Portraits de Yannick Noah 83 et Chris Evert- Lloyd 83.
22 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Deux amies d'enfance.
De N. Companez. Avec L. Mikael et A. Clément.
Deuxième épisode des mésaventures amoureuses de Nelly et Jackie. Léger, insouciant, juvénile.
22 h 20 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : « mais... où sont les mecs ? » « les deux sous de la pub » ; « discours croisés » ; « casting » ; « le Zorro du métro » ; « T'inventes, toi, t'inventes quoi ? »
23 h 15 Journal.
23 h 25 Spécial football.
Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3 : Ring Parade.
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
22 h Journal.
22 h 25 L'été de Dirk.
Emission proposée par Raoul Mille.
A l'occasion de la sortie du dernier roman de Dirk Bogarde. Des voix dans le jardin, *l'acteur de prédilection de Visconti, le serviteur de Resnais, accorde une interview à l'écrivain Raoul Mille.*
22 h 50 Parole de régions.
La Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.
22 h 55 Un, deux... ou trois ?
Jeu de cinéma.
23 h Prélude à la nuit.
23 h 10 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.



FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE.

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Série : La porteuse de pain.
18 h 30 Magazine : Vie régionale.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : perspectives du XXe siècle...
22 h 30 Nuits magnétiques : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Chaconne en sol mineur*, de Purcell ; *Suite irlandaise*, de Carolan ; *Vibration*, de Brenet ; *Divertimento en si bémol majeur*, de Mozart.
23 h Les soirées de France-Musique.

Jeudi 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : la première éducation sexuelle.
14 h Série : La croisière s'amuse.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Emission de Jean Bertho.
Les cartes postales.
15 h 30 Quarté en direct d'Evry.
16 h 55 Images d'Histoire. Saumur, avec le lieutenant-colonel Le Chatelier et Pierre Bourget.
Autour de la tradition et la modernité avec les cadres de Saumur.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Cher inspecteur.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Clip jockey.
Emission de Gilbert Foucaud.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Homme de Suez.
De P. Gaspard-Huit, réal. C.-Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck, R. Palacios...
21 h 35 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Fenêtres sur cour : *la découverte d'un squelette au troisième étage d'un immeuble* ; Véhicule du racisme : *violence verbale dans un autobus* ; Vol au-dessus d'un nid de corbeaux : *autour d'une lettre anonyme et d'un téléphone* ; Le faux coupable : *un homme soupçonné de meurtre.*
22 h 30 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un chasseur en habit vert ou une ballade... irlandaise.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
« Comme sur des roulettes » (un handicapé témoigne).
14 h 55 Cinéma : l'Echiquier de la passion.
Film allemand de W. Petersen (1978), avec B. Ganz, G. von Welterschausen, R. Deltgen, L. Tadic (Rediffusion.)
Passionné par le jeu d'échecs, devenu informaticien, programme un ordinateur et se mesure à un champion du monde. Description d'une névrose tournant à la tragédie. Bruno Ganz y est admirable.
16 h 45 Magazine : Un temps pour tout.
La radiesthésie ; Izbinski, de médiums en voyantes.
17 h 45 Récré A 2.
Pic pic pic ; Mes mains ont la parole ; Latulu et tireli ; Albator ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe : le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La saga du Parrain.
D'après le roman de M. Puzo, réal. F. Ford Coppola. Avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
Roth veut faire assassiner Michael, mais il ignore que ce dernier est au courant du projet. En attendant, son garde du corps liquide Johnny Ola.
21 h 40 Alain Decaux : L'histoire en question.
Hitler mourra le 20 juillet 1944, réal. J.-C. Dudrumet.
Les deux premières tentatives d'élimination de Hitler les 11 et 15 juillet 1944.
22 h 55 Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douzes régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.
Film italien d'E. Petri (1969), avec G.M. Volonte, F. Bolkan, G. Santuccio, A. Dominici, O. Orlando. (Rediffusion).
Un commissaire mégalomane et impuissant sexuel a tué sa maîtresse. Nommé à la tête de la police politique, et s'estimant intouchable, il fait découvrir, volontairement les preuves de sa culpabilité. Ce cas pathologique (Gian Maria Volonte donne au personnage un relief saisissant) est le véritable sujet d'un film traitant, par ailleurs, avec pas mal d'ambiguïtés, les problèmes politiques italiens, la tentation du fascisme.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Parole de régions.
La Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.
23 h Un, deux... ou trois ?
Jeu cinéma.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Un Américain à Paris, *de Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. E. Krivine.*
23 h 25 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 10 Les Gasconnettes.
17 h 20 Méthodes de l'élevage en montagne.
17 h 50 Savais-tu que ?... (le pétrole ou la mémoire de la terre).
18 h 5 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : *Aurore ou la Génération perdue*, de Bernard Thomas.
16 h 3 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, la vie qui change ; à 16 h 50, paroles ; à 17 h, Persona (J.-M. Philippe, peintre) ; à 17 h 30, partition ; à 18 h 20, intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la banque du sperme, avec le professeur George David.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Le conquérant des mots perdus, de D. A. Kergal (2e partie : « Tes jours sont comptés, pesés, divisés »). Avec J.-N. Sissia, P.-F. Pistorio, J. Tsouss...
22 h 10 Disques.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Mozart, Mintchev, Gagneux, Schubert par la Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. B. de Vinogradov ; sol. M. Sartova, soprano ; P. Guingouian, contrebasse.
13 h 32 Opérette-magazine.
14 h 2 Repères contemporains : Semaine de musique norvégienne ; œuvres de Thoresen, Mortensen, Nordheim.
15 h L'après-midi des musiciens : Naples et Napolitains ; œuvres de Cimarosa, Mozart, Porpora, Haydn, Bach, Pergolèse, Stravinski.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermèdes ; Feuilleton « Tout Duke ».
20 h Concert international de guitare : œuvres de Corelli, Joplin, Sor.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Symphonie n° 90 en ut majeur*, de Haydn, *Concerto pour piano et orchestre en ut mineur*, de Mozart, *Symphonie n° 1 en ut majeur*, de Beethoven par l'Orchestre du dix-huitième siècle, dir. F. Brüggen, sol. J. Gibbons, pianoforte.
22 h 34 Les soirées de France-Musique.

PRESSE

« LA NAISSANCE DU *MONDE* »

Le roman d'amour d'Edouard Sablier

C'est un roman d'amour. Il finit mal. C'est la règle. Le roman d'amour d'un jeune journaliste et d'une jeune publication. Ils sont séparés depuis vingt-deux ans. Comme elle a vieilli, comme elle a engraissé ! Sans lui...

Edouard Sablier était du petit nombre des rédacteurs venus des armées, de la résistance et des camps qu'Hubert Beuve-Méry enrôla, plutôt qu'il n'embaucha, en 1945, pour compléter l'équipe des anciens du *Temps*. Avec Maurice Ferro, issu, comme *lui*, de la France libre, Sablier fit découvrir aux Français d'après-guerre cet *« Orient compliqué »* en train de devenir un des points les plus sensibles de la planète. Il le rappelle avec une légitime fierté.

Ses souvenirs de la « belle époque » du *Monde*, il les conte avec un humour attendri. Ils sont un peu flous parfois (ainsi, par exemple, fait-il de Pierre Viansson-Ponte un normalien). Qu'importe. Ils ont le parfum d'encre, de craie et de cirage des collèges de l'enfance. Avec des portraits de profs et de camarades, des histoires de potaches : les « jeunes rédacteurs », comme disait le chef des garçons, lui aussi ancien du *Temps*, compensaient volontiers l'austérité du style et celle de la vie quotidienne par le canular.

Gaulliste de souche, Sablier se sentait à l'aise au *Monde* avant que le général revînt au pouvoir. Des désaccords, mais cordiaux. Et, en 1951, une démarche auprès de de Gaulle, qui, peut-être, contribua à sauver le journal et son indépendance.

Après 1958, tiraillé entre deux fidélités, devenu à la fois acteur dans la mouvance de l'homme du 18 Juin et spectateur appointé, au *Monde*, il finira par choisir de Gaulle. Un départ sans drame, sinon sans regrets.

A ses souvenirs, il ajoute ce qu'il appelle un reportage sur ce que devint le journal après son départ. Reportage rapide...*Le Monde* n'est plus aujourd'hui exactement ce qu'il était hier. Il n'est pas infaillible. Il ne s'est pas toujours montré accessible à la critique, même exceptionnellement bien intentionnée. Certes.

Il y a des choses que les *hommes* – ou les journaux – n'aiment pas s'entendre dire. C'est le plus souvent tant pis pour eux. Mais les sévères analyses d'Edouard Sablier sont d'un amoureux déçu, d'un politique qui a choisi son camp. Il ne peut s'empêcher de grossir le trait, d'user en certains cas de l'on-dit, du potin pur et simple. Elles perdent ainsi beaucoup de leur pertinence. Dommage.

JEAN PLANCHAIS.

★ *Edouard Sablier. La Naissance du* Monde. Plon, 65 F.

Report des licenciements à l'imprimerie Montsouris

Les délégués du personnel de l'imprimerie Montsouris de Massy ont obtenu un nouveau report des licenciements des six cent quatre-vingt-quinze salariés que compte l'établissement, lors d'une réunion du comité d'entreprise, mardi 15 mai. Le syndic chargé de l'administration provisoire a tenu compte de la perspective d'une nouvelle « table ronde », qui pourrait réunir toutes les parties concernées à la demande de l'Association des maires communistes et républicains de l'Essonne, sous l'égide de l'Hôtel Matignon.

De son côté, la Fédération française de l'inprimerie et des industries graphiques s'est prononcée, dans un communiqué publié mardi 15 mai, contre l'élaboration d'un accord-cadre à l'échelle de l'Ile-de-France qui prévoirait, comme le demande notamment le Syndicat du livre CGT, le départ des salariés de plus de cinquante-cinq ans pour la réembauche de personnels licenciés, ainsi que la mise en place d'un fonds de péréquation permettant une garantie de ressources complémentaires.






LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mᵐᵉ Eric FRANCK sont heureux d'annoncer la naissance de

Tatyana,

le 12 mai 1984.
Ch. 1206 Genève.

Décès

– Le président de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises
Et son conseil d'administration
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BLONDEAU,
directeur de l'enseignement
de la chambre de commerce
et d'industrie de Paris,
administrateur de la FNEGE.

FNEGE,
2, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Jean Capin,
Monique et Jean Bernard
et leurs fils,
Gérard et Sylvie Capin
et leurs filles,
Arlette Gand,
Charlotte et Gilbert Barrouillet,

font part de la mort de

Mᵐᵉ Adrien Gérard CAPIN,
née Denyse Baclet,

inhumée dans le caveau familial de Leucate, le 12 mai 1984.

Et appellent le souvenir du chef de bataillon

Adrien Gérard CAPIN,

décédé le 7 janvier 1980.

– Lyon.

Les familles Decuyper et Leleu
Et ses amis

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DECUYPER,

survenu à Paris le 13 mai 1984, dans sa cinquante-deuxième année,

Et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe des funérailles qui aura lieu le jeudi 17 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Bosco, rue Alexandre-Dumas, Paris-20ᵉ.

L'inhumation aura lieu à Hellemmes (Nord) 59260 près Lille.

Condoléances sur registre à l'église.

– Lyon.

Le personnel d'Electricité de France (REAL)

Et de la société NERSA

ont la grande peine de faire part du décès de leur collègue et ami,

Jean DECUYPER,

chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ingénieur
de l'Ecole supérieure des mines
de Saint-Etienne
et chef du service
« fonctionnement-essais »
au sein de la société NERSA.

– Mᵐᵉ Jean Gautier,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bergier, Santet, Reverchon, Combet, Arlaud et Bouscarle
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GAUTIER,

survenu le 2 mai 1984 en son domicile, 22, boulevard Raspail, Avignon.
L'inhumation a eu lieu à Bollène dans l'intimité, le samedi 5 mai 1984.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Les familles Laval, Cordier et *Brunel*,
ont le regret de faire part du décès de

M. Raymond LAVAL,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre belge 1914-1918,
médaille de Verdun,

survenu le 11 mai 1984, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
5, rue Sylvine-Candas,
92120 Montrouge.

– M. le cardinal Lustiger,
archevêque de Paris,
Mgr François Favreau,
évêque de Nanterre,
La paroisse Saint-Pierre de Neuilly,
Ses amis prêtres,
Et sa famille,
font part du retour à Dieu du

Père Robert LLEWELLYN,

le 12 mai 1984, dans sa cinquantième année de son ordination sacerdotale.
Le Père Llewellyn ayant fait don de son corps à la science, une messe sera célébrée pour lui le jeudi 24 mai, à 18 h 30, à Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule 92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Gérard PLAUX,
senior lecturer
à la Polytechnic School (Londres).

Les obsèques ont eu lieu le 9 *mai* à Ousté (65100).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yves SEAILLES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 mai 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Suivant le désir exprimé par le défunt, les obsèques ont eu lieu le 9 mai, dans la plus stricte intimité, en l'église de Mézy (Yvelines), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

– *Mᵐᵉ* Roger Teste,
M. et Mᵐᵉ Jean-Louis Teste
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Roger TESTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux le 15 mai 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.

90, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
33000 Bordeaux.
Consulat général de France,
Tanger, Maroc.

– Nous avons annoncé, dans *le Monde* du 16 mai, le décès du

vice-amiral d'escadron
Jacques TRAUB.

[Né le 25 octobre 1908 à Cherbourg, Jacques *Traub entre à l'Ecole navale en 1926*. En 1935-1939, il commande l'escadrille 3 B à Berre. Il est ensuite affecté à l'état-major de l'amiral commandant l'Ouest-Afrique à Casablanca (1944-1945), avant de devenir directeur des études à l'Ecole navale, jusqu'en 1947. Il sert alors sur le porte-avions « Arromanches ». *De 1951 à 1954, Jacques Traub est délégué au* Standing Group de l'Atlantique-nord à Washington, avant de prendre le commandement (1956-1957) *du porte-avions* « Bois-Belleau ».
Commandant de la marine à Marseille (1964), il est sous-chef d'état-major de la marine la même année. Promu vice-amiral, il devient membre du Conseil supérieur de la marine marchande au titre du ministère des armées. En 1965, il est mis à la disposition du *secrétaire général à la défense nationale. Promu* vice-amiral d'escadre en 1967, Jacques Traub, cadre de réserve en 1968, devient président du directoire de l'Indo-European Trading Corporation (1970-1978), puis administrateur de la Société de recherches et d'études techniques et commerciales (SORETEC).
Grand officier de la Légion d'honneur, Jacques Traub était membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, président de l'Association des œuvres sociales de la marine et administrateur et trésorier de l'Institut français de relations internationales (IFRI).]

– Marie-Odile Carros
a la tristesse de faire part du décès de

Jacques VRECK.

Obsèques le jeudi 17 mai, à 17 h, aux Lials 82230 Monclar-de-Quercy.

– Les familles Zermati,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Martial ZERMATI,
survenu à Nice, le 12 mai.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, le 16 mai, à 11 h 15.

Communications diverses

– M. Michael HAINSWORTH, a été nommé directeur du Laboratoire d'informatique pour les sciences de l'homme (LISH) du CNRS, le 25 avril 1984.

Agé de trente-trois ans, M. Hainsworth est désormais le plus jeune directeur d'une formation du CNRS alors que le LISH est l'un des laboratoires les plus importants du secteur « Sciences de l'homme et de la société ».

– La Société de Thanatologie, sous la présidence du professeur Maurice Marois, tiendra son vingt-sixième congrès : « Mort et Civilisation », le vendredi 18 mai 1984, de 9 heures à 12 h 30, au Palais des congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris, salle Havane, niveau 5.

Des communications seront présentées par :

MM. Pierre-Paul Grasse, de l'Académie des sciences ; Jean Leclanet, professeur au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Michel Vovelle, professeur à l'université Paris-I (Sorbonne) ; François Chapeville, professeur de biochimie à l'université Paris-VI, directeur de l'institut Jacques-Monod ; Marcel Jullian, écrivain, metteur en scène, ancien président d'Antenne 2.

La séance est publique.

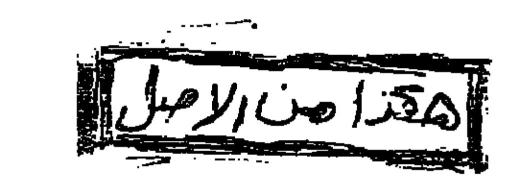
– L'Association nationale Les parents des tués (les pères et mères des disparus et des morts pour la France), fera célébrer, le dimanche 20 mai à *9 h 30, une messe du souvenir* à la mémoire des « Morts pour la France », en l'église Saint-Louis des Invalides ; à *18 h 30 aura lieu la cérémonie du ravivage* de la Flamme sous l'Arc de triomphe.

Le lundi 21 mai à 18 h 15, dans les jardins du Luxembourg, une courte cérémonie se déroulera devant le monu*ment érigé à la mémoire des jeunes* résistants de France et d'outre-mer morts pour la France. Mᵐᵉ Ahrweiller, *recteur de l'Académie de Paris, prononcera* une allocution.

NANE STERN
vous invite à venir voir la première exposition parisienne des peintures de

MANUEL PADORNO,
du 16 mai au 9 juin 1984, du mardi au vendredi de 15 heures à 20 h 30 ; le samedi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 20 h 30, 25, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 705-08-46.

– Le trente-sixième anniversaire de l'Etat d'Israël. – L'ambassade d'Israël et un comité de coordination regroupant les principales organisations juives de France organisent la grande fête de l'indépendance qui aura lieu le dimanche 20 mai, à partir de 20 heures, salle « le Zénith » (porte de Pantin). Des allocutions seront prononcées par M. Soffer, ambassadeur d'Israël en France, M. Samuel Sirat, grand rabbin de France, et Mᵉ Théo Klein, président du CRIF. Les billets (à partir de 75 F) sont en vente aux sièges de toutes les organisations, et en particulier chez M. Maurice Chiche, 38, rue de Turbigo, 75003 Paris, 2ᵉ étage (tél. : 274-00-55).



Le Monde

société

La direction centrale des renseignements généraux est réorganisée

Lutter plus efficacement contre la « violence politique »

Le directeur central des Renseignements généraux, M. Pierre Chassigneux, a procédé récemment à une réorganisation de ses services centraux afin de donner une nouvelle impulsion à la recherche de l'information policière en matière de *« violence politique »*. M. Chassigneux préfère ces termes à celui, plus restrictif, de « terrorisme ». Cette première initiative d'importance de la part d'un préfet qui succéda, fin 1983, à M. Paul Roux, commissaire de police et premier directeur central des RG de l'après 10 mai, consiste essentiellement en la création d'une nouvelle sous-direction plus spécifique chargée de la « recherche » du renseignement dans le domaine des menées dites subversives.

La direction centrale désire ainsi être plus opérationnelle, moins dépendante des informations transmises par ses services régionaux et départementaux. En effet, de la fiabilité des renseignements obtenus par les RG dépend le plus souvent le succès des opérations anti-terroristes réalisées par la police judiciaire. En cette matière, tout se joue en amont, avant les interpellations éventuelles.

Dynamiser

Auparavant, les sous-directions de la direction centrale, qui rassemble quelque trois cents fonctionnaires sur les trois mille six cents employés aux Renseignements généraux, étaient au nombre de quatre : *« courses et jeux »*, selon une vieille tradition des RG ; *« affaires administratives »* correspondant à la gestion technique du personnel, du matériel et des locaux ; *« information politique, sociale et économique »*, chargée du suivi de la vie politique et sociale traditionnelle ; *« information générale et étrangers »*, chargée notamment du terrorisme.

La réforme de M. Chassigneux vise notamment cette dernière sous-direction qui, outre son intitulé plutôt vague, avait le défaut de ne pas séparer... l'information du commentaire dans ses notes. D'échelon en échelon hiérarchique, le « petit blanc » – surnom des rapports des RG, – est en effet réécrit, récupéré, complété par des informations émanant des quelque vingt millions de fiches manuelles accumulées au fil des ans par les RG. Ce système comporte, à l'évidence, un risque de bureaucratisation, où l'on vit sur les acquis du service plutôt qu'on ne veille à la fiabilité et à la pertinence du renseignement recherché. La réorganisation récente a donc pour but de dynamiser la recherche du renseignement.

L'ancienne sous-direction de l'*« information générale et étrangers »* est en outre supprimée et éclatée en deux sous-directions : l'une de l'*« information particulière »*, l'autre de la *« recherche »*, qui regroupent chacune quelque soixante-dix fonctionnaires. La seconde, dirigée par M. Ferrand, se préoccupera d'affiner – notamment du point de vue des moyens techniques – l'obtention de renseignements que la première, dirigée par M. Berges, sera chargée de regrouper et de commenter.

L'*« information particulière »* réunira les rubriques *« violence politique »*, *« étrangers »*, *« DOM-TOM »*. L'ancienne sous-direction de l'*« information politique, sociale et économique »*, qui ne voit pas ses attributions modifiées, devient, plus simplement, la sous-direction de l'information générale, toujours dirigée par M. Grangeret. Les sous-directions des *« affaires administratives »* et des *« courses et jeux »* ne subissent aucune modification.

EDWY PLENEL.

Un recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme

Pour la première fois, une requête contre la France est déclarée recevable

De notre correspondant

Strasbourg. – Pour la première fois, la Commission européenne des droits de l'homme a déclaré recevable une requête individuelle contre la France. Siégeant à huis-clos, mardi 15 mai, les vingt et un représentants des États membres du Conseil de l'Europe ont décidé que le recours déposé par Lorenzo Bozano, un Italien âgé de trente-neuf ans, expulsé de France en octobre 1979, serait examiné au fond (1). La première requête déposée contre la France depuis qu'elle a reconnu le droit au recours individuel, le 2 octobre 1981, celle de M. Pierre de Varga, avait été jugée irrecevable en mai 1983.

C'est en fait une triple requête qu'ont déposée Mes Dany Cohen et François Boissel, défenseurs de L. Bozano : contre la France, mais aussi contre la Suisse et l'Italie. Car les trois États ont été le théâtre de cette affaire : un itinéraire qui a conduit cet ancien éditeur au pénitencier de l'île d'Elbe, où il purge une peine de réclusion à perpétuité.

Expulsé vers la Suisse

Lorenzo Bozano, accusé de l'enlèvement et du meurtre par noyade de la fille d'un industriel italien, en 1971, a été acquitté, deux ans après, par la cour d'assises de Gênes. Le parquet avait alors utilisé la procédure d'appel, qui existe en Italie en matière criminelle. Dans le second procès, en mai 1975, Bozano, malade et absent, sans défenseur, a été condamné à la réclusion à perpétuité.

Il s'enfuit alors en France, où il est arrêté en 1979 au cours d'un contrôle routier. Faute d'être en règle, il se retrouve sous le coup d'un mandat d'arrêt international et comparaît, en audience d'extradition, devant la chambre d'accusation de Limoges. Son défenseur est, à l'époque, Me Robert Badinter.

L'extradition est refusée, mais le ministère de l'intérieur le fait cependant expulser vers la Suisse dans la nuit du 26 au 27 octobre 1979. Et, en juin 1980, la Suisse le remet aux autorités italiennes, qui le font écrouer. Piètre consolation : l'arrêt français d'expulsion est annulé, le 23 décembre 1981, par le tribunal administratif de Limoges.

Toutes les voies de recours étant inutiles en France, épuisées en Italie, Lorenzo Bozano n'a plus que l'espoir de voir aboutir ses trois recours devant la Commission européenne, et qu'ils pèsent sur la justice italienne.

La recevabilité du premier des trois est une étape. Par ricochet, la Commission pourrait admettre les deux autres. Mais ce n'est pas pour autant que Bozano sortira de prison : la recevabilité ouvre, entre l'État impliqué et le requérant, une tentative de règlement amiable. En cas d'échec seulement, la Commission rédige un rapport et donne un avis au comité des ministres des vingt et un. Et c'est après que peut être saisie la Cour européenne des droits de l'homme, qui trancherait au fond. Mais rien n'empêche l'Italie d'ouvrir, à tout moment, un procès en révision.

JACQUES FORTIER.

(1) *Le Monde* des 19 décembre 1979, 16 janvier 1980 et daté 27-28 décembre 1981.

FRONDE VILLAGEOISE CONTRE UN MAIRE LOTISSEUR

Chérence dit non aux préfabriqués

La qualité de la vie, la défense du décor quotidien ne sont pas passés de mode. Du moins pour les cent soixante citoyens du village de Chérence, localité du Val-d'Oise juchée sur le bord d'un plateau dominant la Seine, à 65 kilomètres au nord-ouest de Paris. Ces villageois veulent bloquer les routes, empêcher le déroulement d'une élection partielle, le 20 mai prochain, après la démission de six conseillers municipaux, et même pousser leur maire, M. Oscar Vandeputte (non inscrit), à la démission.

Motif de cette véritable fronde : l'édile prévoit d'adorner son village – vieilles demeures, église classée, pierre du pays et tuiles plates – d'un lotissement de vingt-cinq pavillons préfabriqués. Quatre permis de construire sont déjà déposés. Détail piquant : le promoteur a acheté une partie des terrains au maire lui-même, qui a fait modifier le plan d'occupation des sols pour rendre le lopin constructible.

Les résidents secondaires qui goûtent le charme de Chérence, comme l'écrivain Nathalie Sarraute et le député (UDF) de Paris Gilbert Gantier, se sont émus d'un tel projet. Mais ils n'ont pas été les seuls. La population, elle aussi, a été choquée par la désinvolture architecturale et par la démesure d'un programme qui doit doubler la surface du village et gonfler sa population de 60 %. Elle a été aussi agacée – le mot est faible – par les conditions dans lesquelles tout cela s'est passé. Et elle a rejoint en masse l'association de défense fondée par Nathalie Sarraute.

Quatre-vingts électeurs en colère, sur cent vingt-huit, ont signé une pétition affirmant que le maire n'est plus qualifié pour les représenter. Six conseillers municipaux, sur onze, ont même démissionné. M. Vandeputte a beau invoquer la mort lente du village, la fermeture de l'école et des commerces, les ressources nouvelles qu'apportera le lotissement, rien n'y fait. Une partie des habitants veut sa démission, la révision du POS et l'annulation du projet. La commission des sites fort embarrassée a décidé de se rendre sur place. La solution finale appartient au préfet, mais l'association annonce déjà que si le représentant de l'État accorde le permis de construire, elle déposera un recours devant les tribunaux. Elle brandit même la menace d'une autre plainte contre le maire lui-même.

La décentralisation a donné aux maires de nouveaux pouvoirs en matière d'urbanisme. On a redouté pour l'environnement les excès des responsables locaux. Voici le coup de frein des populations elles-mêmes.

JACQUELINE MEILLON.

Faits divers

PLAINTE POUR ZOUAOUI

« Monsieur le ministre, mon nom est Nadia... J'attends un enfant. Son père ? Le jeune Algérien assassiné un dimanche boulevard Suchet à Paris » : la lettre ouverte de Nadia Moothery à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, est exempte de haine, mais non d'indignation. Zouaoui Benelmabrouk, vingt-trois ans, est mort le 7 mai parce que, avec deux amis, il avait refusé de céder aux injonctions de policiers en civil, qui, à tort, l'avaient cru armé. Il était un peu ivre et il s'est enfui. Les policiers ont tiré sur sa voiture et ils l'ont tué (*le Monde* du 9 mai).

Légitime défense ? Bavure ? Les témoins du drame n'avaient vu ni brassards de police ni aucun autre signe distinctif quand leur véhicule avait été bloqué par une voiture de police banalisée. Ils ont cru aux représailles d'un Portugais avec lequel ils venaient d'avoir une altercation sur les Champs-Élysées.

Cette mort a servi pour les amis de Zouaoui de détonateur à leur « ras le bol ». *« Assez d'insécurité policière et de crimes anti-jeunes »*, entendait-on le samedi 12 mai lors d'une marche de Montrouge à la porte d'Orléans à la mémoire du jeune homme. Et aussi cette pancarte dont les forces de l'ordre ont exigé le retrait : *« La police assassine »*.

Immigrés, Français, membres d'organisations antiracistes, ils n'ont pas l'intention aujourd'hui de désarmer. Le collectif Ménilmontant créé après la marche des « Beurs » en 1983 réunissait, cinq jours après la mort de Zouaoui, une conférence de presse improvisée dans la cour de la préfecture de police. Une plainte était déposée au nom de la famille, et le parquet du tribunal de Paris a ouvert, le mardi 15 mai, une information contre X pour *« coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Une collecte devait être décidée pour aider les parents dans leur action en justice.

Le père, samedi, le regard vide, marchait en tête, indifférent aux commentaires ; sa femme le suivait, péniblement, constamment soutenue par ses filles pour ne pas s'écrouler. Et Nadia, de son côté, affirmait : *« Je ne veux pas que l'on déforme ou que l'on enterre cette affaire. »*

C. G.

Trois satellites européens pour l'Aérospatiale

L'Agence spatiale européenne (ESA) vient de confier à l'Aérospatiale la maîtrise d'œuvre de trois satellites météorologiques européens qui seront mis en orbite en 1987, 1988 et 1990, ainsi que celle d'un modèle de rechange. Le montant du contrat, signé le 15 mai à Paris, est de 139,1 millions d'unités de compte, soit 1,1 milliard de francs (prix de 1984).

Ces trois satellites Météostat opérationnels prendront la succession de deux satellites actuellement en orbite, qui furent développés par l'ESA dans cadre d'un programme de recherche-développement, déjà sous maîtrise d'œuvre de l'Aérospatiale. En 1983, (*le Monde* du 30 mai 1983), le nouveau programme a été formellement décidé par dix-sept pays européens, qui ont confié sa gestion à l'ESA. Simultanément, ils ont engagé la création d'une organisation européenne de météorologie par satellite, Eumetsat, qui exploitera ces satellites.

Ceux-ci seront construits par un consortium industriel qui réunit, outre l'Aérospatiale, les sociétés MBB et ANT (RFA), ETCA (Belgique), Casa (Espagne), Matra et SEP (France), MSDS et IGG (Grande-Bretagne), Selenia (Italie). Ils seront mis en orbite par le lanceur Ariane-4.

Départ du directeur des hospices de Lyon

Le *Journal officiel* des 14 et 15 mai publie deux décrets mettant fin aux fonctions de M. Maurice Rochaix, directeur des hospices civils de Lyon et annonçant son remplacement par M. Christian Dutreil.

M. Maurice Rochaix sera appelé à exercer des fonctions de conseiller auprès du ministre des affaires sociales qui souhaite bénéficier de sa connaissance particulière des milieux hospitaliers. L'annonce de son départ a suscité de vives protestations des milieux médicaux hospitaliers et des autorités municipales lyonnaises, qui n'auraient pas été consultés et qui souhaitaient le maintien de M. Rochaix dans des fonctions exercées de façon particulièrement efficace.

● *Jean-Paul II au Pérou, en Équateur et au Venezuela.* – Jean-Paul II se rendra, en janvier et février 1985, au Pérou, en Équateur et au Venezuela, annonce Mgr Bernardino Echeverria, président de la conférence épiscopale équatorienne. Le pape restera trois jours dans chacun de ces pays. – (*A.F.P., Reuter.*)

Les internes des CHU en assemblées générales

Des assemblées générales des internes des centres hospitalo-universitaires (CHU) auront lieu, dans l'ensemble de la France, le 22 mai, pour décider du maintien ou de la levée du préavis de grève de soins de soixante-douze heures, renouvelable, que l'intersyndicale des internes a déposé pour le 23 mai. De son côté, le Syndicat autonome des internes de Paris a appelé, depuis le 15 mai, à une grève administrative qui devrait durer jusqu'au 23 mai.

Ces mouvements sont provoqués par la crainte des internes à propos d'une éventuelle réduction du nombre de postes de chefs de clinique qui seraient mis à leur disposition. Au ministère de l'éducation nationale – où les représentants des internes seront reçus le 21 mai, – on affirme que les engagements pris par le gouvernement vis-à-vis des internes seraient *« strictement respectés »*.

● *Le Monde libertaire condamné pour diffamation envers la municipalité de Saint-Denis.* – Pour *« diffamation envers un corps constitué »*, M. Maurice Joyeux, directeur du *Monde libertaire*, a été condamné à huit cents francs d'amende, le 15 mai, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Un article paru le 29 avril 1982 dans cette publication accusait la municipalité de Saint-Denis de se livrer à des pratiques racistes et discriminatoires envers ses employés d'origine maghrébine.

● *Sanctionné pour avoir défilé en uniforme.* – Un jeune appelé, M. Olivier Le Pichon, basé à Olivet, près d'Orléans (Loiret), a été sanctionné de trente jours d'arrêt pour avoir participé en uniforme à la manifestation de la CGT le 1er mai à Paris. Il avait aussi distribué, la veille, la brochure du comité de soldats de sa caserne, Arrête ton char. Huit organisations qui soutiennent Olivier Le Pichon, dont la CFDT, la LCR et la Ligue des droits de l'homme, ont notamment déclaré, au cours d'une conférence de presse le 15 mai à Orléans, que *« peu de choses avaient changé dans l'armée depuis 1981 »*.

● *Attentat : une villa détruite en Corse.* – Un attentat à l'explosif, commis dans la nuit du 14 au 15 mai, à Cargèse en Corse-du-Sud, a entièrement détruit la résidence secondaire d'un chirurgien-dentiste d'Herblay (Val-d'Oise). L'engin explosif avait été placé dans le vide sanitaire de la villa. Cette maison avait déjà fait l'objet d'une semblable action le 11 septembre 1982.

Cinq membres présumés du GAL remis en liberté

Bayonne. – Cinq des dix personnes soupçonnées d'appartenir au Groupe antiterroriste de libération (GAL), et inculpées, entre autres, d'association de malfaiteurs, ont été remises en liberté, mardi 15 mai, par la chambre d'accusation de Pau. Pour quatre d'entre elles, M. Kader Boudjellal, Daniel Schroeder, Robert Maldonado et Yves Peignier, cette décision est motivée par les vices de procédure constatée par la chambre d'accusation. Trois types d'irrégularités avaient en effet été constatés par leurs avocats : le détournement de la commission rogatoire de son objet initial ; le non-respect de délai de garde à vue, et enfin l'incompétence territoriale du juge d'instruction de Bayonne. Pour le cinquième des inculpés mis en liberté, Bernard Roger, la chambre d'accusation semble avoir considéré que les charges retenues à son encontre étaient insuffisantes.

Cette décision a provoqué de vives réactions dans les milieux nationalistes basques, qui prétendent que les autorités françaises font preuve de beaucoup d'indulgence pour les activités du GAL. Déjà, en décembre dernier, on s'était étonné de la mise en liberté, par la même chambre d'accusation, de quatre policiers espagnols arrêtés à Hendaye alors qu'ils s'apprêtaient, semble-t-il, à enlever un réfugié basque. – (*Corresp.*)

Un sympathisant des catholiques irlandais condamné pour « transport de munitions »

Le tribunal de Cherbourg a condamné, mardi 15 mai, à un an de prison dont sept mois avec sursis un typographe parisien, M. Pierre Banzet, vingt-neuf ans, pour *« détention et transport de munitions »*.

Sympathisant de la cause catholique irlandaise, M. Banzet avait été arrêté, le 12 juin 1982, alors qu'il s'embarquait pour l'Irlande avec sa voiture. Les douaniers avaient découverts cachés dans les portières du véhicule une dizaine de cordeaux explosifs. M. Banzet avait soutenu que ces objets lui avaient été confiés, enveloppés dans un paquet dont il ignorait le contenu, par un homme prénommé John, pour être déposés dans un pub de Dublin.

Les Chinois au secours des pandas

Équipes de secours, fermes spéciales, récompenses aux paysans acceptant de nourrir les animaux, le gouvernement chinois va dépenser 4 millions de yuans (environ 17 millions de francs) au cours de ces deux prochaines années pour tenter de sauver les mille pandas qui survivent dans le sud-ouest du pays. Ces ours pacifiques, végétariens et peu prolifiques sont en effet talonnés par la faim. L'espèce particulière de bambou dont ils font leur nourriture exclusive est en voie de disparition.

Le président en France de la secte Moon inculpé de fraude fiscale

M. Henri Blanchard, quarante et un ans, président, en France, de l'Association pour l'unification du christianisme mondial, plus connue sous le nom de secte Moon, a été inculpé de fraude fiscale, mardi 15 mai, par M. Bernard-Peyrat, premier juge d'instruction à Paris. Cette inculpation fait suite à une plainte déposée par la direction générale des impôts.

Déclarée à but non lucratif, la section française de l'Association, qui a son siège 18, rue Friand à Paris (14e), n'a jamais fait de déclaration de revenus. Mais la direction des impôts estime qu'elle a réalisé des bénéfices commerciaux en 1979, 1980 et 1981, notamment par la diffusion de son journal périodique *le Nouvel Espoir*, et qu'elle est ainsi redevable d'une imposition totale de 6 500 000 francs. M. Blanchard a choisi pour défenseur le bâtonnier Claude Lussan, ainsi que Mes Courtois et Alquezar.

● *Une fillette meurt après avoir été bâillonnée par des malfaiteurs.* – Une petite fille de quatre ans, Raissa Behi, est morte le 14 mai, boulevard de Vaugirard, à Paris (14e), étouffée par ses liens et son bâillon, après un cambriolage dans la chambre de bonne où elle vivait avec son père, étudiant en droit. La fillette n'avait pas été maltraitée. C'est sans doute en toute inconscience que les cambrioleurs l'ont abandonnée en emportant leur butin : un pantalon et un électrophone.

La visite à Paris de Mgr Glemp

Historique et sans histoires, le très sage séminaire polonais de France a discrètement accueilli, durant trois jours, Mgr Jozef Glemp, en visite privée à Paris. Le primat de Pologne, qui était l'hôte à déjeuner, mardi 15 mai, du Conseil permanent de l'épiscopat français, a rencontré, ce mercredi, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Il devait s'envoler, ensuite, pour Rome et y assister aux cérémonies commémoratives du quarantième anniversaire de la bataille du Monte-Cassino. Mgr Glemp a, durant son séjour à Paris, ordonné deux diacres.

Près du « cœur fraternel de la France »

Discrétion : c'est le terme qui caractérise le mieux l'établissement religieux du 5, rue des Irlandais (5e), *pratiquement inconnu des Parisiens.* On en a fait la découverte, grâce à l'obligeance de son recteur, Mgr Piotr Ratajczak, et sous la conduite éclairée de l'abbé Jozef Wolinski, *professeur de patristique* à l'Institut catholique de Paris. Sous le portrait de saint Patrick, patron de l'Irlande, et devant la statue du Sacré-Cœur de Jésus, quatre siècles *nous contemplent.* Il faudrait des volumes pour les raconter. Il faut se contenter d'un raccourci. C'est en 1769-1770 que l'actuel bâtiment (on vient de parler de quatre siècles, *mais il y a eu beaucoup d'aléas*) a été construit, dans une rue qui s'appelait alors du Cheval-Vert. Débaptisée ensuite en rue des Irlandais, lorsque des séminaristes « hors *frontière* » émigrés de leur verte patrie sont venus d'y installer. L'établissement s'intitule, encore aujourd'hui, si l'on a l'occasion d'y jeter un coup d'œil au fronton, « Collège des Irlandais », avec une façade anodine méritant un ravalement à la Malraux.

Passons sur les siècles, en mentionnant, tout de même, que le confesseur irlandais, non assermenté mais en règle, du bon roi Louis XVI, *a séjourné là, à la veille de l'exécution.* Arrivons-en tout de suite à 1945 : il y a un homme, dans le camp de concentration de Dachau, qui s'appelle Edmond Michelet. C'est lui qui, avec des gens comme Jean Guitton, convainc ses compagnons polonais d'infortune de ne pas rentrer chez eux, de venir en France *« se refaire une santé »*, comme le dit pudiquement l'abbé Wolinski. Voilà comment tout a commencé pour la communauté polonaise de ce petit coin de Paris.

C'était du provisoire : cela fait près de quarante ans que cela dure. Une plaque commémorative indique que, *de 1947 à 1977*, un prêtre étudiant, devenu par la suite évêque, archevêque, cardinal, nommé Karol Wojtyla, y a séjourné à plusieurs reprises : Jean-Paul II, bien sûr. Un autre primat de l'Église, longtemps nonce à Paris, s'est aussi intéressé au *séminaire* polonais : *Mgr Roncalli*, qui allait devenir le pape Jean XXIII.

Futurs évêques

C'est avec beaucoup de réticence au départ, beaucoup de courtoisie et de délicatesse ensuite, que la visite d'un journaliste a été acceptée dans ces murs *gérés par la Fondation* franco-irlandaise, présidée par le baron François de Chillaz, ancien président de la Cour des comptes. Des murs qui, pour employer une image, font caisse de résonance avec l'Institut catholique de Paris et – tout à fait indépendamment – l'Église polonaise de la rue Saint-Honoré. Les considérations politiques qu'on imagine sont tellement compliquées...

« Modeste exemple des liens qui, depuis des siècles, unissent la Pologne à l'Occident et plus particulièrement à la France », dit une notice. Modeste en effet : les responsables de l'établissement de la montagne Sainte-Geneviève insistent beaucoup sur ce point, craignant qu'un *article de presse leur vale un afflux* de candidatures, auquel ils ne pourraient faire face.

Aujourd'hui, le séminaire polonais de Paris, longtemps dirigé par Mgr Antoni Banaszak, accueille, dans la limite de ses quelques dizaines de places, trois catégories d'hôtes compatriotes, à vocation religieuse : des adolescents de quatorze à dix-huit ans en internat ; des séminaristes soucieux, avant tout, d'apprendre le français, à deux pas du Panthéon et de la Sorbonne, et des prêtres comme Karol Wojtyla, poursuivant des études théologiques « lourdes », moissonnant les licences et les doctorats et futurs évêques, sinon plus, dans leur pays d'origine. Sans compter un groupe d'une vingtaine d'Irlandais venant régulièrement, au mois de juillet, pour prendre langue avec l'Institut catholique de Paris, rue d'Assas.

L'établissement de la montagne Sainte-Geneviève est, comme le dit l'abbé Wolinski – aucun rapport, *sourit-il*, avec le dessinateur du même nom – le *« point de chute »* des religieux polonais, autorisés par leurs évêques à venir en France, quel que soit le régime politique en *vigueur à Paris ou* à Varsovie. Encore que l'on rappelle, rue des Irlandais, que c'est grâce à l'arrivée de Gomulka, en 1956, que des professeurs de séminaires polonais ont pu commencer *à se former à l'étranger* (France, Allemagne et Angleterre). Et l'on raconte cette anecdote *: Mgr Jozef Glemp* a remplacé pendant un mois, dans les années 50, un vicaire à Auby, dans le Nord. C'est là qu'il aurait fait la connaissance de M. Pierre Mauroy, qui l'a *du reste reçu durant sa visite privée* à Paris. Amitiés qui dépassent les frontières de la politique et de la religion.

« Le cœur fraternel de la France », dit encore la notice de la rue des Irlandais, où l'on se *« désole »* – c'est le mot de l'abbé Wolinski – d'une chute des vocations religieuses inconnue en Pologne. *L'abbé Wolinski, qui a* bien connu le cardinal Karol Wojtyla, a, tout soudain, ce regard à la fois lumineux et humble. Il n'est, comme son modèle, *« physiquement plus là »*.

MICHEL CASTAING.

• Le grand prix de l'Académie des sciences morales et politiques à Alfred Sauvy

• Le prix Guido Zerilli Marimo à Maurice Allais

La remise du premier grand prix de l'Académie des sciences morales et politiques à notre ancien et fidèle collaborateur Alfred Sauvy a donné lieu, mardi, à une cérémonie d'une solennité particulière, en l'hôtel de la Fondation Dosne-Thiers, récemment rénové par les soins de M. Edouard Bonnefous, chancelier de l'Institut.

C'est d'ailleurs sur la suggestion de M. Bonnefous que cette académie a décidé de décerner chaque année un prix important qui sera l'un des deux ou trois grand prix de l'Institut.

Le chancelier a d'autre part annoncé qu'à ce prix s'ajoutait le prix que la veuve du baron Guido Zerilli Marimo, correspondant de l'Académie, a demandé à celle-ci de décerner, en mémoire de son mari.

Mais quel est ce grand prix ? M. Jean Cazeneuve l'a précisé : doté de 100 000 francs, il doit *« couronner une œuvre de sciences humaines entrant dans le champ des compétences de l'Académie. Il a été décidé en outre qu'il s'agissait d'une œuvre de langue française et que l'auteur choisi serait récompensé, à l'occasion d'un livre récent, pour l'ensemble de son œuvre. Aucune candidature n'est sollicitée »*.

Il revenait à M. Bernard Chenot, secrétaire perpétuel, de retracer la carrière et de situer l'œuvre du lauréat : *« Une œuvre si riche, si diverse, si vivante, qu'il n'est pas possible d'en dresser le bilan. Elle s'est exprimée en de multiples ouvrages et par d'innombrables articles. Elle se poursuit encore sous nos yeux, serrant au plus près l'actualité, puisque les études et les critiques d'Alfred Sauvy sont publiées dans la presse et en particulier dans* le Monde, *puisque son livre sur le « travail noir » a été publié en 1984. Une telle œuvre suit donc toujours l'actualité mais elle domine la conjoncture par une vue sereine des problèmes. »*

« ...Le premier, il a dénoncé les méfaits, les dangers, d'une civilisation mécanique et d'une industrie trop puissamment appliquée à certains secteurs, et par exemple à celui de la production automobile, dans un mépris total des risques de pollution, de crise et même de catastrophe économique et sociale comme celle que peut engendrer une telle hypertrophie, pour la satisfaction éphémère de besoins qui se dévorent eux-mêmes.

» Le premier aussi, il a dénoncé le péril qu'une chute de la natalité fait courir à notre pays et au monde occidental... »

∴

Quant au second lauréat, M. Maurice Allais, c'est M. Pierre Massé qui en a évoqué les mérites. D'abord quelques dates : né en 1911, major de la promotion 1931 de l'Ecole polytechnique, ancien élève de l'Ecole des mines, ingénieur général des mines de 1965 à 1980. Mais c'est sur son « itinéraire parallèle de chercheur et d'enseignant, à vocation économique », que l'orateur s'est plus volontiers étendu.

Le premier essai de Maurice Allais, *A la recherche d'une discipline économique*, *« démontrait, sous des conditions assez générales, l'équivalence, en* économie de marché, *des situations d'équilibre général et de celles d'efficacité maximale. Il se qualifiait ainsi d'emblée comme un* économiste libéral, *ouvrant la voie aux* politiques libéraux. *Ceux-ci ont pour tâche de préserver l'économie de marché de déviations souvent tentantes. Ecarter la tentation dirigiste et ses effets pervers. Maîtriser les puissantes organisations, grandes entreprises et centrales syndicales, qui tendent à fausser le jeu du marché. Fonder les prises de décisions sur les évaluations « prudentes et avisées » que le plan comptable recommande aux chefs d'entreprise. »*

En 1952, il a entrepris l'étude des *choix aléatoires*, en opposition aux doctrines américaines : désormais il semble qu'on soit désormais plus disposé à admettre l'intervention d'un facteur psychologique centré sur l'inquiétude.

L'un après l'autre, Alfred Sauvy et Maurice Allais ont remercié les personnes et les institutions dont l'aide leur a permis de mener à bien leurs tâches respectives.

Enfin, M. Pierre-Georges Castex, président de l'Académie, a remis aux lauréats les chèques concrétisant ces hautes récompenses. M. Alfred Sauvy affectera sans tarder le sien à l'œuvre des « Amis de Montalba-le-Château ».

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SEPT ANS

Les ventes d'armes aux pays du tiers monde ont diminué en 1983

Les ventes d'armes des pays industrialisés au tiers-monde ont atteint, en 1983, leur niveau le plus faible en sept ans, selon une étude du Congrès américain qui relève que *les Etats-Unis ont* vendu, l'an dernier, deux fois plus d'armes que l'Union soviétique aux pays en voie de développement.

Selon ce rapport, la valeur réelle de ces ventes d'armes (compte tenu de l'inflation) a été, en 1983, de 24,67 *milliards de dollars* (environ 197 milliards de francs), montant le plus bas depuis 1976. Les ventes d'armes américaines ont baissé de manière notable de 1982 à 1983, passant de 15,5 à 9,53 milliards de dollars, la part des Etats-Unis dans ce marché passant de 32 à 39 %.

Dans le même temps, les contrats d'armes de l'URSS ont chuté encore plus nettement, de 12,6 milliards en 1982 à 4,2 milliards en 1983, la part du marché détenue par *les Soviétiques* tombant de 26,9 à 16,9 %.

La France a aussi enregistré une chute de ses ventes (8,8 milliards de dollars en 1982 contre 1,2 milliard en 1983), selon l'étude du Congrès qui définit le tiers monde comme tous les pays autres que le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande et n'appartenant pas au pacte de Varsovie, à l'OTAN ou à l'Europe.

Détaillant ces ventes par régions l'étude du Congrès précise que le Proche-Orient et l'Asie du Sud ont *historiquement constitué* le plus important marché au sein du tiers-monde et que, dans la période 1980-1983, ces régions ont représenté plus du trois-quart du total des contrats d'armes.

Le rapport fait aussi état d'*« augmentations notables »* des ventes américaines d'armements en Amérique latine au cours des dernières années. *La part des Etats-Unis dans* le marché sud-américain est ainsi passée de 4,1 % dans les années 1976-1979 à 12,5 % pour la période 1980-1983. L'Union soviétique est *cependant restée le premier* fournisseur d'armes à cette région avec 34,7 % du marché.

L'URSS a également été au premier rang de 1980 à 1983 pour les *ventes d'armes à l'Afrique* sud-saharienne (3,7 milliards de dollars ou 44 % du marché. L'Italie venait en second (11,1 %) et la France troisième (10,9 %). D'une manière générale, le poids des nations européennes a décliné dans la vente d'armes au tiers-monde, tombant de 29,8 % du marché, entre 1977-1980, à 23,8 % de 1980 à 1983. – *(AFP.)*

CYCLISME

APRÈS LA PERFORMANCE DE MOSER

Trois formules pour un record

Le record du monde de l'heure établi par Francesco Moser (51,151 kilomètres, le 23 janvier 1984 sur la piste de Mexico) est-il réglementaire ? Notre confrère *Claude Genzling pose la question* dans une étude que publie la revue *le Cycle*. On sait que lors de sa tentative victorieuse, le champion italien utilisait une bicyclette spéciale *construite à partir d'un cadre plongeant* et munie de roues pleines, cet équipement spécifique ayant pour effet d'abaisser le coefficient aérodynamique, autrement dit d'améliorer le rendement.

Or le règlement de l'Union *cycliste internationale (UCI)*, auquel se réfère Claude Genzling, indique que *« les machines de tout genre sont admises (...) à condition qu'elles fonctionnent par la seule force de l'homme et qu'elles ne comportent aucun dispositif destiné à diminuer la résistance à la pénétration dans l'air »* (article 49).

L'homologation récente du record de l'heure suppose, par conséquent, que le règlement n'a pas été appliqué à la lettre comme c'était le cas par le passé. Doit-on en conclure qu'il est jugé caduc par les hauts dirigeants chargés de le faire respecter ?

Il apparaît, à la lumière de cet exemple, que certains textes de l'UCI, *élaborés il y a plus de quarante* ans, n'ont pas été adaptés à l'évolution des techniques et qu'ils ont perdu leur signification. Dans le cas précis du record de l'heure, on *remarquera non seulement* l'anachronisme mais aussi l'ambiguïté d'un règlement qui cautionne l'hypocrisie en faisant la distinction entre une roue pleine et une roue normale recouverte *d'une enveloppe de plastique*. La première est autorisée, la seconde ne l'est pas parce qu'elle correspond à la définition du carénage. Pourtant, les avantages de ces deux « dispositifs » sont comparables et aboutissent, en fin de compte, à des résultats pratiquement identiques.

Il eût sans doute été scandaleux de ne pas homologuer le record de Moser, qui représente un exploit de première grandeur et qui ouvre à la technique du cyclisme de nouveaux horizons. Mais on peut se demander s'il n'est pas tout aussi injuste de pénaliser Eddy Merckx, le précédent détenteur qui avait couvert 49,432 kilomètres dans l'heure sur une bicyclette classique ?

Une réforme de la réglementation est devenue nécessaire. Pourquoi ne pas officialiser trois types de records – record au niveau de la mer, record en altitude, record absolu – qui laisseraient à Bracke (48,093 kilomètres en 1967 à Rome), à Merckx et, bien entendu, à Moser le bénéfice de leurs performances exceptionnelles. La formule aurait le mérite d'être plus logique et de mieux traduire la vérité sportive.

JACQUES AUGENDRE.

• *BASKET-BALL : Début victorieux pour la France au tournoi préolympique.* – L'équipe de France de basket-ball a gagné (111 à 105), sans convaincre, pour son premier match du tournoi de qualification pour les Jeux olympiques, face à la Belgique, mardi 15 mai, à Orléans. *Les deux équipes étaient à* égalité (91 à 91) à la fin du temps réglementaire ainsi qu'au terme de la première prolongation (99 à 99).

HOCKEY-SUR-GLACE

Le premier titre de Megève

De notre correspondant

Megève. – Megève vit depuis une semaine au rythme paisible de l'intersaison. La neige et la glace fondent après une saison bien remplie, qui fut riche en recettes pour les « industriels » des sports d'hiver et en succès pour les passionnés des sports de glace. Pour la première fois, en effet, les Megèvans sont devenus champions de France de hockey, après vingt-quatre rencontres consécutives sans défaite, dont vingt-deux victoires.

Dix années de patience et de ténacité, de travail et d'efforts, auront été nécessaires pour succéder à Grenoble, champion de France en 1981 et 1982 et à Saint-Gervais (1983), qui compte dans ses rangs quelques-uns des plus brillants hockeyeurs français.

Pour la saison 1983-84, Megève avait fait « monter » dans son équipe première cinq juniors, alignant ainsi la plus jeune équipe du championnat. *« Une équipe de gamins et sans grosses têtes »*, précise M. Pierre Pasteris, vice-président de la section hockey du Club des sports de Megève. Il attribue la réussite de ses joueurs à leur combativité mais aussi à l'ambiance qui a régné tout au long du championnat.

D'autres raisons, plus objectives, peuvent expliquer le succès des hockeyeurs de Megève. Rarement une ville aura autant investi dans ce sport. La subvention que Megève accorde à son club de hockey, fort de quatre-vingts joueurs, a dépassé le million de francs pour 1983-1984. *« Nous nous devions de soutenir cette discipline qui est un vrai sport de montagne »*, précise le maire, M. Gérard Morand.

Le village s'est d'autre part doté *récemment d'une seconde patinoire* améliorant ainsi le nombre et la qualité des entraînements de ses équipes. Plutôt que de s'offrir au prix fort des joueurs étrangers ou arrachés à d'autres clubs, Megève a préféré acquérir l'expérience d'entraîneurs de très haut niveau. Composée essentiellement d'*« enfants du pays »*, l'équipe a aussi été encouragée par un public de deux à trois mille personnes à chaque match, qui a prouvé que le hockey pouvait mobiliser toute une région, voire les vallées... concurrentes.

Paradoxalement c'est vers Paris que se tournent aujourd'hui les regards des montagnards. Ceux-ci voudraient, en effet, que le hockey sur glace élargisse son audience auprès du public. *« Il manquait dans notre pays une grande patinoire nationale ; le Palais omnisports de Bercy comble aujourd'hui ce vide. Nous avions besoin d'une « locomotive » pour qu'on parle plus souvent du hockey et pour le faire éclater dans toute la France »*, affirme un responsable du club de Megève, qui espère voir se constituer à Paris une équipe solide.

CLAUDE FRANCILLON.

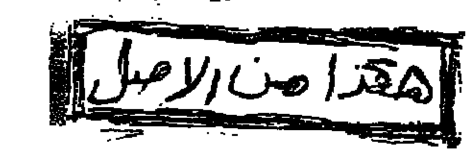
FOOTBALL

SAINT-ETIENNE TIENT LE RACING EN ECHEC

Les trente-cinq mille spectateurs qui ont fait le dernier pèlerinage de la saison au stade de Colombes avec l'espoir d'un nouveau miracle pour le Racing Club de Paris, s'en sont retournés déçus. L'affiche à faire rêver tous les nostalgiques du football, avec le Racing qui aspire à retrouver sa place en première division, vingt-deux ans après y avoir fait sa dernière apparition, et l'Association sportive de Saint-Etienne qui doit se battre pour conserver la sienne huit ans après avoir connu les sommets européens, n'a pas tenu ses promesses. Les deux équipes ont terminé le match aller de ce barrage décisif sur un score nul et vierge.

Epuisés physiquement et peut-être encore plus nerveusement par leur marathon contre les Niçois, les Racingmen n'avaient plus que leur bonne volonté. C'était suffisant pour dominer les jeunes Stéphanois, prudents, par cette première manche, mais non pour faire la différence. Surtout face au gardien de but stéphanois – Jean Castaneda, bien inspiré mardi soir. Avec ce résultat nul, les « verts » se retrouvent en position de force pour aborder le matche retour, samedi soir au stade Geoffroy-Guichard. Ils devront toutefois se méfier des Racingmen qui, cette saison, en championnat ont souvent été plus à l'aise sur terrain adverse où ils ont pris vingt-sept points sur un maximum possible de trente-quatre.

• *TENNIS : Surprises aux Internationaux d'Italie.* – Le premier tour des championnats internationaux d'Italie de tennis, dotés de 300 000 dollars, a été marqué, mardi 15 mai, par les éliminations surprises de l'Argentin Guillermo Vilas (tête de série numéro 7) et de l'Espagnol José Higueras (numéro 4). Le premier a été battu par le Tchécoslovaque Pavel Slozil (124e joueur mondial), 6-2, 6-2, tandis que le second a dû s'incliner 6-4, 6-1 devant son compatriote Juan Aguilera, qui confirme ses récents succès dans les tournois d'Aix-en-Provence et de Hambourg. Les Français ont connu des fortunes diverses puisque Henri Leconte s'est qualifié contre l'Argentin Carlos Castellan (6-2, 7-6), tandis que Thierry Tulasne était éliminé (2-6, 6-3, 6-4) par l'Américain Mark Dickson.



هكذا من الأصل

dossier

LE POINT SUR...

le mouvement olympique

AU moment où la flamme olympique arrivait à New-York pour être transportée par *quinze mille relayeurs* jusqu'au stade de Los Angeles, le *comité olympique* d'URSS faisait savoir, le 8 mai, que les athlètes soviétiques ne participeraient pas aux Jeux de la XXIII[e] Olympiade d'été, estimant que les conditions de leur séjour en Californie étaient inacceptables. La *défection* de l'URSS et de plusieurs pays de l'Est, dont la RDA, *ouvrait ainsi une nouvelle* crise grave pour le mouvement *olympique* que, dans un contexte de durcissement des relations Est-Ouest, le président du Comité international olympique (CIO), M. Samaranch, ancien ambassadeur d'Espagne à *Moscou*, devait avoir beaucoup de difficulté à enrayer.

Rénovés en 1896 à l'appel du baron **Pierre de Coubertin, les Jeux olympiques ont, en fait, toujours eu lieu dans un climat de crise et de tension. Mais leur développement n'en a pas été, pour autant, freiné.**

Treize nations étaient représentées aux premiers Jeux d'Athènes. Après les adhésions de l'URSS, des pays du tiers-monde accédant à *l'indépendance* et de la Chine, le CIO a compté *plus de membres que* l'ONU. Les boycottages successifs des Jeux de Montréal par la *majorité* des pays africains, des Jeux de *Moscou sur* l'appel du président Carter, ont limité le nombre des nations représentées respectivement à quatre-vingt-huit *en* 1976 et *quatre-vingt-une en* 1980. *En dépit de la défection* des pays de l'Est, ces chiffres devraient être dépassés à Los Angeles.

Depuis les fastes wagnériens déployés par les nazis pour les Jeux de Berlin en 1936, l'olympisme, dont l'idéal vise théoriquement à favoriser la *paix mondiale par* le sport, est *devenu un* des points chauds de l'affrontement idéologique des blocs. Le muscle « *rouge* » a pris irrésistiblement le pas sur le muscle « capitaliste ». A Montréal, dernière grande confrontation Est-Ouest, *sur les dix pays ayant* obtenu le plus de médailles, sept étaient socialistes.

Organisation de droit privé suisse, le CIO, propriétaire des Jeux et gardien de l'idéal olympique, a toujours eu du mal à se préserver des remous de la politique internationale. Reste à savoir si le mouvement olympique est plus *menacé par* ceux-ci que *par* la dilution de ses valeurs *fondamentales, qui* étaient la fraternité *des stades, la gratuité de l'effort et l'honnêteté* des victoires. Les *quatre-vingt-six caciques* de *l'olympisme qui se cooptent entre eux pour former* le CIO ont été les premiers à engager la lutte contre le dopage. Et, d'autre part, les droits de télévision leur ont permis de faire face à l'inflation des coûts d'organisation des Jeux.

Mais les tensions politiques ne représentent pas le seul danger. Les Jeux sont menacés de *l'intérieur* même du *mouvement sportif* : les *fédérations internationales, qui organisent* des championnats du monde à *une fréquence plus* rapide, ont, à l'évidence, des intérêts divergents.

Le CIO, instance suprême

La charte olympique définit les principes *fondamentaux* du mouvement olympique, la vocation et le fonctionnement du Comité international olympique (CIO) et des Comités nationaux olympiques (CNO). Elle régit l'organisation des Jeux olympiques.

Instance suprême du mouvement olympique, *le CIO a été créé* le 23 juin 1894 au congrès de Paris avec mission de veiller à l'organisation et au développement des Jeux *olympiques* modernes. Ses membres – quatre-vingt-six *actuellement* – ont tous été cooptés sur recommandation de la commission exécutive. Pour préserver leur indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, ils ne peuvent accepter de gouvernements, d'organisations ou d'individus, aucun mandat susceptible de les lier ou d'entraver la liberté de leur vote. Les membres du CIO représentent ce dernier auprès de leurs pays respectifs mais ne sont pas les délégués de leurs pays au sein du CIO.

Afin d'assurer une bonne répartition géographique, un seul membre peut être nommé par pays, à l'exception de ceux qui ont une longue tradition olympique ou de ceux qui ont organisé les Jeux. Le maximum est alors de deux. *C'est le cas pour la* France avec le comte Jean de Beaumont et M. Maurice Herzog.

Les membres du CIO se réunissent une fois par an – deux fois les années des Jeux – en assemblée générale appelée session. C'est au cours de ces rencontres que se définit et s'établit le programme d'action. L'ordre du jour peut comprendre :

– les élections à la présidence, aux vice-présidences et à la commission *exécutive ou* la cooptation des nouveaux membres ;

– le *vote* (tous les quatre ans) pour désigner la ville qui organisera les Jeux et l'étude des rapports sur les travaux des comités organisateurs des villes désignées ;

– la modification des statuts et règles olympiques ;

– les *amendements* apportés au programme des Jeux ;

– l'examen des requêtes des Fédérations internationales ;

– la reconnaissance des nouveaux CNO ;

– les incidences politiques sur la marche des affaires sportives.

La presque totalité des décisions est prise sur recommandation de la commission exécutive. La majorité *simple* est *suffisante*, sauf pour les changements de règles où une majorité des deux tiers est requise. Au cas où des problèmes réclamant une solution urgente se posent, le président peut procéder à un vote par correspondance. Enfin, pour les *élections*, la *majorité* absolue est indispensable.

La commission exécutive du CIO se compose de neuf membres *(voir encadré ci-dessus)* :

– le président élu pour huit ans et rééligible pour des périodes de quatre ans ;

– trois vice-présidents élus *pour* quatre ans et rééligibles après un intervalle minimum de quatre ans ;

– cinq membres élus pour quatre ans.

Cette commission se réunit deux *ou trois fois* par an pour préparer le travail des *sessions*, recevoir, au moins tous les deux ans, les fédérations internationales, ainsi que les CNO, afin de prendre connaissance de leurs préoccupations et assurer la coordination du mouvement olympique. Cette commission est responsable des *finances* du CIO et expédie aussi les affaires *courantes* par l'intermédiaire du secrétariat général dont le siège est à Lausanne et qui est dirigé par M[me] Monique Berlioux.

Pour faciliter sa tâche, le CIO a constitué une quinzaine de commissions, composées de certains de ses membres, et parfois d'experts ou de *techniciens représentant* les Fédérations internationales ou les CNO.

LES NEUF DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Président : M. Juan Antonio Samaranch (Espagne) ; premier vice-président : M. Louis Guirandou-N'Diaye (Côte-d'Ivoire) ; deuxième vice-président : M. Alexandru Siperco (Roumanie) ; troisième vice-président : M. Ashwini Kumar (Inde).

Membres : MM. Virgilio de Leon (Panama), Julian K. Roosevelt (Etats-Unis), Richard W. Pound (Canada), Sylvio de Magalhaes Padilha (Brésil) et le prince Alexandre de Merode (Belgique).

Les règles de la compétition

Pour organiser les Jeux olympiques, le CIO s'appuie enfin sur les fédérations internationales et les CNO.

Depuis le congrès de Lausanne, en 1921, la responsabilité technique des Jeux est l'apanage des vingt-huit Fédérations internationales reconnues par le CIO. Il leur appartient, après avoir établi les règles de leurs disciplines, de contrôler les compétitions, de constituer les jurys, de former et de choisir les arbitres, les juges, les chronométreurs et d'assurer la régularité des épreuves.

Les Comités nationaux olympiques, au *nombre* de cent cinquante-cinq, sont seuls habilités pour inscrire les concurrents de leur pays aux Jeux. Ils sont aussi chargés de contrôler cette participation en prévoyant le transport, l'hébergement, l'*équipement* et toutes les assurances nécessaires à *leurs sélectionnés*. Mais leur tâche ne se limite pas à la préparation des « expéditions » olympiques. A longueur d'année, ils doivent, entre autres missions :

– servir de trait d'union entre les *fédérations nationales* ;

– inciter et aider le gouvernement de leur pays à appliquer un programme de culture physique et sportive pour la jeunesse ;

– s'opposer à toute intervention politique ou commerciale et à toute discrimination religieuse ou raciale dans le sport.

A l'origine, le baron Pierre de Coubertin souhaitait que les comités *nationaux olympiques soient*, à l'image du CIO, composés de « *personnalités compétentes, indiscutées et étrangères aux coteries* ». Depuis 1954, un CNO doit, pour être reconnu par le CIO, être composé d'au moins cinq *fédérations* sportives nationales affiliées aux fédérations internationales composant le programme des Jeux. Les fédérations olympiques doivent disposer de la *majorité* au sein du CNO. Enfin, le ou les deux membres du CIO du pays concerné font partie du CNO.

L'argent des Jeux

Le Comité d'organisation dispose généralement de plusieurs sources de revenus pour remplir sa mission : les subventions accordées par le gouvernement ou les collectivités locales ou régionales ; le produit de loteries spéciales ; la vente des billets ; les contrats passés avec des commanditaires ; les *droits de télévision.*

Pour la première fois dans l'histoire olympique, l'organisation des Jeux de Los Angeles a été confiée à une association privée à but non lucratif, le LAOOC (Los Angeles Olympic Organizing Committee), *constitué en* 1979, *qui s'est engagé à* ne pas faire appel à des financements publics.

Pour boucler son budget d'organisation, compris entre 450 et 500 millions de dollars, le LAOOC peut compter sur la *vente* des *billets, qui* ne devrait pas dépasser 100 millions de dollars, sur les contrats passés avec une cinquantaine de commanditaires, pour 125 millions de dollars, et sur les droits de télévision, qui devraient être légèrement supérieurs à 280 *millions de dollars*, si la « non-participation » de *l'Union* soviétique et de quelques pays alignés n'entraîne pas de nouvelles négociations.

L'aide aux plus défavorisés

Le système de répartition des recettes des Jeux olympiques fait, actuellement, la part belle aux comités organisateurs, qui perçoivent le produit de la vente des billets et des contrats *signés* avec les commanditaires, ainsi que la majeure partie des droits de télévision.

Sur les 282 millions de dollars (environ), perçus en droits de télévision, 133 sont consacrés aux frais techniques (installations pour la presse et *prise* en charge par ABC de tous les moyens de production *nécessaires à l'ensemble des radios* et télédiffuseurs). *Les deux tiers* des 149 millions de droits proprement dits reviennent au LAOOC (99 millions). Deux prélèvements de 10 % sont effectués sur le tiers restant *(50 millions) pour prendre* en charge les frais de déplacement et de séjour de mille six cents juges et arbitres, d'une part, des athlètes et des dirigeants des pays les plus *défavorisés*, d'autre part (six *athlètes et deux dirigeants au maximum* par pays). *Le* solde (40 millions) est divisé en trois parts égales entre le CIO, les fédérations sportives internationales et le fond de soutien des comités olympiques nationaux.

Toutefois, devant l'impressionnante inflation des *droits de télévision* (881 % en huit ans pour les Jeux d'hiver et 807 % pour les Jeux d'été), qui devraient procurer à l'avenir des ressources insoupçonnées, le CIO envisage de revoir le *système de répartition des recettes.* Un groupe de travail a été constitué dans ce but. M. Samaranch, le président du CIO, souhaiterait, grâce à ces réformes, pouvoir prendre en charge les frais de l'ensemble des *délégations et développer les actions d'aides (stages pour athlètes et for*mation de cadres techniques) en faveur des pays les plus défavorisés.

LES DROITS DE TÉLÉVISION

(en dollars)

Jeux d'été	
1976 à Montréal	34 862 200
1980 à Moscou	87 984 117
1984 à Los Angeles	282 000 000
Jeux d'hiver	
1976 à Innsbruck	11 627 330
1980 à Lake-Placid	20 725 827
1984 à Sarajevo	102 451 750
1988 à Calgary	309 000 000 (1)

(1) Pour le seul contrat d'exclusivité d'ABC pour les Etats-Unis.

Le choix des villes

La célébration des Jeux olympiques est confiée à une ville dont le *choix* est de la seule compétence du CIO. Toute *candidature* à l'organisation des Jeux doit *être faite* par l'entremise des autorités municipales intéressées et avec l'approbation du comité national olympique, qui doit garantir que les Jeux se dérouleront à la satisfaction du CIO et dans les conditions requises par lui.

Les villes *postulantes sont tenues* de répondre à un questionnaire en vingt-quatre points, établi par le CIO, où sont explicitement développées les raisons de leur candidature et les arguments en faveur de celle-ci. *Afin de réaliser* une collaboration efficace, elles *doivent* être assurées du concours de leur gouvernement.

Six ans au moins avant la date prévue pour le déroulement des Jeux, à moins de circonstances *exceptionnelles*, les *membres* du CIO désignent la ville organisatrice par un vote à bulletin secret lors d'une session réunie dans un pays n'ayant pas de ville candidate. Ainsi, *pour les* Jeux de 1992, le choix se fera lors de la session de 1986 à Lausanne. Barcelone, Brisbane, New-Delhi, Paris et Rotterdam-Amsterdam envisagent de faire acte de candidature.

L'*organisation des Jeux est* confiée au comité national olympique du pays où ils auront lieu. Celui-ci, avec l'accord des autorités municipales et des organismes intéressés, *peut déléguer* ce mandat à un comité organisateur. *Dès* lors, ce dernier correspond directement avec le CIO, les fédérations internationales et les comités nationaux olympiques. Ses pouvoirs expirent à la fin des Jeux, et il appartient alors au comité national de régler les problèmes de contentieux.

Parmi ses multiples tâches, le comité organisateur doit :

● *Placer sur un pied d'égalité* les divers sports et assurer le déroulement des épreuves conformément aux règles des fédérations internationales.

● Assurer la *non-ingérence commerciale et publicitaire* dans les enceintes olympiques.

● Adresser les invitations à tous les comités nationaux reconnus par le CIO.

● S'assurer qu'aucune réunion ou démonstration politique n'ait lieu dans la ville olympique ou ses alentours.

● Choisir, ou au besoin, aménager les installations nécessaires : lieux des compétitions, stades et salles d'entraînement, prévoir le matériel approprié.

● Héberger les athlètes, leurs accompagnateurs, les officiels (le *premier* village olympique *remonte* à *1932 à Los Angeles*).

● Mettre en place les services médicaux, résoudre les problèmes de transport, répondre aux besoins de la presse écrite, parlée ou télévisée afin d'offrir au public la meilleure information possible sur le déroulement des Jeux.

● Imprimer les documents tels que : invitations, cartes d'accréditation, programmes, listes des résultats.

● Rédiger le rapport sur la célébration des Jeux dans les deux langues officielles (anglais et français) et diffuser celui-ci dans les deux ans *qui suivent la clôture des Jeux*.

● Organiser des manifestations culturelles qui sont l'un des éléments essentiels de la célébration de l'olympiade.

Les principes fondamentaux de la charte

Les principes fondamentaux de l'olympisme édictés par la charte sont les suivants :

« 1. – Le mouvement olympique a pour but de :

» – Promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport ;

» – Eduquer par le sport la jeunesse, dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique ;

» – Faire connaître universellement les principes olympiques, suscitant ainsi la bonne volonté internationale ;

» – Convier les athlètes du monde au grand festival quadriennal du sport que sont les Jeux olympiques.

» 2. – Les *Jeux olympiques* comprennent les Jeux de l'olympiade et les Jeux olympiques d'hiver.

» Dans la présente charte, le *terme* « Jeux » désigne les Jeux de l'olympiade et le terme « Jeux d'hiver » les Jeux olympiques d'hiver.

» Le terme « olympiade » désigne la période de quatre années consécutives qui précède les Jeux. La première olympiade des temps *modernes a été célébrée* à Athènes en 1896. Les olympiades et les Jeux olympiques se comptent à partir de cette date, même si, à la date d'une olympiade, les Jeux n'ont pu avoir lieu.

» 3. – Les Jeux olympiques ont *lieu tous les quatre* ans. Ils réunissent en un concours sincère et impartial des athlètes de toutes les nations.

» Le Comité international olympique (CIO) donnera aux Jeux olympiques la plus large audience possible.

» Aucune discrimination n'y est admise à l'égard d'un pays ou d'une *personne* pour des raisons raciales, religieuses ou politiques.

» 4. – Le CIO dirige le mouvement olympique et conserve tous les droits sur les Jeux olympiques. Sa constitution et ses pouvoirs sont précisés dans les présentes règles et textes d'application.

» *Toute personne* ou organisation faisant partie à un titre quelconque du mouvement olympique accepte l'autorité du CIO et se soumet à ses règles et à sa juridiction.

» L'honneur d'organiser les Jeux olympiques est confié à une ville. Le choix de toute ville relève de la seule compétence du CIO (...).

» 5. – Les Jeux d'hiver forment un cycle distinct. Ils comprennent des compétitions de sports d'hiver. Ils ont lieu la même année que les Jeux de l'olympiade.

» Les premiers Jeux d'hiver ont été célébrés en 1924, au cours de la VIII[e] Olympiade. Ils sont numérotés à partir de cette date, *au fur et à mesure de leur célébration.*

» Le terme d'olympiade ne s'applique pas aux Jeux d'hiver. »

25 novembre 1892

L'APPEL DE PIERRE DE COUBERTIN

Le 25 novembre 1892, à l'occasion du jubilé de l'Union des sports athlétiques, une conférence se tient à la Sorbonne. Elle a pour titre : « Les exercices physiques dans l'Antiquité, au Moyen Age et dans le monde moderne. »

Pierre de Coubertin proclame alors : « Exportons des rameurs, des coureurs, des escrimeurs : voilà le libre-échange de l'avenir, et, le jour où il sera introduit dans les mœurs de la vieille Europe, la cause de la paix aura reçu un nouvel et puissant appui. *Cela suffit* pour encourager votre serviteur à songer maintenant à la seconde partie de son programme : il espère que vous l'y aiderez comme vous l'avez aidé jusqu'ici et qu'avec vous il pourra poursuivre et réaliser sur une base conforme aux conditions de la vie moderne cette œuvre grandiose et bienfaisante : le rétablissement des Jeux olympiques. »

Dossier établi par GÉRARD ALBOUY et ALAIN GIRAUDO



SPÉCIAL-SICOB

Esprit : dix milliards de francs pour l'électronique et l'informatique européennes

***« Le projet d'Esprit dans sa dimension bureautique »*, était le thème de la séance d'ouverture du colloque AFCET-SICOB, qui s'est tenue le mardi 15 mai. Ce fut l'occasion pour M. Jean-Marie Cadiou, directeur de la Task force-technologies de l'information à la CEE, de rappeler que *« si Esprit ne parviendra pas à régler tous les problèmes, il devrait contribuer à restructurer les forces européennes, encore trop fragmentées dans le secteur des technologies de pointe et, en particulier, dans celui de l'électronique et de l'informatique »*.**

Le 28 février dernier, le conseil des ministres de la recherche de la Communauté européenne donnait – enfin – le feu vert à Esprit. Cela faisait deux ans que ce programme de recherche et de développement dans le domaine des techniques de l'information était en discussion à Bruxelles, mais, bien qu'ayant reçu l'accord de principe des Dix, il avait été à plusieurs reprises ajourné pour des raisons d'ordre purement budgétaire. L'idée avait en effet été lancée dès 1982 par M. Etienne Davignon, commissaire des Communautés européennes, qui a été dès le départ fortement soutenu – c'est là une caractéristique particulièrement intéressante et prometteuse – par des *industriels européens* (1).

Les crédits qui sont affectés par la Communauté à Esprit pour la période 1984-1988 (le programme est en fait prévu sur dix ans) ont été fixés à 750 millions d'ECU, soit 5,2 milliards de francs. La règle voulant que les industriels qui participent au programme – chaque projet fera intervenir au moins deux entreprises de nationalités différentes – prennent en charge la moitié du financement des travaux, le budget total du programme s'élèvera à 1,5 milliard d'ECU (10,4 milliards de francs), ce qui représente dix mille hommes-années sur cinq ans.

Rattraper le retard technologique

Sommes importantes pour un *objectif très ambitieux*. Selon un document publié par la Commission des Communautés européennes en juin 1983, il ne s'agit pas moins pour les Etats membres et l'industrie, *« dans les dix prochaines années* [de] *rejoindre, sinon de dépasser, dans le domaine technologique, les concurrents mondiaux »*, c'est-à-dire en fait les Américains et les Japonais.

Soucieux de faire coopérer les centres de recherche des universités et des organismes publics avec les entreprises industrielles, les promoteurs du programme ont délibérément choisi de favoriser la recherche *« préconcurrentielle »*. En d'autres termes, il ne s'agira pas de réaliser des produits nouveaux immédiatement commercialisables (seuls des prototypes pourront être construits), ni de développer des travaux fondés sur des critères purement scientifiques. Dans ce cadre, cinq grands thèmes ont été retenus :

● En *micro-électronique* de pointe, les objectifs sont doubles : développer la capacité technologique de conception, de fabrication et d'essais des circuits hautement intégrés (VLSI, very large scale integrated circuits), mais aussi travailler sur *des matériaux autres que le silicium*, susceptibles notamment d'être utilisés dans le futur pour le traitement et la transmission optique de l'information.

● En matière de technologies du logiciel, il s'agira de faire accéder les industriels européens à la maîtrise de l'ingénierie de base, des méthodes et des outils nécessaires à l'élaboration de ces éléments-clés de tout système d'information. Les recherches porteront aussi sur le processus de production – analyse des exigences, spécification, conception, vérification, perfectionnement,... – bref, sur toutes les étapes du cycle de vie des logiciels.

● Il ne suffit pas d'élaborer des matériels d'un côté et des logiciels de l'autre. Encore faut-il combiner ces deux types de produits pour *concevoir des « outils » d'information* performants. C'est pourquoi *« l'architecture des systèmes »* sera au centre du troisième thème retenu, qui a pour titre *« Le traitement avancé de l'information »*.

● Si les trois premiers thèmes concernent les technologies elles-mêmes, les deux derniers visent à tester les techniques mises au point dans deux secteurs où leurs applications *auront une incidence particulièrement forte* sur la vie économique et sociale : l'usine – avec la production intégrée par ordinateur – et le bureau – avec les systèmes de bureautique.

Ce dernier domaine est exemplaire dans la mesure où il fait appel à un très large éventail de technologies et où il représente peut-être l'un des meilleurs champs d'expérimentation pour les résultats acquis par l'ensemble des participants d'Esprit. Concevoir le *« bureau du futur »*, c'est à la fois interconnecter au mieux les divers postes de travail, mais aussi améliorer la communication (qu'elle se fasse par l'intermédiaire d'un écran d'affichage, ou par celui de la voix humaine ou synthétique) entre l'utilisateur et la machine, mettre au point des systèmes de classement et de récupération des archives efficaces et d'emploi aisé, par exemple. Mais c'est également, et surtout, *« prendre en considération les facteurs humains, car les meilleurs systèmes du point de vue purement technique seront inutiles s'ils ne sont pas acceptés par les utilisateurs »*, comme le souligne Jans Roukens, chef du projet bureautique au sein de la Task force-technologies de l'information à la CEE. Aussi le programme Esprit s'ouvrira-t-il aux centres de recherche spécialisés dans l'ergonomie des postes de travail, mais aussi aux médecins, sociologues et psychologues. Ceux-ci devront s'interroger sur les problèmes de santé (de vision par exemple) que pourront soulever les nouveaux outils de bureau, de même que sur la nouvelle organisation du travail qui devra accompagner l'introduction de la bureautique dans l'entreprise.

« Tous les travaux qui seront faits à l'intérieur du programme Esprit, qu'ils relèvent de la technique ou des facteurs humains, sont intimement liés, note M. Jans Roukens. *Et l'une des principales difficultés que nous rencontrerons sera de les faire tous avancer sur le même front. »*

Aussi faudra-t-il veiller attentivement à ce que *« l'information passe »* entre les différents partenaires, même s'ils ne travaillent pas sur les mêmes sujets. Deux contrats ont déjà été signés en ce sens, l'un avec un consortium de grandes sociétés européennes (2), l'autre avec la Société générale des systèmes de gestion, pour la réalisation d'un système électronique reliant *« en temps réel »* les équipes concernées par Esprit.

En outre, il a été décidé que les centres de recherche (industriels ou non) coopérant à l'intérieur d'un même projet auront gratuitement accès à tous les résultats acquis par leurs homologues. Quant à ceux qui travaillent dans un même secteur mais sur des sujets différents, ils pourront prendre connaissance, moyennant finances, de l'avancement des recherches qui les intéresseront. Pour compléter ce dispositif, la Commission des Communautés européennes s'engage à organiser des conférences annuelles au cours desquelles les scientifiques pourront confronter leurs acquis.

Un point de départ ?

L'un des délicats problèmes que peut en effet soulever un programme tel qu'Esprit, qui cherche à faciliter les contacts entre des entreprises différentes, de nationalités diverses, est celui de la concurrence. Dans un domaine aussi sensible que celui des technologies de l'information, les sociétés industrielles accepteront-elles de partager leurs connaissances ? *« Nous sommes là sur un terrain nouveau et très original »*, répond M. Barney Trench de la Task force-technologies de l'information à Bruxelles. Insistant sur le fait que *« c'est la première fois que l'industrie coopère directement avec l'administration européenne »*, il se montre très confiant dans l'avenir. Il souligne en effet qu'au cours du déroulement du programme-pilote, lancé en janvier 1983 pour un an et qui devait permettre d'expérimenter Esprit avant son démarrage officiel, *« nous n'avons rencontré aucun malentendu, ni au niveau de la sélection des projets reçus ni à celui des conditions de travail »*.

L'optimisme semble donc être de mise à Bruxelles, où l'on estime que, si Esprit a les moyens de ses ambitions, ce n'est pas tant par les crédits qui lui sont affectés, que par l'occasion que le programme fournira de créer un *« club entre des participants qui pourront véritablement communiquer »*. Et l'on espère qu'Esprit sera en fait le point de départ d'*« une véritable Alliance entre les industriels de la Communauté »*.

ELISABETH GORDON.

(1) Il s'agit de douze grandes entreprises européennes de la filière électronique : Bull, CGE et Thomson (France), ICL, Plessey et GEC (Grande-Bretagne), Siemens, Nixdorf et AEG (Allemagne fédérale), Philips (Pays-Bas), Olivetti et la STET (Italie).

(2) Ce consortium, dont Bull est le chef de file, regroupe l'INRIA (France), ICL et GEC (Grande-Bretagne), Olivetti (Italie) et Siemens (Allemagne fédérale).

Tandy présente une nouvelle gamme de micro-ordinateurs pour tous les appétits

C'est sous la forme d'un menu fort alléchant que M. Jean Beaufort, directeur du marketing chez Tandy-France, a présenté *lundi 14 mai dans* le cadre du « Spécial Sicob », la nouvelle gamme de micro-ordinateurs que la firme mettra à la disposition de ses clients dans moins d'un mois.

Pour ouvrir l'appétit, un plateau de hors-d'œuvre avec de nouvelles versions du TRS-80 couleur. S'inscrivant en droite ligne des TRS-80 de la première génération, ces modèles sont pourvus d'un nouveau boîtier, à profil bas, et d'un clavier de qualité « machine à écrire ». Ils sont de plus livrés avec une prise Peritel, qui permet leur raccordement à un moniteur vidéo comme à un récepteur de télévision et se prêtent aux jeux vidéo comme aux applications domestiques, commerciales ou didactiques. Les versions munies du Basic étendu offrent à leurs utilisateurs des possibilités de programmations avancées, par exemple la création de graphiques « haute résolution ». Le tout pour une somme qui va de 2 500 à 3 900 francs TTC suivant la taille de la mémoire et le niveau du Basic.

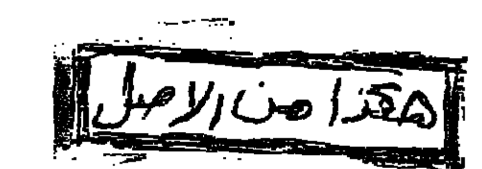
L'entremets est offert sous forme du TRS-80 modèle 4 P, version transportable du modèle 4. Il s'agit d'un micro-ordinateur pourvu d'une mémoire de 64 kilo-octets (extensible à 128 kilo-octets), qui se branche sur n'importe quelle prise électrique. Avec ses 12 kilogrammes et ses dimensions réduites (42 × 33,5 × 25 centimètres), le « 4 P » a tout d'une glacière pour déjeuners sur l'herbe. A cela près que, une fois enlevé, son couvercle révèle deux unités de disquettes et un écran qui affiche vingt-quatre lignes de quatre-vingts caractères, sous lesquels se glisse un clavier Azerty « machine à écrire ». Plus « copieux » que les matériels précédents, le TRS-80 4 P a aussi un prix plus élevé : 18 500 F.

Mais tout cela n'est qu'amuse-gueules, et l'on attendait le plat de résistance. Les responsables de Tandy-France ont alors dévoilé, non sans quelque fierté, le TRS-80 modèle 2 000. M. Jean Beaufort n'hésite pas à qualifier celui-ci de *« produit de hautes performances qui va à l'encontre de la standardisation croissante de l'industrie du micro. (...) appareil d'une nouvelle génération »*. A son microprocesseur qui est un *« véritable 16 bits »* (le 80186 d'Intel), ses unités de disques souples à grande capacité de stockage, sa haute résolution graphique et les huit couleurs qui s'inscrivent sur son écran, il peut ajouter en option une « souris » et un disque dur.

Délibérément conçu pour les usages professionnels, il est à même d'exploiter la plupart des progiciels de gestion – stock, facturation, comptabilité, paye, – de traitement de texte, de planification ou de classement et de création de graphique. Quant à son coût, il est à la hauteur de ses ambitions : 27 870 F pour la version de base et 51 000 F pour le modèle muni d'un disque dur.

Un léger dessert pour terminer ce repas copieux : à partir du mois de juillet prochain sera commercialisée une interface qui permettra la connection du « classique » TRS-80 modèle 1 000 avec un écran vidéo ou un téléviseur.

E.G.



هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La la mm/col.*	La mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE
recherche URGENT

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS
2 ANS EXPÉRIENCE

INTÉRESSÉS PAR PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Pour conception et mise en place de système E.A.O.
Formation assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº T 045.588 M, Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Michel Berger Production recherche une comédienne. Voir annonce dans l'Agenda.

PARIS
Agence spécialisée dans la publicité de recrutement, nous recherchons Jeune Femme 30 ans minimum, niveau B.T.S. secrétariat, parfaite maîtrise de la langue française exigée, très bonne dactylo, organisée, méthodique, sens commercial, pour prendre en charge la réalisation complète d'annonces d'offres d'emplois. Adr. C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle à M. Dutant, 9, rue de la Maladrerie, 93000 Aubervilliers.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE BATIMENT

réalisant + de 80 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, offre pour le fonctionnement de sa comptabilité à l'étranger et en métropole DEUX EMPLOIS DE

COMPTABLES ECHELON III
POSITION CADRE

Il est demandé :
— 1 responsable de la comptabilité à l'étranger (suivi des comptes de liaison et consolidation des comptabilités étrangères en France)
— 1 responsable de la comptabilité générale et analytique des chantiers en France.

Les candidats auront une sérieuse formation comptable (DECS ou équivalent), 5 ans d'expérience minimum et une connaissance approfondie de la comptabilité au sein d'une entreprise de bâtiment et de sa structure.
Sous l'autorité du Chef comptable, il est souhaité des qualités de rigueur, vivacité d'esprit, curiosité intellectuelle et une excellente aptitude à l'exploitation de l'informatique.
Rémunération de 123 à 136 000 F environ annuels. Lieu de travail proche de Vincennes (accès par autoroute, RER, SNCF). Postes immédiatement disponibles. Avantages sociaux.
Ecrire en spécifiant le poste choisi, avec CV, photo, prétentions sous réf. 9522 à TELEX PA JONCTION 34 bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

ETS FINANCIER
recherche
CADRE SUPÉRIEUR
10 ans d'expérience bancaire ou financière.
Habitué contacts haut niveau.
Mission exceptionnelle à durée limitée.
Titularisat. éventuelle possible.
Libre rapidement.

Ecrire SAFECO, 50, Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.

Cherche pour travail relations publiques, niveau élevé, jeune cadre, langue maternelle espagnole, italien ou portugais. Solides notions informatique. Connaissance parfaite français et si possible notions d'une autre langue latine. Basé à Paris mais 3 mois environ voyages par an.
Envoyer C.V. manuscrit à UNION LATINE
65, bd des Invalides
75007 PARIS
Téléphone : 734-64-64.

VILLE BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants)
recrute
1 ANIMATEUR (TRICE)
MAISON DE QUARTIER
Titulaire du B.A.F.D.
expérience professionnelle similaire souhaitée.
Ecr. s/nº 7,889 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cabinet fiscal recherche
COLLABORATEUR FISCAL
Adresser C.V. manuscrit sous nº T 045.624 M
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

URGENT CHERCHE
RESPONS. D'ANIMATION
H.F.
pour hôtel-club
grande expérience exigée.
Tél. pour r.v. 451-80-79.

emplois régionaux

Nantes

Dans le cadre de son développement, cette association d'assistance technique en comptabilité et gestion, intervenant auprès d'une cinquantaine d'organismes consulaires recherche un

CADRE GESTION FINANCIERE
140 000 F

Il aura pour principale mission d'assister les organismes consulaires dans leur politique financière, afin d'optimiser la gestion de leurs disponibilités. Il analysera chaque situation et négociera les conditions bancaires, établira les prévisions de trésorerie, ainsi que les moyens de contrôle.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste, des candidats âgés de 28 ans minimum, de formation supérieure comptable (ESC, DECS...) et ayant acquis une expérience significative (3 ans) de la gestion financière et des négociations bancaires en secteur industriel.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 17/1078 B, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue Crébillon - 44000 Nantes
Tél. (40) 89.28.78.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

LA COMMUNE DE VITROLLES DANS LES BOUCHES-DU-RHONE 25.000 HABITANTS
envisage de recruter :

POUR LE BUREAU D'ETUDES
- 1 Ingénieur Subdivisionnaire direction du service (BT-TP informatique marchés publics)
- 1 adjoint technique bâtiment ou dessinateur-projeteur. Polyvalence appréciée.
- 1 adjoint technique E.V. Topographie-informatique
- 1 adjoint technique Voirie-réseaux divers ou dessinateur projeteur.

POUR LE SERVICE VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
- 1 Ingénieur Subdivisionnaire direction du service (Voirie – Réseau EU-EP – informatique – marchés publics).
- 1 adjoint technique (Voirie – réseaux EP).

POUR LE SERVICE BAT. COMMUNAUX
- 1 Ingénieur Subdivisionnaire direction du service (BT TCE – informatique – marchés publics).
- 1 adjoint technique BT – TCE.

POUR LE SERVICE NETTOIEMENT ORDURES MÉNAGÈRES
- 1 Adjoint technique direction du service
Recevabilité exclusivement – mutation – inscription listes CFPC.

Les candidatures + CV seront adressés à
M. LE MAIRE SERV. DU PERSONNEL
BP 102 – 13743 VITROLLES CEDEX
AVANT LE 25 MAI 1984 dernier délai.
Entretien I.F. prévu le 14 JUIN 1984 et entretien A.T. prévu le 18 JUIN 1984.

Le Syndicat des transports en commun de la région lyonnaise (S.T.C.R.L.) établissement public
RECRUTE
1 DIRECTEUR GÉNÉRAL
Les conditions de RECRUTEMENT sont celles définies pour les directeurs généraux des services techniques des villes de + de 400 000 habitants.
Cet emploi peut être pourvu soit par voie de mutation soit par concours sur titre – liste A de l'annexe 1 de l'arrêté du 14 mai 1979 – comportant le diplôme d'ingénieur délivré par des établissements spécialisés.
RÉMUNÉRATION correspondant à celle de directeur général des services techniques des villes de + de 400 000 habitants avec prime spéciale des personnels techniques.
Adr. acte de cand., c.v. et réf. à M. le Président du S.T.C.R.L., hôtel de la Communauté, 20, rue du Lac, 69003 LYON. Avant le 6 juin 1984. Rens. Tél. : 863-46-64.

AVIS DE RECRUTEMENT
La régie départementale des passages d'eau de la Gironde recrute par concours sur titres
UN DIRECTEUR
Pour la gestion de ses services assurant les traversées de la Gironde du VERDON à ROYAN et de BLAYE à LAMARQUE, comprenant 90 agents environs (personnels inscrits maritimes, personnels techniques et administratifs).

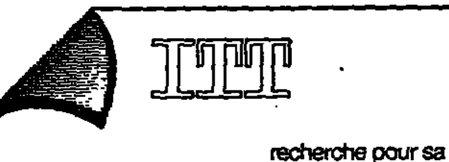
Il est recherché un agent ayant déjà exercé des fonctions de responsabilité soit dans des services administratifs, soit en matière maritime, notamment :
- Secrétaire général de mairie de communes de plus de 5 000 hab. (détachement possible) ou équivalent ;
- Officier de la Marine marchande ;
- Officier de la Marine nationale ;
- Administrateur des affaires maritimes.

La rémunération annuelle, fonction de la qualification et de l'expérience professionnelle, sera de l'ordre de 190 000 F brut.

Le concours comportera une conversation avec un jury composé d'élus et de personnalités qualifiées, pour les candidats retenus sur dossier.

Les dossiers de candidature devront comprendre un c.v. détaillé, précisant notamment l'emploi actuel et la date à laquelle le candidat serait disponible, ainsi qu'une copie des diplômes.

Les candidatures devront être adressées avant le 30 mai 1984 à Direction du Personnel et des affaires générales, 4e bureau, régie des passages d'eau, hôtel du département, 33074 BORDEAUX CEDEX.



recherche pour sa
DIVISION ELECTROMECANIQUE FRANCE
(1200 personnes)

INGENIEUR DE VENTES CHARGE D'AFFAIRES
PROMOTEUR D'ENSEMBLES ET D'AUTOMATISMES
BTS OU DUT ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE OU AUTOMATISME

Les candidats devront posséder 2 à 3 ans d'expérience dans la réalisation d'ensembles câblés et électroniques (très bonnes connaissances en technique de relayage, logique câblée, logique programmable, électronique industrielle, nécessaires) et si possible bénéficier de deux ans d'actions de vente dans ce domaine.

Ses missions consisteront, dans le cadre de la prospection directe des prescripteurs, bureaux d'engineering et incorporateurs, à mener à leur terme et à assurer le suivi des affaires (cahier des charges, chiffre d'affaires et marges, délais, qualité).

Disponibilité pour déplacements fréquents et de courte durée dans toute la France nécessaire.

Ce poste, situé dans notre unité de Meaux, représente une réelle opportunité de développement pour un candidat de valeur.

Envoyer CV et prétentions à : J.J. DELPIERRE, Service du Personnel, Division Relais MTI, B.P. 133, 77107 Meaux Cedex.

GROUPE DE GRANDS MAGASINS
crée un poste de

CONTROLEUR DE GESTION
H/F

Rattaché au Directeur Général, nous vous confierons la responsabilité de la mise en place, du fonctionnement et du développement des systèmes d'information et de gestion.

Vous coordonnerez l'élaboration des budgets et des plans, en contrôlerez les réalisations et analyserez les écarts.

Pour aborder cette fonction, il nous paraît souhaitable d'associer à un diplôme de l'enseignement supérieur une réelle expérience de plusieurs années acquise, si possible, dans le secteur de la distribution.

Merci d'adresser C.V., photo et lettre manuscrite sous réf. 93002 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

comportant 310 personnes et exerçant son activité dans un domaine très spécialisé

recherche son

CHEF DU PERSONNEL
180 000 F / AN +

actif et attaché à la bonne qualité des relations dans l'entreprise.
Une expérience de plusieurs années dans cette fonction, dont une connaissance du milieu industriel est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. s / réf. 6872 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CENTRE RÉGIONAL SUD-EST DE LA MACIF
quartier Fourchon 13631 Arles
recherche

CADRE POLYVALENT

Production Auto IRD et sinistres auto
- Ayant plusieurs années d'expérience.
- Age souhaité environ 40 ans.

Adresser C.V. au CHEF DE CENTRE.

LE MAIRE D'UNE GRANDE VILLE DU NORD
recherche pour son secrétariat personnel

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

SOUS CONTRAT
- Minimum formation B.T.S.
- Expérience exigée.
- Dynamisme, initiatives, disponibilité.

Adr. lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous nº 288.598 M
REGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT NATIONALISÉ
recherche

UN NEGOCIATEUR IMMOBILIER

en matière de locaux commerciaux pour ses problèmes d'implantations d'agences.

Ce candidat devra posséder formation juridique et expérience nécessaires.
Adresser C.V. détaillé avec indication formation universitaire, photo, prétentions salariales, sous réf. X à L et A 33, rue Vernet - 75008 PARIS.

PUBLITEL
16, r. des Grands-Augustins 75006 PARIS, recherche :
VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE
DE
LIVRES DE LUXE
CONTRAT V.R.P.
Temps partiel :
12 à 16 h ou 16 à 20 h
Fichier clientèle existante.
Se prés. tous les jours de 9 à 12 heures ou tél. : 634-16-16.

Cabinet d'expertise comptable GENTILLY (94) recherche
COLLABORATEURS
CONFIRMÉS
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
EXPÉRIMENTÉE
Tél. : 907-66-31.

PROFESSEURS D'ANGLAIS
Si vous souhaitez encadrer un séjour linguistique cet été en Grande-Bretagne téléphonez-nous au 261-50-22.

secrétaires

CIDEL CEM
Spécialiste européen des manutentions alimentaires
recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

POUR SON SERVICE EXPORTATION
(40 % DU C.A., 50 % DE PROGRESSION ANNUELLE)

Cette jeune femme sera familiarisée aux différentes fonctions exports :
- assistance aux responsables de zone ;
- traitement et suivi des commandes ;
- crédit documentaire, relations avec usines et transitaires, télex, etc.

Poste à responsabilités variées dans société dynamique.

Envoyer C.V. + photo, références et prétentions à : CIDEL - CEM - Direction Export
5-15, rue Olivier-Noyer - 75014 PARIS.

SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS

I.D.V. FRANCE, fortement implantée sur le marché des vins et spiritueux recherche pour son service makating une collaboratrice ayant le sens de l'organisation, du dynamisme, le goût des responsabilités et du travail bien fait.
Poste à pourvoir rapidement.
Adr. lettre de candidature, C.V. et photo à :
Valérie Dassonville
International Distillers and Vintners France
Tour Essor 93
14, rue Scandicci,
93506 PANTIN.

Recherchons
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
quelques années d'expérience, anglais et allemand indispensables, pour commerce de luxe.
Lieu de travail : place Vendôme Paris.
Sérieuses références exigées.
Rémunération 120.000 F/an.
Ecrire avec C.V. et photo s/réf. 8.822 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

représentation offres

Fabricant de matériel de protection pour l'industrie cherche
Attaché commerc. dynamique 30 ans, pour développement clientèle région parisienne + quelques déplacements province. Quelques connaissances électronique nécessaires. Rémunération par fixe + intéressement. (Environ 110.000 F + frais).
Ecrire avec C.V. + photo :
LA PROTECTION RATIONNELLE, 40, RUE LOUIS-BLANC, 75481 CEDEX 10.

capitaux propositions commerciales

PYRÉNÉES
Cabinet comptable cède à
EXPERT-COMPTABLE
Parts dans société existante, cause départ retraite. Prix intéressant. Bonne rentabilité.
Discrétion assurée.
Ecr. s/nº 7.872 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENT D'AFFAIRES SUISSE. Nombreuses relations, référ. Etud., ttes propositions. EL CASE, 283, 1211 GENÈVE-1.

P.M.I. région Paris, 200 pers., secteur électron. et mécan., rech. pour Direction générale
CADRE SUPÉRIEUR
Sérieuses références dans la branche participation au capital nécessaire pour 1.500.000 F. 1er contact, écr. s/réf. 49254 à PROJETS, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris, qui tr.

P.M.E.-P.M.I. COMMERC. C.E.E.G.I. VOUS APPORTE des solutions sérieuses et fiables pour résoudre vos problèmes de gestion et difficultés de trésorerie. Téléphone (1) 528-59-13.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE MI-TEMPS
Secrétaire de direction, très expérimentée, sténodactylo magnét., etc., cherche travail matin. Téléphone : 296-33-62.

ESPAGNE-MAROC MÉDITERRANÉE
Homme 41 ans, universitaire, quadrilingue, management, commercial, gestion filiale, ch. poste direction TOURISME, HOTELLERIE, PMI, PME. Poss. épouse : adm. comptab., relat. publiques, disp. de suite. Ecr. s/nº 6.619 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 ans, (Bac C., BTS d'Assistante Technique d'Ingénieur) 5 ans d'expérience en bureau d'Etude de génie climatique, recherche emploi tous secteurs (informatique, bâtiment métallurgie).
Ecr. s/nº 6.614 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

94, étudiant 19 ans, ch. travail pour juillet. 872-64-27, jeudi après 15 h.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN CNAM (Conservatoire national Arts et Métiers). Spécialité pétrochimie. Export. 10 années EXPÉRIENCE. Cherche poste similaire. Etudierais toutespropositions. Expérience Amérique latine + Moyen-Orient. Anglais + espagnol.
Ecr. s/nº 6.622 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FABRICANT EXPÉRIMENTÉ ÉDITION
Du luxe au roman. Formation typo, préparation manuscrits, mise en pages, suivi et contrôle des travaux, relations avec professionnels arts graphiques (pouvant se déplacer), devis, prix de revient. Libre de suite. Cherche poste approchant ou évent. collab. à domicile.
Tél. au 255-43-89.

HOMME DE PERSONNEL 37 ans, SPÉCIALISTE DES RESTRUCTURATIONS SOCIALES recherche situation (temps complet ou partiel) auprès P.M.E. - P.M.I. étudierait toute proposition sociale ou juridique. Ecr. nº 92.898 Contesse 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Enseignante en anglais, spécialiste formation continue, 5 ans exp., rech. poste en entreprise. Libre sept. 84. Région Paris sud, banlieue sud. Tél. : 547-06-60.

travail à domicile

J. F., 27 ans, excellente dactylo. Très bonnes réf. frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Travail impeccable. Délais respectés. Tél. : 358-79-37.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM)B.P. 402-09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

PL. DES VICTOIRES
ascenseur payé par pptaire 4 PCES CUIS., BAINS double exposition, calme 110 m². 1.200.000 F, avec 300.000 F. Ce jr. 15 h 30/19 h. 7, R. ABOUKIR. 504-61-63.

3e arrdt

ARCHIVES rénovation de luxe, duplex sur jardin à la française, gd liv. + mezzanine + 2 chambres, park. SIGEDIM. 296-63-33.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans hôtel particulier nombreuses surfaces à rénover. Tél. 236-63-62.

MARAIS
PPTAIRE VD STUDIO 2 PCES 3/4 P. LIBRES, tt cft. REFAIT NEUF. – R.C.I. 759-12-21.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE pierre de t. 2 p., tt cft, clair, calme. 280.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

PLEIN CŒUR SAINT-GERMAIN petite co-ppté (5), pptaire vend dernier appt. entr., gd liv., ch., s. de bns, cuis., w.-c. séparés. Poutres apparentes 60 m². Px 795.000 F. Vis. sur place ce jr et 17, 18, 19, 26, R. DE L'ÉCHAUDÉE, 10 à 17 h. ou tél. au : 280-19-58.

VANEAU, 60 m² 3 PIÈCES, CUIS., BAINS PRIX 650.000 F. URGENT GARSI. 567-22-88.

7e arrdt

CHAMPS DE MARS (PRÈS) imm. 1974, gd séj. + 2 ch. 94 m² + 20 m² terr., 4e, asc., parkg. LITTRÉ. 544-44-45.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (PRÈS) GD LIV. + 2 CHBRES + ser. ÉTAT RARE, SOLEIL. 320-73-37.

9e arrdt

TRINITÉ, 3 PCES
PRÈS RUE D'AUMALE tt cft, bel imm. p. de taille 690.000 F. VERNEL. 526-01-50.

10e arrdt

Mo BONSERGENT
2 P. 198.000 F
ENTIÈREMENT REFAIT POUTRES. Tél. : 294-11-33.

12e arrdt

FAIDHERBE imm. pierre de taille 2 P., entrée, cuis. w.-c., vue. 170.000 F. 325-97-16.

GARE DE LYON, magnifique 4 pces, 115 m² + serv., asc. p. de t., stand. 347-57-07.

13e arrdt

13e CORVISART. MAISON 190 m² + terrasses 17 et 34 m². Parfait état, poss. profession libérale. 2.100.000 F. 546-26-25.

14e arrdt

ST-JACQUES « MERIDIEN » gd stand., 7 pces princip. 3 bns, vue, soleil, 200 m² balc., parkings, impeccable. 2.900.000 F + possib. studio. Tél. 606-10-08.

15e arrdt

CONVENTION
Bel imm., 2 P., coin cuis., état neuf, exceptionnel. 320.000 F. Visite 14 h à 17 h. 5, rue Fourcade. 206-15-30.

RUE DE LA CONVENTION GRAND 3 PIÈCES, 78 m² 650.000 F. Tél. 528-99-04.

Mairie-15e, sur r. superbe
STUDIO 268.000 F.
Libre de suite. 766-49-94.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
dans imm. pierre de taille pptaire vd 2/3 pces. LIBRES 2, 3, 4, 5 pces OCCUPÉES et dernier étage à aménager RCI - 758-12-21.

BD EXELMANS
CHARMANT 2 PCES, tt cft asc., impeccable, imm. p. de t. 475.000 F. VERNEL. 526-01-50.

17e arrdt

AVENUE DE CLICHY
3 P. 389.000 F
ENTIÈREMENT REFAIT CHEMINÉE. 294-11-33.

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ 23 appartements avec parking Livr. 11/84 : s/pl. ts les jrs 14/18 h. y compris dimanche. Téléphone : 226-26-60. 67, pl. Dr Félix-Lobligeois.

PL. MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille studio + mezzanine. 390.000 F Exclusif 766-03-18.

WAGRAM VILLIERS 703-32-44
300 m² GRAND STANDING.

A SAISIR
DUPLEX, 2 P., ÉTOILE
650.000
CHARME, IMPECCABLE S/PLACE DE 14 A 17 H 18, RUE DES ACACIAS.

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
dans très bel imm. p. de t. 1900. 3 P., tt cft. 73 m² + balcon, occupé dame seule. 282-03-50 – 500-54-00.

SQUARE CARPEAUX
dans bel imm. pierre de t. 1900, pptaire vd 5e, asc. Appt 90 m² + balc., partie occ. partie libre. 650.000 F. 500-54-00 – 282-03-50.

RECH. URGENT
Appt ttes surface, même à rénover. Paris ou portes Téléphone : 252-01-82.

Place du Tertre, parc 400 m² 3/4 p., terr., jard. 1.300.000 F IMMO MARCADET. 252-01-82.

RUE ORDENER, STUDIO tout confort. 109.000 F. Téléphone : 252-01-82.

R. ORDENER PRÈS
séjour, chbre, bains, w.-c., SOLEIL, TERRASSE, ascens. 330.000 F. 503-12-13.

19e arrdt

80, RUE MANIN
S/rue et jardin, séj. 3 chbres tt cft, 3e ét., park. 800.000 F. S/pl., samedi de 14 h à 18 h ou tél. : 202-57-79 (matins).

20e arrdt

LOFT NEUF 170 m²
+ TERRASSE 36 m²
PRIX : 1.800.000 F
3-4 P., asc., 63 m². 440.000 F ce jour et demain 10 h/12 h et 14 h/19 h. 636-46-64 40, RUE DE BELLEVILLE.

78-Yvelines

LOUVECIENNES Luxueux Duplex 240 m² 8 P., 3 bains, 2 park., balc. sur jdin. 1.590.000 F. 582-02-78.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE 4 pièces, 97 m² + loggia, plein sud. Petite résid., espace vert, 5 mn RER, centre marché. École, C.E.S. Tél. : 907-21-34.

DOURDAN 10 mn GARE appartement ancien à rénover 70 m², douche, w.-c., grand grenier pavé. Prix 200.000 F comptant et crédit 180.000 F sur 5 ans. Tél. : 901-05-14 le matin.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES-BÉCON Direct part. récent beau séj., 3 chbres, soleil, jard. privatif. 880.000 F. Tél. 793-15-72.

PRÈS PONT DE NEUILLY
Studio à partir de 323.000 F. Téléphone (1) 789-48-40.

94 Val-de-Marne

Part. vend à Villejuif 3 km de porte d'Italie dans imm. 78 p. de t. std, studio 27 m² + balcon 3e et dernier étage, asc., tt cft, cuisine éq., cave, park., état neuf, 250.000 F à débattre. T. h.b. 946-97-88, p. 3445, ap. 18 h : 451-88-23.

GENTILLY
Mo PORTE-D'ITALIE 2, 3, 4, 5 P. SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
taux préférentiels. LISIÈRE DE PARIS 45, avenue Jean-Jaurès. LIVRAISON IMMÉDIATE Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. 546-07-73 - 365-03-23.

95- Val-d'Oise

A VENDRE Villiers-le-Bel (95) APPT 4 PIÈCES, ensoleillée, dans petite résidence privée, situation privilégiée (dans parc) près toutes commodités, cuisine, séjour double, 2 chbres, s. de bns, w.-c., nombreux placards, séchoir, cave, parking privé. TRÈS BELLES PRESTATIONS. PRIX : 350.000 F. Tél. : 419-25-85, apr. 19 h.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage vue sur la mer APPARTEMENT DE 40 m² SITUÉ AU 1er ÉTAGE Très ensoleillé, particulièrement impecc., de villa de caractère. 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges. Prix 310.000 F. T 982-25-53 ou 961-12-77.

LAMORLAYE-LE-LYS, CHANTILLY App. nfs, 2, 3, 4 p. grd liv., haut stand. en constr. 8.500 F le m² TTC. Vis. sur R.V., tél. (4) 421-54-79-(4) 421-59-27

BORDEAUX, part vd Appt stand., quartier Cauderan, parc bordelais, prox. écoles publ. et priv 115 m² + balc. + serv + garage, jardin et soleil (56) 02 19-86 (56) 02 37-32

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Rech. urg. 110 à 140 m², Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Paie compt. chez notaire. 873-57-80, même le soir.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES appartements et Maisons bien placés dans Paris. Classique ou original ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE SERGE KAYSER, 329-60-60.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. pour client sérieux APPT 200 m², 15e, 7e arrond.

locations non meublées offres

Région parisienne

MAISONS-ALFORT Près métro, appartement 4 pces, cuis., bains, parking sous-sol. 3.500 F + charges. Téléphone : 899-11-05.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés mutés. IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche DES APPTS 2 à 8 P. même loyer élevé ou villas. Paris banlieue. 504-90-00, p. 12.

Région parisienne

COLLABORATEUR JOURNAL cherche APPTS 2-3 PIÈCES loyer modéré. BOULOGNE Mo M.-SEMBAT. Tél. : 247-13-34, poste 250.

CHARENTON, part. loue 19, rue Camille-Mouquet proximité bois de Vincennes très ensoleillé, 2 pces, entrée coin cuis., cab. de toil, dche w.-c., débarras. 1.600 F + charges. Tél. M. Vallet. 583-86-86, de 10 à 12 h et de 15 à 17 heures.

Pour Sté européenne cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

domaines

ÉLEVAGE CAPRINS
excellent rapport 70 km Narbonne, 55 ha + 123 en location, bail + maison + bergerie, cheptels morts et vifs (extension pos. camping et camp de naturistes) 1.000.000. Gros crédit vendeur poss. JSI, 11, bld Dr Lacroix, NARBONNE. (16) 68-65- 62-33, dim. et fêtes.

viagers

Paris-9e, viag. occ., 2 t. 73/78 a., 90 m², tt cft, 3e ét. s/jdin, séj. 40 m², 2 ch., 2 s. bns, cuis. bouquet 250.000 rte 3.500, 874-42-14/285-38-71.

RARE FEMME, 87 ANS, face Buttes-Chaumont. Imm. p. de t., 3e étage, asc., bel appt séjour + chbre tt cft. 245.000 + rente 2.400. Occupé. LODEL. 355-00-44.

Libre Meudon (vue panoramique) RER, imm. récent, 2/3 pces, gd balc., park. 35.000 + 4.500/mois. Viagers. Cruz. 266-19-00.

88-91 ANS
3 pces tt cft, 4e ét., soleil, occupé, imm. près Mo République 158.000 + 2.000 F. Cruz 8, rue La Boétie. 266-19-00.

LIBRE 10e STUDIO cft 70.000 F + 1.400 F/mois. Tél. : 268-05-43.

propriétés

NEMOURS
QUARTIER RÉSIDENTIEL
Cause départ, particulier vend
BELLE MAISON DE CARACTÈRE
(poutres). Construction 83.
Rez-de-chaussée : cuisine et coin repas, grand séjour, chbre, salle d'eau, w.-c.
Etage : mezzanine, 2 chbres, 1 salle de bns, w.-c.
Sous-sol : garage et cave sur 2.700 m², terrain clos dont 1.600 m², parc boisé.
PRIX : 1.200.000 F.
Téléphone : 429-10-53.

Vde à 2 km ELCHE Alicante Espagne ppté 2 084 m² 2 appts cft, 121 m² ch. s/2 ét., verger, piscine, 16 (56) 97-57-83.

LOT. Vends ppté boisée 17 ha. Maison pierre, confortable, dépend., jolie situation, calme et non isolée. Prix 600.000 F. Urgent cause départ. Jargeau 47500 Libos. (53) 71-01-28.

LYS CHANTILLY 35 km Paris Charm. maison de 5 000 m² de parc boisé. 4 pces tt cft, gar. poss. agrand. Tél. 572-57-45.

SENLIS
Ferme de caractère du XVIIIe s., entièrement restaurée, site exceptionnel comprenant : séj. 70 m² (poutres et cheminée) vaste cuis. équipée avec coin repas, 4 chbres, 3 bains, dépendances attenantes, tour pigeonnière 8.000 m², traversée par rivière à truites. Prix : 1.850.000 F DEVICO Conseil, 104, rue de la République 50300 SENLIS. Tél. : 16 (4) 453-05-05.

VENDS 8 km SAUMUR Maison 11 pièces tt cft, garage, dépendances, jardin, piscine : 500.000 F Tél. : (41) 51-77-51.

NEMOURS
Direct. aut. sud, ville tous comm. A SAISIR CAUSE SÉPARATION splend. ppté rustique, site et vue imprenables s/parc 2.000 m² clos murs. Beau séj. rustique, cheminée accès direct terrasse, cuis., 3 chbres, bain, w.-c., cave + communs, garden-party. Chff cent. Tél. Prix : 449-000 F CRÉDIT MAXIMUM C. épargne TURPIN D'ORDIVES 16 (38) 92-70-01 et après 20 h 16 (38) 96-22-29.

LE PERREUX-S/MARNE
TRÈS AGRÉABLE MAISON. Conception récente. séjour de 45 m² + 4 chambres, calme. soleil. Très belle affaire.
DEMICHELI
873-50-22 et 873-47-71.

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES
400 MÈTRES DU R.E.R. BELLE MAISON S/600 m² terr., séjour 60 m², 4-5 chbres. PARFAIT ÉTAT
DEMICHELI
873-50-22 et 873-47-71.

LE VÉSINET
Belle Mansart à moderniser sur terrain exceptionnel de 3.000 m², dépendances. BARTHEL S.A. 976-06-00

Vds bord de Loire, 20 km Angers, bourg St-Mathurin, maison ancienne, tuffeau. 8 pces, poutres, cheminées, cave, greniers, dépend., jardin 170 m² (41) 44-56-88.

BRUNOY belle ppté de style, très bon état. 10 p 300 m² parc 1 900 m² résidentiel ALGRAIN 286-00-58

Bretagne, Radon, 40 km mer, maison ancienne rénovée, dép., garage, 180 m² hab., terr., 3.600 m², 600.000 F à déb. T. (1) 859-20-41 de 18 à 20 h.

SENLIS-SUD
EXCEPTIONNEL 35 km Paris, superbe ppté style « Mansart », très gd std., comprenant : vastes récept., boiserie et cheminées, 8 chbres, 4 bains, cuis. équipée, maison de gardien et dépendances, 2 ha de parc centenaire clos de murs, piscine et tennis. RARE. DEVICO Conseil, 104, rue de la République, 60300 SENLIS. Tél. : (16-4) 453-05-05.

immeubles

PTE CLICHY, 550 m²
PETIT IMM., RAPPORT LOUE 330.000. 3.300.000. MICHEL BERNARD. 602-13-43.

R.E.R. porte Gentilly
IMM. RAPPORT
Loyer 1.100.000 F. 11 millions. Michel Bernard - 502-13-43

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

DRANCY 93 470.000 sur 400 m² terrain, pavillon 66 m² sur sous-sol total avec garage. 3 pces cuis. + 1 chbre mansardée, chauffage central gaz, tout confort Téléphone : (1) 830-22-99.

94 ABLON. Pavillon dans résidence. 3 chbres, grand séjour, terrasse vitrée, grenier aménagé, cave, garage, chauffage gaz, vue Seine, 7 mn gare. Tél. 16 (53) 81-92-13. Prix 430.000 F après 18 h.

villas

BARNEVILLE-CARTERET à vendre bord de mer villa en parfait état, aménagée en 2 logements comprenant chacun : entrée, séjour, cuisine ; étage : 2 chambres, cabinet de toilette, douche ; sous-sol, chauffage, téléphone, jardin. Excellente construction. Téléphoner hres rep. 16/33 57-04-69.

VERSAILLES
Av. de Paris, 125 m² hab., séj. 49 m², 3 chbres, s. de bns et salle d'eau, sous-sol, 90 m². 1.300.000 F. S'adresser les 17, 18 et 19, de 15 à 20 h. 10, impasse St-Henri, Versailles.

terrains

A SAISIR. Vends cause départ terrain bord de Marne. 52 km Paris sur 1 ha. Hangar, cale mise à l'eau, élec. Convient parfait. pour base nautique Téléphone 009-10-99

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92 Secrétariat, tél., tél., loc. burx meublés, Boulogne, démarches, constitutions stés. ACTE 92. 603-38-32.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitutions de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C., 160 F, SARL 180 F Constitution rapide de Sociétés G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, Paris 13e, 586-85-11, 54, r. Crimée, 19e. 607-62-00.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales loc bureaux meublés, secrét., telex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 17e Constitution SARL, RC, RM Secrétariat, télex, téléphone.
SRB 293-22-95.

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F Constitution SARL, 2.000 F, S.D.M., 21, rue Fécamp (12e). 340-24-54, 8, faub. Poissonnière, 9e, 10e, 770-54-66.

locaux commerciaux

Achats

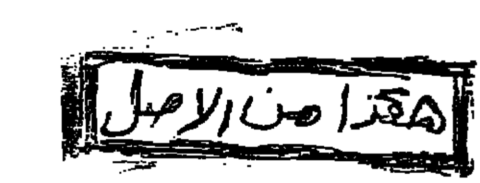
Société cherche local environ 600 m² avec bureaux (40 m² environ) accès gros camions près du périphérique. Tél. : 362-52-33.

boutiques

Ventes

A CONCÉDER Une boutique de 88 m² en gare de CERGY-PRÉFECTURE Une boutique de 74 m² en gare de GRIGNY. Renseignements : S.N.C.F., Service du Domaine, concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Tél. : 285-63-54.

URGENT. Particulier vend librairie, presse, papeterie, côte atlantique. Affaire saisonnière en plein essor, bénéfice important. Tél. (56) 87-61-94, (56) 41-34-66, (56) 41-30-20.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Plusieurs pays cherchent à renégocier leurs accords gaziers avec l'URSS et l'Algérie

Le marhé gazier, sous l'effet d'une surabondance de l'offre, est en train d'évoluer, et nomreux sont les pays acheteurs qui cherchent à renégocier leurs contrats. Gaz de France a annoncé, le 15 mai, lors d'une conférence de presse de son directeur général, M. Pierre Delaporte, qu'il tentait d'obtenir *« une réduction importante »* – au moins 10 %, – du prix du gaz soviétique, dont la livraison a commencé le 1er janvier 1984. Cette renégociation – contractuelle – durera sans doute jusqu'à la fin de l'année. L'accord avec les Soviétiques prévoyait en effet un prix minimum (1), qui paraît élevé aujourd'hui, du fait du fort tassement, ces deux dernières années, des prix des produits pétroliers (or le prix du gaz soviétique, libellé en francs, est partiellement indexé sur ces produits... en Allemagne fédérale.)

La discussion en cours porte sur les prix. Mais *« si les Soviétiques veulent lier* [prix et quantité] *et mettre dans la balance une réduction des livraisons »*, Gaz de France n'y sera pas opposé, a souligné M. Delaporte. D'autres négociations sont prévues avec la firme néerlandaise Gazunie pour la poursuite des livraisons au-delà de 1993, date à laquelle doivent s'arrêter les fournitures en France de gaz de Groningue.

En revanche, aucune renégociation des termes de l'accord franco-algérien n'est prévue avant l'application de la clause de révision au second semestre de 1985.

Le secrétaire d'Etat à l'énergie de Belgique, *M. Etienne Knoops, a, lui, annoncé le 15 mai l'intention* de son *gouvernement de renégocier son* contrat avec l'Algérie, du fait de la stagnation de la consommation de gaz en Belgique et d'un prix du gaz algérien qui, à 5,7 dollars par million de BTU (british termal unit), est plus cher de 50 % que celui acheté par la Belgique aux Pays-Bas. M. Knoops a précisé, d'ores et déjà, que son pays ferait jouer la clause de révision en 1985. La Belgique était le premier pays européen à avoir accepté les nouvelles conditions de prix imposées par l'Algérie en 1981. Voilà qui devrait poser quelques problèmes à la SONATRACH algérienne, dont les négociations avec l'Espagne – qui n'enlève que le tiers de ses quantités contractuelles et refuse d'appliquer la clause « enlever ou payer » (Take or pay ») – sont dans l'impasse, et qui est en arbitrage international sur l'application d'un contrat avec ses clients américains, qui ont arrêté leurs enlèvements.

(1) 5,50 dollars par million de BTU, *alors que l'Italie aurait obtenu la semaine dernière – soit deux ans après la signature de l'accord franco-soviétique* – 3,80 dollars, si l'on en croit le quotidien *la Repubblica.*

Mme HELGA STEEG EST NOMMÉE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'AIE

La nomination de Mme Helga Steeg au poste de directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a mis fin, le15 mai, à plusieurs mois de tiraillements entre les vingt et un membres de cette agence (dont la France n'est partie). L'éventuelle nomination de M. Mauritz de Brouw, un Néerlandais qui était le dernier candidat en lice, avait suscité une vive opposition de Washington, car celui-ci, ancien militant social-démocrate néerlandais, s'était un certain temps opposé au programme nucléaire dans son pays.

Mme Steeg – une Allemande de l'Ouest âgée de cinquante-sept ans, et qui fut notamment présidente du comité du commerce de l'OCDE – succède donc à un Allemand de l'Ouest, M. Ulf Lantzke, directeur exécutif depuis la création de l'agence en 1974. Celui-ci avait, par son sens de la diplomatie, réussi à infléchir le propos initial de M. Kissinger, qui voulait faire de cet organisme une machine de guerre contre l'OPEP. L'AIE est aujourd'hui un organe de coordination des politiques énergétiques et a même eu à ce titre des discussions informelles avec les pays de l'OPEP.

AGRICULTURE

A COMPTER DU 1er JUIN

Les importations de fruits et légumes dans la CEE seront plus difficiles

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). – *Le nouveau règlement européen pour les fruits et les légumes, qui avait été approuvé par* les Dix en octobre 1983, *entrera en vigueur le 1er juin prochain (le Monde du 19 octobre 1983).* C'est *ce qu'ont décidé les ministres des affaires étrangères de la CEE. Il* prévoit un *renforcement* de la protection contre la concurrence des pays tiers par deux moyens : l'augmentation des prix de référence (1) et l'extension de la liste des produits auxquels sont appliqués les prix de référence. La semaine passée, lors de la réunion des ministres de l'agriculture, les Allemands, les Britanniques et les Néerlandais avaient tenté de différer la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions en faisant valoir qu'une des conditions posées en octobre 1983 n'avait pas été mplie : le CEE, notaient-ils, n'avait pas suffisamment expliqué sa position concernant ce secteur des fruits et légumes pour la négociation d'adhésion avec l'Espagne.

Les Français et d'autres avaient vivement *contesté* ce point de vue. Les ministres des affaires étrangères *viennent de trancher en leur faveur.* Les nouveaux *prix de référence s'appliqueront pour chaque fruit ou légume au début de la campagne.* Seront *ainsi* concernés dès *le 1er juin* ou dans *un avenir proche* : les citrons, les pêches, les abricots, les prunes, les aubergines, les pommes. L'augmentation la plus sensible, de l'ordre de 15 %, affectera les importations de citrons. Ces mesures de protection renforcée vont déplaire à tous les fournisseurs de la Communauté, mais surtout aux Espagnols *qui, sachant parfaitement qu'ils sont les principaux visés, trouvent que c'est là une manière contestable de préparer leur intégration à la Communauté.*

Les ministres ont également adopté une position commune sur les modalités d'importation de conserves de sardines portugaises dans les pays de l'actuelle CEE après l'adhésion. Selon les Dix, le droit de douane actuellement appliqué (10 %) devrait être progressivement diminué, pendant dix ans. Durant les cinq premières années, la réduction serait très limitée : 0,5 % par an. La commercialisation de conserves de sardines après l'élargissement risque de poser des problèmes dramatiques aux fabricants : la Communauté produit 60 % de ses besoins, mais, après l'entrée de l'Espagne et du Portugal, elle sera très largement excédentaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) *Le prix de référence joue comme un prix minimum à l'importation.* Les exportations des pays tiers sont assujetties à une taxe compensatoire lorsqu'elles arrivent dans la Communauté à un prix inférieur au prix de référence.

SVP LÉGUMES : APPELEZ LE 265-43-21

Un nouveau service de renseignements baptisé « Avant primeurs » a été lancé à Paris à l'initiative de l'APRIFEL (Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes frais). Chaque jour, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en appelant le 265-43-21, on sera renseigné sur les cours des marchés des fruits et des légumes; le répondeur téléphonique fournit également des conseils de conservation et de consommation. Le service change chaque vendredi à midi, mais peut être réactualisé en cours de semaine, en cas de fluctuation du marché. Ce service a été confié à une journaliste, Annick Gaidoz.

Cette initiative de l'APRIFEL a surtout pour objectif de redonner le goût des légumes aux Français, qui n'en consomment plus que 54,8 kilos par habitant et par an contre 68,5 kilos en 1970. Par contre, la consommation de fruits a légèrement augmenté : 63 kilos en moyenne contre 61,4 kilos.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4060	8,4100	+ 45	+ 85	+ 50	+ 105	– 20	+ 120
$ can.	6,5062	6,5108	+ 58	+ 98	+ 68	+ 120	– 12	+ 130
Yen (100)	3,6366	3,6399	+ 167	+ 195	+ 518	+ 550	+ 1020	+ 1105
DM	3,0748	3,0772	+ 156	+ 175	+ 303	+ 330	+ 895	+ 955
Florin	2,7345	2,7367	+ 130	+ 150	+ 260	+ 285	+ 775	+ 835
F.B. (100)	15,0943	15,1055	+ 10	+ 110	+ 5	+ 160	– 150	+ 220
F.S.	3,7228	3,7262	+ 263	+ 290	+ 515	+ 550	+ 1490	+ 1580
L (1 000)	4,9090	4,9929	– 185	– 117	– 350	– 260	– 1440	– 880
£	11,6969	11,7084	+ 330	+ 400	+ 580	+ 690	+ 1540	+ 1790

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 5/16	10 11/16	10 7/8	11 1/4	11 5/16	11 11/16	12	12 3/8
DM	5 1/16	5 7/16	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16	6 1/8	6 1/2
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/2	6 5/8
F.B. (100)	11	12	11 1/8	11 5/8	11 3/8	12	12	12 1/2
F.S.	1 1/2	2	3 1/8	3 1/2	3 3/8	3 3/4	3 15/16	4 5/16
L (1 000)	15	16	15	15 3/4	15 1/4	15 7/8	15 3/4	16 3/8
£	6 3/4	7	8 7/16	8 13/16	8 7/86	9 1/4	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 1/2	12	11 11/16	12 3/16	11 15/16	12 7/16	13 3/8	13 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

l'agenda du Monde

La dette extérieure brute de la France atteint 600 milliards de francs selon la commission d'enquête du Sénat

La dette extérieure brute de la France atteint, au *minimum*, 600 milliards de francs, soit 1 500 dollars par Français (de *12 000 F à 13 000 F* selon le cours de la monnaie américaine) et les remboursements annuels vont passer *de 68 milliards de francs à 150 milliards* de francs environ en 1988. Telles sont, en substance, les conclusions *chiffrées du rapport de la commission* d'enquête du Sénat, créée le 18 novembre 1983 et chargée d'évaluer *la structure et le montant* de la dette extérieure de la France, ses incidences prévisibles sur l'évolution de la balance des paiements ainsi que la part prise par les entreprises publiques et les banques dans l'évolution de cette dette.

Cette commission, dont le président était M. Jean Colin (Union centriste, Essonne) et le rapporteur M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire), a demandé à la Cour des comptes de réaliser cinq enquêtes, notamment sur l'endettement extérieur des entreprises publiques, a procédé à l'audition de trente-six personnalités (membres du gouvernement, hauts fonctionnaires, présidents d'entreprises publiques et de banques, universitaires, experts entendus à titre privé et journalistes). Elle a, en outre, interrogé par écrit vingt-quatre entreprises publiques dont les dirigeants n'avaient pas été entendus. Elle a, enfin, demandé au Service des études législatives du Sénat d'examiner les conditions des expertises techniques permettant d'apprécier, de manière graphique, *« les incidences prévisibles de la dette extérieure sur l'évolution de la balance des paiements »*.

Au terme de ses travaux, après avoir rencontré de *« nombreuses difficultés »*, interprété des renseignements *« contradictoires »* qui soulevaient de *« redoutables questions d'ordre méthodologique »*, et comblé des *« lacunes statistiques »*, le rapporteur a voulu tenter de répondre à quatre questions : combien doit-on à l'étranger, comment en est-on arrivé là, qui est endetté, comment va-t-on rembourser ?

Partant de l'évaluation à 53,7 milliards de dollars (451 milliards de francs) du montant de l'endettement extérieur brut de la France au 31 décembre 1983, effectuée par le gouvernement, le rapporteur a indiqué que ce chiffre ne comprenait pas les dettes à court terme, c'est-à-dire à moins d'un an, contractées par les résidents, en application du contrôle des changes, au travers du système bancaire français.

Une telle exclusion ne portait pas à conséquence tant que les variations de cet endettement à court termes des banques demeuraient peu importantes.

Or, au 30juin 1982, sa valeur atteignait 60 milliards de francs ; au 31 décembre 1983, elle était de 145 milliards de francs.

Cette évolution, poursuit le rapporteur, est notamment due :

– Au contrôle des changes, qui incite les banques à s'endetter ;

– A la nécessité, pour les banques, de trouver, sur le marché international, les capitaux nécessaires au financement des avances en devises à moins d'un an demandées par leur clientèle française.

Depuis 1980, l'endettement à court terme des banques présente donc un caractère structurel.

Il semble donc indispensable d'ajouter à l'évaluation officielle le montant de la dette à court terme des banques, qui, contracté pour *financer notre propre déficit*, n'est pas rétrocédé à des étrangers sous forme de prêts (soit 53,7 milliards de dollars plus 17,9 milliards de dollars, ce qui représente 71,6 milliards de dollars). Compte tenu au surplus des emprunts bruts de la France recensés pendant le premier trimestre de 1984 par l'Organisation de coopération et de développement économique, l'endettement extérieur de notre pays atteint 74,3 milliards *de dollars* (soit plus de 6OO milliards de francs au cours du 6 avril 1984).

M. Lucotte, a rappelé la dégradation, en 1981 et en 1982, de notre balance des paiements. Il a souligné que l'amélioration *enregistrée en* 1983 n'avait pas empêché la croissance des tirages bruts sur les emprunts à moyen et à long terme, dont le montant était successivement passé, en milliards de francs, de 23 en *1980* à *41* en *1981*, 92,5 en 1982 et enfin 110,5 en 1983.

Evoquant ensuite la situation des entreprises publiques, il a précisé que trois groupes portaient, à eux seuls, plus de 180 milliards de francs d'engagements, soit plus de 40 % de la dette extérieure officiellement reconnue par le gouvernement : Electricité de France (EDF) et sa filiale Nersa (Centrale nucléaire à neutrons rapides), possédée à 51 %, avec 93,7 milliards de francs au 31 décembre 1983 ; la Caisse nationale des télécommunications (CNT) et sa banque Francetel, détenue à 51 %, avec 55 milliards de francs ; la SNCF avec 32,5 milliards de francs.

Il a souligné la brutale accélération, depuis 1980, pour toutes les entreprises publiques, de leur recours au marché international des capitaux : + 433,3 % pour Gaz de France, à 14,4 milliards de francs en 1983 ; + 240,7 % pour le groupe EDF-Nersa ; + 224,2 % pour la Caisse nationale des autoroutes, à 10,7 milliards de francs ; + 203,7 % pour la SNCF.

Il a alors indiqué que les comptes des entreprises publiques avaient été obérés par les exigences du besoin de financement de la nation. Ces *firmes supportent de lourdes* charges financières, aggravées par la dépréciation du franc contre dollar : *EDF-Nersa a versé plus de 8 milliards* de francs d'intérêts sur sa dette extérieure en 1983 ; CNT-*Francetel, plus de 4 milliards de* francs.

M. Lucotte a souligné, également, le rôle, dans la croissance de l'endettement, des instituts financiers spécialisés fournissant l'exemple du Crédit foncier qui a emprunté à l'extérieur près de 25 milliards de francs en quatre ans.

Trois propositions

Sur le thème « comment va-t-on rembourser ? », le rapporteur a exposé trois scénarios assortis d'hypothèses *plus ou moins favorables* à la France, relatives aux variations des cours de change et du taux d'intérêt.

Les résultats de ces trois scénarios conduisent à un enseignement identique : dans les trois cas, le prix à payer pour le sercice de la dette devrait largement doubler de 1984 à 1988, atteignant un ordre de grandeur proche de 150 milliards de francs (quelque 90 milliards de francs pour l'amortissement du capital et environ 60 milliards de francs pour le paiement des intérêts).

Il a alors souligné *l'impérieuse nécessité d'obtenir au plus vite un substantiel excédent de la balance des paiements courants afin d'entrer dans la voie du désendettement.*

En conséquence, il a formulé trois propositions, assorties des mesures correspondantes :

1) Des mesures d'ordre fonctionnel : l'amélioration de la connaissance du montant et de la structure réels de notre dette extérieure permettrait au gouvernement d'affirmer sa détermination en publiant, tous les ans, lors de la présentation du projet de budget, un objectif pluriannuel de limitation du rythme de croissance de la dette extérieure, puis de désendettement progressif.

2) Des mesures d'ordre technique tendant à restructurer en permanence le portefeuille de nos engagements :

– en substituant à une dette courte et chère une dette longue et moins onéreuse : EDF a donné l'exemple en 1983 ;

– en restituant aux entreprises nationales la maîtrise de leur trésorerie en devises en cessant de leur imposer de contribuer à la couverture des besoins de financement de la nation.

3) Des mesures d'ordre institutionnel visant à confier à un organisme spécialisé, un véritable « Office de la dette extérieure », une triple mission :

– rassembler toute l'information disponible sur les flux d'endettement à partir d'un recensement des emprunts émis et tirés sur le marché ;

– fixer l'objectif pluriannuel d'endettement maximum, puis de désendettement ;

– contrôler l'exécution de cet objectif en disposant des pouvoirs de décision les plus importants (octroi ou refus des autorisations d'emprunt, restructuration de nos dettes et de nos créances, etc.).

La proposition de cet « Office de la dette extérieure » est inspirée par l'exemple suédois. Il existe, en effet, dans ce pays, depuis 1789, un office de la dette publique qui, par son statut, dépend du Parlement et non pas du gouvernement, et qui, par ses compétences, émet et gère les emprunts intérieurs et extérieurs de l'Etat.

Un large débat pourrait avoir lieu au Parlement sur l'opportunité de ce nouvel office.

SCÉNARIO D'ÉVOLUTION DES CHARGES DE LA DETTE EXTÉRIEURE SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

(en milliards de francs)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Marchandises et négoce	– 57	– 18	+ 5	+ 8	+ 11	+ 15
Autres biens et services (1)	+ 19	+ 24	+ 27	+ 29	+ 31	+ 32
Invisibles hors intérêts (2)	+ 43,5	+ 37	+ 36	+ 38	+ 40	+ 42
Intérêts sur dette extérieure	– 34,5	– 43	– 45	– 46	– 47	– 47
Transactions courantes	– 29	0	+ 23	+ 29	+ 35	+ 42
Amortissements (remboursement du capital emprunté)	– 22,2	– 23	– 32	– 42	– 52	– 72
Emprunts bruts	+ 117,7	+ 67	+ 66	+ 64	+ 60	+ 67

Source : ministère de l'économie et des finances.

(1) Opérations commerciales portant sur des biens et services mais mal appréhendées.

(2) Ce poste comprend les services (transport et assurances, coopération technique, tourisme...) et les transferts (envoi de fonds des travailleurs étrangers).

Ces projections faites par le ministère de l'économie et des finances reposent sur l'hypothèse d'un cours moyen du dollar de 8 F en 1984, puis de 7,60 F au cours des années suivantes. Le cours des autres devises étrangères (DM et franc suisse notamment) resterait inchangé. Le tableau montre la croissance du service (capital + intérêt) de la dette extérieure : 56,7 milliards de francs en 1983 ; 66 en 1984 ; 77 en 1985 ; 88 en 1986 ; 99 en 1987 ; 119 en 1988.

ÉVALUATION DU MONTANT DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

	Milliards de dollars	Milliards de francs		
		1 dollar : 7,50 F	1 dollar : 8,09 F (cours au 6 avril 1984)	1 dollar : 8,50 F
Evaluation officielle au 31 décembre 1983 (emprunts à moyen et à long terme)	53,7	402,75	434,43	456,45
+ Dette à court terme des banques pour financer le déficit de la balance des paiements	17,9 (1)	134,25	144,81	152,15
+ Emprunts bruts recensés par l'OCDE du 1er janvier au 31 mars 1984	2,7	20,25	21,84	22,95
TOTAL	74,3	557,25	601,08	631,55

(1) Soit 150 milliards de francs exprimés au cours du dollar retenu par l'évaluation officielle au 31 décembre 1983 (8,401 F).

ESTIMATIONS DU SERVICE DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE SELON LES HYPOTHÈSES INITIALES

(en milliards de francs courants)

	1984	1985	1986	1987	1988
CHARGE TOTALE					
Premier scénario	*66,1*	*76,7*	*89,3*	*114,8*	*143,2*
Deuxième scénario	68,2	81,7	97	124,7	155,5
Troisième scénario	68,6	83	98,4	124,6	153,5
AMORTISSEMENT EN CAPITAL					
Premier scénario	25	30	40	64,5	91,6
Deuxième scénario	25	30	40	64,5	91,6
Troisième scénario	25	30	40	64,5	91,6
INTÉRÊTS					
Premier scénario	41,1	46,7	49,3	50,3	51,6
Deuxième scénario	43,2	51,7	57	60,2	63,9
Troisième scénario	43,6	53	58,4	60,1	61,9

IMPORTANCE DE L'ENDETTEMENT BRUT DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) DES GRANDS ÉTATS

En pourcentage	
Norvège	36
Canada	34
Danemark	33
Suède	33
Espagne	17
Italie	14
Belgique	11
France	9
Royaume-Uni	5
Japon	4
Etats-Unis	4
RFA	1

CRÉANCES POSSÉDÉES PAR LA FRANCE SUR QUELQUES PAYS

(En milliards de francs)	
Brésil (dont 40 en devises)	50
Mexique (dont 20 en devises)	40
Venezuela	20
Pologne	16
Égypte	14
Argentine	13
Côte-d'Ivoire	13
Nigéria	13
Maroc	12
Roumanie	10

ÉVOLUTION, DE 1980 A 1983, DE LA DETTE EXTÉRIEURE DES ENTREPRISES PUBLIQUES, DONT LE MONTANT DES ENGAGEMENTS EST SUPÉRIEUR A 1 MILLIARD DE FRANCS

(en milliards de francs)

	1980	1981	1982	1983	Variation 1983-1980 %
EDF	27,5	45,7	67	93,7	+ 240,7
CNT	24,7	32,3	43,1	55	+ 122,6
SNCF	10,7	15,3	23,1	32,5	+ 203,7
Commissariat à l'énergie atomique	13,7	16,2	16,9	17,3	+ 26,2
Gaz de France	2,7	5,8	11,1	14,4	+ 433,3
Caisse nationale des autoroutes	3,3	5,6	8,2	10,7	+ 224,2
Air France	2,8	4,5	5,8	6,8	+ 142,8
Charbonnages de France	2,6	3,3	4,2	6,1	+ 134,6

La contrainte

(Suite de la première page.)

« J'appartiens à l'opposition, mais je n'ai jamais pratiqué la politique du pire, contrairement à d'autres dans le passé », a ajouté M. Jean Colin, précisant que le rapport de la Commission voulait *« servir de référence »* car il devenait *« indispensable d'entreprendre, au plus tôt, un effort de vérité, de lucidité et d'honnêteté (...) sans forcer la note ni chercher la provocation »*.

Au-delà de ces escarmouches, dont le ton révèle l'importance du problème étudié, il faut se féliciter que cette question — celle de l'endettement extérieur de la France et de ses conséquences sur la politique à suivre dans les prochaines années — soit traitée publiquement. Les citoyens ont le droit de savoir pour juger, et voter, en connaissance de cause, même si certaines informations, que les gouvernements, et quels qu'ils soient, ont toujours cachées pudiquement, sont exposées sur la place publique, au risque d'effaroucher l'étranger.

Sur ce dernier point, on peut être rassuré : à l'extérieur de nos frontières, on mesure parfaitement le poids des engagements externes, et on en rajoute même avec générosité. Si M. Delors chiffre la dette extérieure brute de la France à 451 milliards de francs et le Sénat à 600 milliards, les banques américaines, en y « mettant tout », montent, sans barguigner, jusqu'à 1 000 milliards.

Ce qui devient donc très intéressant, c'est la discussion qui s'instaure sur des points très délicats, notamment ce fameux endettement à *court terme des banques, leur « position vis-à-vis de l'étranger »*, pratiquement équilibrée il y a trois ans et qui est *devenue fortement débitrice* à l'heure actuelle. Ce point avait été soulevé dans nos colonnes (« le *Monde de l'économie* » du 15 novembre 1983), l'opinion retenue étant qu'il fallait réviser en hausse les chiffres *officiels, pour tenir* compte des avances en devises, hors encadrement du crédit, accordées aux entreprises *non ou faiblement* exportatrices. La commission du Sénat retient également cette opinion, affirmant que le *renouvellement* constant de ces avances à court terme leur confère un caractère *structurel* en les *transformant en crédits* à moyen terme. Rue de Rivoli, on conteste vigoureusement cette thèse, refusant de voir dans cet endettement à court terme autre chose que des mouvements de trésorerie *sans grande signification*. La seule définition à retenir serait celle de l'endettement à *moyen* terme (plus d'un an).

Le débat en est là et mérite d'être poursuivi, d'autant que certains des éléments avancés par la commission du Sénat sont vivement mis en cause par la Rue de Rivoli. Et notamment, l'endettement *contracté* par les entreprises publiques, à hauteur de 30 milliards de francs, que le ministère des finances *assure avoir déjà* intégré dans les chiffres officiels à moyen terme.

De toute façon, aux yeux de l'étranger, le montant global de l'endettement d'un pays est pris en compte de manière « dynamique » : les milieux financiers internationaux sont surtout sensibles aux évolutions, sauf si l'endettement est devenu si énorme qu'il doit être déjà soumis à rééchelonnement. Ce fut le cas de la Pologne, et c'est le cas actuellement de certains pays d'Amérique latine et d'Afrique.

Dans le cas de la *France*, l'endettement extérieur n'est pas considéré en lui-même comme catastrophique, *bien au contraire. Ce qui inquiétait*, à New-York par exemple, fin 1982, c'était sa progression très rapide, *accompagnée d'une aggravation au* moins aussi rapide du déficit commercial et de celui de la balance des *paiements. Depuis la mise en route* du plan de rigueur de mars 1983, l'opinion, de l'étranger s'est fonda*mentalement modifiée à l'égard de* la France, dans un sens favorable, au point que la signature française est *de nouveau recherchée : les emprunteurs* solvables et raisonnables ne sont pas si nombreux à l'heure actuelle.

Beaucoup plus important, en revanche, est le débat sur l'importance *et le calendrier des paiements, en capital* et en intérêts, qui devrait être assurés par la France au titre de sa *dette extérieure dans les années qui* viennent. On sait que dans les trois scénarios retenus par la commission *du Sénat*, le montant global de ces paiements atteindrait 150 milliards de francs environ en *1988*, au lieu de *130 milliards* de francs pour la Rue de Rivoli.

La différence entre les deux estimations est *moins due aux pronostics* sur l'évolution des taux de change et des taux d'intérêts, assez voisine et de toute façon *aléatoire*, qu'aux hypothèses sur l'évolution du solde de la balance commerciale de la *France et de la balance de ses* paiements. Encore les services officiels retrouvent-ils des parités inchangées d'ici à 1988 pour les monnaies autres que le dollar, ce qui paraît bien aventuré, notamment pour le mark. Mais toute *l'inconnue* réside, en fait, dans cette évolution des soldes.

M. Delors estime que la balance des paiements sera équilibrée dès 1984, et largement excédentaire les années suivantes *(voir le tableau ci-joint)*, ce qui implique à la fois le maintien de l'austérité et le retour à un taux d'inflation aussi bas que celui de nos partenaires, l'Allemagne exceptée.

Encore le ministre prend-il ses précautions en annonçant dès maintenant que, si ce solde n'est pas équilibré en 1985, un réaménagement de notre dette extérieure sera inévitable. C'est ici, en définitive, que le gouvernement rejoint la commission : le poids de l'endettement extérieur de la France, s'il n'est pas catastrophique, lui interdit tout dérapage dans les années qui viennent, cette interdiction s'imposant à tout gouvernement, quel qu'il soit.

FRANÇOIS RENARD.

COREE DU SUD

● **Réorganisation des compagnies maritimes.** – Les soixante-trois compagnies maritimes de Corée du Sud ont été regroupées en dix-sept branches par le gouvernement dans le but de « rationaliser » *cette industrie* en déclin, a indiqué le ministère sud-coréen de la mer. Les nouvelles sociétés bénéficieront d'*un moratoire de cinq* ans pour le paiement de leurs dettes qui atteignent 2,55 milliards de dollars.

ÉTATS-UNIS

● **Hausse de la production industrielle.** – La production industrielle a augmenté de 1,4 % aux États-Unis au cours du mois d'avril. C'est la dix-septième hausse mensuelle consécutive. En un an, d'avril 1983 à avril 1984, la production industrielle a enregistré une hausse de 14,4 %. Tous les secteurs de la *production ont connu* une progression en avril, à l'exception de celui de l'industrie automobile.

ÉTRANGER

UN PROJET DE GRANDE AMPLEUR

Les sociétés britanniques Thorn EMI et British Aerospace envisagent de fusionner

De notre correspondant

Londres. – C'est avec une grande surprise que les milieux financiers de la City ont appris, le 15 mai, le projet de fusion entre la société aéronautique British Aerospace et le groupe Thorn EMI, dont les activités très diverses vont de l'électronique à l'industrie du disque.

Si les discussions qui viennent de commencer dans le plus grand secret aboutissent, il s'agirait du « mariage » le plus important jamais conclu entre des firmes britanniques – les avoirs des deux sociétés sont évalués à près de 3 milliards et demi de livres (environ 42 milliards de francs). Il serait en tout cas le plus étonnant, avec l'association des succès de l'avion Harrier, qui s'est illustré dans le conflit des Malouines, et de ceux de vedettes de la chanson telles David Bowies et les Rolling Stones. Quelle surprenante évolution pour British Aerospace, qui a regroupé les grands noms de l'histoire de l'aviation britannique comme De Havilland et qui a été, voici trois ans, l'une des premières entreprises nationalisées rendues au secteur privé par le gouvernement de Mme Thatcher ! Celui-ci aura son mot à dire dans les négociations, car il possède encore 48 % des actions et souhaiterait en conserver un minimum de 25 %, car le ministère de la défense est le principal client de British Aerospace.

L'industrie militaire représente l'un des secteurs que les deux firmes réunies voudraient développer, notamment celui de la construction des missiles où British Aerospace a acquis une place enviable et où l'expérience de Thorn *EMI* dans l'électronique peut être profitable. La conception de satellites est égale*ment l'un des objectifs des deux sociétés.*

La création de ce nouveau « *géant* », si *elle réussit*, intéresse bien sûr le reste de l'Europe. British Aerospace est associé à Airbus Industrie (20 %) *et vient de recevoir* l'aide du gouvernement britannique afin de participer au développement du *nouvel appareil A-320. Il participe* également à la construction de l'avion de combat Tornado avec des sociétés allemandes et *italiennes.*

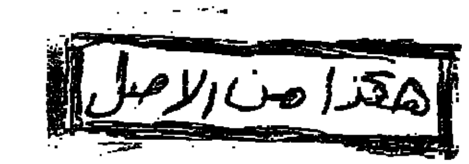
M. Peter Laister, président de Thorn EMI, a déclaré que le projet *de fusion – qui semble essentielle*ment dû à son initiative – avait pour but de donner au Royaume-Uni une *puissante entreprise spécialisée dans* les technologies de pointe et de taille internationale pour rivaliser, par exemple, avec des groupes tels que Philips.

FRANCIS CORNU.

M. JEAN-CLAUDE PAYE POURRAIT SUCCÉDER A M. ÉMILE VAN LENNEP AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OCDE

Un Français pourrait succéder à M. Emile Van Lennep au poste de secrétaire général de l'OCDE en septembre prochain. Le nom de *M. Jean-Claude Paye*, directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay depuis mai 1979, est avancé.

L'administration américaine aurait fait savoir qu'elle soutiendrait la candidature de M. Paye au cas où les pays européens se mettraient d'accord pour le proposer. Parmi les autres candidats possibles, on parle de Marc Lalonde, ministre canadien des finances, et du haut fonctionnaire britannique, M. Kenneth Couzens.



SOCIAL

LE VINGT-SIXIÈME CONGRÈS DE LA CGC

Le sacre de M. Marchelli

M. Paul Marchelli deviendra, le 18 mai, le cinquième président de la CGC. Le 26e congrès de la Confédération française de l'encadrement, qui se tient du 17 au 19 mai à Versailles avec 843 délégués, apparaîtra à cet égard comme un véritable sacre du président de la Fédération de la métallurgie, auquel sont conviés — une première — quatre ministres socialistes. Sept ans après qu'il se fut porté en vain pour la première fois candidat à ce poste, M. Marchelli réalise enfin son ambition. C'est un tournant pour l'organisation de cadres qui entend mettre à profit son «rajeunissement» pour poursuivre et accentuer le recentrage amorcé par M. Jean Menu en 1979 vers un nouveau syndicalisme de l'encadrement se voulant moins «catégoriel» et plus porteur de propositions économiques, sociales et industrielles d'intérêt général.

La page de l'«ère Malterre» (1956-1975) est définitivement tournée, alors que, ironie de l'histoire, le bâtisseur d'une CGC alors très catégorielle n'avait pas hésité, au plus fort de la tourmente interne, à s'adresser à son futur successeur en ces termes, le 22 mars 1975 : *« M. Marchelli, si vous avez un restant de loyauté et si à un moment vous avez pensé au bien de la CGC, partez ! Vous rendrez service à la Confédération. »* Paradoxalement, cependant, la CGC, se mettant ainsi au diapason des centrales ouvrières, renoue avec une des pratiques constantes de cette « ère Malterre » : un candidat unique au poste de président. Les compétitions acharnées pour ce poste — en 1975, 1977, 1979 —faisant désormais figure d'accidents, symptômes d'une période agitée. *« Il y a autant d'écart entre Malterre et Marchelli,* confie un dirigeant, *qu'entre Louis XIV et Napoléon. Marchelli est fils des révolutions, celle de 1968 au plan national, celle de 1979 au plan interne, avec l'arrivée de Jean Menu. »*

Aujourd'hui, alors que la CGC est apparue souvent très politisée dans ses manifestations d'opposition au pouvoir, on cherche en vain les opposants à M. Marchelli. Il y a bien eu l'envoi aux responsables de fédération d'une diatribe contre M. Marchelli d'un ancien permanent de la métallurgie. Mais les rivaux possibles ne sont plus dans la course. M. Menin, réélu secrétaire général en 1981, est devenu à la fin de 1982 directeur de l'APEC. M. Mandinaud, ex-leader de l'ex-UCT, s'est rangé, au risque de passer pour la caution de « gauche » (alors qu'il se veut gaulliste) sous la bannière majoritaire. M. Michel Patrouilleau (papier-carton), réputé membre du PS, et M. Gourdon (commerce) seront bien isolés dans leur éventuelle contestation. Finalement, la seule bataille — alors que M. de Santis (VRP), qui s'était opposé à M. Marchelli en 1981 pour le poste de délégué général, s'est réconcilié et va être élu secrétaire général — va se mener pour les six postes de secrétaires nationaux, où il y a sept candidats. Mais M. Flattet (fonction publique), le candidat imprévu, pourrait se retirer, et, de toute façon, il n'a guère de chances.

En 1979, lors de sa première élection à la présidence, M. Jean Menu avait refusé l'étiquette de «président intérimaire» et aussi celle de «président marchepied». Son bilan de cinq ans de présidence apparaît bien contrasté. Face à son indispensable allié de 1979, il n'a pas été intérimaire, mais il a, bon gré mal gré, fait la courte échelle à son ambition. Depuis les états généraux de l'encadrement du 7 novembre 1980, M. Marchelli, même s'il a été battu dans son désir de présenter un candidat CGC à l'élection présidentielle de 1981, faisait figure d'homme fort. Il apparaissait comme le maître à bord, M. Menu comme le garant de l'unité, ce qui n'était pas une mince gageure, quitte à recoller quelques pots cassés. Là où le délégué général semblait plus musclé — il avait souhaité avant le congrès de 1981 que la CGC *« se manifeste plus fermement »* et ne devienne pas *« la Belle au bois dormant »*, — le président donnait l'impression d'être plus conciliant, plus mesuré. Mais, sur le fond, il n'y a pas eu de grandes divergences. Si des désaccords tactiques sont apparus au grand jour, comme sur l'immigration ou l'unité dans les manifestations avec FO et la CFTC, M. Menu a souvent fait preuve d'une grande sévérité à l'égard du gouvernement socialiste, demandant dès septembre 1982 le départ de M. Pierre Mauroy.

Sans doute M. Menu a-t-il manifesté davantage de retenue dans son langage, sans doute a-t-il moins cédé à l'*« l'effet médias »* que son délégué général, mais il a, pour l'essentiel, assumé les fluctuations de l'attitude confédérale vis-à-vis du gouvernement. Dès novembre 1981, la CGC déclenchait l'*« alerte générale »* vis-à-vis du gouvernement et réunissait de 6 000 à 8 000 adhérents le 28 janvier 1982 porte de Pantin, mais, en septembre 1982 — avant le changement de cap gouvernemental du deuxième plan de rigueur, — elle notait *« un très fort rapprochement »* avec le pouvoir... tout en demandant la démission du premier ministre. Le plan Delors énoncé, elle le critiquait, menaçait d'une grève générale de l'encadrement, puis s'y ralliait, décrétait une *« trêve sociale de six mois pour remettre la France au travail »*, puis, devant le peu de succès de son appel, rompait l'armistice et faisait défiler le 3 octobre 1983 à Paris de 30000 à 40000 cadres en colère aux cris de *« Mitterrand démission ! »*. Alors qu'aujourd'hui la CGC semble esquisser un rapprochement avec le gouvernement — voyant les «prémices» d'une stratégie industrielle — mais affirmant que c'est la politique gouvernementale qui s'est rapprochée de ses idées, — elle a souvent campé à la lisière de la politisation.

Il n'en demeure pas moins que M. Menu, ce libéral chrétien fervent partisan d'une *« société humaniste »*, a, à son actif, de solides succès. Il a d'abord démontré que la CGC pouvait être une force de proposition dans le domaine économique, social et industriel et innové en proposant une formule transitoire de garantie de ressources de soixante à soixante-cinq ans. Avec M. Marchelli, qui entend la *« consolider »* à l'intercongrès de 1985, il a entrepris un effort de toilettage doctrinal symbolisé par l'adoption en octobre 1982 d'une *« charte pour l'avenir »*.

C'est également sous la présidence de M. Menu que la CGC a pû accroître sensiblement son audience électorale aux élections prud'homales (1982) et à la Sécurité sociale (1983), même si cela a été accompli au prix d'une politisation qui a drainé davantage de mécontents (avec un certain courant d'adhésions, RPR) que d'adeptes du « nouveau syndicalisme ».

Mais les succès électoraux n'ont pas évité une hémorragie de militants, la centrale revendiquant pour 1983 299068 adhérents, soit une chute de 2,70 % sur un an, mais avec seulement 143007 adhérents ayant cotisé quatre trimestres. M. Menu ressent cette situation comme *« un cuisant échec »*. M. Marchelli l'explique par les mises en préretraite et le départ de nostalgiques de la CGC *« des années 60 »*. Il n'en demeure pas moins qu'une tâche difficile attend M. Marchelli s'il veut effectivement doter le « nouveau syndicalisme » de l'encadrement d'un autre poids dans les entreprises que celui donné par le verbe ou une manifestation d'un jour.

MICHEL NOBLECOURT.

Pour l'emploi, M. Ralite porte ses efforts sur la réduction du temps de travail

M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a dressé le 14 mai, au cours d'une conférence de presse, le bilan de son action en faveur de l'emploi.

Alors que les moyens traditionnels dont il dispose se réduisent à une peau de chagrin, le ministre a surtout mis en avant, pour ses actions futures, la formule rénovée des contrats de solidarité-réduction du temps de travail. Il a aussi réaffirmé avec une insistance remarquée que *« la réduction du temps de travail est au cœur du processus de modernisation de notre appareil de production, et non à côté comme un parasite ou comme un moyen de gestion de la pénurie »*.

L'affaire Citroën aidant, le gouvernement entend donc manifester un regain d'intérêt pour la réduction du temps de travail.

Au-delà, le ministre de l'emploi a rappelé que les contrats de solidarité liés à la réduction du temps de travail, qui n'ont guère connu de succès jusqu'à présent, avaient été largement modifiés à l'occasion de l'adoption, par le conseil des ministres, du plan de restructurations industrielles. Désormais, ces contrats de solidarité bénéficieront de primes plus élevées, modulées en fonction de la réduction d'horaires appliquée et de la création d'emplois, du maintien des effectifs ou de l'engagement de ne pas recourir à d'autres licenciements qu'assortis d'un plan FNE de préretraites. Selon les cas, la prime sera de 1 500 F par heure et par salarié, versée pendant trois ans, de 1 250 F ou de 1 000 F, c'est-à-dire son montant initial.

Le dispositif est encore complété par une variante qui consisterait, a indiqué M. Ralite, *« à coupler la réduction du temps de travail avec la formation »*. Dans ce cas, une partie du temps libre serait consacrée à la formation du travailleur, qui pourrait aussi s'adapter à la modernisation de son entreprise, et serait prise en charge par l'aide de l'Etat.

Enfin, dans une dernière variante, la prime à la réduction du temps de travail pourra être majorée de 500 F, dans ses trois taux, pour les entreprises engagées dans le *« plan productique »* établi par le ministre de l'industrie et de la recherche. Cette mesure, qui fait actuellement l'objet d'un message publicitaire, devrait, espère-t-on, permettre la création ou le maintien de 15000 à 20 000 emplois en 1984.

Son bilan, qui concernait les autres dispositifs de son ministère, incite d'ailleurs à la prudence quant à la capacité des mesures actuellement utilisées, une fois les contrats de solidarité pré-retraites mis en sommeil. L'innovation personnelle de M. Jack Ralite — le contrat emploi-formation-production — ne parvient pas à décoller réellement. Un premier contrat de ce type a été signé le 27 mars pour une vingtaine d'emplois et les deux prochains, qui ne sont pas encore adoptés, concerneront respectivement vingt-six et quatre emplois. Quant aux cinq suivants, prévus pour le mois prochain, ils n'apporteraient que cent trente-sept emplois.

De son côté, la campagne pour les contrats emploi-formation, qui s'adressent aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, semble marquer le pas. Sous trois vocables différents, ces contrats devaient initialement être au nombre de 200 000 pour l'année scolaire 1983-1984. Selon les décomptes actuels, 63 682 auraient été conclus depuis le 1er juillet 1983, et M. Ralite a promis que *« l'on saluera l'embauche du cent millième jeune en juillet »*. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux de la campagne 1982-1983 : 79 170 jeunes avaient été accueillis dans ces stages (*le Monde* du 26 janvier 1984), soit 2 918 de plus qu'en 1982...

ALAIN LEBAUBE.



Baisse du pouvoir d'achat du salaire horaire au premier trimestre

Le taux du salaire horaire ouvrier a augmenté faiblement au premier trimestre 1984 : + 1,5 % par rapport au quatrième trimestre 1983. Ce résultat n'est encore que provisoire, tiré des réponses faites à environ 25 000 questionnaires (sur 80 000). *Le résultat définitif sera connu au début de juin.*

***La hausse du premier trimestre* est trop faible pour compenser la hausse des prix de détail (+ 2 % pendant la même période). Il en résulte une perte du pouvoir d'achat du salaire horaire de 0,5 %. Sur un an (avril 1984 comparé à avril 1983), la hausse des salaires est de 8,2 %, celle des prix de 8,6 %. La perte du pouvoir d'achat est donc de 0,4 %.**

Rappelons que le SMIC avait été augmenté de 2 % le 1er janvier mais que cette hausse a très peu pesé sur le 1,5 % du salaire horaire ayant déjà été compté en grande partie dans les résultats du quatrième trimestre 1983. En revanche, la hausse du SMIC du 1er mai (3,4 %) et celle qui interviendra le 1er juillet risquent fort d'accélérer la croissance du taux du salaire horaire au deuxième trimestre.

Quand on a le goût du secret, il faut le faire savoir.

Une page entière n'aurait pas suffi pour décrire ce que nous savons faire.

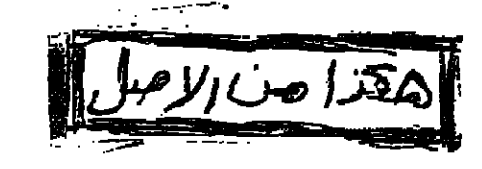
Dans la vie des affaires, nous croyons à la confidentialité et à chaque question posée, nous répondons de manière personnalisée.

Alors, nous ne vous tiendrons pas de long discours.

Mettez-nous à l'épreuve des faits.

[(1) 266.90.10.]





هكذا من الاصل

SOCIAL

TANDIS QUE LE CONFLIT S'ÉTEND A ASNIÈRES ET A SAINT-OUEN

M. Bérégovoy propose de réduire de deux heures la durée du travail chez Citroën

Citroën s'installe dans le conflit. Dans l'usine de Saint-Ouen Epinettes, plusieurs centaines de travailleurs font grève depuis le 15 mai, et le même mouvement, engagé dans l'usine d'Asnières, s'est traduit par une occupation, aux premières heures de la matinée du 16 mai.

Ainsi tous les établissements de la région parisienne du groupe Citroën sont-ils arrêtés, au moment où M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, entame sa deuxième journée de consultation en recevant successivement des délégations des fédérations de la métallurgie de la CGC, de la CFTC et de FO.

La première journée d'entretiens s'était achevée avec le meeting organisé dans l'usine d'Aulnay par la CGT devant un millier de travailleurs qui poursuivent leur occupation depuis cinq jours. Ce fut l'occasion, pour M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, de hausser le ton et de réclamer une négociation tripartite, qui doit *« s'engager de façon concrète et sur des mesures économiques et sociales ». « Si le ministre nous a écoutés avec une certaine attention*, a indiqué M. Sainjon, *nous sommes repartis de cette réunion sans trop avoir la conviction qu'il y a une volonté réelle de trouver une solution autre que les suppressions d'emplois. »*

Dès sa sortie du ministère, après une entrevue d'une heure, M. Sainjon avait déjà laissé entrevoir cette réaction, puisqu'il soulignait que *« les propos du ministre ne nous autorisent pas à la confiance »* et que *« les travailleurs poursuivront sans aucun doute leur action ».*

Tout au long de la journée, au fur et à mesure des visites, l'ampleur du dossier Citroën était apparue clairement. Premier à être reçu, M. François Dalle, président de la commission nationale de l'industrie, estimait que l'on ne pouvait pas *« nier qu'il y ait des sureffectifs chez Citroën ».* Ce qu'a vigoureusement contesté, ensuite, la délégation de la FTM-CGT. Quant à la fédération de la métallurgie CFDT, si elle reconnaissait l'existence de sureffectifs, M. Georges Granger, son secrétaire général, nuançait l'affirmation, en ajoutant : *« Nous préférons dire qu'il y a trop d'heures travaillées. »*

Pour plusieurs des interlocuteurs de M. Bérégovoy, la solution du conflit pourrait donc passer par la réduction du temps de travail, mais avec, là aussi, des différences notables. M. Dalle envisageait cette hypothèse avec un rien de scepticisme, la CGT réaffirmait son exigence d'une compensation salariale intégrale et la CFDT renouvelait sa proposition d'une compensation à 70 %, en assurant que, avec les trente-cinq heures, *« il n'y aurait plus de sureffectifs ».*

Le ministre des affaires sociales, qui a entendu toutes ces versions, a indiqué que le gouvernement pourrait proposer l'application de sa formule des contrats de solidarité – réduction du temps de travail, qui font l'objet du versement de primes. Il aurait même évoqué la possibilité de ramener, dans ce cadre, le temps de travail de trente-huit heures trente à trente-six heures trente, a précisé M. Granger, qui a ajouté que *« le ministre n'avait pas recueilli un grand enthousiasme de la part de la direction ».*

M. Jacques Calvet, président de Citroën, qui avait eu une conversation d'une heure et quart avec le ministre, se serait montré très réticent à l'égard de toutes ces hypothèses. Ce qu'il devait d'ailleurs confirmer à sa sortie en indiquant qu'il avait *« réexposé les raisons pour lesquelles il est malheureusement indispensable de réduire les effectifs »* et en déclarant que *« chacun doit faire preuve d'autant de maturité et de sens des responsabilités »* que la direction de Citroën.

La CSL, qui a été reçue le 15 mai par la direction régionale du travail, a protesté de son exclusion de la consultation ministérielle et, dans un communiqué, a affirmé qu'elle *« s'opposera à tout accord conclu avec des organisations qui ne représentent pas la majorité du personnel de Citroën ».*

Les autres événements de cette journée du 15 mai sont venus des tribunaux de Bobigny et de Nanterre, qui avaient, l'un et l'autre, à se prononcer, en référé, sur les demandes d'expulsion des grévistes d'Aulnay, de Levallois, de Nanterre, présentées par la direction. Le tribunal de Bobigny se prononcera le jeudi 17 mai, et celui de Nanterre ce jour-même, ce qui laisse peu de temps à M. Bérégovoy pour déployer ses talents de négociateur dans une affaire où aucune issue ne se dégage d'emblée.

Les milieux politiques, eux, se préoccupent de plus en plus du dossier. Tandis que le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, affiche un certain calme, en souhaitant *« un compromis le meilleur possible pour le monde du travail, et qui ne mette pas en danger l'industrie française »*, M. Georges Marchais vilipende les *« projets liquidateurs d'un patronat brutal et rétrograde »*, et M. Jean-Marie Le Pen, ulcéré, dénonce *« le véritable assassinat de l'industrie automobile ».*

Ce 16 mai, à Bobigny, l'union départementale CGT organise une manifestation de soutien, qui se rendra à l'usine d'Aulnay, à laquelle se sont associées la CFDT et la FEN.

De son côté, enfin, l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) s'élève, dans un communiqué, *« contre les atteintes au libre exercice du métier de journaliste »* constatées lors du conflit chez Citroën, et *« demande aux syndicats de prendre d'urgence des dispositions afin que les journalistes, respectueux de leur devoir d'informateur puissent circuler librement dans ces établissements ».*

M. GEORGES MARCHAIS : VIEILLES RENGAINES

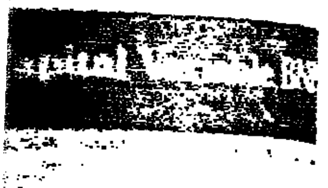
M. Georges Marchais a déclaré, mardi 15 mai au Havre : *« Le Parti communiste français, par CGT interposée, relancerait ses « attaques » contre le gouvernement. Je ne sais pas si ceux qui ressortent de temps à autre ces vieilles rengaines vont finir par les croire. Ce que je sais, c'est qu'elles sont non seulement odieuses, mais tout simplement imbéciles. »*

LES BÉNÉFICES DE FIAT ONT DOUBLÉ EN 1983

Le groupe italien Fiat affiche une bonne santé quelque peu insolente en comparaison de la situation de certains de ses confrères européens. Si le chiffre d'affaires consolidé du groupe n'a progressé que de 6 % en 1983, pour atteindre 21 985 milliards de lires (110 milliards de francs), le bénéfice net de Fiat-SPA, la maison mère, a doublé de 1982 à 1983. Il est passé de 111 à 214 milliards de lires (1,07 milliard de francs). Les effectifs, eux, sont revenus de 264 000 à 244 000.

Fiat va accroître son dividende et entend procéder à une importante augmentation de capital. Le groupe compte investir 8 000 milliards de lires (40 milliards de francs) pour les trois années 1984-1986 après avoir investi 6 000 milliards de lires (30 milliards de francs) de 1981 à 1983. Pour financer en partie ces investissements, Fiat va lancer une émission d'actions nouvelles pour une valeur de 675 milliards de lires (3,4 milliards de francs). Combinée avec une élévation du nominal des actions Fiat et une distribution d'actions gratuites, cette opération portera le capital du groupe italien (de 337 à 2 025 milliards de lires).

● **Nouveaux arrêts de travail à la SNCF.** – *Le trafic de la SNCF* est perturbé en plusieurs endroits ce mercredi 16 mai à la suite de grèves contre les modalités d'application de la semaine de trente-cinq heures aux travailleurs postés. A Lille, le trafic local (notamment vers Valenciennes, Douai, Hazebrouck) était ce matin paralysé par une grève des employés de la gare de Lille, en particulier des aiguilleurs ; le trafic grandes lignes est assuré à partir de Tourcoing ou de Seclin. Dans la banlieue parisienne, un train sur trois circule sur le réseau Est (Meaux, Tournan...) et sur la ligne C (est-ouest) du réseau express régional (RER).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 mai

Marché plus résistant

Les valeurs françaises se sont montrées plus résistantes pour la deuxième séance de la semaine après leur lourde chute de la veille : l'indice instantané a monté de 0,30 %, après avoir, il est vrai, chuté de 2 % la veille.

Hausses et baisses se sont pratiquement équilibrées, avec quelques mouvements contraires de-ci, de-là. Au chapitre des hausses, citons la Générale Biscuit (+ 5 %), sur l'annonce de résultats doublés pour 1983 et de perspectives favorables, de Pétroles BP, très demandées actuellement, les Presses de la Cité, Bongrain, Thomson-CSF, Générale des eaux.

A celui des baisses, UFB a perdu 5 % suivi par Sommer-Allibert, Viniprix, La Redoute, Moteurs Leroy-Somer.

Une nouvelle tentative pour coter l'action AMREP a échoué devant l'abondance des ordres de vente. Un cours indicatif de 80 F « offert », donc sans transaction, a été affiché, après une longue délibération, contre 110 F, toujours « offert » la veille. C'est donc une nouvelle baisse implicite de 27 % qui a été enregistrée mardi 15 mai, après celle de 31,7 % acquise la veille, en nouvelle chute sur les 160 F du vendredi 11 mai. Les vendeurs à découvert (10 000 titres dit-on), n'ont donc pu racheter, mais il est douteux que leurs opérations changent grand chose à l'orientation d'AMREP, à savoir la chute accélérée.

Pour le marché proprement dit, c'est donc la résistance qui a prévalu.

Le lingot a perdu 50 F à 101 350 F et le napoléon est resté pratiquement inchangé à 606 F (– 2 F).

Le dollar-titre a perdu un peu de teneur. à 10,15 F/10,20 F contre 10,25 F/10,28 F, suivant en cela le dollar commercial, qui a fléchi de 7 centimes environ à 8,47 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Deux tentatives de reprise ont échoué, mardi 15 mai, à Wall Street, où l'indice Dow Jones est finalement resté inchangé à 1 150,86 (– 0,21), après avoir gagné 4 points la séance, puis perdu 2. Le marché, toutefois, s'est montré plus animé, tout en se cantonnant dans l'indécision qui lui est devenue habituelle depuis plusieurs semaines.

Les appréhensions relatives à une nouvelle hausse du taux ont continué à peser sur la cote, les opérateurs ayant été fâcheusement impressionnés par l'annonce d'une augmentation de 1,4 % de la production industrielle en avril, considérée comme très forte. Même si certains analystes assurent que le rythme de l'expansion va se ralentir, la crainte d'une surchauffe demeure.

Les pétroles ont été relativement favorisés, surtout Exxon, de même que IBM, qui a annoncé la sortie de logiciels destinés à ses ordinateurs personnels. Le volume des échanges s'est gonflé avec 88 millions de titres traités, contre 65 millions.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 15 mai
Alcoa	33 1/4	32 7/8
A.T.T.	15 5/8	15 3/4
Boeing	37 7/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	47 1/4	47 3/8
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 1/2
Eastman Kodak	66 1/8	66
Exxon	42 1/4	42 3/4
Ford	35	34 3/4
General Electric	54 1/8	54 1/4
General Foods	52 3/8	52 3/8
General Motors	63 1/2	63 5/8
Goodyear	25 3/8	25 1/8
I.B.M.	112 1/8	112 7/8
I.T.T.	36 5/8	36 3/8
Mobil Oil	28 3/4	28 7/8
Pfizer	32 7/8	32 7/8
Schlumberger	50 1/8	50 7/8
Texaco	39	39 1/8
U.A.L. Inc.	35 1/8	35 1/8
Union Carbide	55	55 1/4
U.S. Steel	28	28
Westinghouse	44 3/4	44 3/8
Xerox Corp.	38 7/8	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE MATIGNON – GROUPE ANDRÉ ROUDIÈRE. – Les comptes consolidés de 1983 se soldent par une perte hors plus-values (part du groupe) de 25,25 millions de francs, contre un déficit de 24,05 millions. Le résultat net de la compagnie est une perte également de 26,23 millions de francs, contre 8,78 millions. Aucun dividende ne sera versé.

SFIM. – Le résultat net consolidé pour 1983 baisse de 15,8 % à 28,73 millions de francs. Le dividende net est maintenu à 21 F.

AMERICAN EXPRESS FRANCE. – La filiale française du groupe américain enregistre de bons résultats, ce en dépit de la réglementation du contrôle des changes, qui interdit, depuis mars 1983, l'utilisation des cartes de crédit personnelles pour les touristes français se rendant à l'étranger.

Selon M. Jean Benard, président d'American Express France, la nette augmentation des cartes de crédit « sociétés » a permis de compenser la faible hausse des cartes de crédit individuelles depuis l'instauration du contrôle des changes.

Les revenus d'American Express pour sa carte se sont montés en France à 240 millions de francs en 1983. Les dirigeants se sont refusés à révéler le montant des bénéfices en France, se contentant d'affirmer que le solde net des opérations avec l'étranger sur les cartes American Express était de 2 milliards de francs en 1983 en faveur de la France.

Créée en 1958 et introduite en France en 1962, la carte American Express compte actuellement 16,7 millions de titulaires dans le monde (dont 350 000 en France). 500 000 établissements, dont 43 000 en France, l'acceptent en règlement.

STANDARD OIL OF CALIFORNIA. – Le bénéfice net du premier trimestre atteint 378 millions de dollars (contre 310 millions au 31 mars 1983) pour un chiffre d'affaires de 7,27 milliards de dollars accru de 3,9 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	14 mai	15 mai
Valeurs françaises	114	114,5
Valeurs étrangères	96,8	96,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mai	15 mai
Indice général	176,1	176

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 mai .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 mai	16 mai
1 dollar (en yens)	231,85	230,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 899
5 %	39 30	1 434
3 % amort. 45-54	71	2 389
Emp. 7 % 1973	9620	..
Emp. 8,80 % 77	115 30	8 632
9,80 % 78/93	90 10	8 274
8,80 % 78/86	92 50	3 761
10,80 % 79/94	93 60	7 525
13,25 % 80/90	101 30	12 598
13,80 % 80/87	102 78	8 031
13,80 % 81/99	101 80	4 600
16,75 % 81/87	110 23	11 395
16,20 % 82/90	111 70	5 489
16 % juin 82	111	14 951
E.D.F. 7,8 % 61	....	4 743
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	12 586
Ch. France 3 %	125	..
CNB Bques janv. 82	102 30	4 961
CNB Paribas	102 35	4 961
CNB Suez	102 45	4 961
CNI janv. 82	102 20	4 961

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2950	....
Carrefour 6,75 % 77	345 50	346 50
Interbail (obl. conv.)	258	....
Lafarge 6 % 72	366	366
Martel 8,75 % 70	1850	1910
Michelin 5,50 % 70	640	644
Moët-Hennes. 8 % 77	1995	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	270	275
Peugeot 6 % 70-75	368	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	182	187
Télém. 7 % 74	187	186
Thom.-CSF 8,9 % 77	352	343

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	50 50	52
A.G.F. (St Cent.)	349	348
A.G.P. Vie	5045	5250 d
Agr. Inc. Madag.	81	80
Allobroge	346	350
André Roudière	143	138
Applic. Hydraul.	302	302
Arbel	35 50	35 10
Artois	545	535
At. Ch. Loire	13 60	14 10
Ausedat-Rey	24 60	24 20
Bain C. Monaco	89 40	85 80
Banania	489	485
Banque Hypoth. Eur.	291 30	295
Blanzy-Ouest	326	326
B.N.P. Intercontin.	180 10	180
Bénédictine	1690	1695
Bon-Marché	130	126
Borie	298	295
Bras. Glac. Int.	870	870
Calif	480	480
Cambodge	248	250
C.A.M.E.	98 50	98 50
Campenon Bern.	189	181 40 o
Caout. Padang	378	393 d
Carbone-Lorraine	89	89 50
Carnaud S.A.	180	180
Caves Roquefort	900	900
C.E.G.Frig.	288 80	280
C.E.M.	29	29
Cenan. Blanzy	785	790
Centrest (Ny)	113 50	114
Cerabati	60	68
C.F.F. Ferrailles	280	279 50
C.F.S.	805	800
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	136 50	131
Chambon (M.)	420	....
Chambourcy (M.)	1115	....
Champex (Ny)	114 90	110 30
Chim. Gde Paroisse	80	81
C.I. Maritime	450	445
Citram (B)	126	126
Clause	539	533
Cochery	45	39 60 o
Cofradel (Ly)	440	440
Cogifi	251	251
Comindus	789	779
Comiphos	184	185 10
Comp. Lyon-Alem.	265	264
Concorde (La)	300	300
C.M.P.	18 10	17 40 o
Conte S.A. (Li)	53	53 50
Crédit (C.F.B.)	219 80	218 50
Créd. Gén. Ind.	520	520
Cr. Universel (Cie)	515	516
Créditel	135 50	136
Darblay S.A.	250	267 80
Darty Act. d. p.	835	832
De Dietrich	374	370
Degremont	148	145
Delalande S.A.	501	500
Delmas-Vieljeux	721	720
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	124 10
Didot-Bottin	615	600
Dist. Indochine	485	461
Drag. Trav. Pub.	241 50	250
Duc-Lamothe	144	141
Eaux Bass. Vichy	1065	1012
Eaux Vittel	922	923
Ecco	2760	2750
Economats Centre	494	495
Electro-Banque	274	276
Electro-Financ.	480	480
Elf-Antargaz	178	175
E.L.M. Leblanc	835	830
Emelf-Bretagne	131	130 20
Entrepôts Paris	274 60	273
Epargne (B)	1265	1200 o
Epargne de France	325	....
Epeda-BF	1170	1150
Escaut-Meuse	410	410
Eurocom	650	640
Europ. Accumul.	32 60	33
Eternit	375	376
Félix Potin	1150	1130
Ferm. Vichy (Ly)	115 10	113 10
Finalens	108	106 80
FIPP	132 80	....
Fnac	290	290
Focep (Chât. eau)	1000	1010
Foncière (Cie)	192	194
Fonc. Agache-W.	121 70	120
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	170	170 80
Forges Gueugnon	13 50	13 50
Forges Strasbourg	146	145
Forinter	1185	1180
Fougerolle	60 10	60
France I.A.R.D.	106	113
France (La)	844	841
Frankel	184	191 30
Fromageries Bel	881	886
From. Paul Renard	465	440
GAN	676	676
Gaumont	805	610
Gaz et Eaux	1360	1360
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 20	25 30
Gerland (Ly)	735	735
Gévelot	269 80	269
Gr. Fin. Constr.	211	211
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	294	294
Groupe Victoire	846	....
G. Transp. Ind.	162	157
Hutchinson	27 70	26 60 o
Hydro-Energie	208 40	....
Hydroc. St-Denis	50	....
Immindo S.A.	213 50	214
Imminvest	187 20	186 10
Immobail	327	327
Immobanque	521	521
Immob. Marseille	2453	2450
Immofice	420	422
Industrielle Cie	855	890 d
Invest. (Sté Cent.)	746	746
Jaeger	29 90	29 70
Lafitte-Bail	336	329 50
Lambert Frères	52	50
Lampes	140 40	146
La Brosse-Dupont	105	105
Lebon Cie	743	739
Lille-Bonnières	321	320
Locabail Immob.	528	....
Loca-Expansion	198	201 50
Locafinancière	306	310
Locatel	340 80	349 80
Lordex (Ny)	112	108
Louvre	458	455
Luchaire S.A.	284 50	285
Machines Bull	33 50	33 10
Magasins Uniprix	61 60	62
Magnant S.A.	60 70	61 20
Maritimes Part.	148 50	....
Marocaine Cie	36 20	....
Métal Déployé	345	335
M. H.	100	104
Mic	301	....
Mors	295	290
Nadella S.A.	98	101 90
Navel Worms	122 80	123 50
Navig. (Nat. de)	60 50	62 90
Nicolas	332 80	346 10
Nodet-Gougis	103	100
OPB Paribas	137 20	138
Optorg	128	126
Origny-Desvroise	107	109
Palais Nouveauté	299	299
Paris France	87 50	87 20
Paris-Orléans	158	161
Part. Fin. Gest. Im.	329	306 50
Pathé-Cinéma	284	265
Pathé-Marconi	130	121 o
Piles Wonder	123 80	124
Piper-Heidsieck	346	338
P.L.M.	102 40	103
Porcher	199	200 50
Profils Tubes Est	4 55	4 35 o
Prouvost ex-Lain.R.	79 30	80
Providence S.A.	422 40	422
Publicis	1301	1291
Raff. Souf. R.	131 20	135
Ressorts Indust.	63	65
Révillon	459	455
Ricqlès-Zan	130	135
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	116	110 40
Rochette-Cenpa	23 50	24
Rosario (Fin.)	146	141 60
Rougier et Fils	64	....
Roussefot S.A.	790	822
Sacer	53 80	53 80
Sacilor	3 97	4 13 d
SAFAA	82	102 d
Safic-Alcan	249 60	....
SAFT	230	239 20 d
Saunier Duval	21 60	21
Saint-Raphaël	94 90	94 90
Salins du Midi	300	300
Santa-Fé	175	168
Satam	51 40	50
Savoisienne (M)	79	....
SCAC	133 80	133 60
Sellier-Leblanc	257	260
Senelle Maubeuge	200	198
S.E.P. (M)	170 50	170 50
Serv. Equip. Véh.	40 50	40
Sicli	34 50	35
Sicotel	280	269
Sintra-Alcatel	481	480
Sinvim	155	156
Siph (Plant. Hévéas)	248 50	248 30
SMAC Acieroid	166	159 30
Sofal financière	460	461
Soffo	230 10	230 10
Soficomi	510	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90
Sofragi	839	845
Sogepal	234 50	235
Soudure Autog.	79 80	79 50
Sovabail	574	574
S.P.E.G.	186 40	184 40
Speichim	133 60	140
S.P.I.	343 20	344 10
Spie Batignolles	176	174 90
Stami	255	265 20
Synthelabo	337	335
Taittinger	789	770
Testut-Aequitas	812	587 o
Thann et Mulh.	52 30	....
Tour Eiffel	338	335
Ufiner S.M.D.	189 50	187
Ugimo	236	230
Unibail	565	565
Unidel	93	93 10
U.A.P.	550	550
Union Brasseries	67 50	65
Union Habit.	270	263
Un. Imm. France	280	270
Un. Ind. Crédit	350	348 50
Usinor	2 54	2 90 d
U.T.A.	233	235
Vicat	245	245
Virax	62 40	64 20
Waterman S.A.	265	255
Brass. du Maroc	145	146
Brass. Ouest-Afr.	38	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	387	....
Akzo	313	305 10
Alcan Alum	305	....
Algemeine Bank	1230	1215
Am. Petrofina	596	....
Arbed	305	....
Asturienne Mines	105	....
Banco Central	105	105
Bco Pop Espanol	100	104
B. Régl. Internat.	32060	31900
Barlow Rand	107 10	....
Blyvoor	139 70	140
Bowater	44 50	42
British Petroleum	71	69 50
Br. Lambert	414	413 50
Caland Holdings	109	106
Canadian-Pacific	340	335
Cominco	382	398
Commerzbank	671	....
Dart. and Kraft	780	750
De Beers (port.)	79 50	....
Dow Chemical	320	320
Dresdner Bank	650	650
Femmes d'Auj.	67	....
Finoutremer	248	....
Gén. Belgique	324 80	325
Gevaert	563	....
Glaxo	127 50	128
Goodyear	279 50	....
Grace and Co	410	381
Grand Metropolitan	49 80	51 40
Gulf Oil Canada	140	135 20
Hartebeest	808	....
Honeywell Inc.	540	576
Hoogovens	178	....
L. C. Industries	455	458
Int. Min. Chem	386 10	....
Johannesburg	1330	1320
Kubota	14 40	14 10
Latonia	238	236
Mannesmann	550	....
Marks-Spencer	39 50	....
Midland Bank Plc	55	55 50
Minerai-Ressourc.	90	88 20
Nat. Nederlanden	775	779
Noranda	182 30	180
Olivetti	25 60	26
Pakhoed Holding	210 60	210 60
Petrofina Canada	....	....
Pfizer Inc.	348	342 30
Phoenix Assuranc.	59 95	55 05
Pirelli	11 90	....
Procter Gamble	490	485 70 c
Ricoh Cy Ltd	46	43 50
Rolinco	206 50	200 10
Robeco	213	211 10
Rodamco	441 30	....
Shell fr. (port.)	90 50	....
S.K.F. Aktiebolag	265	....
Sperry Rand	399	383 c
Steel Cy of Can.	190	....
Stilfontein	141 80	145
Sud. Allumettes	300	....
Tenneco	448	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	310	....
Toray indust. inc	19 70	20 15
Vieille Montagne	625	....
Wagons-Lits	365	365
West Rand	84	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1660	1650
C.D.M.E.	545	541
C. Equip. Elect.	248	247
Dafsa	342 50	340 50
Dauphin O.T.A.	1670	1680
Guy Degrenne	835	820
Marin Immobilier	1720	1720
Métallurg. Minière	182	180
M.M.B.	287 50	276
Novotel S.I.E.H.	1653	....
Om. Gest. Fin.	275	270
Petit Bateau	440	440
Petrofigaz	555	535
Poron	470	470
S.C.G.P.M.	250	250
Far East Hotels	1 12	1 09
Sodexho	3398	3350
Sofibus	204	200
Sovac	552	549
Zodiac	1340	1340

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	220	203
Cellulose du Pin	29 50	....
C. Sabl. Seine	118	....
Coparex	585	583
Dunlop	4 85	6 90 d
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58	....
Pronuptia	130 10	131
Rorento N.V.	652	645
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	55 20	....
Ufimex	276	....

SICAV 15/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	227 39	217 08
Actions-Investiss.	266 75	254 65
Actions sélectives	336 74	321 47
Audificandi	346 96	331 23
A.G.F. 5000	245 17	234 05
Agfimo	368 04	351 35
A.G.F. Interfonds	352 96	336 95
Altefi	214 59	204 86
A.L.T.O.	176 90	168 88
Amérique Gestion	476 85	455 23
A.M.I.	215 39	205 62
Assoc. St-Honoré	11317 42	11261 11
Associc	22923 99	22923 99
Bourse-Investiss.	292 65	279 38
Bred Associations	2119 62	2113 28
Capital Plus	1299 60	1299 60 ◆
Columbia (ex W.I.)	661 35	631 36
Convertimmo	296 30	282 86
Cortexa	993 84	948 77
Crédinter	385 77	368 28
Croiss. Immobil.	374 63	357 64
Déméter	11863 88	11840 20
Drouot-France	320 59	306 05
Drouot-Investiss.	751 09	717 03
Drouot-Sécurité	185 44	177 03
Drouot-Sélection	104 55	104 55
Energie	250 88	239 50
Eparcourt Sicav	6117 06	6101 81
Epargne Associations	22258 44	22191 86
Epargne-Capital	5522 83	5488 15
Epargne-Croiss.	1334 99	1274 46
Epargne-Industr.	423 16	403 97
Epargne-Inter	648 27	618 87
Epargne-Oblig.	171 14	163 38
Epargne-Unie	860 37	821 36
Epargne-Valeur	338 54	323 19
Euroblig	1148 72	1146 43
Eurocic	8706 24	8311 45
Euro-Croissance	412 78	394 06
Europe Investiss.	1053 54	1005 77 ◆
Foncier Investiss.	643 20	614 03
Foncival	145 61	139 01
France-Garantie	268 88	263 41
France-Investiss.	431 96	412 37 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	389 42	371 76
Francic	254 85	243 29
Fructidor	221 18	211 13
Fructifrance	438 02	418 16
Fructivar	60988 19	60836 10
Fructi-Associations	1022 15	1020 11
Gestilion	60441 30	60250 57
Gestion Associations	110 50	107 80
Gestion Mobilière	559 32	533 96
Gest. Rendement	468 36	447 12
Gest. Sél. France	383 62	366 42
Haussmann Oblig.	1300 89	1241 90 ◆
Horizon	683 95	664 03
I.M.S.I.	370 77	353 98
Indo-Suez Valeurs	608 71	581 11
Ind. française	12213 59	11974 11
Interoblig.	10746 98	10259 63
Intersélect France	294 83	281 46
Intervaleurs Indust.	420 26	401 20
Invest. net	10985 32	10973 37
Invest. Obligataires	12829 17	12803 56
Invest. Placements	780 38	744 99
Invest. St-Honoré	675 20	644 58
Laffitte-cn-terme	109643 45	109643 45
Laffitte-Expansion	645 30	616 04
Laffitte-France	202 56	193 36
Laffitte-Oblig.	134 38	128 29
Laffitte-Placements	102261 24	102159 08
Laffitte-Rend.	193 86	185 07
Laffitte-Tokyo	941 50	898 81
Lion-Associations	11730 99	11730 99
Lionplus	51315 05	50806 98
Livret portefeuille	475 95	462 09
Mondiale Investissem.	341 36	325 88
Monacic	57669 07	57669 07
Multi-Obligations	447 54	427 25
Mutuelle Unie Sél.	105 29	100 52
Natio.-Assoc.	23784 79	23737 32
Natio.-Epargne	11855 14	11737 76
Natio.-Inter.	920 18	878 45
Natio.-Obligations	441 89	421 85
Natio.-Placements	58515	58515
Natio.-Valeurs	498 73	476 11
Oblilion	1060 32	1012 24
Oblisem	158 55	151 36
Pacifique St-Honoré	422 34	403 19
Paribas Epargne	11774 74	11727 83
Paribas Gestion	528 88	504 90
Patrimoine-Retraite	1197 20	1173 73
Pharm. Placements	227 38	226 25
Pierre Investiss.	454 63	434 01 c
Placement cn-terme	55006 15	55006 15
Province Investiss.	274 63	262 18
Rendem. St-Honoré	11057 27	11002 26
Sécur. Mobilière	366 37	368 85
Sél. court terme	11141 45	11058 51
Sélec. Mobil. Div.	325 04	317 11
Sélection-Rendem.	168 16	160 53
Sélect. Val. Franç.	198 12	189 14
Sicav-Associations	1099 73	1097 53
S.F.I. fr. et étr.	456 34	435 65
Sicavimmo	505 14	482 23
Sicav 5000	218 73	208 81
Silvafrance	356 25	340 10
Silvam	313 85	299 62
Silvarente	207 76	198 34
Silvinter	341 83	326 33
S.I. –Est	952 80	909 59
S.I.G.	752 74	717 78 ◆
S.N.I.	1013 32	967 37
Sofinvest	432 33	412 73
Sogepargne	338 06	322 73
Sogevar	849 07	810 57
Sogintex	1089 06	1039 68
Soleil Investiss.	433 18	413 54
Technocic	1025 83	979 31
U.A.P. Investiss.	331 20	316 18
Un-Associations	107 28	107 26
Unifrance	265 35	253 32
Unifoncier	689 66	658 39
Unigestion	632 93	604 23
Uni-Japon	1185 28	1131 51
Uni-Régions	1523 41	1454 33
Unirente	1699 65	1643 76
Univar	135 86	135 86
Univers-Obligations	1086 41	1050 69
Valorem	362 64	362 28 ◆
Valorg	1145 14	1144 ◆
Valrex	124076 70	123952 76

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

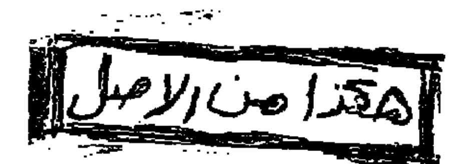
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4,5 % 1973	1820	1800 10	1808	– 0 65
3475	C.N.E. 3 %	3498	3510	3508	+ 0 31
220	Accor	225 10	222 50	222 50	– 1 16
750	Agence Havas	802	810	810	+ 0 99
560	Air Liquide	559	556	556	– 0 53
480	Als. Superm.	567	567	567	....
89	A.L.S.P.I.	93	93	93	....
220	Alsthom-Atl.	205	205 10	205 50	+ 0 24
305	Amrep	161	....	....	....
315	Applic. gaz	306	305 50	305 50	– 0 16
455	Arjom. Prioux	485	482	483	– 0 43
850	Aux. Entrepr.	894	889	889	– 0 55
490	Av. Dass.-Br.	500	510	511	+ 2 20
280	Bail-Equipem.	280	280	280	....
585	Bail-Investiss.	575	578	578	+ 0 52
480	Cie Bancaire	487 50	494	495	+ 1 53
118	Bazar H.-V.	155 40	151 60	151 60	– 2 50
290	Béghin-Say	280 50	280 10	281	+ 0 17
435	Bic	428	430	431	+ 0 70
300	B.I.S.	291	301	308	+ 5 84
1470	Biscuit (Géné.)	1471	1545	1525	+ 3 67
1880	Bongrain S.A.	1750	1810	1810	+ 3 42
705	Bouygues	674	668	665	– 1 33
2680	B.S.N.-G.D.	2620	2615	2620	....
1810	Carrefour	1757	1755	1755	– 0 11
1030	Casino	1015	1008	1008	– 0 68
610	Cédis	618	615	618	....
405	Cetelem	385	385	385	....
850	C.F.A.O.	891	892	892	+ 0 14
88	C.F.D.E.	84 50	84 50	84 50	....
445	C.G.I.P.	408	408	409	+ 0 24
6	Ch. France-Dunk.	5 25	5 15	5 15	– 1 90
335	Charg. Réunis	337	335	336 50	– 0 14
37	Chiers-Châtill.	28 70	28 10	28 50	– 0 69
270	Ciments franç.	260	242	246	– 5 38
1290	C.I.T. Alcatel	1370	1380	1375	+ 0 36
920	Club Méditerr.	902	902	905	+ 0 33
118	Codetel	122	122 50	122 50	+ 0 40
220	Cofimeg	224 50	221	221	– 1 55
270	Colas	285	289	289	+ 1 40
165	Compt. Entrepr.	174 50	172	174	– 0 28
365	Compt. Mod.	343	335 10	335	– 2 33
640	Créd. Foncier	680	670	669	– 1 61
230	Crédit F. Imm.	240	240 50	240 50	+ 0 20
630	Crédit Nat.	685	686	662	– 3 35
37	Creusot-Loire	31 80	32	31 90	+ 0 31
116	Crouzet	106	108	109	+ 2 83
1490	Damart-Servip	1638	1648	1648	+ 0 61
930	Darty	950	938	940	– 1 05
530	Docks France	688	691	691	+ 0 43
102	D.M.C.	108 80	107	108 80	....
720	Dumez	701	690	695	– 0 85
580	Eaux (Gén.)	560	585	585	+ 2 72
245	Elf-Aquitaine	260	262	264	+ 1 53
240	– (certific.)	257	255	255	– 0 77
2540	Essilor	2570	2615	2615	+ 1 75
590	Esso S.A.F.	625	635	637	+ 1 92
810	Eurafrance	810	829	828	+ 2 22
720	Euromarché	741	740	740	– 0 13
680	Europe n° 1	730	737	734	+ 0 54
870	Facom	869	879	877	+ 0 92
775	Fichet-Bauche	770	770	770	....
186	Finextel	192 30	192	192 10	– 0 10
305	Fives-Lille	301 80	301	301	– 0 26
36	Fonderie (Gén.)	43 60	42 60	43	– 1 14
75	Fraissinet	79	76 50	76 50	– 3 16
385	Francarep	395	390	390	– 1 26
186	Gal. Lafayette	195	191	191	– 2 05
800	Gén. Géophys.	925	909	909	– 1 72
255	GTM-Entrepose	275	270	270	– 1 81
305	Guyenne-Gasc.	309 80	305	306	– 1 22
1500	Hachette	1570	1570	1570	....
335	Hénin (La)	322	322	322	....
82	Imétal	94 40	94	94	– 0 42
275	Imm. Plaine-M.	285	289	289	+ 1 40
890	Inst. Mérieux	1200	1248	1260	+ 5
415	Interbail	380	380	380	....
1520	Intertechnique	1485	1485	1485	....
147	J. Lefebvre	146	145	145 10	– 0 61
169	Jeumont Ind.	173	167	167 20	– 3 35
730	Lab. Bellon	718	730	730	+ 1 67
385	Lafarge-Coppée	372	374 90	375	+ 0 80
1850	Legrand	2000	1985	1985	– 0 75
1290	Lesieur	1240	1228	1230	– 0 80
300	Locafrance	297	297	300	+ 1 01
665	Locindus	664	662	662	– 0 30
780	Lyonn. Eaux	795	805	805	+ 1 26
285	Mais. Phénix	234	230 10	231	– 1 28
1110	Majorette (Ly)	1101	1140	1140	+ 3 54
124	Manurhin	118	120	120	+ 1 69
108	Mar. Wendel	104 80	104 80	105 10	+ 0 28
1800	Martell	1850	1850	1855	+ 0 27
980	Merlin-Gerin	1040	1029	1029	– 1 05
1460	Matra	1402	1490	1490	+ 6 27
840	Michelin	821	818	817	– 0 48
1460	Midi (Cie)	1595	1600	1615	+ 1 25
220	Midland Bk S.A.	222	225	223	+ 0 45
130	Mines Kali (Sté)	135	139	139	+ 2 96
83	M.M. Penarroya	64 50	63	63 90	– 0 93
1510	Moët-Hennessy	1605	1600	1600	– 0 31
415	Mot. Leroy-S.	415	405 50	405 50	– 2 28
108	Moulinex	109	99	100 20	+ 0 20
625	Mumm	535	542	542	+ 1 30
245	Navig. Mixtes	287	283	282	– 1 87
9	Nobel-Bozel	8 65	8 50	8 50	– 1 73
47	Nord-Est	49 10	48 65	49 30	+ 0 40
335	Nordon (Ny)	381	370	370	– 2 88
92	Nouvelles Gal.	107 50	107	107	– 0 46
575	Occident. (Gén.)	639	633	636	– 0 62
295	Olida-Caby	305	298	301	– 1 31
840	Omn. F. Paris	834	805	800	– 4 07
154	Opfi-Paribas	163 80	166	166	+ 1 34
2380	Oréal (L')	2486	2460	2465	– 0 84
78	Papet. Gascogne	82 10	82 10	82 10	....
675	Paris-Réescompte	830	830	831	+ 0 15
265	Pechelbronn	257 50	254	254	– 1 36
540	Penhoët	585	585	583	– 0 34
735	Pernod-Ricard	771	770	775	+ 0 51
240	Pétroles (Fse)	282	286	286	+ 1 41
55	– (certific.)	68 20	67	67 10	– 1 61
90	Pétroles B.P.	104 50	109	108 80	+ 4 11
230	Peugeot S.A.	240 20	239	243	+ 1 16
48	Poclain	45 20	45 50	45 50	+ 0 66
410	Poliet	424	423	423	– 0 23
128	Pompey	130	126	126	– 3 07
360	P.M. Labinal	345	345	349	+ 1 15
1660	Presses Cité	1710	1770	1770	+ 3 50
920	Prétabail Sic.	960	950	950	....
225	Primagaz	256 90	256	256	– 0 35
150	Printemps	162 10	160 20	160 80	– 0 80
1600	Promodès	1615	1615	1615	....
290	Radiotechn.	309	309	309	....
106	Raffin. (Fse)	115 50	117 50	117 90	+ 2 07
1190	Redoute (La)	1190	1160	1158	– 2 68
1000	Roussel-Uclaf	1100	1090	1090	– 0 90
1530	Rue Impériale	1512	1505	1505	– 0 46
152	Sade	156	155 10	155 10	– 0 57
1360	Sagem	1350	1320	1320	– 2 22
410	St-Louis B.	402	398	398	– 0 74
520	Sanofi	520	524	525	+ 0 96
300	S.A.T.	319	320	315	– 1 25
23	Saulnes	23 75	23 40	23 40	– 1 47
600	Saupiquet Cie	680	685	685	+ 0 73
104	Schneider	92	90 10	90	– 2 17
84	S.C.O.A.	59 60	61 50	61 10	+ 2 51
180	S.C.R.E.G.	187	183	184	– 1 60
420	Seb	441	450	448	+ 1 58
280	Sefimeg	270	269 80	269 90	– 0 03
940	S.F.I.M.	901	918	918	+ 1 88
78	S.G.E.-S.B.	73	72	73	....
830	Sign. Ent. El.	863	876	875	+ 1 39
445	Silic	450	455	455	+ 1 11
315	Simco	303	301	301	– 0 66
145	Simnor	141 20	140 50	142	+ 0 56
1360	Skis Rossignol	1383	1378	1378	– 0 36
510	Sliminco	512	540	535	+ 4 49
480	Sogerap	521	527	527	+ 1 15
600	Sommer-Allib.	602	582	582	– 3 32
545	Source Perrier	523	533	534	+ 2 10
450	Talcs Luzenac	450	445	444	– 1 33
1650	Tél. Electr.	1710	1720	1720	+ 0 58
315	Thomson-C.S.F.	300	310	310	+ 3 33
2150	T.R.T.	2100	2060	2050	– 2 38
380	U.F.B.	287	268	271	– 5 57
580	U.I.S.	579	597	597	+ 3 10
280	U.C.B.	265	265 20	269	+ 1 50
275	Valéo	270	263	263	– 2 59
65	Vallourec	86	85 50	85 50	– 0 75
2000	V. Clicquot-P.	2010	2008	2008	– 0 09
890	Viniprix	874	850	855	– 2 17
950	Elf-Gabon	1030	1050	1050	+ 1 94
256	Amax Inc.	245	238 40	243	– 0 81
290	Amer. Express	315 60	320	318	+ 0 79
169	Amer. Teleph.	182 60	182 30	182 30	– 0 12
184	Anglo Amer. C.	170 10	172 10	172 10	+ 1 17
1250	Amgold	1155	1164	1160	+ 0 43
870	B. Ottomane	860	850	850	– 1 16
615	BASF (Akt)	606	609	609	+ 0 49
645	Bayer	632	625	626	– 0 94
635	Buffelsfont.	597	600	603	+ 1
35	Charter	33 60	33 20	33 20	– 0 89
480	Chase Manh.	499	482	482 c	– 3 40
300	Cie Pétr. Imp.	301 80	306 50	306 50	+ 1 55
78	De Beers	73	73 50	73 50	+ 0 68
1460	Deutsche Bank	1399	1361	1381	– 1 28
144	Dome Mines	137 50	138	139	+ 1 09
390	Driefontein Cal	345	351	351	+ 1 73
490	Du Pont-Nem.	520	510	511	– 1 73
610	Eastman Kodak	684	671	671	– 1 90
158	East Rand	145 10	150	149	+ 2 68
430	Ericsson	420	404	406 50 c	– 3 21
400	Exxon Corp.	439	435	435	– 0 91
355	Ford Motors	365	364 80	369	+ 1 09
430	Free State	373 50	389 30	389	+ 4 14
235	Gencor	207	210 30	209 50	+ 1 20
325	Gén. Belgique	324 80	324 40	325	+ 0 06
565	Gén. Electr.	561	554	560	– 0 17
650	Gen. Motors	666	660	661	– 0 75
84	Goldfields	76 50	75 20	75 20	– 1 69
230	Harmony	211	211 30	209 50	– 0 71
42	Hitachi	39 75	39 35	39 50	– 0 62
660	Hoechst Akt.	645	636	637	– 1 24
89	Imp. Chemical	87 10	86	86 10	– 1 14
137	Inco. Limited	130	122	122 50	– 5 76
1130	IBM	1155	1161	1161	+ 0 51
93	Ito-Yokado	86	85 10	85 30	– 0 81
385	ITT	374 50	371	371	– 0 93
85	Matsushita	78 50	80 05	80 30	+ 2 29
970	Merck	938	935	935	– 0 31
735	Minnesota M.	778	763	763	– 1 92
310	Mobil Corp.	308	300	301	– 2 27
23880	Nestlé	24470	24430	24430	– 0 16
800	Norsk Hydro	846	835	831	– 1 77
1410	Petrofina	1421	1445	1448	+ 1 90
645	Philip Morris	676	666	666	– 1 47
160	Philips	157	158 30	159	+ 1 27
460	Pres. Brand	409	415 80	415 10	+ 1 49
570	Président Steyn	515	517	528	+ 2 52
1070	Quilmès	1148	1128	1128	– 1 74
1530	Randfontein	1430	1470	1433	+ 0 20
520	Royal Dutch	520	519	518	– 0 38
95	Rio Tinto Zinc	89 30	89 95	89 80	+ 0 55
385	St Helena Co	337	347	346 50	+ 2 81
535	Schlumberger	514	511	512	– 0 38
91	Shell transp.	91 40	91 95	91 95	+ 0 60
1510	Siemens A.G.	1465	1459	1455	– 0 68
184	Sony	155	154 80	155 80	+ 0 51
260	T.D.K.	235 60	237 20	238	+ 1 06
860	Unilever	874	867	867	– 0 80
635	Unit. Techn.	680	675	677	– 0 44
1320	Vaal Reefs	1188	1198	1190	+ 0 16
615	West Deep	560	569	572	+ 2 14
565	West Hold.	465	480	480	+ 3 22
400	Xerox Corp.	407	403	403	– 0 98
2 78	Zambia Corp.	2 61	2 55	2 50	– 0 39

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 486	8 469	8 200	8 600
Allemagne (100 DM)	307 480	307 200	292	312
Belgique (100 F)	15 102	15 087	14 250	15 350
Pays Bas (100 fl.)	273 100	272 920	261	281
Danemark (100 krd)	83 940	83 980	79	87
Norvège (100 k)	107 880	107 880	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 758	11 737	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 840	7 822	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 992	4 987	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 730	371 630	361	382
Suède (100 krs)	104 480	104 480	99	105
Autriche (100 sch)	43 700	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 495	5 492	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 040	6 030	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 550	6 544	6 350	6 690
Japon (100 yens)	3 672	3 659	3 560	3 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/5
Or fin (kilo en barre)	101600	101500
Or fin (en lingot)	101450	101400
Pièce française (20 fr)	608	606
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	609	610
Pièce latine (20 fr)	583	561
Souverain	730	729
Pièce de 20 dollars	4170	4200
Pièce de 10 dollars	2012 50	1980
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3810
Pièce de 10 florins	620	620



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1984 a été tiré à 465 747 exemplaires

En RFA

La grève dans la métallurgie pourrait s'étendre à la région de Stuttgart

Le syndicat IG-Metall, qui a lancé un mot d'ordre de grève illimitée pour obtenir la semaine de trente-cinq heures, a proposé aux employeurs de la région nord du Bade-Wurtemberg de se rencontrer le mercredi 16 mai. Cette tentative de conciliation fait suite à la décision de lock-out prise par le patronat ouest-allemand de la métallurgie de cette région, seule touchée, pour le moment, par les grèves.

*Le président de la puissante fédé*ration de l'industrie allemande (BDI), M. Rolf Rodenstock, a déclaré, à Bonn, qu' *« il n'était pas question d'une capitulation du patronat »*. *« Cette grève n'aurait pas pu arriver plus mal »*, a-t-il ajouté, en rappelant que l'économie ouest-allemande traversait actuellement une phase de reprise.

La firme Audi-NSU a annoncé, de son côté, qu'elle serait obligée de fermer ses usines à partir du lundi 21 mai. Vingt six mille personnes sont concernées par cette fermeture.

En cas d'échec des négociations, le conflit continuera à se durcir. La grève doit s'étendre, à partir de lundi, à la région de Francfort, où plus de 80 % des adhérents de l'IG-Metall s'étaient prononcés en faveur du mouvement.

L'IG-Metall (2,5 millions d'adhérents) réclame, rappelons-le, la semaine de trente-cinq heures qui serait, affirme-t-elle, un moyen efficace de lutte contre le chomage, lequel frappe près de 2,2 millions de *personnes en RFA. Le patronat* considère au contraire que cette réduction d'horaire affecterait la compétitivité de l'industrie allemande et compromettrait la reprise économique en RFA.

Quant à eux, les métallurgistes du bassin industriel de la Ruhr ont décidé d'observer, à partir de ce mercredi, des arrêts de travail par solidarité avec les grévistes du Bade-Wurtemberg.

LES ÉLECTIONS AUX PHILIPPINES

Malgré les gains de l'opposition le parti du président Marcos conserverait la majorité

Manille (Reuter, AFP). – Malgré les gains importants de l'opposition, le parti du président Marcos, le KBL (Mouvement de la nouvelle *société*), *conserverait la majorité* au Parlement à l'issue des élections qui ont eu lieu le lundi 14 mai aux Philippines.

Selon le NAMFREL (Mouvement national des citoyens pour des élections libres), organisation indépendante de contrôle de la consultation, des résultats partiels portant sur 54,8 % des votes dans dix des treize régions du pays donnent 81 sièges au KBL, 73 à l'opposition conduite par l'UNIDO (Organisation démocratique nationaliste unie) et 14 à des *candidats indépendants*. 183 sièges étaient à pourvoir. La participation au scrutin est estimée à près de 80 % des électeurs.

Mercredi en début d'après-midi, la commission électorale n'avait encore publié aucun résultat officiel. Certains membres de l'opposition voient dans ce retard le signe d'une tentative du gouvernement pour fal*sifier les résultats*, et *mettent en* garde contre l'explosion de violence que risque de provoquer ce genre de manœuvre.

M. Marcos a reconnu que l'opposition remportait des succès dans les grands centres urbains, dont Manille, mais a exprimé la conviction que le parti gouvernemental l'emportait dans les campagnes et obtiendrait ainsi la majorité absolue à l'Assemblée.

L'un des principaux dirigeants de *l'UNIDO, M. Salvador Laurel*, a déclaré pour sa part que les gains réalisés par l'opposition *« dépassaient ses espoirs les plus fous »*.

Au Liban

Les blindés israéliens ouvrent le feu dans le camp palestinien d'Aïn-Heloué

Les forces israéliennes ont pénétré dans la nuit de mardi à mercredi 16 mai dans le camp palestinien d'Aïn-Heloué, dans la banlieue sud de Saïda (chef-lieu du Liban-Sud) et ouvert le feu avec des chars sur les habitations, *indique-t-on* mercredi à l'UNRWA (Office des Nations *unies chargé des réfugiés* palestiniens) à Beyrouth.

Selon l'UNRWA, il y a eu un certain nombre de blessés, mais aucun mort n'a été recensé. L'armée israélienne a en outre arrêté cinquante personnes habitant le camp. De même source, on indique que – contrairement à une information donnée par Radio-Liban – l'armée israélienne n'a pas dynamité les maisons.

Radio-Liban avait affirmé que *« quarante personnes environ »* avaient été tuées au cours des opérations de dynamitage.

L'opération israélienne fait suite à une recrudescence des attentats contre les forces armées du Tsahal notée ces derniers jours. C'est ainsi que des éléments armés non identifiés ont attaqué à l'arme automatique, mardi soir, plusieurs véhicules civils appartenant aux services de *renseignement israéliens*, près de la localité de Ghazieh, à dix kilomètres au sud de Saïda.

Mardi soir, le général Lahad, qui a pris la succession du major Saad Haddad, mort il y a quelques mois, à la tête de l'armée du Liban-Sud, a restitué au gouvernement libanais le sérail de Saïda, qui avait servi de *quartier général* aux *forces israéliennes*. S'adressant à la presse à *l'issue de la cérémonie*, il a déclaré : *« J'espère que dans un futur proche, je prendrai le contrôle de la ville de Saïda, conformément au désir de ses habitants. »*

En Bolivie

DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

La Paz *(AFP, Reuter)*. – Le ministre des finances de Bolivie, M. Flavio Machicado, a donné sa démission *« pour ne pas être un obstacle à des négociations entre le président Hernan Siles Zuazo et la Centrale ouvrière bolivienne »* (COB), a-t-on appris le mardi 15 mai à La Paz. M. Machicado était entré au gouvernement le mois dernier à l'occasion d'un remaniement du cabinet – le troisième en dix-huit mois.

Les dirigeants de la COB avaient exigé, il y a deux jours, la démission du ministre comme condition à une reprise des discussions avec le chef de l'Etat, après les draconiennes mesures économiques d'austérité prises le 12 avril dernier (dévaluation de 300 % du peso, et augmentation des prix de biens et services de base de 200 % à 500 %). Ils *se préparaient* à entamer une grève de la faim illimitée pour obtenir raison.

LE PRÉSIDENT MEXICAIN ALERTE M. REAGAN SUR LES DANGERS D'UNE GUERRE EN AMÉRIQUE CENTRALE

Washington *(AFP, AP)*. – Le président du Mexique, M. Miguel de la Madrid, effectue, du 14 au 17 mai, une visite officielle à Washington. La situation en Amérique latine, et notamment dans l'isthme centramé*ricain, et les relations* bilatérales devaient être au centre des entretiens du président mexicain avec ses hôtes américains.

Rencontrant, le mardi 15, M. Reagan, le président de la Madrid a peint un tableau très noir de la situation au sud des Etats-Unis. Il a évoqué, à la fois, les risques de *« guerre généralisée »* et les dangers d'explosion sociale, à l'instar de celle que vient de connaître la République Dominicaine, *« dans n'importe quel autre pays d'Amérique latine, y compris au Mexique »*. Le jour de son arrivée à Washington, M. de la Madrid avait rencontré le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, et le directeur du Fonds monétaire international (FMI), M. Jacques de la Rosière.

A propos de l'Amérique centrale, des divergences d'analyse *sont* apparues très clairement en dépit du souci de hauts fonctionnaires américains d'en minimiser la portée. Dans son discours d'accueil, M. Reagan a déclaré que des divergences de vues existent entre les deux pays non sur *« les objectifs et les principes, mais sur les moyens d'y parvenir »*. Le chef d'Etat américain n'a pas tempéré, pour la circonstance, sa rhétorique anticommuniste, évoquant les *« puissances totalitaires »* qui *« jettent de l'huile sur le feu en envoyant massivement des armes en Amérique centrale et en encourageant la tyrannie et l'agression »*. Il a également parlé *« des milliers de militaires cubains et soviétiques »* présents dans la zone.

Le président mexicain a, pour sa part, dénoncé les solutions interventionnistes *« en tout genre »*.

LE CRIME DU « GARYFALLIA » : VIVE ÉMOTION EN GRÈCE

Le capitaine Adonis Plytzanopoulos, son second et dix marins du cargo grec *Garyfallia*, qui avaient, le 17 mars, jeté à la mer onze passagers clandestins kényans au large de Mombassa (Kenya), ont été inculpés, mardi 15 mai, *« d'abus d'autorité, de coups et blessures graves, d'usage illicite d'armes et de violation des obligations de service »*. Ils risquent une peine de cinq à vingt années de prison.

Depuis la découverte de l'affaire, dès le retour du cargo à son port d'attache du Pirée, plusieurs témoignages des membres de l'équipage ont apporté des détails confirmant l'horreur et la brutalité du crime. Les passagers clandestins, parmi lesquels *plusieurs enfants, ont été mis* toute une nuit à fond de cale, sortis de là au moyen d'émanation de mort-aux-rats, amenés sur le pont et battus, puis jetés dans des eaux infestées de requins. Selon les mêmes témoignages, les criminels savaient que leurs victimes étaient vouées à une mort certaine. *« La Grèce a honte »*, titrait, mardi un quotidien d'Athènes, résumant le ton des commentaires, qui, tous, marquent la consternation devant ce *« crime barbare et bestial »*.

Sur le vif

Chers professeurs

Je tombe des nues. Moi qui ai souffert mille morts, pendant des années, à l'idée de devoir affronter, dans tous les bahuts de Paris et de la région parisienne, les profs de mes mômes. Moi qui sortais de ces entretiens lessivée, écrabouillée, torturée, culpabilisée, en compote. Leur manque d'assiduité, d'attention, *leur* besoin de chahut, leurs mauvaises plaisanteries et leurs mau*vaises notes*, c'était tout *ma* faute. Et je me faisais vertement *engueuler. Eh bien, savez-vous* ce que j'apprends : s'ils étaient si *durs*, si méchants, *les profs*, c'est parce qu'en réalité ils avaient peur de moi !

Quand ils me voyaient débarquer — Dieu sait pourtant que je n'en menais pas large ! — ils paniquaient ! Ils flairaient en moi un juge intraitable, un agresseur éventuel. Si j'avais su les rassu*rer*, les amadouer, les décrisper, ils auraient été moins secs et *moins cassants. Comment* je le sais ? Par l'un d'entre eux. *Marie-Joseph Chalvin. Elle vient* d'écrire un bouquin : *Comment réussir avec les profs de vos enfants* (1). Dommage qu'il ne soit pas sorti avant !

Voici pêle-mêle quelques conseils. Evitez les insinuations du style : ma fille me dit que vos cours sont très bruyants, il parait qu'*on n'entend* pas votre voix. Inutile aussi de recourir à des *excuses du genre : mon mari* bat son fils, nous n'avons plus un sou, nous ne nous entendons pas, le petit assiste à nos scènes de ménage, c'est pour ça qu'il a eu 4 en histoire-géo.

Si vous voulez fayoter à la place de votre rejeton, si vous voulez *attirer sur lui l'attention* bienveillante des enseignants, *vous devez tisser des liens parti*culiers avec le professeur principal. Il y a la manière soumoise, habile : lui faire savoir, par votre gosse, que son cours a donné lieu à une discussion animée, approfondie, pendant le dîner et même au-delà. Vous étiez tellement pris par l'intérêt prodigieux du sujet que vous en avez oublié de regarder le western à la télé.

Il y a la manière audacieuse, culottée. N'attendez pas d'être convoqué par le lycée. *Si* le carnet n'est pas fabuleux, secouez-vous, demandez — pardon : sollicitez — un rendez-vous et précipitez-vous. Avant d'entrer dans la salle des professeurs, respirez un bon coup. Et *montrez-vous à la fois rassurant* et inquiet, calme et émouvant, passionné *et lucide. C'est tout un* art. Ça s'apprend. Ça doit s'enseigner. Il devrait y avoir des cours du soir destinés à ces cancres de parents désireux de se présenter à l'examen de passage des parents de cancres.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Aux éditions ESF.

A Brest

Trois mille manifestants en faveur de l'école catholique

De notre correspondant

Brest. – Le lancement de l'opération *« Vent d'ouest »*, organisée par les parents catholiques bretons, a réuni à Brest, mardi 15 mai, un peu plus de trois mille personnes. Le premier *des huit meetings de protesta*tion contre le projet de loi sur l'enseignement privé s'est terminé par des slogans de la foule en faveur d'une manifestation nationale à Paris et par un concert de klaxons pour accompagner le camion chargé de banderoles qui gagnera la capitale en sept étapes : Quimper, Vannes, Pontivy, Guingamp, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Rennes.

« Aujourd'hui le chemin de la liberté est celui de notre marche et, demain, s'il le fallait, celui d'un énorme rassemblement à Paris », avait auparavant déclaré M. Le Bihan, président des parents d'élèves du privé, au cours d'un long plaidoyer pour la liberté de l'enseigne*ment*.

D'autre part, le Frère Kerdoncuff, directeur diocésain de l'enseignement catholique dans le Finistère, s'est adressé à M. Savary. *« Notre pression*, a-t-il dit, *s'amplifiera tant que la loi n'aura pas inscrit que le projet éducatif des écoles catholiques sera préféré au respect des principes de la Constitution. La loi dit que ce projet d'éducation doit respecter les principes qui s'appliquent au service public. Non seulement il nous est demandé une autorisation préalable, mais nous risquons de voir imposer les contraintes de la neutralité et de la laïcité du service public. L'administration pourrait être en droit de faire retirer de nos locaux tout symbole religieux, toutes les crèches de Noël dans les classes maternelles, tout affichage ou annonce de fêtes religieuses (...). Il serait préjudiciable que le seul Etat s'approprie un modèle éducatif, le codifie et l'impose à toute la nation. »*

G. S.

(Lire page 10 nos autres informations sur le projet de M. Savary.)

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR

Les cours du dollar ont poursuivi leur repli mercredi 16 mai, revenant, à Francfort, de 2,7550 deutschemarks à 2,73 deutschemarks et, à Paris, de 8,4680 francs à un peu plus de 8,40 francs.

Ce repli est attribué à une légère détente sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis, où l'eurodollar à six mois a perdu 0,5 % à 12 ¼ %.